

République du Cameroun  
Paix – Travail - Patrie



Republic of Cameroon  
Peace - Work - Fatherland

# 3<sup>e</sup> RGPH

*Volume II - Tome 14*

## MESURE ET CARTOGRAPHIE DE LA PAUVRETE A PARTIR DES CONDITIONS DE VIE



**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

Madame Bernadette MBARGA,  
*Directeur Général*

**CONSEIL EDITORIAL**

Monsieur ABDOULAYE OUMAROU DALIL,  
*Directeur Général Adjoint*

**REDACTION**

M. DJOUMESSI Joseph Blaise : *Démographe*  
M. KOM Yves Huster : *Ingénieur Statisticien-Economiste*

**Imprimerie**

BETA Print  
22 22 54 77  
info@betaprint.net



## PRÉFACE

Le Président de la République du Cameroun, par décret n° 2001/251 du 13 septembre 2001, a institué le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3ème RGPH), marquant ainsi le lancement d'une vaste opération d'envergure nationale qui a permis de faire l'inventaire des ressources en êtres humains et en habitations sur l'ensemble du territoire.

Le même décret a créé les organes suivants en vue de la coordination, de l'exécution et du contrôle des opérations du recensement démographique :

- le Conseil National, instance suprême comprenant entre autres les membres du Gouvernement, les Gouverneurs de région et des représentants de la société civile, qui a fixé l'orientation générale et assuré la coordination et le contrôle des opérations ;
- La coordination Nationale, dont le rôle a été confié au Bureau Centrale des Recensements et des Etudes de Population (BUCREP) par décret sus-évoqué, a conduit l'ensemble des opérations relatives à ce 3<sup>ème</sup> RGPH ;
- Le Comité Technique regroupant les responsables des principaux départements ministériels et structures gouvernementales producteurs et/ou utilisateurs des données démographiques a assuré le suivi et le bon déroulement des opérations tout en jouant un rôle d'interface entre la Coordination Nationale et le Conseil National ;
- Les comités régionaux, départementaux et d'arrondissement ont coordonné les activités du 3ème RGPH et organisé les campagnes de sensibilisation et d'information des populations sur ses objectifs et son déroulement.

C'est ainsi que le dénombrement de novembre 2005 a été suivi par la production et la publication des résultats du 3<sup>ème</sup> RGPH. Ces résultats permettent aujourd'hui de :

- i) dégager les grandes tendances de la population à travers des indicateurs sur ses caractéristiques et sur sa dynamique ;
- ii) connaître les caractéristiques de l'habitat et du cadre de vie des populations ;
- iii) disposer d'indicateurs indispensables pour la planification et le suivi-évaluation des différents plans et programmes de développement ainsi que le suivi de la réalisation de nos objectifs nationaux et internationaux de développement à l'instar de ceux contenus dans la vision de 2035, le DSCE, le plan d'action de la Conférence Internationale sur la

Population et le Développement (CIPD) et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMDs).

A cette occasion, je voudrais exprimer la gratitude du Gouvernement camerounais envers tous ceux et celles qui ont contribué au succès de ce 3<sup>ème</sup> RGPH. Mes remerciements s'adressent singulièrement à nos partenaires au développement, au premier rang desquels le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA), dont les appuis techniques et financier ont permis la production de ces résultats.

Mes remerciements vont également :

- aux autorités politiques et administratives, aux membres du Conseil National, du Comité Technique et des Comités régionaux, départementaux et d'arrondissement du 3ème RGPH pour leur contribution qui a permis le succès de cette opération ;
- au personnel temporaire (contrôleurs, chefs d'équipes, agents recenseurs, agents de vérification, de codage et de saisie, etc.) pour leur contribution décisive à l'exécution de cette opération ;
- aux populations qui se sont mobilisées et se sont rendues disponibles pour fournir les informations sollicitées lors du dénombrement.

Enfin, je ne manquerais pas ici d'exprimer ma satisfaction à l'endroit de la Coordination Nationale et de tout le personnel du Bureau Central des Recensements et des Etudes de Population /-

**Louis Paul MOTAZE**

Ministre de l'Economie, de la Planification  
et de l'Aménagement du Territoire



## AVANT- PROPOS

Le Recensement Général de la Population et de l'Habitat est la meilleure source qui permet de disposer, de façon exhaustive, de données détaillées jusqu'au niveau géographique le plus fin sur les caractéristiques démographiques, économiques et socioculturelles de la population. Ces données constituent un précieux instrument pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des plans et programmes de développement, tant au niveau national, régional que des collectivités territoriales décentralisées.

Le Cameroun a eu à réaliser trois Recensements Généraux de la Population et de l'Habitat, le premier en avril 1976, le second en avril 1987 et le troisième en novembre 2005. Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (3ème RGPH) s'avérait nécessaire dès lors que les informations statistiques issues des deux premiers étaient devenues obsolètes.

La réalisation du 3ème RGPH a comporté plusieurs phases : l'élaboration des documents techniques ; la mise à jour de la couverture cartographique censitaire du pays, y compris l'inventaire des villes et villages ; le découpage du territoire national en unités de comptage appelées zones de dénombrement ; l'exécution du recensement pilote ; le recrutement et la formation des différentes catégories de personnels ; les campagnes de sensibilisation ; l'exécution du dénombrement principal ; l'exécution de l'enquête post-censitaire ; l'exploitation et l'analyse des données collectées ; la publication, la diffusion et la dissémination des résultats.

Le plan de publication des résultats du 3ème RGPH comporte six volumes et des numéros hors séries :

- le volume I, relatif au rapport général du 3ème RGPH, comporte sept (07) tomes consacrés à la méthodologie générale, au rapport de la cartographie, au rapport général du dénombrement, au rapport de l'enquête post-censitaire, au rapport de la vérification et du codage, au rapport de la saisie des données et au rapport administratif et financier ;
- le volume II, avec un total de quatorze (14) tomes, est consacré aux analyses thématiques ;
- le volume III présente la situation démographique nationale en quatre (04) tomes comprenant la Synthèse des principaux résultats du 3ème RGPH, les Indicateurs sociodémographiques du Cameroun en 2005, les Projections démographiques du Cameroun et les Atlas des résultats du 3ème RGPH ;
- le volume IV, composé de treize (13) tomes, présente les données statistiques nationales, les données des dix régions et des deux principales métropoles (Douala et Yaoundé) ;

- le volume V est consacré aux études monographiques régionales et comprend dix (10) tomes ;
- le volume VI présente les études sociodémographiques urbaines en douze (12) tomes.

S'agissant des analyses thématiques, objet du volume II, elles couvrent un certain nombre d'aspects démographique, économique et socioculturel du Cameroun. Le choix des thèmes a fait l'objet d'un processus de validation qui a regroupé les principaux utilisateurs des produits du recensement lors de concertations nationales. Ces rapports d'analyse ont été rédigés par une équipe multidisciplinaire (démographes, statisticiens, économistes, sociologues, géographes, etc.) de consultants nationaux et de cadres provenant du BUCREP, de l'Institut National de la Statistique (INS) et du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT). Cette équipe a bénéficié de l'appui d'un Conseiller Technique Principal du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et de l'encadrement des experts de l'Institut de Formation et de Recherche Démographiques (IFORD).

La finalisation et la validation des analyses thématiques ont eu lieu au cours d'un séminaire national qui a réuni d'éminents professeurs d'université, des représentants des ministères sectoriels et des administrations publiques ainsi que des personnalités de la Société Civile. L'UNFPA et l'I.F.O.R.D ont accompagné le processus de production de l'ensemble des rapports d'analyse. En somme, c'est toute une équipe nationale et internationale qui s'est mobilisée pour garantir la qualité des rapports d'analyse qui sont aujourd'hui rendus publics dans le cadre du présent volume qui comporte quatorze (14) tomes suivants.

Le tome 1, intitulé « Etat et structures de la population », montre l'évolution du volume de la population du Cameroun et donne sa répartition spatiale et sa composition par sexe et par âge. Ce rapport décrit également la composition de la population du Cameroun selon les caractéristiques économiques et socioculturelles.

Le tome 2, « Scolarisation – Instruction – Alphabétisation », présente les caractéristiques de la population scolaire et les niveaux de scolarisation au Cameroun. Il s'appesantit également sur le profil de la population selon le niveau d'instruction ainsi que sur les niveaux et les caractéristiques de l'alphabétisation au Cameroun.

Le tome 3, « Activités économiques de la population », présente la structure de la population active selon le statut d'occupation du moment, et étudie les actifs occupés en fonction de certaines caractéristiques, notamment le secteur d'occupation et la branche d'activité. Il met un accent particulier sur le chômage qui exprime la demande d'activité non satisfaite par le secteur productif national. Sont également étudiées les caractéristiques de la population inactive.

Le tome 4, « Caractéristiques sociodémographiques des ménages ordinaires », étudie les divers types de ménages qui existent au Cameroun selon certaines caractéristiques, l'évolution du nombre et de la taille de ménages ordinaires selon la région et le milieu de résidence (rural-urbain) entre 1987 et 2005 ainsi que les caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage.

Le tome 5, « Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie des populations », décrit les aspects physiques des habitations et les éléments du cadre de vie des ménages. Il étudie les questions environnementales et foncières de l'habitat et fait une classification des logements en fonction de leur standing et de la densité de leur occupation.

Le tome 6, intitulé « État matrimonial et Nuptialité », analyse la situation matrimoniale selon le milieu de résidence, le régime matrimonial et certaines caractéristiques socioculturelles. Il étudie la nuptialité des célibataires et met un accent particulier sur les mariages précoces.

Le tome 7, « Natalité et Fécondité », fournit des informations sur le niveau de la natalité et son évolution ainsi que sur le calendrier et l'intensité de la fécondité selon le milieu de résidence et certaines caractéristiques socioculturelles et économiques. Il étudie également l'infécondité et les comportements procréateurs à risques.

Le tome 8, « Mortalité », évalue et présente les niveaux et les structures de la mortalité des enfants de moins de cinq ans et de la mortalité générale au Cameroun à travers l'élaboration des tables de mortalité. Il permet également de connaître la structure de la prévalence des maladies chroniques au Cameroun.

Le tome 9, « Mouvements migratoires », présente les types et les caractéristiques de migrants et fait le bilan migratoire au Cameroun. Il analyse l'incidence des mouvements migratoires sur l'urbanisation au Cameroun, non sans avoir fait le point sur les migrations internationales.

Le tome 10, « Situation sociale et économique des enfants et des jeunes », permet une meilleure connaissance du profil démographique des enfants et des jeunes. Il étudie les principaux défis socioéconomiques des jeunes en mettant en exergue les niveaux de scolarisation des enfants et d'éducation/emploi des jeunes. Il apporte également un éclairage sur les enfants en situation difficile ;

Le tome 11, « Situation socioéconomique de la femme », présente les caractéristiques de la population féminine. Il fait le point sur la scolarisation, l'instruction, l'alphabétisation et la participation des femmes à l'activité économique. Il présente également les femmes chefs de ménage et leurs conditions de vie dans les

ménages, tout en mettant un accent particulier sur la population féminine vulnérable.

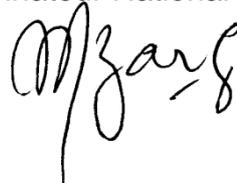
Le tome 12, « Situation socio-économique des personnes âgées », présente d'abord le profil démographique et les caractéristiques socioéconomiques et culturelles de cette catégorie de population. Ensuite, sont abordés le cadre de vie et les problèmes de santé des personnes âgées. Enfin, est mis en relief le chemin qui reste à parcourir pour assurer la protection sociale au plus grand nombre.

Le tome 13, « Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap », permet de disposer de nombreux indicateurs pertinents relatifs à cette catégorie de population, à savoir son effectif au sein de la population totale et ses caractéristiques socioéconomiques et culturelles.

Enfin, le tome 14, « Mesure et cartographie de la pauvreté à partir des conditions de vie » est une étude de la pauvreté non monétaire à travers les caractéristiques de l'habitat (matériaux de construction et commodités). Elle détermine, du niveau national jusqu'au niveau départemental, son incidence sur la population d'après une classification des ménages ordinaires en cinq quintiles de richesse, allant des plus pauvres aux plus riches.

Au demeurant, bien que ces études soient réalisées en 2010, elles font référence au contexte de 2005, année de la collecte des données sur le terrain. Mais leurs recommandations s'inscrivent en droite ligne des orientations dégagées par la Stratégie pour la Croissance et l'Emploi et des perspectives visant à faire du Cameroun un pays émergent à l'horizon 2035.

Directeur Général du BUCREP  
Coordonnateur National du 3ème  
RGPH



**Mme Bernadette MBARGA**

## RESUME

Le présent travail se fixe comme objectif, mesurer et cartographier la pauvreté des conditions de vie à l'aide des seules données du 3ème Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé au Cameroun en novembre 2005. En fournissant des indicateurs stratégiques au niveau national, régional et départemental, ce thème voudrait être une contribution forte à l'objectif n° 9 de 3ème Recensement Démographique : « *fournir des données pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de la lutte contre la pauvreté, en rapport avec le Programme National de Gouvernance.* »

Le bien-être en termes de conditions de vie des ménages à été mesuré à l'aide d'un Indicateur Composite de Pauvreté (ICP) calculé avec la méthode d'Analyse en Composante Principale (ACP) sur des données des caractéristiques de l'habitat et des conditions de vie des ménages que sont le statut d'occupation, le type de structure, les matériaux des construction du logement, la source d'énergie pour l'éclairage, la cuisson, la source d'approvisionnement en eau de boisson, le lieu d'aisance, les lieux d'évacuation des eaux usées, des ordures ménagères, le site d'implantation et la voie d'accès au logement. A partir des valeurs croissantes de la distribution de l'ICP, cinq quintiles de richesse ont été élaborés : les ménages plus pauvres, les ménages pauvres modérés, les ménages moyens, les ménages riches et les ménages plus riches. Les ménages du premier et du deuxième quintile sont des ménages pauvres et ceux des trois derniers quintiles sont des ménages non pauvres.

Un rapprochement de nos résultats avec ceux de l'enquête MICS III (2000) calculés avec la même méthodologie ont les mêmes tendances malgré quelque différence de niveau. Ainsi, l'incidence de la pauvreté non monétaire issue du 3<sup>ème</sup> RGPH au niveau national (36,1%) est de quatre points inférieure à celle du MICS III (40,1%). Dans le même temps, au niveau régional, l'Extrême-Nord reste la région la plus pauvre avec une incidence de 76,3% contre 81,5% au MICS III. A Douala et Yaoundé, les incidences de la pauvreté sont quasiment nulles selon ces deux sources.

Au Cameroun, 17,5% des ménages sont plus pauvres, 18,6% pauvres modérés, 20,5 riches, et 24,5 plus riches ; 36% des ménages sont pauvres et 64% non pauvres. L'incidence de la pauvreté est plus élevée en milieu rural (66%) qu'en milieu urbain (7%). Elle est aussi légèrement plus élevée dans les ménages dirigés par des hommes (37%) par rapport à ceux dont les chefs sont des femmes (32%). Au niveau des régions, l'Extrême-Nord (76%) a la plus forte incidence et le Littoral sans Wouri (13%) la plus faible. Le Mayo Danay avec une incidence de 88%, est le département le plus pauvre et le Fako (2%) est le moins pauvre.

L'âge moyen des chefs descend de 43,7ans dans les ménages plus pauvres à 37,2 ans dans les plus riches. La pauvreté augmente ainsi avec l'âge moyen des chefs de ménage et cela quelque soit le milieu de résidence. On constate par rapport au sexe, que les femmes chefs des ménages pauvres sont plus âgées que les hommes qui jouent le même rôle en milieu urbain comme en rural. En milieu urbain, la région du Littoral compte les chefs de ménage les plus âgés (51,2 ans) et celle de l'Est les moins âgés (41 ans) ; alors qu'en milieu rural, ce sont l'Ouest (52,5 ans) et le Nord (41,4 ans). Les hommes chefs de ménage plus âgés appartiennent à la région de l'Ouest (50,2ans) et les moins âgés à celle de l'Est (40,2 ans).Au niveau des départements les chefs de ménage les plus âgés sont ceux des Hauts Plateaux (58 ans) et les moins âgés ceux du Mayo Rey (39 ans).

Les chefs de ménage célibataires et en union libre ont la plus faible incidence (17%). L'incidence la plus élevée (57%) au niveau des régions est celle des régions de l'Extrême-Nord et du Nord. Celles des bigames (82%) et des chefs de ménage en union libre (63%) sont aussi enregistrées dans cette région de l'Extrême-Nord. La région de l'Adamaoua a l'incidence la plus élevée des trigames (79%). Enfin, les plus fortes incidences des séparés (81%), des divorcés (72%), et des veufs (82%) se trouvent dans l'Extrême-Nord.

La taille moyenne des ménages pauvres (5,7) est supérieure à celle des non pauvres (4,8) ; celle des mêmes ménages dirigés par les femmes (3,9) est bien inférieure à celle de ceux dirigés par les hommes (6,1). Le milieu de résidence n'affecte pas de manière très significative la taille moyenne des ménages selon le statut de la pauvreté. Dans les départements, elle varie de 7,6 dans le Lebialem à 3,6 dans le Ndé. La taille moyenne des ménages décroît des ménages plus pauvres (5,6) aux plus riches (4,2). En d'autres termes, la taille moyenne de ménage augmente avec la pauvreté.

Le milieu rural abrite 90% de la population pauvre et 26% de la population non pauvre du Cameroun. La moitié de la population des ménages pauvres du Cameroun habite les régions de l'Extrême-Nord et du Nord qui n'ont que 38% de la population totale du pays. En milieu rural, ces régions comptent 14% de la population mais regroupent près de la moitié de la population rurale pauvre du Cameroun. L'incidence de la pauvreté selon le secteur d'emploi révèle qu'avec une incidence de 71%, le secteur traditionnel apparaît comme un foyer de pauvreté, comparé au secteur moderne (2,7%) et au secteur informel (10,6%). Le milieu de résidence introduit de grandes différences ; ainsi, l'incidence du secteur moderne urbain est de 1,1% contre 23,6% pour le milieu rural et 24% contre 41,7% pour le secteur informel ; et dans le secteur traditionnel, l'incidence est de 38 contre 76,3%. Huit pourcent seulement des salariés (permanents ou temporaires) sont des pauvres contre (56%) des travailleurs pour leur propre compte (56%). Enfin, 93% des personnes occupées et pauvres sont des travailleurs indépendants.

Le taux de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans des ménages pauvres est de 64% alors que celui des non pauvres est de 87%. L'écart entre le taux de scolarisation des garçons et des filles est de 7 points chez les plus pauvres et 4 points chez les non pauvres. La discrimination dans la fréquentation scolaire envers les filles est plus accentuée dans les ménages pauvres que dans les ménages non pauvres. Elle est plus accusée dans l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua et l'Est. Le département de Koung Khi a le plus fort taux nets de scolarisation (97%) et celui du Djérem le plus faible (33%).

Les populations des ménages pauvres habitent dans les logements de type bas standing (13%), traditionnels améliorés (26%), traditionnels simples (38%), et précaires (14%) alors que les non pauvres habitent dans les logements de type haut standing (5,6), standing moyen (28%), bas standing (47%), et traditionnel amélioré (16%). Au total, quatre vingt un pourcent (80,6%) de la population des ménages non pauvres vivent dans un logement ayant un standing contre quinze (15%) seulement de celle des ménages pauvres.

## EXECUTIVE SUMMARY

The objective of this study is as follows: measuring and mapping poor living conditions solely through the data of the Third General Population and Housing Census which was conducted in Cameroon in November 2005. Furthermore, it aims at being a great contribution to the attainment of Goal 9 of the 3<sup>rd</sup> General Population and Housing Census (providing indicators meant to design and implement the Strategy for Alleviating Poverty within the framework of the National Governance Programme) through divisional, regional and national strategic indicators. In other words, it “furnishes data for designing and implementing the strategy for the alleviation of poverty within the confines of the National Governance Programme”.

In the said study, the welfare of the living conditions of households is measured through a composite poverty indicator calculated using the principal component analysis. In the calculation, housing characteristics and the living conditions of households comprise the following: occupation status; the type of structure; materials used in building houses; the source of lighting energy, of cooking energy and of drinking water supply; toilets; the spot for waste water and household refuse disposal; the location of, and access to, dwellings. On the basis of the increasing values of the distribution dealing with the composite poverty indicator, five strata of riches are designed, namely, poorer households, the moderately poor households, the averagely rich households, the rich households and the richer households.

A comparison of our findings with those of MICS III ( Multiple Indicator Cluster Survey), coupled with a calculation based on the same methodology used by MICS III, produced the same trends as those of the said survey despite some differences dealing with levels. The incidence of non-monetary poverty at the national level (36.1%) during the Third GPHC is lower than that of MICS III by four points (40.1%). Furthermore, at the regional level, the Far North remains the poorest region, with an incidence of 76.3% as against 81.5% during MICS III. According to the two sources mentioned above, the incidence of poverty in Yaounde and Douala is almost non-existent.

In Cameroon, 17.5% of households are poorer, 18.6% are moderately poor, 20.5% are rich and 24.5% are richer; 36% of households are poor and 64% are not poor. The incidence of poverty is higher in rural areas (66%) when compared to urban areas (7%). It is also slightly higher in households headed by men (37%) as compared to those headed by women (32%). At the regional level, the Far North (76%) has the highest incidence and the Littoral Region (excluding Wouri Division) has the lowest incidence (13%). Mayo Danay Division, with an incidence of 88%, is the poorest division, and Fako Division, the richest (2%).

The average age of household heads decreases from 43.7 years in poorer households to 37.2 years in richer ones. Thus, irrespective of the environment of residence, poverty increases according to the average age of household heads. In both urban and rural areas, female heads of poor households are older than men who play the same role. In urban areas, the Littoral Region has the oldest household heads (51.2 years) while the East Region has the youngest (41 years). In rural areas, the West Region has the oldest household heads (52.5 years) and the North, the youngest (41.4 years). The West Region has the oldest male household heads while the East has the youngest (40.2 years). At the divisional level, the oldest household heads are found in the Upper Plateaux Division (58 years) whereas the youngest are found in the Mayo Rey Division (39 years).

Unmarried household heads and heads of unmarried couples have the lowest incidence of poverty (17%). As concerns regions, the highest incidence of poverty (57%) is that of the Far North and North Regions. The highest incidence of poverty in the cases of persons married to two wives, and heads of unmarried couples (63%) is that of the Far North. The highest incidence of poverty for persons who are each married to three wives is that of the Adamawa Region (79%). The Far North has the highest incidence of poverty in the case of separated persons, divorcees and widows; the rates are 81%, 72% and 82% respectively.

The average size of poor households (5.7) is greater than that of households which are not poor (4.8); the average size of poor households headed by women (3.9) is lower than those headed by men (6.1). According to the level of poverty, the environment of residence does not significantly influence the average size of households. In divisions, the said size varies from 7.6 (Lebialem Division) to 3.6 (Nde Division). This size decreases from poorer households (5.6) to richer ones (4.2); it increases according to the level of poverty.

Rural areas host 90% of the poor population and 26% of that part of the population which is not poor. Half of the population in poor households in Cameroon is found in the Far North and North Regions, which contain just 38% of the total population of the country. These regions make up just 14% of the total rural population of Cameroon whereas they contain almost half of the poor rural population of the said country. According to employment sectors, the incidence of poverty shows that the traditional sector is plagued by poverty (71%) when compared to the modern sector (2%) and the informal sector (10.6%). The environment of residence portrays great disparities; to this effect, the incidence of poverty in the urban modern sector is 1.1% as against 23.6% in the rural modern sector. As concerns the informal sector, the incidence of poverty is 24% in urban areas as against 41.7% in rural areas. As regards the traditional sector, this incidence is 38% in urban areas as against 76.3% in rural areas. Only 8% of the long-term and short-term salaried workers are poor. Fifty-six percent of self-employed workers are poor; 93% of poor workers are self-employed.

The schooling rate for children aged 6 to 11 in poor households is 64% while that of children in households which are not poor is 87%. The gap between the schooling rate of boys and girls is 7 and 4 points respectively in the cases of poor and poorer children. Discrimination against girls is more pronounced in poor homes. It is more pronounced in the Far North, North, Adamawa and East Regions. Koung-Khi Division has the highest net schooling rate (97%) whereas that of Djerem Division is the lowest (33%).

The population of poor households lives in low-grade houses (13%), improved traditional houses (26%), ordinary traditional houses (38%) and precarious houses (14%), while those of households which are not poor live in high-grade houses (5.6%), average houses (28%), low-grade houses (47%) and improved traditional houses (16%).

# SOMMAIRE

<b>PRÉFACE</b> .....	<b>i</b>
<b>AVANT- PROPOS</b> .....	<b>iii</b>
<b>RESUME</b> .....	<b>vii</b>
<b>EXECUTIVE SUMMARY</b> .....	<b>x</b>
<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>xiii</b>
<b>LISTE DES TABLEAUX</b> .....	<b>xiv</b>
<b>LISTE DES GRAPHIQUES</b> .....	<b>xx</b>
<b>LISTE DES CARTES</b> .....	<b>xxii</b>
<b>SIGLES ET ABBREVIATIONS</b> .....	<b>xxiii</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>CHAPITRE I : CONTEXTE ET QUELQUES ASPECTS METHODOLOGIQUES</b> .....	<b>3</b>
1.1. Présentation du Cameroun .....	3
1.2. Contexte.....	4
1.3. Etat des connaissances sur la pauvreté au Cameroun .....	8
1.4. Quelques aspects méthodologiques .....	12
<b>CHAPITRE II : INDICES COMPOSITES DE LA PAUVRETE</b> .....	<b>21</b>
2.1. Pauvreté selon le 3ème RGPH et Statistiques existantes : rapprochement ou divergences ? .....	21
2.2. Niveau national .....	22
2.3. Niveau Régional.....	24
2.4. Au niveau départemental .....	49
<b>CHAPITRE III : PAUVRETE DES CONDITIONS DE VIE ET CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES DES CHEFS DE MENAGE</b> .....	<b>51</b>
3.1. Profil de pauvreté et âge moyen du chef de ménage.....	51
3.2. Quintiles de richesse et état matrimonial des chefs de ménage .....	57
3.3. Quintiles de richesse et taille moyenne du ménage.....	62
3.4. Profil de pauvreté et niveau d’instruction du chef de ménage .....	66
<b>CHAPITRE IV : PAUVRETE DES CONDITIONS DE VIE AU SEIN DE LA POPULATION</b> .	<b>72</b>
4.1. Incidence de la pauvreté de la population .....	72
4.2. Pauvreté de la population et activité économique.....	75
4.3. Quintiles de richesse et scolarisation des enfants.....	82
4.4. Quintiles de richesse et types de logement de la population.....	86
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>92</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>94</b>
<b>ANNEXES</b> .....	<b>97</b>
TABLEAUX ANNEXES .....	97
CARTES ANNEXES .....	126
<b>TABLE DES MATIERES</b> .....	<b>212</b>

## LISTE DES TABLEAUX

TABLEAU 1-1A :	REPARTITION DE LA POPULATION PAR MILIEU DE RESIDENCE ET REGION SELON LE SEXE .....	3
TABLEAU 1-1:	REPARTITION DES CHEFS DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE, REGION SELON LE SEXE. .....	4
TABLEAU 1- 2 :	INDICATEURS DE PAUVRETE MONETAIRE (1996, 2001 ET 2007) .....	9
TABLEAU 1- 3 :	INDICATEURS DE PAUVRETE NON MONETAIRE 2001 ET 2007.....	10
TABLEAU 1- 4 :	VARIABLES UTILISEES POUR L'ANALYSE FACTORIELLE.....	19
TABLEAU 2- 1:	REPARTITION DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE SELON LES QUINTILES DE RICHESSE.....	22
TABLEAU 2- 2 :	INCIDENCE DE LA PAUVRETE PAR REGION .....	24
TABLEAU 2- 3:	INCIDENCE DE LA PAUVRETE PAR REGION (%).....	26
TABLEAU 2- 4:	REPARTITION DES MENAGES DE L'ADAMAOUA PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE SELON LE PROFIL DE PAUVRETE .....	31
TABLEAU 2- 5:	INCIDENCE DE LA PAUVRETE PAR DEPARTEMENT SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET LE SEXE DANS L'ADAMAOUA.....	31
TABLEAU 2- 3:	REPARTITION DES MENAGES DU CENTRE* PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE SELON LE PROFIL DE PAUVRETE .....	32
TABLEAU 2- 4 :	INCIDENCE DE LA PAUVRETE PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE DANS LES DEPARTEMENTS DU CENTRE*.....	33
TABLEAU 2- 8 :	REPARTITION DES MENAGES DE L'EST PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE SELON LE PROFIL DE PAUVRETE .....	34
TABLEAU 2- 9:	INCIDENCE DE LA PAUVRETE PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE DANS LES DEPARTEMENTS DE L'EST.....	34
TABLEAU 2- 10 :	REPARTITION DES MENAGES DE L'EXTREME-NORD PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE SELON LE PROFIL DE PAUVRETE .....	35
TABLEAU 2- 11 :	INCIDENCE DE LA PAUVRETE PAR MILIEU DE RESIDENCE PAR SEXE DANS LES DEPARTEMENTS DE L'EXTREME-NORD .....	36
TABLEAU 2- 12:	REPARTITION DES MENAGES DU LITTORAL PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE SELON LE PROFIL DE PAUVRETE .....	37
TABLEAU 2- 13 :	INCIDENCE DE LA PAUVRETE PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE DANS LES DEPARTEMENTS DU LITTORAL .....	37
TABLEAU 2- 4 :	REPARTITION DES MENAGES DU NORD PAR MILIEU DE RESIDENCE E, PAR SEXE SELON LE PROFIL DE PAUVRETE .....	38
TABLEAU 2-15 :	INCIDENCE DE LA PAUVRETE PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE DANS LES DEPARTEMENTS DU NORD .....	39
TABLEAU 2- 5:	REPARTITION DES MENAGES DU NORD-OUEST PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE SELON LE PROFIL DE PAUVRETE.....	40
TABLEAU 2-17:	INCIDENCE DE LA PAUVRETE PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE DANS LES DEPARTEMENTS DU NORD-OUEST.....	41
TABLEAU 2-18 :	REPARTITION DES MENAGES DE L'OUEST PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE SELON LE PROFIL DE PAUVRETE .....	42
TABLEAU 2- 19 :	INCIDENCE DE LA PAUVRETE PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE DANS LES DEPARTEMENTS DE L'OUEST.....	42
TABLEAU 2- 20:	REPARTITION DES MENAGES DU SUD PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE SELON LE PROFIL DE PAUVRETE .....	43
TABLEAU 2- 21:	INCIDENCE DE LA PAUVRETE PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE DANS LES DEPARTEMENTS DU SUD.....	44
TABLEAU 2- 6 :	REPARTITION DES MENAGES DU SUD-OUEST PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE SELON LE PROFIL DE PAUVRETE(%) .....	45
TABLEAU 2- 7 :	INCIDENCE DE LA PAUVRETE PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE DANS LES DEPARTEMENTS DU SUD-OUEST(%)......	45

TABLEAU 2- 24 : REPARTITION DES MENAGES DU MFOUNDI PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE SELON LE PROFIL DE PAUVRETE .....	46
TABLEAU 2- 8 : QUINTILES DE RICHESSE DANS LES ARRONDISSEMENTS DU MFOUNDI.....	47
TABLEAU 2- 9: REPARTITION DES MENAGES DU WOURI PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR SEXE SELON LE PROFIL DE PAUVRETE .....	47
TABLEAU 2- 10 : QUINTILES DE RICHESSE DANS LES ARRONDISSEMENTS DU WOURI .....	48
TABLEAU 2- 11 : LES DIX DEPARTEMENTS LES MOINS AFFECTES PAR LA PAUVRETE AU CAMEROUN.....	50
TABLEAU 2- 29 : LES DIX DEPARTEMENTS LES PLUS AFFECTES PAR LA PAUVRETE AU CAMEROUN.....	50
TABLEAU 3 1 : AGE MOYEN DU CHEF DE MENAGE PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LES QUINTILES DE RICHESSE .....	51
TABLEAU 3- 2: AGE MOYEN DU CHEF DE MENAGE SELON SON SEXE .....	52
TABLEAU 3- 3: AGE MOYEN ET QUINTILE DE LA PAUVRETE DES MENAGES PAR REGION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE .....	53
TABLEAU 3- 4: AGE MOYEN DES CHEFS DE MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES PAR REGION SELON LE SEXE .....	54
TABLEAU 3- 5: QUINTILES DE RICHESSE ET AGES MOYENS DES HOMMES CHEFS DE MENAGES PAR REGION	55
TABLEAU 3- 6 : AGES MOYENS DES FEMMES CHEFS DE MENAGES PAR REGION SELON LES QUINTILES DE RICHESSE .....	57
TABLEAU 3- 7 : QUINTILES DE RICHESSE ET ETAT MATRIMONIAL .....	57
TABLEAU 3- 8: QUINTILES DE PAUVRETE SELON L ETAT MATRIMONIAL ET LE SEXE DU CHEF DE MENAGE....	58
TABLEAU 3- 9 : INCIDENCE DE LA PAUVRETE SELON LA SITUATION MATRIMONIALE PAR REGION .....	61
TABLEAU 3- 10: QUINTILES DE RICHESSE ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE.....	62
TABLEAU 3- 11 : QUINTILES DE RICHESSE ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR SEXE DU CHEF DE MENAGE.....	63
TABLEAU 3- 12: PROFIL DE LA PAUVRETE ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES EN MILIEU URBAIN PAR REGION.....	64
TABLEAU 3- 13: PROFIL DE LA PAUVRETE ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES EN MILIEU RURAL PAR REGION	64
TABLEAU 3- 14 : PROFIL DE LA PAUVRETE ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAR REGION SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE .....	65
TABLEAU 3-15 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LES QUINTILES DE NIVEAU DE VIE ET LE SEXE.....	66
TABLEAU 3-16 : REPARTITION DES CHEFS DE MENAGE PAR NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LES QUINTILES DE NIVEAU DE VIE, LE SEXE ET MILIEU DE RESIDENCE.....	68
TABLEAU 3- 17 REPARTITION DES DIX DEPARTEMENTS DONT LES CHEFS ONT LES INCIDENCES LES PLUS ET LES MOINS ELEVEES ET SONT SANS NIVEAU D'INSTRUCTION. ....	70
TABLEAU 4- 1 : STATUT DE LA PAUVRETE AU SEIN DE LA POPULATION PAR REGION ET PAR MILIEU DE RESIDENCE .....	75
TABLEAU 4- 2 : PROPORTION DES TRAVAILLEURS PAR SECTEUR D'EMPLOI SELON LES QUINTILES DE RICHESSE .....	76
TABLEAU 4- 3 : REPARTITION(EN %) DE LA POPULATION OCCUPEE SELON LE SECTEUR D'EMPLOI PAR MILIEU DE RESIDENCE .....	76
TABLEAU 4- 4: PROPORTION DES TRAVAILLEURS PAR SITUATION DANS L'EMPLOI SELON LES QUINTILES DE RICHESSE .....	77
TABLEAU 4- 5: PROPORTION DES TRAVAILLEURS PAR SITUATION DANS L'EMPLOI SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE MILIEU DE RESIDENCE .....	78
TABLEAU 4- 6 : PROPORTION DES TRAVAILLEURS PAR SITUATION DANS L'EMPLOI SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE SEXE .....	80
TABLEAU 4- 7: TAUX DE SCOLARISATION DE 6 A 11 ANS SELON LE PROFIL DE PAUVRETE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%).....	84
TABLEAU 4- 8 : TAUX DE SCOLARISATION DE 6 A 11 ANS SELON LE PROFIL DE PAUVRETE ET LE SEXE .....	85
TABLEAU 4- 9 : REPARTITION DES INDIVIDUS SELON LE PROFIL DE PAUVRETE ET LE TYPE DE LOGEMENT ....	87
TABLEAU 4- 10 : REPARTITION DES TYPES DE LOGEMENT ABRITANT LES PAUVRES ET LES NON PAUVRES PAR MILIEU DE RESIDENCE .....	88
TABLEAU 4- 11 : REPARTITION DES INDIVIDUS PAUVRES PAR TYPE DE LOGEMENT ET PAR REGION .....	89

TABLEAU 4- 12 : REPARTITION DE LA POPULATION PAUVRE SELON LE TYPE DE LOGEMENT, PAR MILIEU DE RESIDENCE ET PAR REGION.....	90
TABLEAU 4- 13 : LES DIX DEPARTEMENTS ABRITANT LES PLUS PAUVRES DANS CERTAINS TYPES DE LOGEMENT SELON LE MILIEU DE RESIDENCE .....	91
TABLEAU A1- 1: CONTRIBUTIONS DES AXES FACTORIELS A L'INERTIE TOTALE DU NUAGE.....	97
TABLEAU A1- 2: VALEURS DES « COMMUNALITES » DES VARIABLES UTILISEES POUR L'ACP.....	98
TABLEAU A1- 3 : VALEURS DES « COMMUNALITES » DES MODALITES AYANT PARTICIPE A L'ACP.....	98
TABLEAU A1- 4: MATRICE DES SCORES DES MODALITES UTILISEES (COORDONNEES SUR LE PREMIER AXE FACTORIEL).....	99
TABLEAU A2- 1: REPARTITION DES QUINTILES PAR REGION, SELON LE MILIEU DE RESIDENCE .....	100
TABLEAU A2- 2: REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES PAR DEPARTEMENTS PAR DEPARTEMENT (%) .	101
TABLEAU A2- 3: REPARTITION DES MENAGES URBAINS SELON LES QUINTILES DE RICHESSE PAR DEPARTEMENT (%)...	103
TABLEAU A2- 4: REPARTITION DES MENAGES RURAUX SELON LES QUINTILES DE RICHESSE PAR DEPARTEMENT (%) ...	104
TABLEAU A2- 5: CONTRIBUTION DES REGIONS DANS LES QUINTILES DE RICHESSE PAR MILIEU DE RESIDENCE .....	105
TABLEAU A2- 6 : PROFONDEUR ET SEVERITE DE LA PAUVRETE PAR REGION ET MILIEU DE RESIDENCE .....	106
TABLEAU A2- 7 : PROFONDEUR ET SEVERITE DE LA PAUVRETE PAR DEPARTEMENT .....	107
TABLEAU A2- 8 : PROFONDEUR ET SEVERITE DE LA PAUVRETE PAR DEPARTEMENT ET MILIEU DE RESIDENCE.....	108
TABLEAU A3- 1: PROFIL DE LA PAUVRETE ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES DIRIGES PAR DES HOMMES PAR REGION.....	110
TABLEAU A3- 2: PROFIL DE LA PAUVRETE ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES DIRIGES PAR DES FEMMES PAR REGION.....	110
TABLEAU A3.3: QUINTILES DE NIVEAU DE VIE DES CHEFS DE MENAGE CELIBATAIRES SELON LE SEXE PAR DEPARTEMENT .....	111
TABLEAU A3.4: QUINTILES DE NIVEAU DE VIE DES CHEFS DE MENAGE EN UNION MONOGAMIQUE SELON LE SEXE PAR DEPARTEMENT .....	113
TABLEAU A.3.5: QUINTILES DE NIVEAU DE VIE DES CHEFS DE MENAGE EN UNION POLYGAMIQUE SELON LE SEXE PAR DEPARTEMENT .....	115
TABLEAU A4- 1 : QUINTILES DE RICHESSE AU SEIN DE LA POPULATION PAR DEPARTEMENT ET MILIEU DE RESIDENCE .....	117
TABLEAU A4- 2: REPARTITION DE LA POPULATION DES SALARIES ET TRAVAILLEURS INDEPENDANTS SELON LES QUINTILES DE RICHESSE PAR REGION (%) .....	120
TABLEAU A4-3: TAUX DE SCOLARISATION DES ENFANTS DE 6 A 11 ANS PAR REGION, MILIEU DE RESIDENCE SELON LES QUINTILES DE RICHESSE .....	121
TABLEAU A4- 4 : TAUX NET DE SCOLARISATION (6-11 ANS) PAR DEPARTEMENT SELON LES QUINTILES DE RICHESSE .....	122
TABLEAU A4-5: TAUX NET DE SCOLARISATION (6-11 ANS) PAR DEPARTEMENT EN MILIEU URBAIN SELON LES QUINTILES DE RICHESSE .....	123
TABLEAU A4-6 : TAUX NET DE SCOLARISATION (6-11 ANS) PAR DEPARTEMENT EN MILIEU RURAL SELON LES QUINTILES DE RICHESSE .....	124
TABLEAU A4-7 : DESCRIPTION DES DIFFERENTS NIVEAUX DE STANDING DE LOGEMENT.....	125
TABLEAU HS- 1 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE TYPE DE STRUCTURE (%) .	135
TABLEAU HS- 2 : TYPE DE STRUCTURE SELON LE STATUT DE LA PAUVRETE ET LE MILIEU DE RESIDENCE ....	137
TABLEAU HS- 3: QUINTILES DE RICHESSE PAR TYPE DE STRUCTURE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE (%) ..	138
TABLEAU HS- 4 : QUINTILES DE RICHESSE PAR TYPE DE STRUCTURE SELON LE SEXE DU CM (%) .....	138
TABLEAU HS- 5 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE TYPE DE STRUCTURE PAR REGION.....	139
TABLEAU HS- 6: PROFIL DE LA PAUVRETE SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT (%) .....	140
TABLEAU HS- 7: REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT PAR MILIEU DE RESIDENCE (%).....	142
TABLEAU HS- 8 : REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT PAR MILIEU DE RESIDENCE (%).....	142
TABLEAU HS- 9 : REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT ET PAR SEXE (%).....	143

TABLEAU HS- 10: REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT ET PAR REGION (%) .....	144
TABLEAU HS- 11: REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE PRINCIPAL MATERIAU DES MURS (%) .....	145
TABLEAU HS- 12 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE PRINCIPAL MATERIAU DES MURS ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%).....	146
TABLEAU HS- 13: REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE PRINCIPAL MATERIAU DES MURS PAR MILIEU DE RESIDENCE (%).....	147
TABLEAU HS- 14: REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE PRINCIPAL MATERIAU DES MURS ET PAR SEXE DU CM (%) .....	148
TABLEAU HS- 15: REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE PRINCIPAL MATERIAU DES MURS PAR REGION (%).....	149
TABLEAU HS- 16: PROFIL DE PAUVRETE ET PRINCIPAL MATERIAU DU TOIT (%) .....	150
TABLEAU HS- 17: PROFIL DE PAUVRETE ET PRINCIPAL MATERIAU DU TOIT PAR MILIEU DE RESIDENCE (%)...	151
TABLEAU HS- 18 : REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE PRINCIPAL MATERIAU DU TOIT PAR MILIEU DE RESIDENCE (%).....	151
TABLEAU HS- 19: REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE PRINCIPAL MATERIAU DU TOIT PAR SEXE DU CM (%) .....	152
TABLEAU HS- 20 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE PRINCIPAL MATERIAU DU TOIT ET PAR REGION (%) .....	153
TABLEAU HS- 21: PROFIL DE PAUVRETE ET PRINCIPAL MATERIAU DU SOL (%).....	154
TABLEAU HS- 22 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE PRINCIPAL MATERIAU DU SOL PAR MILIEU DE RESIDENCE (%) .....	155
TABLEAU HS- 23: REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE PRINCIPAL MATERIAU DU SOL PAR MILIEU DE RESIDENCE (%) .....	155
TABLEAU HS- 24: REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE PRINCIPAL MATERIAU DU SOL PAR SEXE DU CM (%).....	156
TABLEAU HS- 25 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE PRINCIPAL MATERIAU DU SOL ET PAR REGION (%) .....	157
TABLEAU HS- 26 : PROFIL DE PAUVRETE ET PRINCIPAL MODE D'ECLAIRAGE .....	158
TABLEAU HS- 27 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE PRINCIPAL MODE D'ECLAIRAGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%) .....	159
TABLEAU HS- 28 : REPARTITION DES MENAGES PAR QUINTILES DE RICHESSE SELON LE PRINCIPAL MODE D'ECLAIRAGE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%) .....	160
TABLEAU HS- 29 : REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE PRINCIPAL MODE D'ECLAIRAGE ET PAR SEXE DU CM (%) .....	160
TABLEAU HS- 30: REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE PRINCIPAL MODE D'ECLAIRAGE ET PAR REGION (%) .....	161
TABLEAU HS- 31: REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LA PRINCIPALE ENERGIE POUR LA CUISINE (%) .....	162
TABLEAU HS- 32 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LA PRINCIPALE ENERGIE POUR LA CUISINE PAR LE MILIEU DE RESIDENCE (%) .....	163
TABLEAU HS- 33: REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LA PRINCIPALE ENERGIE POUR LA CUISINE PAR MILIEU DE RESIDENCE (%).....	163
TABLEAU HS- 34: REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LA PRINCIPALE ENERGIE POUR LA CUISINE PAR SEXE DU CM (%) .....	164
TABLEAU HS- 35 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LA PRINCIPALE ENERGIE POUR LA CUISINE PAR REGION (%) .....	165
TABLEAU HS- 36 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON (%).....	166
TABLEAU HS- 37 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON PAR MILIEU DE RESIDENCE (%) .....	167

TABLEAU HS- 38: PROPORTION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON PAR MILIEU DE RESIDENCE (%) .....	168
TABLEAU HS- 39 : PROPORTION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DOUTEUSE OU POTABLE PAR MILIEU DE RESIDENCE (%) .....	169
TABLEAU HS - 40 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON PAR REGION (%) .....	170
TABLEAU HS- 41: REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES (%) .....	171
TABLEAU HS- 42 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES PAR MILIEU DE RESIDENCE (%).....	173
TABLEAU HS- 43 : REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES PAR MILIEU DE RESIDENCE (%) .....	173
TABLEAU HS- 44: REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES PAR SEXE DU CM (%).....	174
TABLEAU HS- 45: REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES PAR REGION (%) .....	175
TABLEAU HS- 46: REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE MODE D'EVACUATION DES ORDURES MENAGERES (%).....	176
TABLEAU HS- 47: REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE MODE D'EVACUATION DES ORDURES MENAGERES PAR MILIEU DE RESIDENCE (%) .....	178
TABLEAU HS- 48 : REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE MODE D'EVACUATION DES ORDURES MENAGERES PAR MILIEU DE RESIDENCE (%).....	178
TABLEAU HS- 49 : REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE MODE D'EVACUATION DES ORDURES MENAGERES PAR SEXE DU CM (%).....	179
TABLEAU HS- 50: REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE MODE D'EVACUATION DES ORDURES MENAGERES PAR REGION (%) .....	180
TABLEAU HS- 51 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE TYPE D'AISSANCE.....	181
TABLEAU HS- 52: REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE TYPE D'AISSANCE ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%) .....	183
TABLEAU HS- 53: REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE TYPE D'AISSANCE PAR MILIEU DE RESIDENCE (%).....	183
TABLEAU HS- 54 : REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE TYPE D'AISSANCE PAR SEXE DU CM (%).....	184
TABLEAU HS- 55: REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE TYPE D'AISSANCE PAR REGION (%) .....	185
TABLEAU HS- 56 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON QUELQUES SITES D'IMPLANTATION (%) .....	186
TABLEAU HS- 57 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE NIVEAU DE RISQUE DU SITE D'IMPLANTATION PAR MILIEU DE RESIDENCE (%) .....	188
TABLEAU HS- 58 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE NIVEAU DE RISQUE DU SITE D'IMPLANTATION PAR REGION(%).....	189
TABLEAU HS- 59 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LA PRINCIPALE VOIE D'ACCES AU DOMICILE (%) .....	190
TABLEAU HS- 60 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LA PRINCIPALE VOIE D'ACCES ET LE MILIEU DE RESIDENCE (%).....	192
TABLEAU HS- 61 : REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LA PRINCIPALE VOIE D'ACCES PAR MILIEU DE RESIDENCE (%) .....	193
TABLEAU HS- 62 : REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LA PRINCIPALE VOIE D'ACCES PAR SEXE DU CM (%).....	194
TABLEAU HS- 63: REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LA PRINCIPALE VOIE D'ACCES PAR REGION (%) .....	195
TABLEAU AHS- 1: REPARTITION DES MENAGES AYANT DES MURS EN BETON/PARPAINGS/BRIQUES CUITES PAR QUINTILES ET PAR DEPARTEMENT (%) .....	202

TABLEAU AHS- 2: REPARTITION DES MENAGES AYANT UN TOIT REVETU DE TOLES PAR QUINTILES ET PAR DEPARTEMENT (%).....	203
TABLEAU AHS- 3: REPARTITION DES MENAGES AYANT UN SOL EN CIMENT PAR QUINTILES ET PAR DEPARTEMENT (%).....	204
TABLEAU AHS- 4: REPARTITION DES MENAGES UTILISANT DES LATRINES COMMUNES PAR QUINTILES ET PAR DEPARTEMENT (%).....	205
TABLEAU AHS- 5: REPARTITION DES MENAGES UTILISANT LA NATURE COMME LIEU D' AISANCE PAR QUINTILES ET PAR DEPARTEMENT (%) .....	206
TABLEAU AHS- 6: REPARTITION DES MENAGES PROPRIETAIRES DE LEUR MAISON PAR QUINTILES ET PAR DEPARTEMENT (%).....	207
TABLEAU AHS- 7: REPARTITION DES MENAGES EN LOCATION SIMPLE DANS LEUR MAISON PAR QUINTILES ET PAR DEPARTEMENT (%).....	208
TABLEAU AHS- 8: REPARTITION DES MENAGES UTILISANT L'ELECTRICITE PAR QUINTILES ET PAR DEPARTEMENT (%).....	209
TABLEAU AHS- 9: REPARTITION DES MENAGES EVACUANT LES EAUX USEES DANS UNE FOSSE SEPTIQUE PAR QUINTILES ET PAR DEPARTEMENT (%) .....	210
TABLEAU AHS- 10: REPARTITION DES MENAGES AYANT POUR VOIE D'ACCES UNE PISTE PAR QUINTILES ET PAR DEPARTEMENT (%).....	211

## LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1- 1 : INDICATEURS DE PAUVRETE MONETAIRE 1996, 2001 ET 2007 .....	9
GRAPHIQUE 1- 2 : INDICATEURS DE PAUVRETE NON MONETAIRE (2001 ET 2007).....	11
GRAPHIQUE 2- 1: INCIDENCE DE LA PAUVRETE : 3EME RGPH ET MICS III .....	22
GRAPHIQUE 2- 2: REPARTITION (EN%) DES MENAGES PAR QUINTILE DE NIVEAU DE VIE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE.....	23
GRAPHIQUE 2- 3 : REPARTITION DES MENAGES PAR SEXE DU CM SELON LE PROFIL DE PAUVRETE .....	23
GRAPHIQUE 2- 4 : INCIDENCE DE LA PAUVRETE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE PAR REGION.....	28
GRAPHIQUE 2- 5 : CONTRIBUTION DES REGIONS DANS L'ENSEMBLE DES MENAGES PAUVRES ET DES MENAGES RICHES.....	29
GRAPHIQUE 2- 6 : CONTRIBUTION DES REGIONS DANS L'ENSEMBLE DES MENAGES PAUVRES ET DES MENAGES RICHES EN MILIEU RURAL .....	29
GRAPHIQUE 2- 7: CONTRIBUTION DES REGIONS A L'ENSEMBLE DES MENAGES PAUVRES EN MILIEU URBAIN ET MILIEU RURAL .....	30
GRAPHIQUE 2- 8 : INCIDENCE DE LA PAUVRETE SELON LE SEXE DU CHEF DE MENAGE PAR REGION.....	30
GRAPHIQUE 2- 9 : REPARTITION DES MENAGES RICHES ET PLUS RICHES DU WOURI PAR ARRONDISSEMENT. 48	
GRAPHIQUE 3- 1: AGE MOYEN DU CHEF DE MENAGE PAR MILIEU DE RESIDENCE SELON LES QUINTILES DE RICHESSE.....	51
GRAPHIQUE 4- 2 : AGE MOYEN DU CHEF DE MENAGE SELON LE SEXE.....	52
GRAPHIQUE 3- 3: QUINTILES DE RICHESSE ET AGE MOYEN DES CHEFS DE MENAGE EN MILIEU URBAIN (A) ET MILIEU RURAL (B).....	54
GRAPHIQUE 3- 4 : AGES MOYENS DES HOMMES CHEFS DE MENAGES PAR REGION SELON LE STATUT DE LA PAUVRETE .....	55
GRAPHIQUE 3- 5: AGES MOYENS DES FEMMES CHEFS DE MENAGES PAR REGION SELON LE STATUT DE LA PAUVRETE .....	56
GRAPHIQUE 3- 6: INCIDENCE DE LA PAUVRETE ET ETAT MATRIMONIAL PAR REGION .....	59
GRAPHIQUE 3- 7 : QUINTILES DE RICHESSE ET TAILLES MOYENNES DES MENAGES PAR MILIEU DE RESIDENCE.....	63
GRAPHIQUE 3- 8: QUINTILES DE RICHESSE ET TAILLES MOYENNES DES MENAGES PAR SEXE DU CHEF DE MENAGE .....	63
GRAPHIQUE 3- 9 : PROFIL DE LA PAUVRETE ET TAILLE MOYENNE DES MENAGES DIRIGES PAR DES HOMMES (A) ET DES FEMMES (B) PAR REGION .....	66
GRAPHIQUE 3- 10 : CHEFS DE MENAGE PAR NIVEAU D'INSTRUCTION SELON QUINTILE DE RICHESSE.....	67
GRAPHIQUE 3- 11 : HOMMES CHEFS DE MENAGE PAR NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LES QUINTILES DE RICHESSE.....	67
GRAPHIQUE 3- 12 : FEMMES CHEFS DE MENAGE PAR NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LES QUINTILES DE RICHESSE.....	67
GRAPHIQUE 3- 13 : HOMMES CHEFS DE MENAGE PAR NIVEAU D'INSTRUCTION ET MILIEU DE RESIDENCE SELON LES QUINTILES DE RICHESSE.....	68
GRAPHIQUE 3- 14 : FEMMES CHEFS DE MENAGE PAR NIVEAU D'INSTRUCTION ET MILIEU DE RESIDENCE SELON LES QUINTILES DE RICHESSE.....	69
GRAPHIQUE 3- 15 : INCIDENCE DE LA PAUVRETE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DES CHEFS DE MENAGE PAR REGION .....	69
GRAPHIQUE 3-16. LES 10 DEPARTEMENTS AYANT LES INCIDENCES LES MOINS ELEVEES SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU CHEF DE MENAGE .....	70
GRAPHIQUE 4- 1 : QUINTILES DE RICHESSE AU SEIN DE LA POPULATION SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ....	73
GRAPHIQUE 4- 2 : REPARTITIONS DES INDIVIDUS PAUVRES ET NON PAUVRES PAR MILIEU DE RESIDENCE.....	73
GRAPHIQUE 4- 3 : PROFIL DE LA PAUVRETE PAR REGION.....	73
GRAPHIQUE 4- 4 : CONTRIBUTION DES REGIONS A LA PAUVRETE DES INDIVIDUS .....	74
GRAPHIQUE 4- 5: CONTRIBUTION DES REGIONS A LA PAUVRETE DES INDIVIDUS EN MILIEU URBAIN .....	74
GRAPHIQUE 4- 6 : CONTRIBUTION DES REGIONS A LA PAUVRETE DES INDIVIDUS EN MILIEU RURAL.....	75
GRAPHIQUE 4- 7: REPARTITION (EN %) DES SALARIES, AIDES FAMILIAUX ET INDEPENDANTS PAR QUINTILES DE RICHESSE.....	78

GRAPHIQUE 4- 8: REPARTITION(%) DES SALARIES, AIDES FAMILIAUX ET INDEPENDANTS PAR QUINTILES DE RICHESSE EN MILIEU URBAIN.....	79
GRAPHIQUE 4- 9 : REPARTITION(EN%) DES SALARIES, AIDES FAMILIAUX ET INDEPENDANTS PAR QUINTILES DE RICHESSE EN MILIEU RURAL.....	79
GRAPHIQUE 4- 10 : PROPORTION DES PAUVRES SALARIES ET INDEPENDANTS PAR REGION.....	80
GRAPHIQUE 4- 11 : PROPORTIONS DES NON PAUVRES SALARIES ET INDEPENDANTS PAR REGION.....	81
GRAPHIQUE 4- 12 : PROPORTION DES PAUVRES URBAINS SALARIES ET INDEPENDANTS PAR REGION.....	81
GRAPHIQUE 4- 13 : PROPORTION DES PAUVRES RURAUX SALARIES ET INDEPENDANTS PAR REGION.....	82
GRAPHIQUE 4- 14: TAUX DE SCOLARISATION DE 6 A 11 ANS SELON LE PROFIL DE PAUVRETE (%).....	82
GRAPHIQUE 4- 15: TAUX DE SCOLARISATION DE 6 A 11 ANS SELON LE PROFIL DE PAUVRETE ET PAR MILIEU DE RESIDENCE.....	83
GRAPHIQUE 4- 16: TAUX DE SCOLARISATION DE 6 A 11 ANS SELON LE PROFIL ET LES QUINTILES DE PAUVRETE PAR SEXE.....	83
GRAPHIQUE 4- 17: COMPARAISON DES 10 DEPARTEMENTS AYANT LES FORTS TAUX NETS DE SCOLARISATION ENTRE PLUS PAUVRES ET PLUS RICHES.....	86
GRAPHIQUE 4- 18: COMPARAISON DES 10 DEPARTEMENTS AYANT LES FORTS TAUX NETS DE SCOLARISATION ENTRE PLUS PAUVRES ET PLUS RICHES.....	86
GRAPHIQUE HS- 1 : REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE TYPE DE STRUCTURE (%).....	136
GRAPHIQUE HS- 2: REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE STATUT D'OCCUPATION DU LOGEMENT (%).....	141
GRAPHIQUE HS- 3: REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE PRINCIPAL MATERIAU DES MURS (%).....	146
GRAPHIQUE HS- 4: REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSES ET LE PRINCIPAL MATERIAU DU TOIT (%).....	150
GRAPHIQUE HS- 5 : REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE PRINCIPAL MATERIAU DU SOL (%).....	154
GRAPHIQUE HS- 6: REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE PRINCIPAL MODE D'ECLAIRAGE (%).....	158
GRAPHIQUE HS- 7 : REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LA PRINCIPALE ENERGIE POUR LA CUISSON.....	162
GRAPHIQUE HS- 8 : REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON (%).....	166
GRAPHIQUE HS- 9: REPARTITION DES MENAGES PAUVRES SELON L'APPROVISIONNEMENT EN EAU DE BOISSON PAR REGION (%).....	170
GRAPHIQUE HS- 10: REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE MODE D'EVACUATION DES EAUX USEES (%).....	172
GRAPHIQUE HS- 11: REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE MODE D'EVACUATION DES ORDURES MENAGERES (%).....	177
GRAPHIQUE HS- 12: REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LE TYPE D'AISANCE.....	182
GRAPHIQUE HS- 13 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON QUELQUES SITES D'IMPLANTATION (%).....	187
GRAPHIQUE HS- 14: REPARTITION DES MENAGES PAUVRES ET NON PAUVRES SELON LE NIVEAU DE RISQUE DU SITE D'IMPLANTATION (%).....	187
GRAPHIQUE HS- 15 : PROPORTION DES MENAGES HABITANT DANS UN SITE A RISQUE FAIBLE OU INEXISTANT SELON LE PROFIL DE PAUVRETE PAR SEXE DU CM (%).....	189
GRAPHIQUE HS- 16 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES SELON LE NIVEAU DE RISQUE DU SITE D'IMPLANTATION PAR REGION(%).....	190
GRAPHIQUE HS- 17: REPARTITION DES MENAGES SELON LES QUINTILES DE RICHESSE ET LA PRINCIPALE VOIE D'ACCES AU DOMICILE (%).....	191
GRAPHIQUE HS- 18 : REPARTITION DES MENAGES PAUVRES SELON LA PRINCIPALE VOIE D'ACCES PAR REGION (%).....	195

## LISTE DES CARTES

CARTE 2- 1	: INCIDENCE DE LA PAUVRETE PAR REGION (%).....	25
CARTE 2- 2	: INCIDENCE ET CONTRIBUTION DES REGIONS A LA PAUVRETE EN MILIEU URBAIN .....	27
CARTE 2- 3	: INCIDENCE ET CONTRIBUTION DES REGIONS A LA PAUVRETE EN MILIEU RURAL .....	28
CARTE 2- 4	: INCIDENCE DE LA PAUVRETE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE DANS L'ENSEMBLE DE L'ADAMAOUA .....	32
CARTE 2- 5	: INCIDENCE DE LA PAUVRETE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET DANS L'ENSEMBLE DU CENTRE* .....	33
CARTE 2- 6	: INCIDENCE DE LA PAUVRETE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET DANS L'ENSEMBLE DE L'EST.....	35
CARTE 2- 7	: INCIDENCE DE LA PAUVRETE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET DANS L'ENSEMBLE DE L'EXTREME-NORD	36
CARTE 2- 8	: INCIDENCE DE LA PAUVRETE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE DANS L'ENSEMBLE DU LITTORAL .....	38
CARTE 2- 9	: INCIDENCE DE LA PAUVRETE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET DANS L'ENSEMBLE DU NORD .....	39
CARTE 2- 10	: INCIDENCE DE LA PAUVRETE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE ET DANS L'ENSEMBLE DU NORD-OUEST .....	41
CARTE 2- 11	: INCIDENCE DE LA PAUVRETE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE DANS L'ENSEMBLE DE L'OUEST.....	43
CARTE 2- 12	: INCIDENCE DE LA PAUVRETE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE DANS L'ENSEMBLE DU SUD.....	44
CARTE 2- 13	: INCIDENCE DE LA PAUVRETE SELON LE MILIEU DE RESIDENCE DANS L'ENSEMBLE DU SUD-OUEST .....	46
CARTE 2- 14	: INCIDENCE ET CONTRIBUTION DES DEPARTEMENTS DANS LA PAUVRETE .....	49
CARTE 2-15	: INCIDENCE ET EFFECTIFS DE CHEFS DE MENAGE SANS NIVEAU D'INSTRUCTION PAR DEPARTEMENT .....	71

## Cartes annexes

CARTE A2- 1	: INCIDENCE ET POIDS DES MENAGES PAUVRES PAR DEPARTEMENT.....	126
CARTE A2- 2	: INCIDENCE ET POIDS DES MENAGES PAUVRES PAR DEPARTEMENT EN MILIEU URBAIN.....	127
CARTE A2- 3	: INCIDENCE ET POIDS DES MENAGES PAUVRES PAR DEPARTEMENT EN MILIEU RURAL.....	128
CARTE A3- 1	: AGE MOYEN DES CHEFS DE MENAGES RURAUX PAUVRES PAR DEPARTEMENT .....	129
CARTE A3- 2	: AGE MOYEN DES CHEFS DE MENAGES PAUVRES URBAINS PAR DEPARTEMENT.....	130
CARTE A3- 3	: TAILLE MOYENNE DES MENAGES PAUVRES RURAUX PAR DEPARTEMENT .....	131
CARTE A4- 1	: INCIDENCE DE LA PAUVRETE ET POPULATION DES MENAGES HABITANT LES LOGEMENTS DE TYPE TRADITIONNEL AMELIORE PAR DEPARTEMENT .....	132
CARTE A4- 2	: INCIDENCE DE LA PAUVRETE ET POPULATION DES MENAGES HABITANT LES LOGEMENTS DE TYPE PRECAIRE PAR DEPARTEMENT.....	133
CARTE A4- 3	: REPARTITION DE LA POPULATION DU SECTEUR INFORMEL DE PRODUCTION ARTISANALE EN MILIEU RURAL	134
CARTE AHS- 1	: INCIDENCE DE LA PAUVRETE ET NOMBRE DE MENAGE AYANT ACCES A L'ELECTRICITE PAR DEPARTEMENT	199
CARTE AHS- 2	: INCIDENCE DE LA PAUVRETE ET NOMBRE DE MENAGES AYANT ACCES A L'EAU POTABLE PAR DEPARTEMENT	200
CARTE AHS- 3	: INCIDENCE DE LA PAUVRETE ET NOMBRE DE MENAGES UTILISANT LA NATURE POUR L'AISANCE .....	201

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

<b>ACM</b>	Analyse des Correspondances Multiples
<b>ACP</b>	Analyse en Composante Principale
<b>BM</b>	Banque Mondiale
<b>CDC</b>	Cameroon Development Corporation
<b>CM</b>	Chef de Ménage
<b>DSCE</b>	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi
<b>DSRP</b>	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
<b>ECAM</b>	Enquête Camerounaise auprès des Ménages
<b>EDSC</b>	Enquête Démographique et de Santé du Cameroun
<b>FGT</b>	Foster-Greer-Torbecke
<b>FMI</b>	Fonds Monétaire International
<b>INS</b>	Institut National de la Statistique
<b>IPH</b>	Indice de Pauvreté Humaine
<b>MICS</b>	Enquête par grappes à indicateurs multiples
<b>NOPADA</b>	Nouvel Ordre pour le Partenariat et le Développement en Afrique
<b>OCDE</b>	Organisation pour la Coopération et le Développement Economique
<b>OMD</b>	Objectifs du Millénaire pour le Développement
<b>PNUD</b>	Programme des Nations Unies pour le Développement
<b>PPTE</b>	Pays Pauvre Très Endetté
<b>RGPH</b>	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
<b>SIDA</b>	Syndrome d'Immuno Déficience Acquis
<b>VIH</b>	Virus de l'Immunodéficience Humaine

## INTRODUCTION

Depuis une trentaine d'années, le recul de la pauvreté est devenu un objectif très important dans plusieurs pays en voie de développement mais également pour l'ensemble de la planète. Plusieurs organisations se sont mobilisées, plusieurs programmes ont été mis sur pied tant au niveau des différents pays qu'au niveau mondial. Cela afin d'œuvrer pour une baisse à la fois substantielle et rapide de la pauvreté qui sévit principalement dans les pays en voie de développement et dans ceux d'Afrique en particulier. C'est ainsi qu'en Septembre 2000, 189 pays membres de l'Assemblée Générale des Nations Unies se sont engagés dans la Déclaration du Millénaire. Cette déclaration visait un ensemble de huit objectifs comportant dix-huit cibles mesurables et limités dans le temps pour combattre l'extrême pauvreté, la faim, les maladies, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement et la discrimination à l'égard des femmes. Et un an plus tard, le Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) a repris à son compte l'OMD relatif à la réduction de la pauvreté de moitié d'ici 2015.

Les enquêtes réalisées au Cameroun jusqu'en 2005 n'ont permis d'avoir une bonne connaissance de la situation et de l'évolution de la pauvreté que jusqu'au niveau des régions. Le 3ème RGPH, qui a entre autres objectifs, celui de fournir les données pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi de la stratégie de lutte contre la pauvreté en rapport avec le Programme National de Gouvernance voudrait apporter sa modeste contribution dans la production des données sociodémographiques chiffrées de base. Ainsi, le présent travail a pour objectif de compléter les acquis et de mieux éclairer les contours de la pauvreté au niveau départemental afin de faciliter l'opérationnalisation de décentralisation au niveau des régions et des communautés territoriales.

La mesure de la pauvreté à partir des conditions de vie qui sera effectuée dans cette étude se prolongera par une cartographie de celle-ci. En effet, plusieurs pays ont jugé opportun de réaliser des « cartes de pauvreté » dans le cadre de l'élaboration des stratégies de réduction de la pauvreté, car les représentations cartographiques permettent d'avoir une vue spatiale synoptique de cette insuffisance de bien-être et donc de mieux l'appréhender et en organiser la recherche des déterminants. La mesure et la cartographie de la pauvreté qui seront effectuées dans le cadre de ce travail aideront à:

- identifier et hiérarchiser les ménages pauvres afin de fixer des objectifs viables de réduction durable de la pauvreté ;
- fournir des informations sur la pauvreté des conditions de vie jusqu'au niveau départemental ;
- constituer une base de données de référence pour le suivi et l'évaluation de la pauvreté ;

- donner les informations de base pour mieux caractériser les différentes catégories de pauvre pour une planification et une mise en œuvre efficaces des actions visant à réduire la pauvreté et à mieux allouer les ressources dans le cadre du processus de la décentralisation amorcée.

Le travail est articulé en quatre chapitres. Le premier chapitre présente le contexte et la méthodologie utilisée pour mesurer la pauvreté non monétaire. Les résultats du calcul des quintiles de cette pauvreté et la confection des cartes au niveau national, régional et départemental sont présentés au second chapitre. Le troisième chapitre explore de manière descriptive les relations entre la pauvreté et les caractéristiques socio démographiques du chef de ménage (âge moyen, niveau d'instruction, sexe, état matrimonial du chef de ménage et taille du ménage). Enfin, le quatrième chapitre élargit la vision des quintiles de pauvreté des ménages à la population de ces ménages. Le secteur d'emploi et la situation dans l'emploi vont être analysés selon ces quintiles de richesse tout comme le niveau de scolarisation des enfants âgés de six à onze ans. Une variable synthétique construite à partir des principales caractéristiques de l'habitat, appelée type de logement, va permettre de mieux apprécier la pertinence des indices.

# CHAPITRE I : CONTEXTE ET QUELQUES ASPECTS METHODOLOGIQUES

## 1.1. Présentation du Cameroun

Situé entre le 2° et le 13° de latitude nord, et s'étirant de la baie de Bonny au lac Tchad, le Cameroun est une entité territoriale qui couvre 475 440 Km<sup>2</sup>. Il est limité à l'ouest par la République Fédérale du Nigeria, au sud par les Républiques de Guinée Equatoriale, du Gabon, du Congo, et à l'est par celles de Centrafrique et du Tchad.

En augmentation soutenue depuis 1960, la population du Cameroun est très jeune. En 2005, 4,36 % de cette population avait moins de 15 ans et 5 % environ, 60 ans et plus. Cette population est une mosaïque d'ethnies dont la mise en place est assez ancienne. Au niveau actuel des connaissances, on distingue deux grands types de peuplement, celui du nord et celui du sud.

Dans l'axe du nord, on pense que les Soudanais sont arrivés les premiers, suivis des Foulbé (ou Peulhs). Ces arrivées s'accompagnaient des guerres de conquête, d'occupation et de pacification. Quant à l'axe du peuplement du sud, on sait aussi que les Pygmées sont les premiers occupants de cette zone. Ils ont été rejoints par les « Bantou du sud » dont la première vague viendrait du bassin du Congo en longeant la côte Atlantique ; et les « Bantou du nord » qui descendraient du sud de l'Adamaoua. Il y a enfin les « Bantou de l'ouest » composés des Tikar, des Bamiléké et des Bamoun.

La mesure et la cartographie de la pauvreté à partir des conditions de vie saisies par le recensement général de l'habitat et de la population de 2005 portent sur 3391817 ménages ordinaires et une population totale de 1731878 habitants répartis par région et par sexe du chef de ménage dans les tableaux 1-1 ci-dessous.

Tableau 1-1a : Répartition de la population par milieu de résidence et région selon le sexe

Région	Sexe masculin			Sexe féminin		
	urbain	rural	ensemble	urbain	rural	ensemble
Adamaoua	171917	169564	437056	265139	273846	443410
Centre <sup>1</sup>	202824	199763	599559	396735	406534	606297
Est	141187	137897	382847	241660	247919	385816
Extrême-Nord	353979	346083	1525196	1171217	1229384	1575467
Littoral <sup>1</sup>	203872	210977	285805	81933	78106	289083
Nord	237942	229730	833301	595359	620533	850263
Nord-Ouest	306515	321293	818261	511746	568581	889874
Ouest	353839	374577	801497	447658	538677	913254
Sud	116461	108214	318995	202534	204022	312236
Sud-Ouest	277341	273399	660073	382732	369808	643207
Mfoundi	907848	901890	939862	32014	32104	933994
Wouri	955813	946613	968111	12298	11801	958414
<b>Cameroun</b>	<b>4229538</b>	<b>4220000</b>	<b>8570563</b>	<b>4341025</b>	<b>4581315</b>	<b>8801315</b>

**Tableau 1-1: Répartition des chefs des ménages par milieu de résidence, région selon le sexe.**

Région	Sexe masculin			Sexe féminin		
	urbain	rural	ensemble	urbain	rural	ensemble
Adamaoua	48 453	81 224	129 677	10 586	10 375	20 961
Centre	58 943	120 305	179 248	24 108	38 005	62 113
Est	41 258	80 040	121 298	11 674	13 664	25 338
Extrême-Nord	94 625	329 807	424 432	22 526	53 824	76 350
Littoral	68 293	30 067	98 360	31 090	9 976	41 066
Nord	67 861	184 139	252 000	13 079	17 747	30 826
Nord-Ouest	86 681	124 254	210 935	36 017	57 991	94 008
Ouest	103 111	120 298	223 409	43 977	80 836	124 813
Sud	39 387	74 431	113 818	16 780	22 702	39 482
Sud-Ouest	94 721	115 699	210 420	39 201	31 650	70 851
Mfoundi	299 269	9 434	308 703	95 069	2 391	97 460
Wouri	335 648	4 317	339 965	95 209	1 075	96 284
<b>Cameroun</b>	<b>1 338 250</b>	<b>1 274 015</b>	<b>2 612 265</b>	<b>439 316</b>	<b>340 236</b>	<b>779 552</b>

## 1.2. Contexte

### 1.2.1. Contexte international

Plus que par le passé, la lutte contre la pauvreté est devenue une préoccupation permanente au sein de la communauté internationale. Plus d'un milliard de personnes dont l'immense majorité est constituée de la population féminine, vivent aujourd'hui dans une pauvreté inacceptable, principalement dans les pays en développement. En Afrique, 340 millions de personnes vivent avec moins d'1 dollar EU par jour. Pour répondre aux besoins spéciaux de l'Afrique, les dirigeants mondiaux ont décidé de prendre des mesures spéciales pour relever les défis que sont l'élimination de la pauvreté et la réalisation du développement durable en Afrique à travers l'amélioration de l'accès aux marchés, l'accroissement de l'aide publique au développement et des flux d'investissement étrangers directs, ainsi que des transferts de technologie.

Dans le cadre de la Déclaration du Millénaire, un ensemble de huit (8) objectifs et dix-huit (18) cibles mesurables et limités dans le temps ont été adoptés pour combattre l'extrême pauvreté, la faim, les maladies, l'analphabétisme, la dégradation de l'environnement et la discrimination à l'égard des femmes. Un groupe d'experts du Secrétariat Général de l'Organisation des Nations Unies, du Fonds Monétaire International (FMI), de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE) et de la Banque Mondiale (BM) a retenu à l'unanimité 48 indicateurs pour mesurer les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs désormais appelés Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Pour passer des engagements à l'action, le Nouvel Ordre pour le Partenariat et le Développement en Afrique (NOPADA) se préoccupe d'assurer l'appropriation et la gestion de la Déclaration du Millénaire par les Africains et reprend à son compte les cibles et les objectifs susmentionnés.

### **1.2.2. Contexte national**

Suite à l'élaboration par la Banque Mondiale en 1999 du Cadre de Développement Intégré (CDI)<sup>1</sup> qui constituera le fondement des Documents De Stratégie de Réduction de la pauvreté (DSRP) vont alors être mis en place dans de nombreux pays africains et servir de cadre de référence des politiques de développement économique et social à partir de ce cadre de référence. Les DSRP reposaient alors sur les nouvelles exigences du paradigme de développement à savoir la transparence, la participation et la bonne gouvernance dans l'élaboration des politiques nationales ainsi que la nécessité de résultats concrets en matière de réduction de la pauvreté.

La mise en œuvre au Cameroun des Programmes d'Ajustement Structurel (PAS) a permis au Gouvernement de maintenir la stabilité du cadre macroéconomique et de soutenir des taux de croissance positifs malheureusement, sans réussir à améliorer les conditions de vie de la population.

Toutefois, le taux de croissance économique est resté en dessous du niveau espéré pour résorber substantiellement la pauvreté. Ainsi, des révisions successives de la stratégie de croissance économique et de réduction de la pauvreté ont été effectuées. Les actions ont été orientées vers des stratégies de création de richesses et une bonne redistribution des fruits de la croissance à travers la création d'emplois.

A cet effet, plusieurs enquêtes d'envergure portant sur la pauvreté (ECAM I, II, III, pour l'élaboration, le suivi et l'évaluation des stratégies politiques gouvernementales en faveur du développement socioéconomique des populations pauvres ont été réalisées. Le troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2005 vient ajouter une gamme plus détaillée d'informations sur les conditions de vie des ménages et des populations. Ces informations, fournies au niveau régional et départemental, permettent de s'intéresser à la pauvreté des conditions de vie des ménages et des populations à travers la production d'une mesure et d'une cartographie de la pauvreté.

L'objectif que les autorités camerounaises visaient à travers la stratégie de réduction de la pauvreté est l'amélioration durable et effective des conditions de vie des populations. Pour y parvenir, le Gouvernement a mis en œuvre une politique de croissance économique forte et de réduction de la pauvreté compatible avec les objectifs du développement du millénaire (OMD).

---

<sup>1</sup> Le CDI est une approche holistique de développement qui s'efforce d'intégrer les dimensions sociales, structurelles, humaines, environnementales, macro-économiques afin de promouvoir des politiques plus équilibrées. On y retrouve les principes de vision à long terme, de participation, de partenariat et de coordination. En termes d'acteurs, le CDI préconise l'établissement de partenariats entre gouvernements, bailleurs de fonds, société civile, secteurs privés et d'autres secteurs (PAUL, 2003).

Objectifs et cibles	Indicateurs
<b>Objectif 1. Éliminer l'extrême pauvreté et la faim</b>	
<p><b>Cible 1.</b> Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour</p>	<p>1. Proportion de la population disposant de moins d'un dollar par jour 2. Indice d'écart de la pauvreté [incidence de la pauvreté x degré de pauvreté] 3. Part du cinquième le plus pauvre de la population dans la consommation nationale</p>
<p><b>Cible 2.</b> Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim</p>	<p>4. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans présentant une insuffisance pondérale 5. Proportion de la population n'atteignant pas le niveau minimal d'apport calorique</p>
<b>Objectif 2. Assurer une éducation primaire pour tous</b>	
<p><b>Cible 3.</b> D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires</p>	<p>6. Taux net de scolarisation dans le primaire 7. Proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième 8. Taux d'alphabétisation des 15 à 24 ans</p>
<b>Objectif 3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes</b>	
<p><b>Cible 4.</b> Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard</p>	<p>9. Rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire, secondaire et supérieur 10. Taux d'alphabétisation des femmes de 15 à 24 ans par rapport aux hommes 11. Pourcentage de femmes salariées dans le secteur non agricole 12. Proportion de sièges occupés par des femmes au parlement national</p>
<b>Objectif 4. Réduire la mortalité des enfants de moins de 5 ans</b>	
<p><b>Cible 5.</b> Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans</p>	<p>13. Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans 14. Taux de mortalité infantile 15. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole</p>
<b>Objectif 5. Améliorer la santé maternelle</b>	
<p><b>Cible 6.</b> Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle</p>	<p>16. Taux de mortalité maternelle 17. Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié</p>
<b>Objectif 6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies</b>	
<p><b>Cible 7.</b> D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle</p>	<p>18. Taux de prévalence du VIH parmi les femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans 19. Taux d'utilisation de la contraception 20. Nombre d'enfants orphelins du sida</p>
<p><b>Cible 8.</b> D'ici à 2015, avoir maîtrisé le paludisme et d'autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance actuelle</p>	<p>21. Taux de prévalence du paludisme et taux de mortalité lié à cette maladie 22. Proportion de la population vivant dans les zones à risque qui utilisent des moyens de protection et des traitements efficaces contre le paludisme 23. Taux de prévalence de la tuberculose et taux de mortalité lié à cette maladie 24. Proportion de cas de tuberculose détectés et soignés dans le cadre de traitements de brève durée sous surveillance directe</p>

Objectifs et cibles	Indicateurs
<b>Objectif 7. Assurer un environnement durable*</b>	
<p><b>Cible 9.</b> Intégrer les principes du développement durable dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales</p>	<p><b>25.</b> Proportion de zones forestières  <b>26.</b> Superficie des terres protégées pour préserver la biodiversité  <b>27.</b> PIB par unité d'énergie consommée (rendement énergétique)  <b>28.</b> Émissions de dioxyde de carbone (par habitant).            [À ces indicateurs s'ajoutent deux chiffres concernant la pollution atmosphérique mondiale : l'appauvrissement de la couche d'ozone et l'accumulation de gaz favorisant le réchauffement de la planète]</p>
<p><b>Cible 10.</b> Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable salubre</p>	<p><b>29.</b> Proportion de la population ayant accès à une source d'eau meilleure</p>
<p><b>Cible 11. Réussir, d'ici à 2020, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 100 millions d'habitants de taudis</b></p>	<p><b>30.</b> Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement  <b>31.</b> Proportion de la population ayant accès à la sécurité d'occupation des logements            [La ventilation urbaine/rurale de plusieurs des indicateurs ci-dessus pourra être utile au suivi de l'amélioration de la situation des habitants de taudis]</p>
<b>Objectif 8 : Mettre en place un partenariat mondial pour le développement*</b>	
<p><b>Cible 12.</b> Poursuivre la mise en place d'un système commercial et financier multilatéral ouvert, fondé sur des règles, prévisible et non discriminatoire</p> <p>Cela suppose un engagement en faveur d'une bonne gouvernance, du développement et de la lutte contre la pauvreté, aux niveaux tant national qu'international</p> <p><b>Cible 13.</b> S'attaquer aux besoins particuliers des pays les moins avancés</p> <p>La réalisation de cette cible suppose l'admission en franchise et hors contingents des produits exportés par les pays les moins avancés ; l'application du programme renforcé d'allègement de la dette des PPTTE et l'annulation des dettes publiques bilatérales ; et l'octroi d'une APD plus généreuse aux pays qui démontrent leur volonté de lutter contre la pauvreté</p>	<p><i>Certains des indicateurs ci-après seront évalués séparément dans les cas des pays les moins avancés (PMA) de l'Afrique, des pays sans littoral et des petits États insulaires en développement</i></p> <p><b>Aide publique au développement</b></p> <p><b>32.</b> APD nette, en pourcentage du revenu national brut des pays donateurs (cibles : 0,7 % au total et 0,15 % pour les PMA)  <b>33.</b> Proportion de l'APD consacrée aux services sociaux de base (éducation de base, soins de santé primaires, nutrition, eau salubre et assainissement)  <b>34.</b> Proportion de l'APD qui est déliée  <b>35.</b> Proportion de l'APD consacrée à l'environnement dans les petits États insulaires en développement  <b>36.</b> Proportion de l'APD consacrée au secteur des transports dans les pays sans littoral</p> <p><b>Accès au marché</b></p> <p><b>37.</b> Proportion des exportations (en valeur et à l'exclusion des armes) admises en franchise de droits de douane et hors contingents  <b>38.</b> Taux moyens de droits de douane et contingents appliqués aux produits agricoles, textiles et vêtements</p>

Objectifs et cibles	Indicateurs
<p><b>Cible 14.</b> Répondre aux besoins particuliers des petits États insulaires en développement</p> <p>(en appliquant le Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement et les conclusions de la vingt-deuxième session extraordinaire de l'Assemblée générale)</p>	<p><b>39.</b> Subventions agricoles nationales et à l'exportation dans les pays de l'OCDE</p> <p><b>40.</b> Proportion de l'APD allouée au renforcement des capacités commerciales</p> <p><b>Viabilité de la dette</b></p> <p><b>41.</b> Proportion de la dette publique bilatérale des PPTE qui a été annulée</p> <p><b>42.</b> Service de la dette, en pourcentage des exportations de biens et services</p> <p><b>43.</b> Proportion de l'APD fournie au titre de l'allégement de la dette</p> <p><b>44.</b> Nombre de pays ayant atteint les points de décision et d'achèvement de l'Initiative PPTE</p>
<p><b>Cible 15.</b> Traiter globalement le problème de la dette des pays en développement, par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme</p>	
<p><b>Cible 16.</b> En coopération avec les pays en développement, formuler et appliquer des stratégies qui permettent aux jeunes de trouver un travail décent et utile</p>	<p><b>45.</b> Taux de chômage des 15 à 24 ans</p>
<p><b>Cible 17.</b> En coopération avec l'industrie pharmaceutique, rendre les médicaments essentiels disponibles et abordables dans les pays en développement</p>	<p><b>46.</b> Proportion de la population ayant durablement accès à des médicaments de base d'un coût abordable</p>
<p><b>Cible 18.</b> En coopération avec le secteur privé, faire en sorte que les avantages des nouvelles technologies, en particulier des technologies de l'information et de la communication, soient accordés à tous.</p>	<p><b>47.</b> Nombre de lignes téléphoniques pour 1 000 habitants</p> <p><b>48.</b> Nombre de micro-ordinateurs pour 1 000 habitants</p> <p><b>Autres indicateurs à déterminer</b></p>

### 1.3. Etat des connaissances sur la pauvreté au Cameroun

#### 1.3.1. Pauvreté monétaire

De manière générale, la pauvreté du point de vue monétaire a connu une baisse depuis les années 1996. En effet, l'incidence de la pauvreté monétaire d'après les enquêtes camerounaises auprès des ménages effectuées en 1996, 2001 et 2007 est passée de 53%, à 40,2% et à 39,9% respectivement. La baisse de l'incidence n'a pas été linéaire sur les périodes 1996-2001 et 2001-2007. On a observé une baisse de 13,1% entre 1996 et 2001 et de 0,3% entre 2001 et 2007.

Les dépenses annuelles des ménages par équivalent adulte ont varié de 379 371 FCFA en 2001 à 439 787 FCFA en 2007 (INS, Décembre 2008). Cet accroissement global de 15,9% entre 2001 et 2007 correspond à une moyenne de

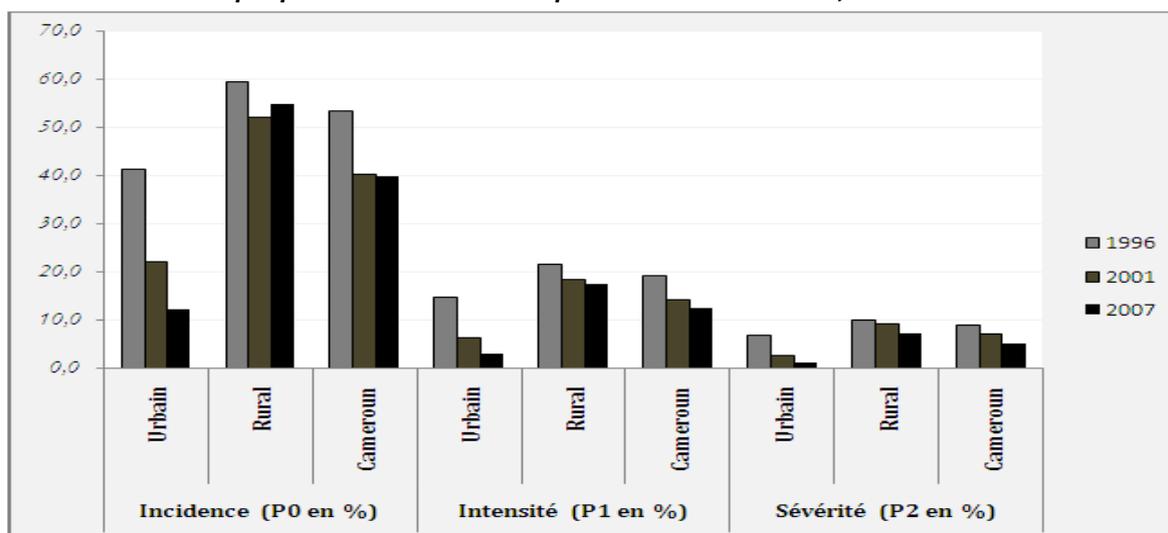
2,7 % par an. Dans l'ensemble, entre 1996 et 2001, les revenus moyens estimés par les dépenses par équivalent adulte ont connu une augmentation de 14,8%, soit en moyenne une progression annuelle d'environ 2,8% (INS, 2002b).

**Tableau 1- 2 : Indicateurs de pauvreté monétaire (1996, 2001 et 2007)**

Indicateurs	Milieu	1996	2001	2007	Ecart	
					1996 à 2001	2001 à 2007
Incidence (P <sub>0</sub> en %)	Urbain	41,4	22,1	12,2	19,3	9,9
	Rural	59,6	52,1	55,0	7,5	-2,9
	<b>Cameroun</b>	<b>53,3</b>	<b>40,2</b>	<b>39,9</b>	<b>13,1</b>	<b>0,3</b>
Profondeur (P <sub>1</sub> en %)	Urbain		6,3	2,8	8,4	3,5
	Rural	21,5	18,3	17,5	3,2	0,8
	<b>Cameroun</b>	<b>19,1</b>	<b>14,1</b>	<b>12,3</b>	<b>5</b>	<b>1,8</b>
Sévérité (P <sub>2</sub> en %)	Urbain	6,9	2,7	1,0	4,2	1,7
	Rural	10,1	9,3	7,2	0,8	2,1
	<b>Cameroun</b>	<b>9,0</b>	<b>7,0</b>	<b>5,0</b>	<b>2</b>	<b>2</b>

Source: INS ( ECAM I, ECAM II, ECAM III,)

**Graphique 1- 1 : Indicateurs de pauvreté monétaire 1996, 2001 et 2007**



Source: INS (ECAM I, ECAM II, ECAM III,)

Les valeurs estimées de l'incidence, de la profondeur et de la sévérité de la pauvreté ont connu respectivement les baisses de 19,3, 8,4 et 4,2 au cours de la période 1996-2001 en milieu urbain contre 7,5, 3,2 et 0,8 en milieu rural<sup>2</sup>. On constate ainsi que non seulement les indices de la pauvreté sont plus faibles en milieu urbain mais aussi que ce milieu est plus sensible aux actions de réduction de la pauvreté. Entre 2001 et 2007, les baisses se poursuivent sauf pour l'incidence qui a plutôt stagner.

<sup>2</sup> Statistiques obtenues après harmonisation des données de l'ECAM1 et de l'ECAM2

Au-delà des indicateurs monétaires, la pauvreté revêt un caractère multidimensionnel prenant en compte l'habitat, l'assainissement, l'accès à l'eau potable, aux services de santé, de l'éducation, etc.

### 1.3.2. Pauvreté non monétaire

A partir des données des ECAM II et III, un indicateur synthétique de niveau de vie a été construit ainsi qu'un seuil de pauvreté non monétaire<sup>3</sup>. Ces éléments, après normalisation pour permettre de comparer les résultats de ECAM II et ECAM III, ont permis de construire et d'observer les trois premiers indices de Foster-Greer-Thorbecke ( $\alpha = 0, \alpha = 1$  et  $\alpha = 2$ ). Ces analyses ont permis d'obtenir les résultats consignés dans le tableau suivant.

L'incidence de la pauvreté non monétaire est descendue de 55,4%<sup>4</sup> en 2001 à 51,3% en 2007. Cette légère baisse est contrastée par de légères remontées de la profondeur et de la sévérité. Ces résultats présentent des particularités plus marquantes lorsqu'on s'intéresse à quelques caractéristiques sociodémographiques des ménages.

Tableau 1- 3 : Indicateurs de pauvreté non monétaire<sup>5</sup> 2001 et 2007

Indicateur	Milieu	2001	2007	Ecart
Incidence (P <sub>0</sub> en %)	Urbain	5,5	4,8	0,7
	Rural	82,3	78,6	3,7
	<b>Cameroun</b>	<b>55,4</b>	<b>51,3</b>	4,1
Profondeur (P <sub>1</sub> en %)	Urbain	0,9	1,1	-0,2
	Rural	37,7	36,7	1
	<b>Cameroun</b>	<b>24,8</b>	<b>23,6</b>	1,2
Sévérité (P <sub>2</sub> en %)	Urbain	0,3	0,4	-0,1
	Rural	21,3	21,8	-0,5
	<b>Cameroun</b>	<b>14</b>	<b>13,9</b>	0,1

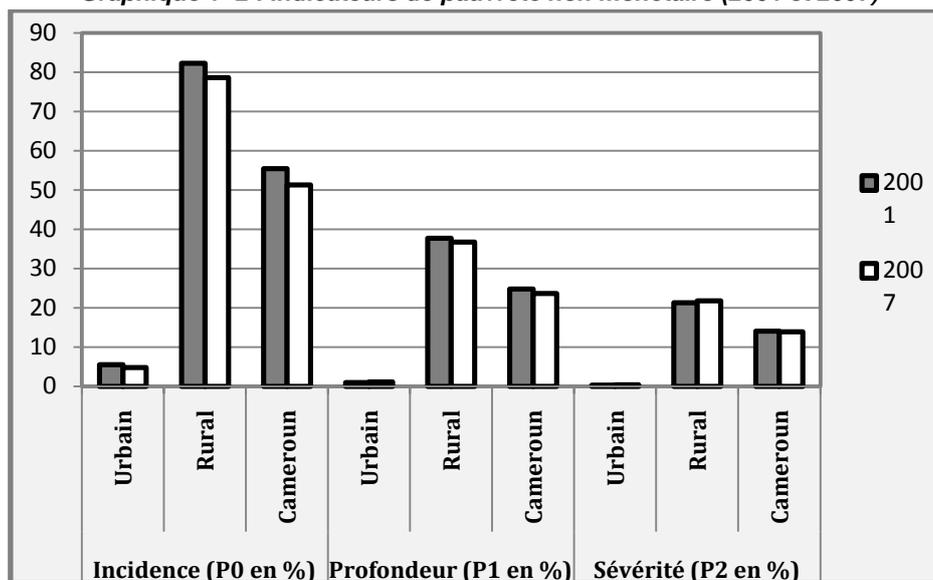
Source: INS (ECAM I, ECAM II, ECAM III,)

<sup>3</sup> Cf INS (Décembre 2008).

<sup>4</sup> Taux obtenu avec les données d'ECAMII mais sur la base des scores d'ECAMIII pour la construction de l'ISP

<sup>5</sup> Ce tableau présente les indicateurs de pauvreté non monétaire obtenus à partir du calcul d'un indicateur synthétique de pauvreté utilisant les scores de l'enquête ECAM III (INS, 2008). En effet, cette approche permet d'évaluer l'évolution de la pauvreté entre 2001 et 2007 car elle rend les indicateurs mieux comparables. Toutefois, les chiffres obtenus en 2001 avec les scores de 2001 sont assez différents de ceux de ce tableau.

**Graphique 1- 2 : Indicateurs de pauvreté non monétaire (2001 et 2007)**



Source: INS (ECAM I, ECAM II, ECAM III,)

La diminution de l'incidence de la pauvreté non monétaire est observée aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Cependant, elle est beaucoup plus marquée en milieu rural où l'on enregistre une baisse de 3,7 points contre seulement 0,7 en milieu urbain. Néanmoins, le niveau de pauvreté non monétaire reste important en milieu rural où 8 ménages sur 10 sont pauvres sur chacune des deux années (INS, Décembre 2008).

La légère baisse observée en milieu urbain semble masquée par Douala et Yaoundé. En effet, en excluant ces deux métropoles du milieu urbain, le taux de pauvreté passe de 10,6% en 2001 à 11,1% en 2007 (INS, Décembre 2008).

Pour ce qui est de la profondeur de la pauvreté, l'on enregistre une diminution de l'ordre d'un point entre 2001 et 2007 en milieu rural. Quant à la sévérité, les résultats révèlent qu'elle a de très faibles valeurs en milieu urbain comparativement au milieu rural. Cette tendance n'a pas significativement évolué entre 2001 et 2007.

### **Quelques caractéristiques des conditions de vie**

L'accès à l'eau potable présente des défaillances considérables en milieu rural. En effet, le pourcentage de la population ayant accès à l'eau potable passe de 29,3% à 27,7%<sup>6</sup> entre 2001 et 2007. La situation apparemment favorable du milieu urbain est masquée par les villes de Douala et Yaoundé. En effet, hormis ces deux villes, le reste du milieu urbain a connu une stabilité de 66,6% de ménages ayant accès à l'eau potable de boisson.

<sup>6</sup>Cette situation serait tributaire d'une part du manque d'entretien des forages et des points d'eau publics existants et d'autre part de l'insuffisance des projets de construction de nouveaux forages pour faire face au surcroît de population (INS, Décembre 2008)

L'utilisation de l'électricité comme principale source d'éclairage reste encore faible et évolue lentement. Seulement 48,2% de la population utilise en 2007 l'électricité comme source d'éclairage contre 46,8% en 2001. Selon le milieu de résidence, des efforts doivent être prioritairement axés vers le milieu rural où seulement 23 ménages sur 100 ont accès à l'électricité en 2007 contre 90 en milieu urbain (INS, Décembre 2008).

Le pourcentage des ménages vivant dans des maisons construites en matériaux définitifs<sup>7</sup> s'est globalement amélioré en passant de 22,2% en 2001 à 27,1% en 2007. Ceci indique qu'entre 2001 et 2007, les ménages ont beaucoup plus recouru à la construction des maisons en matériaux définitifs. L'on observe en milieu rural une augmentation de seulement 3 points du pourcentage de ménages vivant dans des maisons en matériaux définitifs contre 7 points en milieu urbain<sup>8</sup>.

## **1.4. Quelques aspects méthodologiques**

### **1.4.1. Concept de pauvreté**

La notion de pauvreté est étroitement liée à celle du bien-être. Il n'existe pas de définition unique de la pauvreté. Plusieurs définitions ayant chacune ses instruments pour la caractériser et la mesurer ont été proposées. Les trois principales écoles qui proposent plusieurs manières de définir le concept de la pauvreté sont l'école Welfarist, l'école des besoins de base et l'école des capacités, chacune conduisant à une identification différente des pauvres. Bien que ces trois approches diffèrent, elles impliquent toutes le fait qu'une personne est jugée pauvre « lorsqu'elle manque d'un minimum raisonnable d'une certaine chose, à définir ».

C'est ainsi que pour l'école Welfariste, il s'agit du bien-être économique, défini indirectement par l'utilité générée par la consommation totale. Cette approche est donc associée au niveau de revenus ou de dépenses de consommation des personnes. En ce qui concerne l'école des besoins de base, elle considère que la chose manquante est un sous-ensemble de certains besoins de base et services qui sont considérés comme préalables pour atteindre une certaine qualité de vie tels que être adéquatement nourri, vêtu et logé. On peut résumer cela à un manque au niveau d'un ensemble de besoins sociaux de base. Pour l'école des capacités, ce sont des habilités ou les capacités d'atteindre un certain niveau de fonctionnement qui manquent à un pauvre.

---

<sup>7</sup> Une maison en matériaux définitifs est caractérisée par un ou plusieurs WC avec chasse d'eau ou latrines aménagées ; les murs en bétons, parpaings, briques de terre cuites ou alors pierres taillées; le toit en ciment, tôle ou tuile et le sol en ciment ou carreaux (INS, Décembre 2008).

<sup>8</sup> Les inégalités se sont davantage creusées entre ces deux milieux au cours de la période 2001-2007. Le pourcentage de ménages vivant dans des maisons construites en matériaux définitifs augmente avec le niveau d'instruction du chef de ménage tant en 2001 qu'en 2007. Entre 2001 et 2007, la variation de cet indicateur est plus ressentie dans les ménages dont le chef est instruit, avec une augmentation de 8,6 points chez ceux de niveau supérieur, contre 0,6 point pour ceux non scolarisés. (INS, Décembre 2008)

Dans la littérature actuelle, on peut également généraliser ces approches en deux types de pauvreté : la pauvreté monétaire (qui recoupe l'école Welfariste) et la pauvreté non monétaire (recoupant les deux autres écoles).

La pauvreté monétaire ou pécuniaire peut s'entendre comme un manque d'argent entraînant des difficultés pour satisfaire ses besoins essentiels. Elle peut aussi être déduite d'une trop faible consommation. Selon l'approche monétaire, le pauvre dans une société donnée est celui dont le niveau de vie (« le bien-être ») est en deçà d'un minimum appelé seuil ou ligne de pauvreté, fixé selon les critères de cette société (Ravallion, 1996). Le bien-être<sup>9</sup> est défini par le degré de satisfaction atteint par un individu par rapport aux biens et aux services qu'il consomme, et mesuré par son revenu ou ses dépenses.

La pauvreté non monétaire, souvent synonyme de la pauvreté des conditions de vie, résulte de l'impossibilité de satisfaire les besoins qui permettent de mener une vie décente dans une société donnée (malnutrition, absence d'éducation, de cadre de vie décent...). Cette approche de la pauvreté s'exprime très souvent sous des dimensions non économiques (dimensions sociale, culturelle, politique...).

#### **1.4.2. Indices de pauvreté**

Les indices sont des entités très importantes pour une analyse de la pauvreté dans la mesure où ils donnent une information chiffrée sur le niveau de pauvreté dans une zone donnée. Plusieurs types d'indices sont souvent utilisés.

##### **1.4.2.1. Indice de pauvreté humaine (IPH)**

L'indice de pauvreté humaine (IPH), tel que défini par le PNUD, est une moyenne quadratique de trois variables  $IPH_1$ ,  $IPH_2$  et  $IPH_3$  liées respectivement à la durée de vie, à l'instruction et aux conditions de vie.

$IPH_1$  mesure la part d'individus dont l'espérance de vie est inférieure à 40ans.  $IPH_2$  mesure le taux d'analphabétisme des adultes et  $IPH_3$  est un indicateur composite mesurant le manque d'accès aux services dans leur ensemble.  $IPH_3$  est obtenue par la moyenne arithmétique de l' $IPH_{31}$  (pourcentage des individus n'ayant pas accès à des services de santé), de l' $IPH_{32}$  (pourcentage des personnes privées d'eau potable) et de l' $IPH_{33}$  (pourcentage d'enfants de moins de 3 ans souffrant d'une insuffisance pondérale). On a

$$IPH_3 = \frac{1}{3} \times (IPH_{31} + IPH_{32} + IPH_{33}) \text{ et } IPH = \sqrt[3]{(IPH_1^3 + IPH_2^3 + IPH_3^3)}$$

---

<sup>9</sup> Le bien-être est évalué par les revenus ou les dépenses de consommation. L'indicateur de niveau de vie ici est le revenu ou la dépense de consommation.

D'un point de vue conceptuel, l'indice de pauvreté humaine est très intéressant car il prend en compte plusieurs aspects du bien-être à travers les sous indices IPH<sub>1</sub>, IPH<sub>2</sub> et IPH<sub>3</sub>. Toutefois, les données du recensement fournissent IPH<sub>1</sub> et IPH<sub>2</sub> mais ne permettent pas de calculer IPH<sub>31</sub> et IPH<sub>33</sub>. L'indicateur IPH<sub>3</sub> est donc réduit à la proportion d'individus privés d'eau potable. Cet indice ne permet donc pas de pouvoir s'appesantir suffisamment sur la pauvreté de conditions de vie des ménages.

#### 1.4.2.2. Indices de pauvreté de conditions de vie

Etant donné une mesure (un indicateur ou un proxy) du niveau de vie ou bien-être  $Y$ , et  $Z$  un seuil pour cet indicateur, en deçà duquel un ménage ou un individu sera considéré comme pauvre, trois indices de pauvreté sont souvent retenus : l'incidence de pauvreté, la profondeur de la pauvreté et l'indice de sévérité de la pauvreté. Ces indices sont ceux de la classe de Foster et al (1984) utilisés pour l'analyse de la pauvreté monétaire.

La formule générale des indices Foster-Greer-Thorbecke (1984) est donnée par

$$P_{\alpha} = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^{i=q} \left( \frac{Z - Y_i}{Z} \right)^{\alpha} \quad (y < z)$$

$Y_i$  est la valeur prise par l'indicateur de *bien-être* pour l'individu  $i$ ,  $q$  est le nombre d'individus dont le niveau de *bien-être* est inférieur au seuil  $Z$  (les pauvres),  $n$  le nombre total d'individus et  $\alpha$  un paramètre traduisant l'aversion pour la pauvreté.

La mesure de pauvreté la plus simple et la plus couramment employée est l'indice numérique de pauvreté, couramment appelé incidence de la pauvreté, qui est égal au pourcentage de la population dont la consommation ou toute autre mesure appropriée du niveau de vie,  $Y$ , est inférieure au seuil de pauvreté  $Z$ . Supposons que, au terme de cette définition,  $q$  personnes soient jugées pauvres dans une population de taille  $n$ . L'indice numérique de pauvreté  $H$  est simplement la proportion de la population qui est jugée pauvre:  $H = P_0 = q/n$  ( $H$  correspond à la valeur de l'indice FGT avec le paramètre  $\alpha = 0$ ). L'indice numérique  $H$  possède l'avantage d'être facile à interpréter. De plus, pour certains types de comparaisons de la pauvreté, comme l'évaluation des progrès généraux accomplis dans la lutte contre la pauvreté, il peut être tout à fait adéquat, bien qu'il soit toujours préférable de le calculer pour au moins deux seuils de pauvreté. Toutefois, pour l'analyse des répercussions de politiques spécifiques sur les pauvres, l'indice numérique de pauvreté présente l'inconvénient de ne pas être sensible aux différences d'intensité de la pauvreté.

L'écart de pauvreté noté PG ou l'indice de *profondeur de pauvreté* est un meilleur indicateur à cet égard. Il est basé sur le déficit de *bien-être* global des pauvres par rapport au seuil de pauvreté. Il rend compte de la distance moyenne qui sépare les pauvres du seuil de pauvreté et donne ainsi une meilleure idée de

l'intensité de cette dernière. L'indice de l'écart de pauvreté peut alors être défini comme suit :

$$PG = P_1 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^{i=q} \left(1 - \frac{Y_i}{Z}\right)$$

Il présente l'inconvénient de ne pas prendre en compte de manière convaincante les différences d'intensité de la pauvreté entre les pauvres.

Une simple mesure additive de l'intensité de la pauvreté est l'indice de sévérité  $P_2$  de FGT (1984) qui pondère les écarts de pauvreté des pauvres par ces mêmes écarts de pauvreté aux fins de l'évaluation de la pauvreté globale. En d'autres termes,

$$SPG = P_2 = \frac{1}{n} \sum_{i=1}^{i=q} \left(1 - \frac{Y_i}{Z}\right)^2$$

L'indice  $P_2$  présente entre autres l'inconvénient de ne pas être facile à interpréter en tant qu'écart de pauvreté ou plus particulièrement en tant qu'indice numérique de pauvreté.

Ces différents indices sont très riches en informations et permettent de mieux appréhender la notion de pauvreté. Toutefois, leur calcul suppose la construction préalable d'un indicateur ou proxy du niveau de bien-être des individus ou ménages. Étant donné que l'objectif est d'explorer et d'analyser la pauvreté à partir des conditions de vie, la question est de savoir comment obtenir un indicateur de condition de vie des ménages à partir des données du 3<sup>ème</sup> RGPH. Plusieurs approches sont présentées dans la littérature. Nous pouvons distinguer principalement, la méthode par attribution de cotes et les méthodes par analyse factorielle.

### **1.4.3. Méthodes d'élaboration de l'indicateur de bien-être**

#### **1.4.3.1. Méthode par attribution de cotes**

Il s'agit d'une méthode sommaire d'agrégation. Après un classement des modalités pour chaque variable selon le *confort* qu'elles apportent, une attribution de cote est faite dans l'*ordre croissant* des modalités. Ainsi, la valeur obtenue pour un ménage ou un individu sera la somme de cotes correspondantes obtenues pour chacune des modalités prises par le ménage ou l'individu. En nommant  $k_i^v$  la note du ménage ou de l'individu  $i$  sur la variable  $v$ , le proxy de bien-être ou de niveau de vie pour ce ménage ou individu sera donné par

$$I_i = \sum_{v=1}^{v=m} k_i^v$$

$m$  étant le nombre de variables prises en compte dans l'analyse.

Le proxy de niveau de vie ainsi obtenu est souvent standardisé de manière à obtenir une variable comprise entre 0 et 1. Cette démarche est inspirée de la méthode de calcul de l'IDH du PNUD. Elle a l'avantage de corriger l'indicateur de l'influence du nombre de modalités par variables<sup>10</sup>. On obtient ainsi pour chaque variable  $v$  une nouvelle note pour l'individu  $i$  définie par :

$$h_i^v = \frac{k_i^v - \min_i\{k_i^v\}}{\max_i\{k_i^v\} - \min_i\{k_i^v\}}$$

Ainsi, le proxy standardisé de niveau de vie pour l'individu  $i$  est obtenu par

$$\bar{I}_i = \frac{1}{m} \sum_{v=1}^{v=m} h_i^v$$

On a  $0 \leq \bar{I}_i \leq 1$  quel que soit  $i$ .

Cette méthode bien qu'intéressante présente l'inconvénient d'accorder les mêmes poids aux différentes variables. Par ailleurs, elle ne permet pas de prendre en compte le nombre de membres du ménage dans l'évaluation de son niveau de bien-être. D'autre part, l'attribution des cotes aux différentes modalités suppose une hypothèse forte concernant la variation de la satisfaction obtenue en passant d'une modalité à une autre, ce qui introduit un certain biais dans l'analyse.

#### 1.4.3.2. Méthodes par analyse factorielle

La construction du proxy du bien-être par les méthodes d'analyse factorielle permet considérablement de résoudre les problèmes d'attribution subjective des cotes aux variables d'analyse. En effet, les méthodes d'analyse factorielle permettent d'obtenir un indicateur composite de bien-être qui est une combinaison linéaire des différentes variables moyennant des poids non arbitraires mais fournis de manière optimale par la structure des données. Ces méthodes ont l'avantage de permettre la prise en compte de la taille du ménage dans l'évaluation de son niveau de vie.

Etant donné la nature qualitative des données sur les conditions de vie, deux approches sont souvent utilisées en analyse factorielle. L'Analyse des

---

<sup>10</sup> En effet, par construction, les variables ayant un nombre élevé de modalités auront tendance à augmenter la note obtenue pour ces variables pour tous les ménages ou individus.

Correspondances Multiples (ACM) et l'Analyse en Composante Principale (ACP) sur les données préalablement dichotomisées (Kobiané, 2004).

L'ACM consiste à introduire dans l'analyse les variables qualitatives avec leurs différentes modalités et d'en récupérer le premier axe factoriel qui est alors considéré comme étant le proxy de niveau de vie (Vodounou et Ahoey (2002), et Vodounou (2003)). Les quintiles de pauvreté sont alors obtenus à partir de ce proxy.

L'approche par l'ACP qui est en fait équivalente à celle avec l'ACM consiste à récupérer et dichotomiser les modalités des différentes variables et à appliquer l'ACP sur les variables obtenues, et ensuite à récupérer les quintiles obtenus à partir du premier axe factoriel. Cette démarche très pratique est présentée dans l'encadré1 suivant.

#### **Encadré 1 : Les quintiles de l'indice de richesse**

La construction de l'indice de richesse des ménages est basée sur l'approche non monétaire de la pauvreté. Cette approche place le bien-être dans l'espace des libertés et des accomplissements. Elle intègre l'approche par les capacités [Sen, 1987] et celle par les besoins de base. Suivant la première approche, un individu doit être en mesure de se prendre en charge comme par exemple être logé décentement. Vu sous le prisme de la seconde approche, un individu doit satisfaire certains besoins pour atteindre une certaine qualité de vie. Les besoins pris ici en compte sont : l'accès à une source améliorée d'eau, l'assainissement, etc. Pour construire l'indicateur composite du niveau de vie qu'est l'indice de richesse, l'on a utilisé un panier de biens composé de certains équipements (radio, téléviseur, ordinateur, climatiseur, téléphone mobile, téléphone fixe, réfrigérateur, cuisinière, horloge, bicyclette, voiture) et des caractéristiques de ménages (électricité, nombre de personnes par pièce à coucher, matériau du sol, matériau du mur, utilisation de combustibles solides pour la cuisine, source d'approvisionnement en eau de boisson, type d'installations sanitaires).

Les étapes de la construction de l'indice sont les suivantes :

- les variables quantitatives sont considérées en l'état ;
- les modalités d'un caractère qualitatif donné du panier de biens sont dichotomisées et donnent lieu à de nouvelles variables ;
- une ACP (Analyse en Composante Principale) est réalisée sur l'ensemble de ces variables ;
- un coefficient (score) est affecté à chaque bien à l'issue de l'ACP ;
- les scores sont standardisés suivant une distribution normale (Gwatkin et al, 2000) ;
- chaque ménage reçoit pour score, la somme des scores de ses biens retenus dans le panier ;
- chaque ménage est pondéré par le nombre des membres du ménage ;
- les ménages sont divisés en cinq groupes de taille égale (quintile), du quintile le plus pauvre au quintile le plus riche, sur la base des scores de richesse des ménages ;
- on affecte à chaque individu dans le ménage le score du ménage.

Le processus décrit ci-dessus peut-être itératif si l'un au moins des biens du panier enregistre un score nul.

Dans ce cas, celui-ci est exclu du panier. La méthode est valide si le premier axe factoriel de l'ACP restitue au moins 10% de l'information totale. L'indice ainsi construit s'interprète comme un proxy de la richesse de long terme des ménages [Hammer, 1998, Filmer et Pritchett, 2001, Sahn et Stifel, 2001; Pradhan, Sahn et Younger, 2002].

Les cinq groupes ou quintiles obtenus ont pour libellé : *plus pauvres, pauvres, moyens, riches et plus riches.*

Source : INS (2006)

En résumé, dans les méthodes d'analyse factorielle, l'indicateur obtenu est une combinaison linéaire des modalités dichotomisées de chacune des variables. L'indicateur obtenu s'exprime par :

$$I_i = \sum_{j=1}^J \sum_{l=1}^{k_j} \alpha_{jl} m_{jli}$$

Où  $\alpha_{jl}$  est la pondération de la  $l^{\text{ième}}$  modalité de la  $j^{\text{ième}}$  variable obtenue par analyse factorielle ;  $J$  le nombre de variables,  $k_j$  le nombre de modalités de la  $j^{\text{ième}}$  variable et  $m_{jli}$  la valeur prise par l'individu  $i$  pour la  $l^{\text{ième}}$  modalité de la  $j^{\text{ième}}$  variable.  $I_i$  est la valeur de l'indicateur de bien-être pour l'individu  $i$ .

On est souvent amené à utiliser les données d'enquêtes (RGPH, EDS,...) qui ne comptent pas de volet consommation/revenu pour expliquer l'évolution du niveau de vie des ménages. Ceci est particulièrement incontournable quand on se situe au niveau local ou à un niveau hiérarchique assez fin où aucune enquête sur le niveau de vie ne permet d'avoir des données représentatives. Il faut alors recourir à des approches alternatives de mesure de pauvreté pour classer les ménages selon le niveau de vie à partir des données du RGPH. Ainsi, l'approche par la consommation/revenu sera abandonnée au profit de la pauvreté des conditions de vie qui sera analysée dans ce travail et qui est fondée sur les caractéristiques des unités d'habitation, le type de construction et le statut d'occupation, les conditions de vie des ménages et quelques caractéristiques sociodémographiques de la population, notamment l'éducation et l'emploi.

A cause de l'utilisation des méthodes d'analyse factorielle, l'indicateur obtenu (le proxy du bien-être) prends des valeurs aussi bien positives que négatives. Pour une facilité d'analyse ainsi que pour une meilleure interprétation des indices FGT qui seront calculés, l'indicateur est alors translaté d'une constant de manière à ce que la valeur minimale du nouvel indicateur obtenu soit nulle. Cette démarche n'influence en aucun cas le calcul des quintiles de richesse. Le calcul du nouvel indicateur  $I'_i$  revient simplement à considérer

$$I'_i = I_i - \text{Min}_{i=1..N}\{I_i\}$$

Le cadre de vie ici désigne le logement (unité d'habitation) dans lequel vit un ménage ainsi que l'environnement immédiat (commodités et autres) dudit logement. Le cadre de vie a été décrit par quatorze variables que nous avons classées en trois sous-groupes. Le premier sous-groupe concerne les matériaux de construction des murs, du toit et du sol. Le deuxième concerne les commodités que sont les sources d'approvisionnement en eau de boisson, en énergie d'éclairage et en énergie pour la cuisine. Enfin, le troisième sous-groupe est composé des variables relatives à l'assainissement, à savoir le type d'aisance, le mode d'évacuation des eaux usées et des ordures ménagères, le site d'implantation du logement et la voie pour y accéder. Ces variables occupent une place centrale dans l'évaluation non monétaire du bien-être des ménages ainsi que ceux de leurs membres

Tableau 1- 4 : Variables utilisées pour l'analyse factorielle<sup>11</sup>

Variables actives	Variables illustratives
1. Type de structure (5)	<b>A. Caractéristiques du chef de ménage</b>
2. Principal matériau des murs (5)	1. Sexe
3. Principal matériau du toit (3)	2. Age
4. Principal matériau du sol (3)	3. Niveau d'instruction
5. Type de lieu d'aisance (3)	4. Etat matrimonial
6. Statut d'occupation du logement (3)	5. Secteur d'emploi
7. Principal mode d'éclairage (3)	6. Statut dans l'emploi
8. Principale énergie de la cuisine (5)	<b>B. Caractéristiques du ménage</b>
9. Principale source d'approvisionnement en eau de boisson (7)	1. Taille du ménage
10. Mode d'évacuation des eaux usées (3)	2. Milieu de résidence
11. Mode d'évacuation des ordures ménagères(5)	3. Niveau administratif
12. Site d'implantation (4)	4. Niveau de scolarisation
13. Principale voie d'accès au domicile (4)	

Grâce à leur simplicité et à l'information qu'ils apportent, les indices qui seront utilisés sont ceux de type FGT présentés plus haut, principalement l'incidence mais aussi la profondeur et la sévérité. Afin d'obtenir ce seuil de pauvreté, nous allons extraire la valeur du seuil de bien-être qui correspond au troisième quintile de richesse. En effet, il s'agit d'un seuil relatif, qui dépend de la distribution de l'indicateur de richesse dans les ménages.

<sup>11</sup> Pour les variables actives de l'analyse factorielle, entre parenthèses sont les nombres de modalités ayant effectivement été prises en compte dans l'ACP.

L'analyse en composante principale effectuée a permis de retenir le premier facteur qui constitue le vecteur des scores permettant de calculer l'indicateur composite de la pauvreté pour chaque observation. L'analyse a préalablement été effectuée à partir de toutes les variables (et modalités) sur les conditions de vie disponibles dans le cadre du 3ème RGPH. Progressivement, les modalités ayant des scores nuls ont été supprimées, et quelques regroupement effectués, permettant de ne retenir que 13 variables sur les 14 concernant l'habitat, pour un total<sup>12</sup> de 53 modalités sur les 94 disponibles au départ.

Le premier axe factoriel, avec une valeur propre de 0,367, explique 15,4% de l'inertie totale alors que le minimum requis est de 10% de celle-ci. L'approche est donc valide. Cet axe oppose les ménages vivant dans des conditions de vie non décentes à ceux qui vivent dans des conditions décentes. A partir de la distribution de valeurs de l'indicateur ainsi construit, les quintiles de richesse ont été constitués. Ainsi les ménages du quintile plus pauvre sont au bas de l'échelle et vivent dans des conditions plus précaires ou plus indécentes ; et ceux du quintile pauvre modéré vivent dans des conditions indécentes ou précaires alors que les ménages du quintile moyen connaissent des conditions de vie acceptables. Les ménages qui sont au-dessus de ce moyen sont des ménages riches dont les conditions sont décentes. Au-dessus d'eux, les ménages plus riches sont dans des conditions plus décentes. Enfin, le quintile des ménages moyens est une plage en dessous de laquelle tout ménage est considéré comme pauvre et au dessus de laquelle tout ménage est considéré comme non pauvre. Par ailleurs, dans une population donnée, on appellera incidence, le pourcentage des pauvres au sein de celle-ci ; c'est ainsi qu'au niveau de chaque entité (unité administrative, sexe, milieu, emploi, niveau d'instruction...etc.), les incidences ont été calculées.

Après le contexte, le point sur l'état des connaissances sur la pauvreté et quelques considérations méthodologiques, le deuxième chapitre va présenter les indices (quintiles) de pauvreté calculés d'une part, et les spatialiser à l'aide des cartes d'autre part. D'entrée de jeu, quelques comparaisons avec les indices issus des enquêtes vont être faites pour conforter la pertinence des quintiles du Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat de novembre 2005.

---

<sup>12</sup> Cf Tableau 1-2.

## CHAPITRE II : INDICES COMPOSITES DE LA PAUVRETE

Ce chapitre présente, après une brève comparaison des quintiles de conditions de vie obtenus à partir des caractéristiques de l'habitat saisies par le Troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat et ceux issus des enquêtes relatives à la pauvreté. Les mesures de la pauvreté sont présentés au niveau national, régional, départemental et selon le milieu de résidence et le sexe du chef de ménage.

### 2.1. Pauvreté selon le 3ème RGPH et Statistiques existantes : rapprochement ou divergences ?

L'objet de cette section est d'effectuer des comparaisons entre les indicateurs obtenus à partir du 3ème RGPH relatifs à la pauvreté des conditions de vie avec ceux déjà obtenus à travers d'autres enquêtes. Cette approche permettra de s'assurer de la pertinence de l'indicateur composite de pauvreté et des quintiles de richesse qui ont été construits à partir des données du 3ème RGPH.

Parmi les grandes enquêtes ayant porté sur la pauvreté des conditions de vie (ECAM I, II, III, MICS III, ...) nous avons choisi de comparer l'indicateur obtenu à ceux obtenus avec l'enquête MICS III. En effet, cette enquête est celle qui se rapproche le plus du 3ème RGPH dans la mesure où elle a eu lieu en 2006 et le 3ème RGPH en 2005. En plus, la méthodologie utilisée pour le calcul de l'indicateur synthétique de pauvreté ainsi que les quintiles de richesse est la même que celle utilisée dans MICS III. Par ailleurs, des tableaux de comparaison avec les données des ECAM II et III sont présentés en Annexe du document.

#### ***Incidence de la pauvreté des conditions de vie (3ème RGPH et MICS III)***

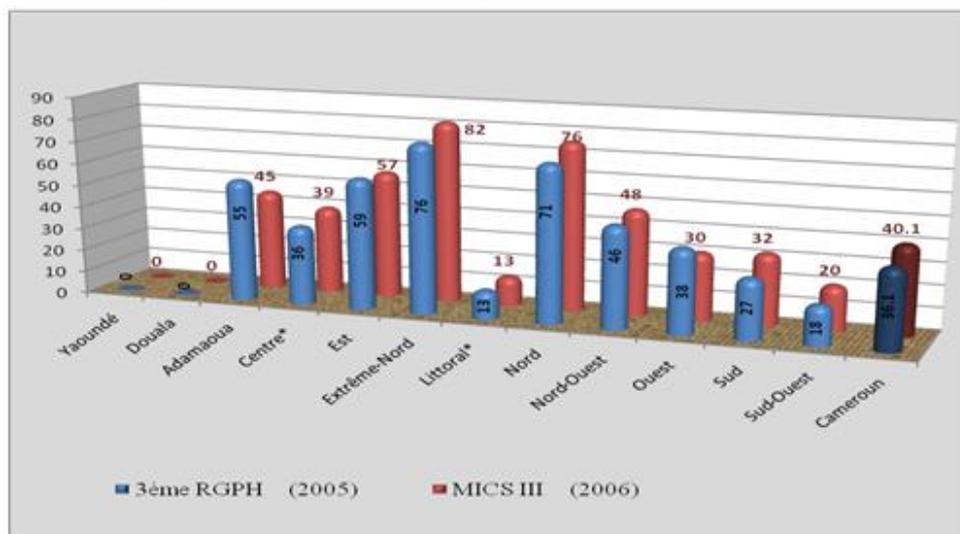
L'incidence de la pauvreté non monétaire d'après les résultats du 3<sup>ème</sup> RGPH au niveau national est de 36,1%, comparée à 40,1% obtenue en 2006 à partir de l'enquête MICS III. Par ailleurs, au niveau régional, l'Extrême-Nord reste la région la plus pauvre avec une incidence de 76,3% d'après le 3<sup>ème</sup> RGPH et de 81,5% d'après MICS III. A Douala et Yaoundé, les incidences de la pauvreté sont quasiment nulles d'après le 3<sup>ème</sup> RGPH le MICS III.

D'une manière générale, outre quelques différences, le graphique 3 laisse apparaître une tendance très commune et suffisamment claire entre les résultats du 3<sup>ème</sup> RGPH et ceux de MICS III.

La différence faible et presque constante qui est souvent constatée pourrait être imputable à quelques aspects qui ne sont pas pris en compte dans l'ICP du 3<sup>ème</sup> RGPH comme dans celui de MICS III, à savoir les variables relatives aux biens

d'équipement. Les indicateurs de MICS III sont calculés sur un échantillon de 9 856 ménages ; ils ont par conséquent une précision plus faible que ceux du 3<sup>ème</sup> RGPH calculés sur 3 391 817 ménages.

**Graphique 2- 1: Incidence de la pauvreté : 3ème RGPH et MICS III**



Source : INS( ECAM II, MICS III) , BUCREP /3<sup>ème</sup> RGPH

## 2.2. Niveau national

Au Cameroun, 17,5% de ménages vivent dans des conditions de vie très précaires, Il s'agit des ménages les plus pauvres. 18,6% de ménages sont des pauvres modérés, 18,6% sont des ménages moyens et 44,5% des ménages vivant dans de bonnes ou très bonnes conditions, ce sont les ménages riches et les plus riches.

Ainsi au niveau national, l'incidence de la pauvreté des conditions de vie issue du 3<sup>ème</sup> RGPH est de 36,1%. Par conséquent, sur 100 ménages au Cameroun, environ 36 sont pauvres et 64 non pauvres.

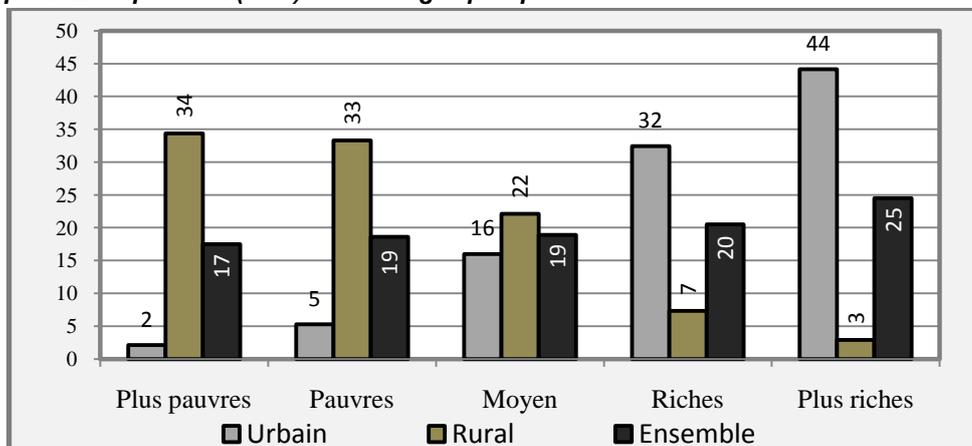
**Tableau 2- 1: Répartition des ménages par milieu de résidence et par sexe selon les quintiles de richesse**

Quintiles Rés. & sex..	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Total	Effectif
Milieu de résidence							
Ensemble	17,5	18,6	18,9	20,5	24,5	100	3391817
Urbain	2,1	5,3	16,0	32,5	44,1	100	1777566
Rural	34,4	33,3	22,1	7,3	2,9	100	1614251
Sexe du chef de ménage							
Masculin	19,5	17,9	18,2	20,1	24,3	100	2612265
Féminin	10,8	20,9	21,2	21,8	25,3	100	779552

Source : 3ème RGPH, BUCREP

L'incidence de la pauvreté en milieu rural est de 68% ; et 34,4% des ménages sont plus pauvres la proportion des ménages les plus pauvres en milieu rural tandis qu'en milieu urbain, l'incidence n'est que de 7,4% dont 2% des ménages les plus pauvres seulement. La pauvreté des conditions de vie sévit principalement en milieu rural.

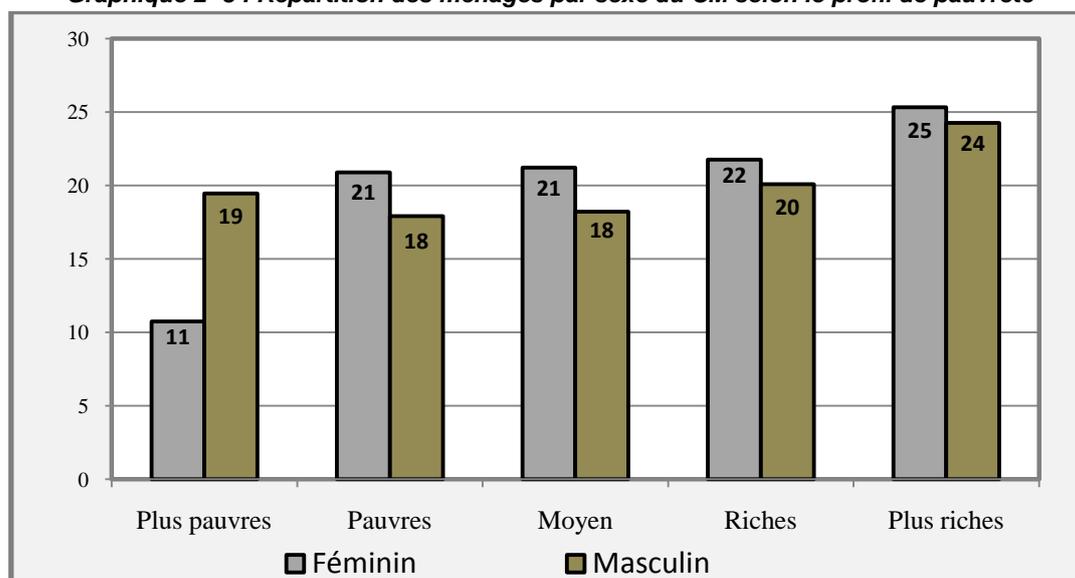
**Graphique 2- 2: Répartition (en%) des ménages par quintile de niveau de vie selon le milieu de résidence**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

L'incidence de la pauvreté est de 38% dans les ménages ayant à leur tête des hommes et 32% dans les ménages dirigés par des femmes. Globalement, la pauvreté paraît légèrement plus accrue dans les ménages dirigés par des hommes par rapport à ceux dirigés par des femmes. Un ménage sur cinq parmi ceux dirigés par les hommes est plus pauvre tandis qu'on a deux fois moins de plus pauvres dans les ménages dirigés par des femmes. Le quintile des ménages pauvres modérés où 21% dans les ménages sont dirigés par des femmes contre 18% pour les hommes ne masquent pas le constat qui montre que les ménages dirigés par des hommes sont plus frappés par l'extrême pauvreté, tout court, que ceux dirigés par des femmes.

**Graphique 2- 3 : Répartition des ménages par sexe du CM selon le profil de pauvreté**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

## 2.3. Niveau Régional<sup>13</sup>

### 2.3.1. Disparités régionales

L'incidence de la pauvreté au niveau régional est répartie de manière inégale ; elle varie entre 13% et 76%. Des disparités considérables sont observées entre les régions. Néanmoins, on peut regrouper les régions en cinq classes selon l'incidence de la pauvreté.

Tableau 2- 2 : Incidence de la pauvreté par région

Régions	Incidence de la pauvreté	Classes
Mfoundi	0,3	Moins de 1%
Wouri	0,5	
Littoral*	13,0	[10; 30[
Sud-Ouest	17,9	
Sud	27,3	
Centre*	35,7	[35; 50[
Ouest	38,2	
Nord-Ouest	45,8	
Adamaoua	55,1	[50; 60[
Est	59,1	
Nord	70,7	Plus de 70%
Extrême-Nord	76,3	

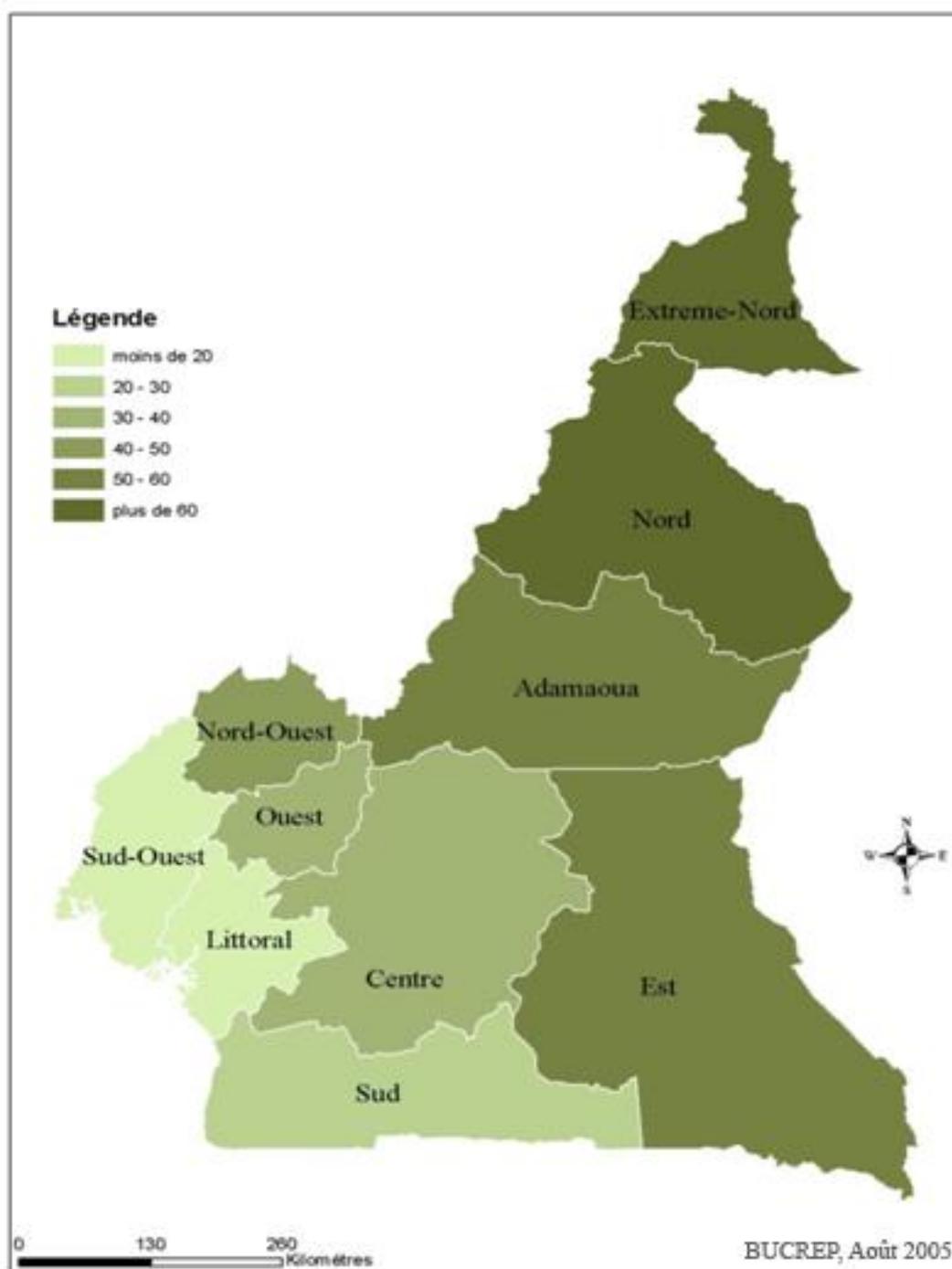
Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

La première classe constituée du Mfoundi et du Wouri est celle où le niveau de la pauvreté est très faible. Ces régions ont chacune une incidence de la pauvreté inférieure à 1%. La seconde classe est constituée du Littoral, du Sud-Ouest et du Sud. Les incidences de la pauvreté y sont comprises entre 10 et 30%. La troisième classe est composée du Centre\*, de l'Ouest et du Nord-Ouest, ayant chacun des incidences de la pauvreté comprises entre 35 et 50%.

L'Adamaoua et l'Est ont chacun une incidence comprise entre 50 et 60%, ils constituent ainsi la quatrième classe constituée de régions dans lesquelles la pauvreté est suffisamment élevée. La cinquième classe, avec une incidence comprise entre soixante et soixante-dix-sept pourcent, est composée des régions (du Nord et de l'Extrême-Nord) dans lesquelles la pauvreté des conditions de vie est la plus élevée.

<sup>13</sup> Dans la suite du document, les départements du Mfoundi et du Wouri, abritant les deux grandes métropoles Yaoundé et Douala, sont considérés et traités comme des régions à cause de leur poids démographique et de leur particularité économique. Ainsi Littoral\* et Centre\* désignent respectivement Littoral sans Wouri et Centre sans Mfoundi.

Carte 2- 1 : Incidence de la pauvreté par région (%)



### 2.3.1.1. Disparités régionales selon le milieu de résidence

Globalement, la pauvreté est moins marquée en milieu urbain et cela quelle que soit la région. Toutefois, les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est sont les plus touchées quel que soit le milieu de résidence. En milieu urbain, ces régions ont une incidence plus de deux fois supérieure à l'incidence nationale (7,4%) ; et supérieure de plus de 20 points en milieu rural (67,7%).

**Tableau 2- 3: Incidence de la pauvreté par région (%)**

Régions	Milieu de résidence	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Pauvres	Non pauvres	Total	Effectif
Mfoundi	Urbain	0,0	0,2	5,3	25,8	68,8	0,2	99,8	100,0	59 039
	Rural	0,1	3,3	21,2	34,6	40,8	3,4	96,6	100,0	91 599
Wouri	Urbain	0,0	0,3	6,0	29,7	64,0	0,3	99,7	100,0	83 051
	Rural	1,1	12,1	35,5	35,1	16,3	13,2	86,8	100,0	158 310
Adamaoua	Urbain	4,5	10,6	35,8	36,4	12,7	15,1	84,9	100,0	52 932
	Rural	54,8	26,0	13,1	2,3	3,7	80,8	19,2	100,0	93 704
Centre*	Urbain	0,7	7,5	26,3	40,6	24,8	8,3	91,7	100,0	117 151
	Rural	6,4	43,7	39,6	8,7	1,7	50,1	49,9	100,0	383 631
Est	Urbain	7,4	14,4	30,0	34,6	13,6	21,8	78,2	100,0	99 383
	Rural	38,8	41,4	16,2	3,2	0,4	80,1	19,9	100,0	40 043
Extrême-Nord	Urbain	15,1	19,6	32,0	24,9	8,4	34,7	65,3	100,0	80 940
	Rural	65,5	23,4	8,0	1,9	1,2	89,0	11,0	100,0	201 886
Littoral*	Urbain	0,3	5,4	24,8	44,5	25,0	5,7	94,3	100,0	122 698
	Rural	2,3	28,9	43,9	19,3	5,6	31,2	68,8	100,0	182 245
Nord	Urbain	11,1	13,4	30,5	33,3	11,7	24,5	75,5	100,0	147 088
	Rural	69,7	19,5	8,0	1,3	1,5	89,2	10,8	100,0	201 134
Nord-Ouest	Urbain	2,0	12,8	23,6	37,2	24,4	14,8	85,2	100,0	56 167
	Rural	18,5	48,2	24,5	5,6	3,1	66,8	33,2	100,0	97 133
Ouest	Urbain	0,7	9,0	28,8	35,9	25,6	9,7	90,3	100,0	133 922
	Rural	6,4	52,7	31,8	6,7	2,5	59,0	41,0	100,0	147 349
Sud	Urbain	0,1	2,2	14,0	43,5	40,3	2,3	97,7	100,0	394 338
	Rural	4,8	36,9	39,2	16,7	2,4	41,7	58,3	100,0	11 825
Nord-Ouest	Urbain	0,3	1,8	9,7	37,5	50,7	2,1	97,9	100,0	430 857
	Rural	9,1	23,2	35,3	24,3	8,0	32,4	67,6	100,0	5 392
<b>Ensemble</b>	<b>Urbain</b>	<b>2,1</b>	<b>5,3</b>	<b>16,0</b>	<b>32,5</b>	<b>44,1</b>	<b>7,4</b>	<b>92,6</b>	<b>100,0</b>	<b>1 777 566</b>
	<b>Rural</b>	<b>34,4</b>	<b>33,3</b>	<b>22,1</b>	<b>7,3</b>	<b>2,9</b>	<b>67,7</b>	<b>32,3</b>	<b>100,0</b>	<b>1 614 251</b>

Les régions du Sud, du Sud-Ouest et du Littoral ont quant à elles des niveaux de pauvreté relativement inférieure au niveau national en milieu urbain et en milieu rural.

Le Centre\* et l'Ouest ont une incidence comparable à celle obtenue au niveau national, en milieu urbain mais cette incidence est plus faible en milieu rural. Le Nord-Ouest quant à lui présente en milieu rural une incidence presque égale à l'incidence nationale. Mais il présente en milieu urbain une incidence deux fois supérieure à l'incidence nationale.

### ***Contributions en milieu urbain ;***

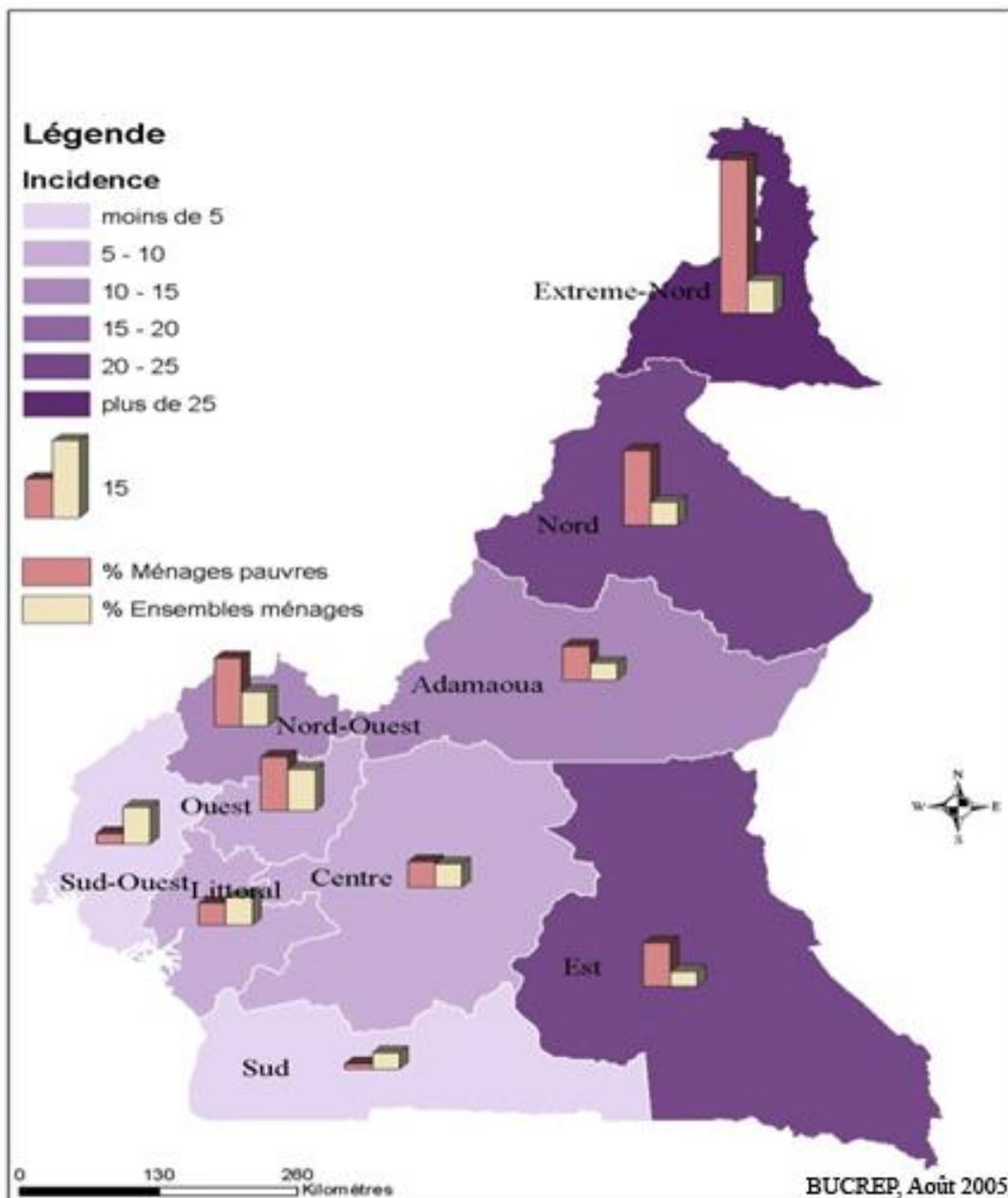
La répartition des ménages urbains pauvres par région montre que l'Extrême-Nord est la région qui a la plus grande contribution (31%). Cette région est suivie du Nord (15%), et du Nord-Ouest (14%). Le Sud et le Sud-Ouest sont les régions ayant les plus faibles contributions dans l'ensemble des ménages urbains pauvres.

Mis à part le Mfoundi et le Wouri, qui abritent la grande majorité des ménages urbains riches, la région ayant les plus fortes contributions en ménages urbains riches sont le Sud-Ouest (9%) et l'Ouest (7%)

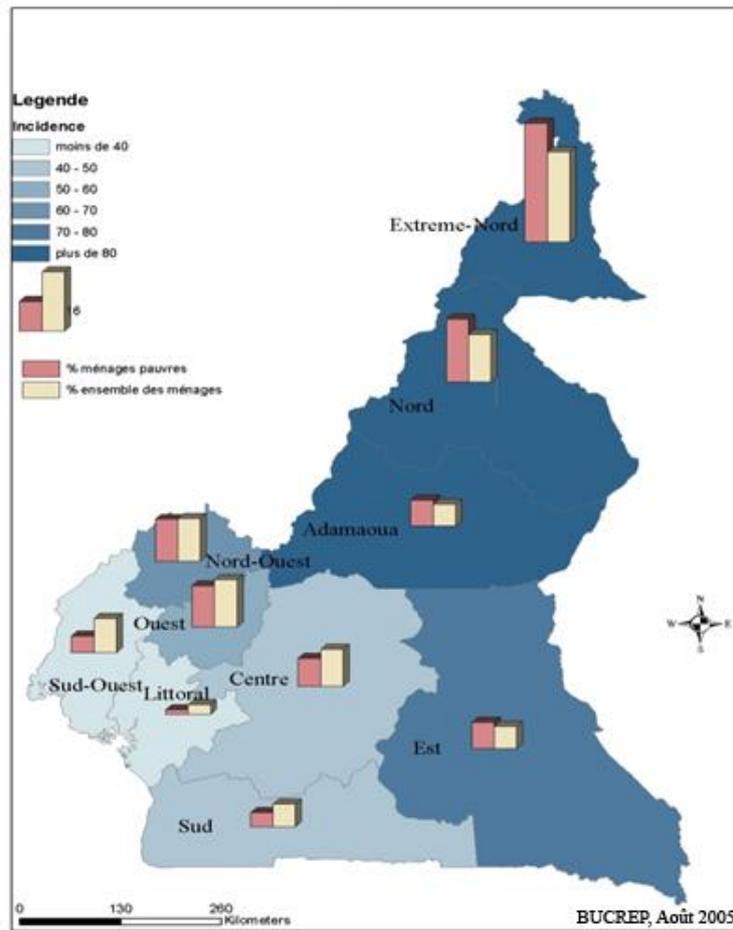
**Contributions en milieu rural ;**

En milieu rural, l'Extrême-Nord demeure la région ayant la plus grande proportion dans l'ensemble des ménages ruraux pauvres, suivie du Nord, du Nord-Ouest et de l'Ouest. Les régions ayant les plus faibles contributions dans l'ensemble des ménages ruraux pauvres sont le Littoral, le Sud et le Sud-Ouest.

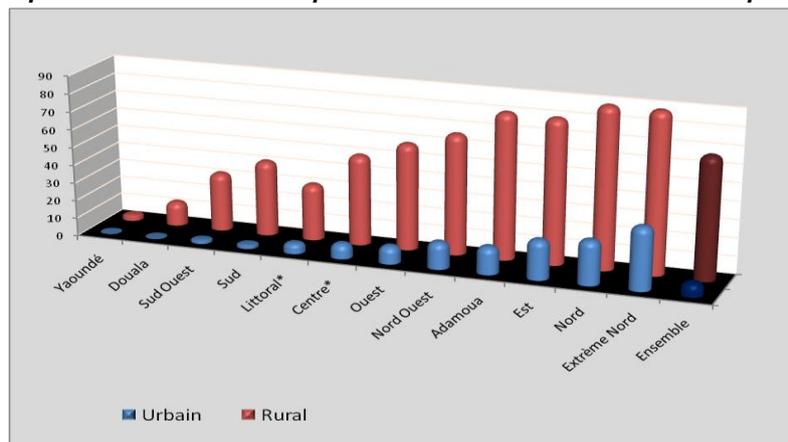
**Carte 2- 2 : Incidence et contribution des régions à la pauvreté en milieu urbain**



**Carte 2- 3: Incidence et contribution des régions à la pauvreté en milieu rural**



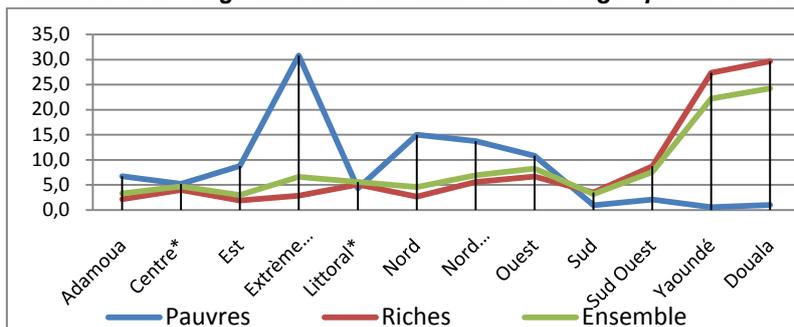
**Graphique 2- 4 : Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence par région**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

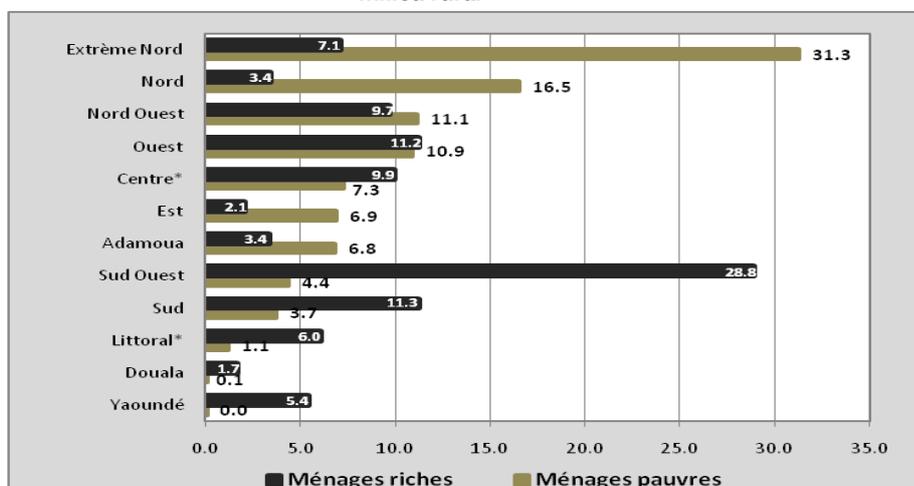
Il apparaît que le Sud-Ouest est la région ayant la plus grande contribution en ménages ruraux riches (29%). Tandis que Yaoundé et Douala comptent respectivement 5,4% et 1,7% des ménages ruraux riches. En effet, ces ménages sont très souvent implantés autour des grandes plantations capitalistes ou des cités ouvrières, considérées comme zones rurales.

**Graphique 2- 5 : contribution des régions dans l'ensemble des ménages pauvres et des ménages riches**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

**Graphique 2- 6 : contribution des régions dans l'ensemble des ménages pauvres et des ménages riches en milieu rural**



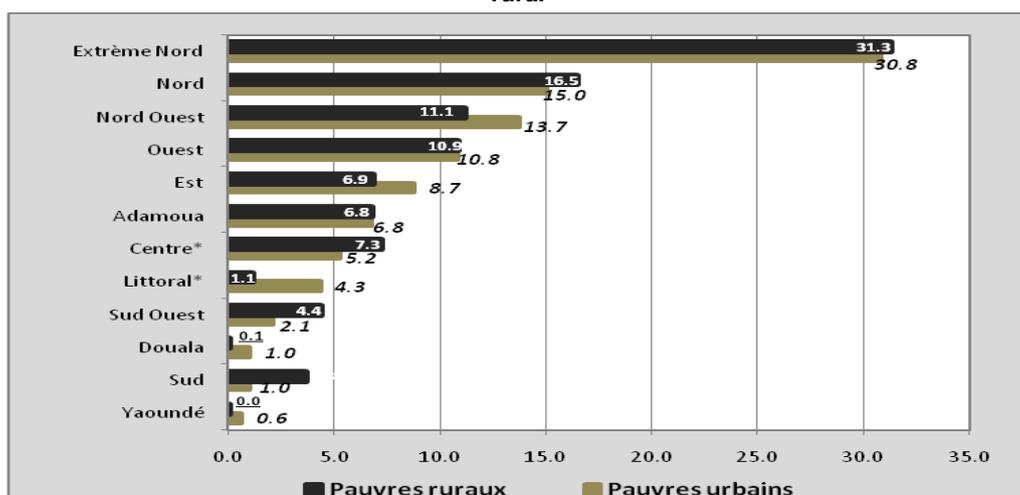
Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

La contribution des régions dans la pauvreté des conditions de vie ne varie pas avec le milieu de résidence

Le Graphique 2-7 ci-dessous montre que les contributions de différentes régions à l'ensemble des ménages pauvres au Cameroun ne change pas beaucoup entre le milieu urbain et le milieu rural. La proportion des ménages pauvres des villes, calculés par rapport à l'ensemble des ménages pauvres, ne diffère pas beaucoup de celle des ruraux quand on passe d'une région à une autre.

C'est ainsi qu'à l'Extrême-Nord, les ménages pauvres en milieu urbain représentent 31% de l'ensemble des ménages urbains pauvres du Cameroun, tout comme en zone rurale. Cependant, dans les régions les moins pauvres, on observe des variations non négligeables à l'exemple du Sud-Ouest où on a 4% et 2%, et celui du Sud où on a 4% et 1%.

**Graphique 2- 7: Contribution des régions à l'ensemble des ménages pauvres en milieu urbain et milieu rural**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

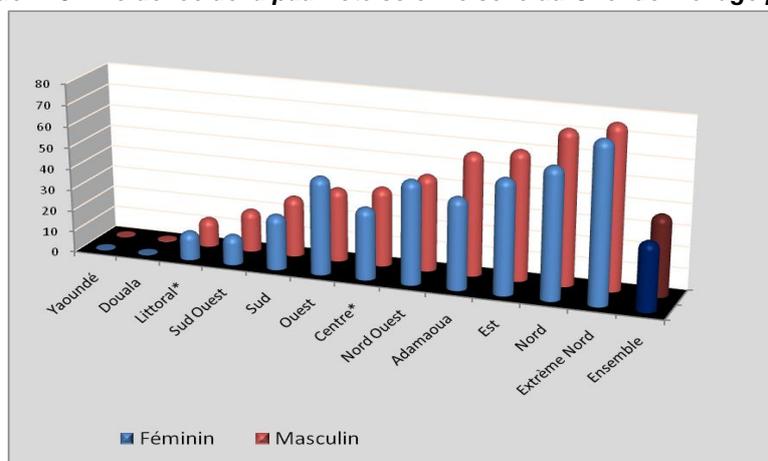
### 2.3.1.2. Disparités régionales selon le sexe du Chef de ménage

L'incidence de la pauvreté est en général légèrement plus forte dans les ménages dirigés par des hommes que dans ceux dirigés par des femmes sauf dans les régions de l'Ouest et du Nord-Ouest.

Par ailleurs, les ménages dirigés par des hommes dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Est et de l'Adamaoua ont une incidence supérieure de plus de 19,5 points à l'incidence nationale. Il en est de même des ménages dirigés par des femmes où l'Extrême-Nord, le Nord, l'Est et le Nord-Ouest ont une incidence supérieure de plus de 16,5 points à l'incidence nationale qui est de 31,7%.

L'incidence de la pauvreté est relativement faible dans les régions du Littoral, du Sud-Ouest, du Sud et presque nulle dans les grandes métropoles que sont Yaoundé et Douala.

**Graphique 2- 8 : Incidence de la pauvreté selon le sexe du Chef de ménage par région**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

## 2.3.2. Pauvreté des conditions de vie dans les régions

### 2.3.2.1. Région de l'Adamaoua

#### 2.3.2.1.1. Situation dans l'ensemble

Le niveau de pauvreté des conditions de vie dans l'Adamaoua est assez élevé. En effet, 55 ménages sur 100 sont pauvres dans cette région. En milieu rural, bien plus de trois quarts des ménages vivent dans des conditions de vie précaires

Comme pour l'ensemble du Cameroun, les ménages dirigés par les femmes sont moins pauvres que ceux dirigés par hommes.

Tableau 2- 4: Répartition des ménages de l'Adamaoua par milieu de résidence et par sexe selon le profil de pauvreté

		Profil de pauvreté					Total	Effectif
		Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches		
Milieu de résidence	Urbain	4	11	36	36	13	100	59039
	Rural	55	26	13	2	4	100	91599
Sexe du CM	Masculin	37	20	21	15	7	100	20961
	Féminin	21	21	27	20	11	100	129677
<b>Adamaoua</b>		<b>35</b>	<b>20</b>	<b>22</b>	<b>16</b>	<b>7</b>	100	150638

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

#### 2.3.2.1.2. Situation dans les départements de l'Adamaoua

Dans le département de la Vina qui abrite Ngaoundéré, chef-lieu de la région, l'incidence de la pauvreté s'écarte fortement de celle des autres départements de la région. L'incidence de la pauvreté dans la Vina est à près de 20 points inférieure à la moyenne de la région. En milieu urbain, notamment à Ngaoundéré, 5 ménages seulement sur 100 sont pauvres, soit trois fois moins que l'incidence en milieu urbain dans l'Adamaoua. Par contre, le département du Faro et Déo est le plus pauvre de l'Adamaoua. Environ 78 ménages sur 100 y sont pauvres et 93 ménages sur 100 sont pauvres en milieu rural. Les autres départements ont tous une incidence de la pauvreté supérieure à 60% dans l'ensemble et supérieure à 83% en zone rurale (Tableau 2- ).

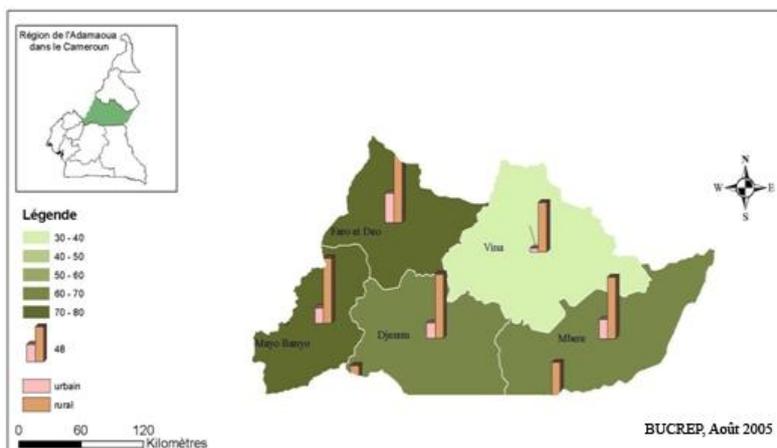
Tableau 2- 5: Incidence de la pauvreté par département selon le milieu de résidence et le sexe dans l'Adamaoua

Département	Milieu de résidence		Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Djérem	21,2	87,5	62,5	48,2	60,7
Faro et Déo	39,9	92,5	79,5	67,0	77,9
Mayo Banyo	20,7	87,9	71,8	62,9	70,5
Mbéré	26,1	83,1	65,4	53,3	63,4
Vina	5,2	67,3	38,4	23,0	36,0
<b>Adamaoua</b>	<b>15,1</b>	<b>80,8</b>	<b>57,1</b>	<b>42,6</b>	<b>55,1</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Dans les différents départements, et en particulier dans la Vina et le Djérem, les ménages dirigés par des hommes semblent être plus touchés par la pauvreté que ceux ayant à leur tête des femmes. Dans le Djérem et la Vina, les écarts entre les incidences dans les ménages dont le CM est un homme et ceux dont le CM est une femme s'élèvent respectivement à 14 et 15 points.

**Carte 2- 4 : Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence dans l'ensemble de l'Adamaoua**



### 2.3.2.2. Région du Centre\*

#### 2.3.2.2.1. Situation dans l'ensemble

Dans la région du Centre\*, la pauvreté des conditions de vie a une incidence légèrement supérieure à celle observée au niveau national. Toutefois, la situation d'extrême pauvreté est moins grave qu'au niveau national car la proportion des ménages plus pauvres est peu importante (4 ménages seulement sur 100 sont plus pauvres contre 17,5% au niveau national). La décomposition des ménages pauvres en plus pauvres et pauvres modérés montre que les ménages plus pauvres ne représentent que 11% des pauvres et 89% les pauvres modérés.

La situation varie avec le milieu de résidence. En effet, on compte six fois plus de ménages pauvres en milieu rural qu'en milieu urbain. Mais la situation de pauvreté ne varie pas beaucoup avec le sexe du chef de ménage.

**Tableau 2- 3: Répartition des ménages du Centre\* par milieu de résidence et par sexe selon le profil de pauvreté**

		Profil de pauvreté				
		Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
Milieu de résidence	Urbain	0,7	7,5	26,3	40,6	24,8
	Rural	6,4	43,7	39,6	8,7	1,7
Sexe du CM	Masculin	5	32	35	19	10
	Féminin	3	30	36	21	10
Centre*		4	31	35	20	10

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### 2.3.2.1.2. Situation dans les départements du Centre\*

Au centre\*, tous les départements ont une incidence de la pauvreté en moyenne inférieure à celle du niveau national, à l'exception des départements du Mbam et Kim et du Nyong et Mfoumou. L'incidence de la pauvreté est supérieure à 50% dans ces deux départements. En particulier en milieu rural, plus de 67 ménages sur 100 vivent dans des conditions peu décentes.

Le département de la Mefou et Afamba, suivi des départements du Nyong et So'o, de la Lekié et du Nyong et Kellé sont par contre les moins touchés par la pauvreté. L'incidence de la pauvreté dans ces départements n'excède pas 31%. En milieu urbain, moins de 6 ménages sur 100 sont pauvres et moins de 42 ménages sur 100 le sont en milieu rural.

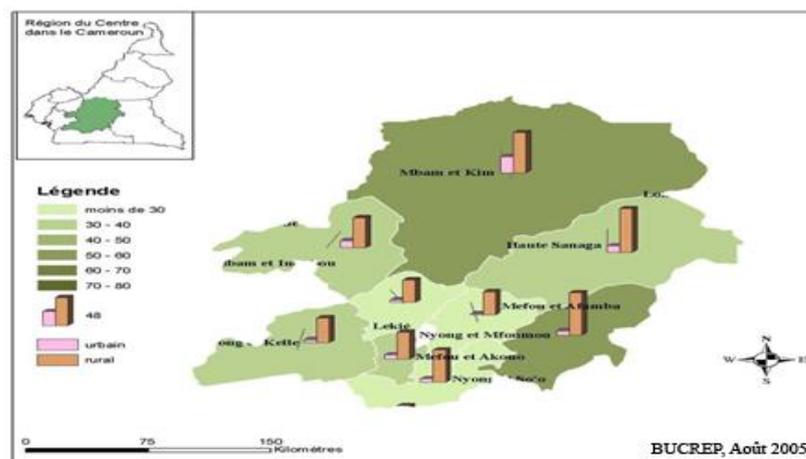
Tableau 2- 4 : Incidence de la pauvreté par milieu de résidence et par sexe dans les départements du Centre\*

Départements	Milieu de résidence		Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Haute Sanaga	11,0	73,5	36,5	37,2	36,7
Lekié	4,1	38,5	30,3	30,8	30,4
Mbam et Inoubou	11,7	50,5	34,2	29,9	33,0
Mbam et Kim	26,6	67,8	58,9	54,8	58,1
Mefou et Afamba	2,3	39,4	27,5	24,6	26,6
Mefou et Akono	7,3	45,8	36,8	38,5	37,3
Nyong et Kelle	4,7	41,7	32,0	26,8	30,8
Nyong et Mfoumou	6,7	72,4	55,6	47,3	53,4
Nyong et So'o	5,9	55,0	30,6	29,8	30,0
<b>Centre*</b>	<b>8,3</b>	<b>50,1</b>	<b>36,6</b>	<b>33,3</b>	<b>35,7</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Les ménages dirigés par des hommes semblent globalement plus affectés par la pauvreté des conditions de vie que ceux dirigés par des femmes. Toutefois, dans les départements de la Haute Sanaga, de la Mefou et Akono et quelque peu dans la Lekié, l'incidence dans les ménages dirigés par des femmes est supérieure ou égale à celle de ceux dirigés par des hommes.

Carte 2- 5: Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence et dans l'ensemble du Centre\*



### 2.3.2.3. Région de l'Est

#### 2.3.2.3.1. Situation dans l'ensemble

Cinquante-neuf ménages sur cent sont pauvres à l'Est et presque la moitié de ces ménages pauvres sont plus pauvres. La situation est plus grave en milieu rural où plus de 8 ménages sur 10 sont pauvres. La situation en milieu urbain est très différente car environ 8 ménages sur 10 sont non pauvres et presque 60% de ces non pauvres sont riches et plus riches.

Tableau 2- 8 : Répartition des ménages de l'Est par milieu de résidence et par sexe selon le profil de pauvreté

		Profil de pauvreté				
		Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
Milieu de résidence	Urbain	7,4	14,4	30,0	34,6	13,6
	Rural	38,8	41,4	16,2	3,2	0,4
Sexe du CM	Masculin	29	31	21	14	5
	Féminin	21	32	24	17	6
Est		<b>27</b>	<b>32</b>	<b>21</b>	<b>15</b>	<b>5</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

#### 2.3.2.3.2. Situation dans les départements de l'Est

A l'Est, le Lom et Djérem est le département le moins affecté par la pauvreté. Tandis qu'il a une incidence de la pauvreté inférieure de 13 points à celle de l'Est, les autres départements ont tous une incidence supérieure à celle de la région. Par ailleurs, tous les départements ont une incidence supérieure d'au moins 10 points à l'incidence nationale. La situation de pauvreté est particulièrement déplorable en milieu rural où, pour tous les départements, au moins 72 ménages sur 100 vivent dans des conditions indécentes. La Kadey est le département le plus atteint par la pauvreté à l'Est. Ayant une incidence de presque 70%, plus de 84 ménages sur 100 en milieu rural vivent dans la pauvreté. L'incidence en milieu urbain dans la Kadey est au moins deux fois supérieure à l'incidence nationale en milieu urbain (Tableau 2- ).

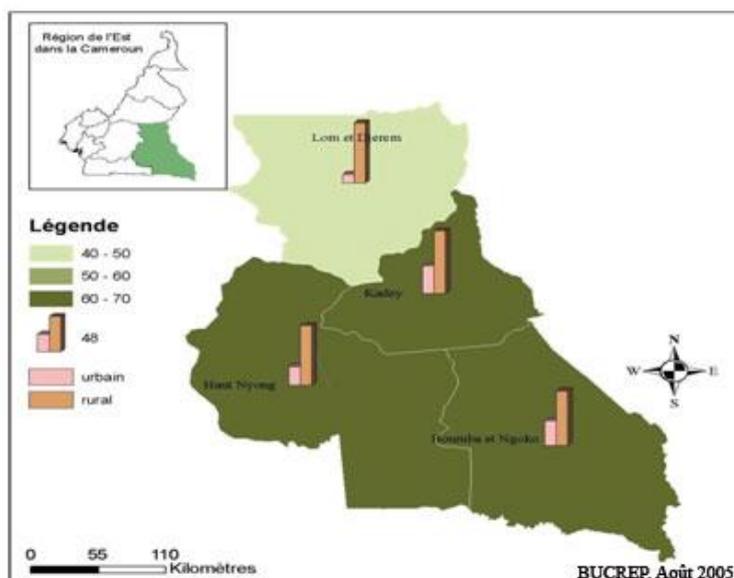
Tableau 2- 9: Incidence de la pauvreté par milieu de résidence et par sexe dans les départements de l'Est

Départements	Milieu de résidence		Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Boumba et Ngoko	32,6	72,5	61,7	57,9	61,1
Haut Nyong	24,9	79,7	66,9	62,8	65,8
Kadey	36,5	84,3	70,6	64,1	69,7
Lom et Djérem	12,2	80,9	47,9	39,0	46,3
<b>Est</b>	<b>21,8</b>	<b>80,1</b>	<b>60,3</b>	<b>53,4</b>	<b>59,1</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

La situation selon le sexe du chef de ménage montre que les ménages ayant pour chef des femmes sont globalement moins affectés par la pauvreté que ceux dirigés par des hommes. En particulier dans le Haut Nyong et la Kadey, l'écart entre les incidences dans les ménages dirigés par les hommes et par les femmes s'élève respectivement à 4 et 7 points.

**Carte 2- 6: Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence et dans l'ensemble de l'Est**



### 2.3.2.4. Région de l'Extrême-Nord

#### 2.3.2.4.1. Situation dans l'ensemble

A l'Extrême-Nord, les conditions de vie des ménages sont moins décentes comparées à l'ensemble des autres régions. En milieu urbain plus de trois ménages sur dix sont pauvres. Cette situation est au moins deux fois plus grave en milieu rural où presque neuf ménages sur dix vivent dans des conditions peu décentes.

Dans l'Extrême-Nord, plus de 70% des ménages pauvres sont plus pauvres. Ceci montre qu'en plus d'avoir la plus forte incidence des régions, l'Extrême-Nord est également profondément touchée par ce phénomène. Ce constat ne varie pratiquement pas avec le sexe du Chef de ménage.

**Tableau 2- 10 : Répartition des ménages de l'Extrême-Nord par milieu de résidence et par sexe selon le profil de pauvreté**

		Profil de pauvreté					Total	Effectif
		Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches		
Milieu de résidence	Urbain	15,1	19,6	32,0	24,9	8.4	100	117151
	Rural	65,5	23,4	8,0	1,9	1.2	100	383631
Sexe du CM	Masculin	54	23	13	7	3	100	424432
	Féminin	53	22	15	8	3	100	76350
Extrême-Nord		<b>54</b>	<b>23</b>	<b>14</b>	<b>7</b>	<b>3</b>	<b>100</b>	<b>500782</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

#### 2.3.2.4.2. Situation dans les départements de l'Extrême-Nord

Le département du Diamaré est le moins affecté par la pauvreté des conditions de vie dans la région. L'incidence de la pauvreté dans le Diamaré est nettement inférieure à celle de l'Extrême-Nord. Par contre, le Mayo Danay est le

département le plus pauvre, avec une incidence supérieure de plus de 10 points à celle de l'Extrême-Nord et au moins deux fois supérieure à l'incidence nationale. Les départements du Mayo Kani, Mayo Sava et Mayo Tsanaga sont également fortement affectés par la pauvreté. Ils ont tous une incidence de la pauvreté deux fois supérieure à celle du niveau national.

L'analyse selon le milieu de résidence montre qu'en milieu rural, dans presque tous les départements de l'Extrême-Nord, moins de quinze ménages sur cent vivent dans des conditions décentes. En zone urbaine, à l'exception du Diamaré où l'on observe une incidence presque deux fois inférieure à celle de la région, et du département du Logone et Chari avec une incidence inférieure d'environ cinq points à celle de la région, les départements ont une incidence au moins cinq fois supérieure à celle du niveau national. En particulier, les départements du Mayo Danay et du Mayo Kani ont des incidences supérieures respectivement à huit fois et sept fois celle du niveau national.

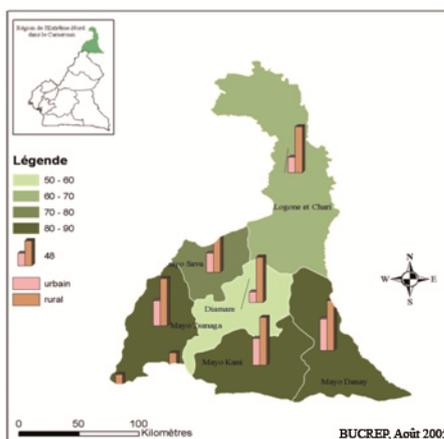
**Tableau 2- 11 : Incidence de la pauvreté par milieu de résidence par sexe dans les départements de l'Extrême-Nord**

Départements	Milieu de résidence		Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Diamaré	19,7	85,9	61,5	47,6	59,3
Logone et Chari	29,3	86,7	69,4	65,5	68,9
Mayo Danay	59,6	94,9	87,3	88,6	87,5
Mayo Kani	51,1	91,3	84,2	83,1	84,1
Mayo Sava	35,6	83,7	76,0	77,8	76,3
Mayo Tsanaga	48,4	89,7	85,6	84,3	85,4
<b>Extrême-Nord</b>	<b>34,7</b>	<b>89,0</b>	<b>76,5</b>	<b>74,9</b>	<b>76,3</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Le sexe du chef de ménage semble avoir une influence relativement faible sur la situation de pauvreté dans les départements de l'Extrême-Nord. Toutefois, dans le Diamaré, l'incidence de la pauvreté dans les ménages dirigés par des hommes est supérieure de 14 points à celle de ceux ayant à leur tête des femmes.

**Carte 2- 7 : Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence et dans l'ensemble de l'Extrême-Nord**



### 2.3.2.5. Région du Littoral

#### 2.3.2.5.1. Situation dans l'ensemble

La pauvreté des conditions de vie a une incidence relativement faible dans la région du Littoral. Moins de quinze ménages sur cent sont pauvres et seulement un ménage sur cent est plus pauvre. Cette situation ne varie pas selon le sexe du Chef de ménage mais une différence notable est observée entre le milieu urbain et rural. Environ six ménages sur cent sont pauvres en milieu urbain tandis qu'en milieu rural, il y en a cinq fois plus.

Tableau 2- 12: Répartition des ménages du Littoral par milieu de résidence et par sexe selon le profil de pauvreté

		Profil de pauvreté					Total	Effectif
		Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches		
Milieu de résidence	Urbain	0,3	5,4	24,8	44,5	25,0	100	99383
	Rural	2,3	28,9	43,9	19,3	5,6	100	40043
Sexe du CM	Masculin	1	12	29	37	21	100	98360
	Féminin	1	12	33	38	16	100	41066
Littoral		<b>1</b>	<b>12</b>	<b>30</b>	<b>37</b>	<b>19</b>	<b>100</b>	<b>159426</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

#### 2.3.2.5.2. Situation dans les départements du Littoral

Parmi les départements du Littoral, le Moungo est le moins affecté par la pauvreté des conditions de vie. Plus de neuf ménages sur dix vivent dans des conditions décentes. Dans la Sanaga Maritime, la situation n'est pas très différente, quatre-vingt cinq ménages sur cent vivent dans des conditions de vie décentes. Dans ces deux départements, l'incidence en milieu urbain est inférieure à 6%. On observe que dans les zones urbaines de la Sanaga Maritime en particulier, la quasi-totalité des ménages vivent dans des conditions de vie acceptables.

Le département du Nkam est le plus affecté par la pauvreté dans le Littoral. En effet, plus de quatre ménages sur dix sont pauvres dans ce département. En milieu rural, presque la moitié des ménages vivent dans des conditions de vie indécentes.

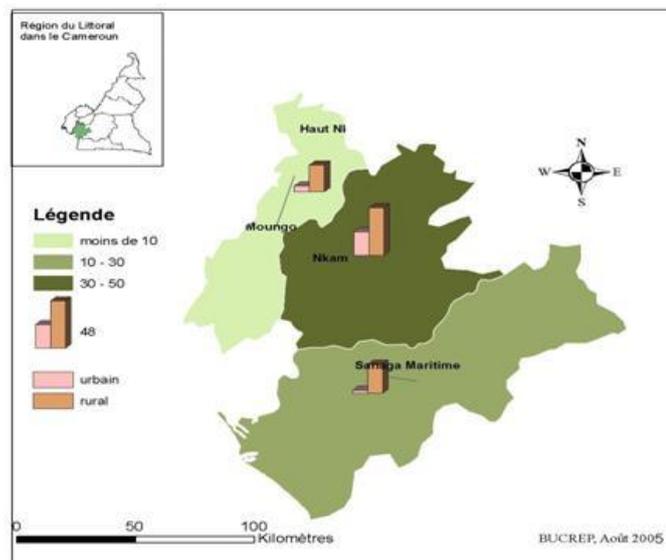
Tableau 2- 13 : Incidence de la pauvreté par milieu de résidence et par sexe dans les départements du Littoral

Départements	Milieu de résidence		Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Moungo	5,9	27,2	9,3	9,6	9,4
Nkam	24,4	47,8	41,2	42,2	41,5
Sanaga Maritime	2,6	28,6	15,7	15,2	15,1
Littoral	<b>5,7</b>	<b>31,2</b>	<b>13,1</b>	<b>12,9</b>	<b>13,0</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

L'analyse selon le sexe du chef de ménage montre que dans le Littoral, la situation de pauvreté des ménages n'est pratiquement pas influencée par le sexe du chef de ménage.

**Carte 2- 8 : Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence dans l'ensemble du Littoral**



### 2.3.2.6. Région du Nord

#### 2.3.2.6.1. Situation dans l'ensemble

A la suite de l'Extrême-Nord, le Nord est la deuxième région dans laquelle les conditions de vie des ménages sont les moins décentes. Presque trois quarts des ménages sont pauvres. Cette situation varie fortement avec le milieu de résidence. En milieu urbain, un quart des ménages sont pauvres tandis qu'en milieu rural, presque neuf ménages sur dix sont pauvres.

Comme pour l'Extrême-Nord, plus de 70% des ménages pauvres sont plus pauvres dans le Nord. Les conditions de vie des ménages semblent changer quelque peu avec le sexe du Chef de ménage car l'incidence de la pauvreté dans les ménages dirigés par des hommes est de 11 points plus élevée que l'incidence observée dans les ménages ayant des femmes à leur tête.

**Tableau 2- 4 : Répartition des ménages du Nord par milieu de résidence e, par sexe selon le profil de pauvreté**

		Profil de pauvreté				
		Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
Milieu de résidence	Urbain	11,1	13,4	30,5	33,3	11,7
	Rural	69,7	19,5	8,0	1,3	1,5
Sexe du CM	Masculin	54	18	14	10	4
	Féminin	44	17	18	15	6
Nord		53	18	14	10	4

Source : 3ème RGPH, BUCREP

### 2.3.2.6.2. Situation dans les départements du Nord

Avec une incidence de 60,8%, la Bénoué est le département du Nord le moins affecté par la pauvreté. Les autres départements ont une incidence nettement supérieure à l'incidence régionale. Le Faro et le Mayo Rey ont des incidences supérieures de plus de 15 points à celle de la région. Il s'agit dès lors de zones fortement affectées par le phénomène de pauvreté des conditions de vie.

En milieu urbain, dans la Bénoué, un cinquième des ménages sont pauvres. Dans le Faro et le Mayo Rey, il ya presque deux fois plus de pauvres qu'au niveau régional. La situation en milieu rural est assez critique. En effet, environ neuf ménages sur dix vivent dans des conditions indécentes dans tous les départements, en particulier dans le Faro et le Mayo Rey.

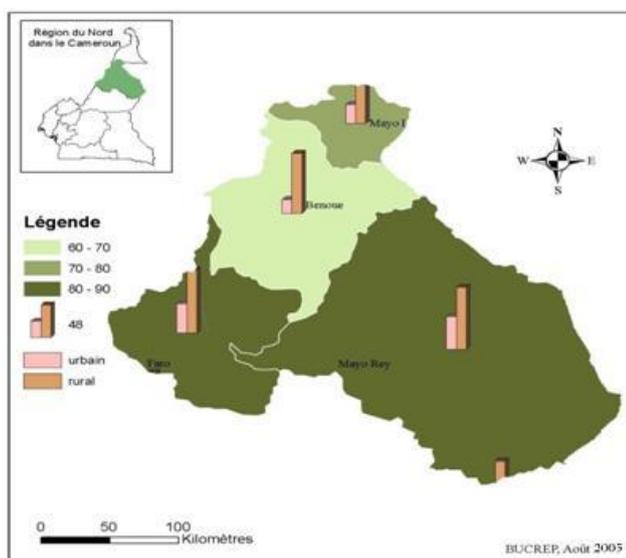
Tableau 2-15 : Incidence de la pauvreté par milieu de résidence et par sexe dans les départements du Nord

Départements	Milieu de résidence		Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Bénoué	19,9	88,1	62,4	48,1	60,8
Faro	43,0	92,7	85,7	82,3	85,3
Mayo Louti	28,4	88,9	77,6	70,8	76,3
Mayo Rey	48,2	90,6	85,8	80,2	85,4
<b>Nord</b>	<b>24,5</b>	<b>89,2</b>	<b>71,9</b>	<b>61,0</b>	<b>70,7</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Dans la Bénoué, les ménages dirigés par des femmes semblent être nettement moins affectés par la pauvreté que ceux ayant des hommes à leur tête. Il en est quasiment de même pour le Mayo Louti et le Mayo Rey. De manière globale, dans les départements du Nord, les ménages dirigés par des hommes sont plus affectés par la pauvreté que ceux dirigés par des femmes.

Carte 2- 9 : Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence et dans l'ensemble du Nord



## 2.3.2.7. Région du Nord-Ouest

### 2.3.2.7.1. Situation dans l'ensemble

Au Nord-Ouest, l'incidence de la pauvreté est assez élevée. Elle est de 10 points supérieure à l'incidence au niveau national. En milieu urbain, l'incidence est en dessous de 15% tandis qu'en milieu rural, elle s'élève à plus de 66%, soit quatre fois plus qu'en milieu urbain. La situation varie légèrement selon le sexe du Chef du ménage. On observe 45% d'incidence dans les ménages dirigés par des hommes et 48% chez ceux dirigés par des femmes. La proportion des ménages plus pauvres est relativement faible, ce qui dénote une faible profondeur de la pauvreté dans cette région.

Tableau 2- 5: Répartition des ménages du Nord-Ouest par milieu de résidence et par sexe selon le profil de pauvreté

		Profil de pauvreté				
		Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
Milieu de résidence	Urbain	2,0	12,8	23,6	37,2	24,4
	Rural	18,5	48,2	24,5	5,6	3,1
Sexe du CM	Masculin	12	32	24	19	13
	Féminin	11	38	25	17	10
Nord-Ouest		12	34	24	18	12

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### 2.3.2.7.2. Situation dans les départements du Nord-Ouest

La Mezam est le département du Nord-Ouest le moins affecté par la pauvreté des conditions de vie. Un cinquième des ménages sont pauvres dans ce département. Les départements de Boyo, Donga Mantung, Menchum et Ngo Ketundjia sont les plus affectés par la pauvreté. Au moins six ménages sur dix sont pauvres dans chacun de ces départements. Ils ont tous une incidence supérieure d'au moins 15 points à l'incidence régionale. Le département de la Menchum est le plus affecté par la pauvreté. Au moins sept ménages sur dix y vivent dans des conditions indécentes.

La situation est plus marquée en milieu rural. Pendant que la moitié des ménages y vit dans la précarité dans la Mezam, plus de 70% de ménages y vivent dans la précarité dans les départements de Boyo, Donga Mantung, Menchum et Ngo Ketundjia, le département de la Menchum restant le plus touché par la pauvreté en milieu rural.

En milieu urbain, la situation est moins grave. Il ya globalement deux fois moins de pauvres qu'en milieu rural, dans chaque département. En particulier dans les zones urbaines de la Mezam, la quasi-totalité des ménages vit dans des conditions de vie acceptables.

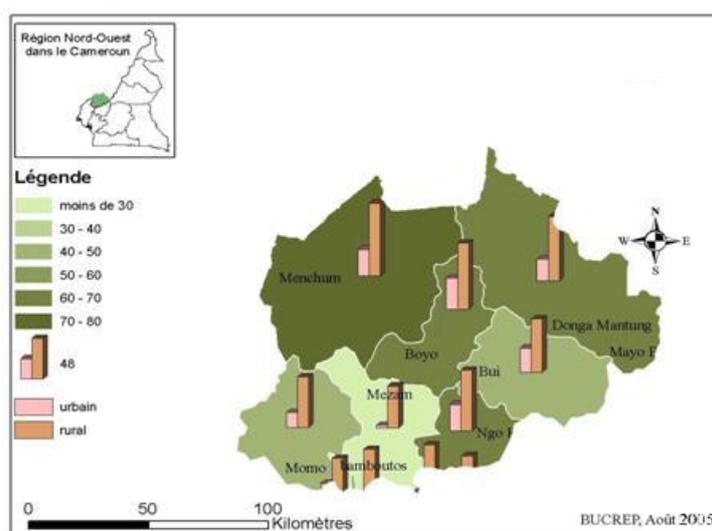
**Tableau 2-17: Incidence de la pauvreté par milieu de résidence et par sexe dans les départements du Nord-Ouest**

Départements	Milieu de résidence		Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Boyo	36,0	76,8	66,2	66,7	66,4
Bui	27,6	61,9	46,4	49,5	47,3
Donga Mantung	24,6	74,8	65,5	65,7	65,3
Menchum	30,7	85,3	72,4	72,3	72,3
Mezam	3,2	49,2	18,5	25,0	20,1
Momo	17,0	59,3	46,9	45,7	46,6
Ngo Ketundjia	31,2	71,3	61,3	60,5	61,0
<b>Nord-Ouest</b>	<b>14,8</b>	<b>66,8</b>	<b>44,7</b>	<b>48,3</b>	<b>45,8</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Dans les départements du Nord-Ouest, la situation de pauvreté varie légèrement selon le sexe du chef de ménage. Dans les départements du Bui et de la Mezam, l'on observe plus de ménages pauvres chez ceux dirigés par des femmes à la différence de la Momo et du Ngo Ketundjia où plus de ménages sont dirigés par les femmes.

**Carte 2- 10: Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence et dans l'ensemble du Nord-Ouest**



### 2.3.2.8. Région de l'Ouest

#### 2.3.2.8.1. Situation dans l'ensemble

La région de l'Ouest a une incidence de la pauvreté comparable à celle obtenue au niveau national. On observe par ailleurs une grande différence selon le milieu de résidence. En effet, l'incidence en milieu rural est six fois plus élevée qu'en milieu urbain. Cette différence s'accroît avec la profondeur dans la pauvreté car il y a neuf fois plus de plus pauvres en milieu rural qu'en milieu urbain. On note par ailleurs que la proportion des plus pauvres est relativement faible. En effet, elle est quatre fois plus faible qu'au niveau national. La proportion des plus pauvres parmi les pauvres est d'environ 7% en milieu urbain, 11% en milieu rural et 11% dans l'ensemble.

Contrairement à ce qui est observé dans la quasi-totalité des régions, les ménages dirigés par des hommes à l'Ouest sont moins touchés par la pauvreté que ceux dirigés par des femmes. La différence entre les incidences dans ces deux groupes de ménage est de 12 points.

**Tableau 2-18 : Répartition des ménages de l'Ouest par milieu de résidence et par sexe selon le profil de pauvreté**

		Profil de pauvreté				
		Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
Milieu de résidence	Urbain	0,7	9,0	28,8	35,9	25,6
	Rural	6,4	52,7	31,8	6,7	2,5
Sexe du CM	Masculin	4	30	30	21	14
	Féminin	4	42	31	15	9
Ouest		<b>4</b>	<b>34</b>	<b>31</b>	<b>19</b>	<b>12</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### 2.3.2.8.2. Situation dans les départements de l'Ouest

La Mifi dont le chef lieu, Bafoussam, est le chef-lieu de région, est le département le moins affecté par la pauvreté des conditions de vie. Moins du cinquième des ménages sont pauvres dans ce département. Ensuite, le Ndé et le Haut Nkam suivent avec des incidences de pauvreté de moins de 26%. Les départements des Bamboutos et des Hauts plateaux sont les plus affectés par la pauvreté à l'Ouest.

Des disparités sont observées selon le milieu de résidence. L'incidence en milieu urbain est en moyenne au moins cinq fois plus faible qu'en milieu rural. Dans la Mifi et la Menoua, la quasi-totalité des ménages urbains vit dans de bonnes conditions. Dans les départements du Ndé, du Noun, du Haut Nkam et des Bamboutos, environ neuf ménages urbains sur dix vivent dans de bonnes conditions. Le département du Koung Khi et des Hauts Plateaux semblent être les plus affectés par la pauvreté en zone urbaine.

En zone rurale, les départements se regroupent en deux: les Bamboutos, la Menoua, les Hauts Plateaux, le Koung Khi, la Mifi et le Noun où on compte six à sept ménages pauvres sur dix ; et le Haut Nkam et le Ndé dans lesquels moins de quatre ménages sur dix sont pauvres.

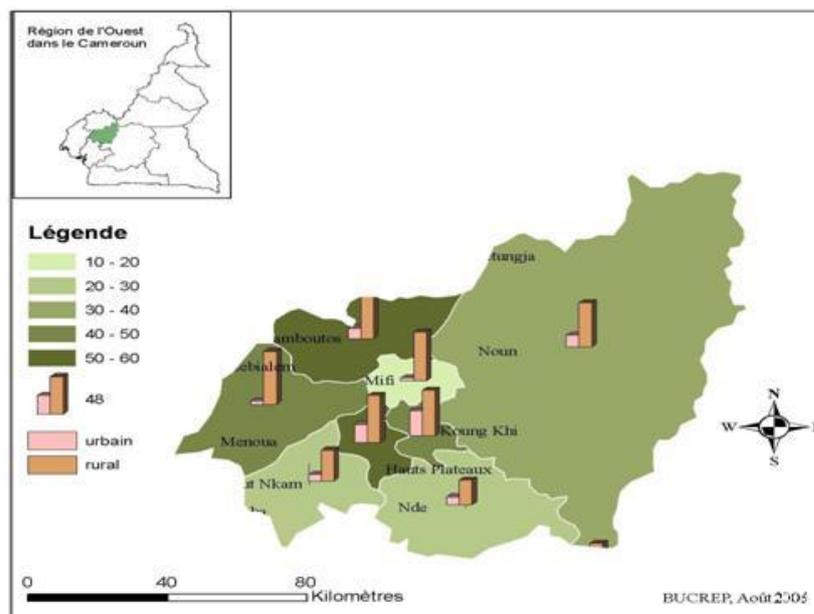
**Tableau 2- 19 : Incidence de la pauvreté par milieu de résidence et par sexe dans les départements de l'Ouest**

Départements	Milieu de résidence		Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Bamboutos	13,3	68,4	51,6	64,6	56,9
Haut Nkam	8,3	39,0	23,9	29,4	26,0
Hauts Plateaux	23,1	60,0	45,9	61,5	54,2
Koung Khi	31,6	58,0	41,5	57,6	48,5
Menoua	4,0	67,3	41,9	56,2	47,8
Mifi	4,1	62,1	13,4	24,5	16,5
Ndé	9,6	31,5	19,3	24,4	21,1
Noun	14,7	56,5	39,1	33,4	37,6
Ouest	<b>9,7</b>	<b>59,0</b>	<b>34,1</b>	<b>45,5</b>	<b>38,2</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Dans le Koung Khi, les Hauts Plateaux et la Menoua, l'incidence dans les ménages dirigés par des femmes est d'au moins 14 points plus élevé que chez ceux dirigés par des hommes. Cependant dans le département du Noun, les ménages dirigés par des hommes ont une incidence supérieure de 5,7 points à celle de ceux ayant des femmes à leur tête.

**Carte 2- 11 : Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence dans l'ensemble de l'Ouest**



### 2.3.2.9. Région du Sud

#### 2.3.2.9.1. Situation dans l'ensemble

La région du Sud semble relativement moins touchée par la pauvreté des conditions de vie que plusieurs autres. Son incidence est inférieure de 9,1 points à l'incidence nationale. Dans cette région, moins de trois ménages sur dix sont pauvres ; 3% de ces derniers sont plus pauvres et 24% sont pauvres modérés. En milieu urbain, l'incidence n'est que de 2,3% soit 19 fois plus faible qu'en milieu rural, 11 fois plus faible que dans l'ensemble de la région. Globalement, la répartition des ménages selon les quintiles de pauvreté ne varie pas très significativement avec le sexe du chef de ménage.

**Tableau 2- 20: Répartition des ménages du Sud par milieu de résidence et par sexe selon le profil de pauvreté**

		Profil de pauvreté				
		Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
Milieu de résidence	Urbain	0,1	2,2	14,0	43,5	40,3
	Rural	4,8	36,9	39,2	16,7	2,4
Sexe du CM	Masculin	3	24	29	26	16
	Féminin	2	23	32	27	16
Sud		<b>3</b>	<b>24</b>	<b>30</b>	<b>27</b>	<b>16</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### 2.3.2.9.2. Situation dans les départements du Sud

L'incidence de la pauvreté des conditions de vie dans les départements du Sud est relativement faible. Mis à part la Vallée du Ntem où l'on observe une incidence de la pauvreté de 33%, les autres départements ont des incidences inférieures à 29%. Le département de l'Océan semble être le moins affecté par la pauvreté. Environ vingt-trois ménages sur cent dans ce département sont pauvres.

En milieu urbain, l'on observe de très faibles incidences de la pauvreté. Pour chacun des départements, moins de quatre ménages sur cent sont pauvres. Dans la Mvila et l'Océan, plus de 98% des ménages urbains vivent dans de bonnes conditions. En milieu rural, la pauvreté est plus forte et varie entre 36% et 48%.

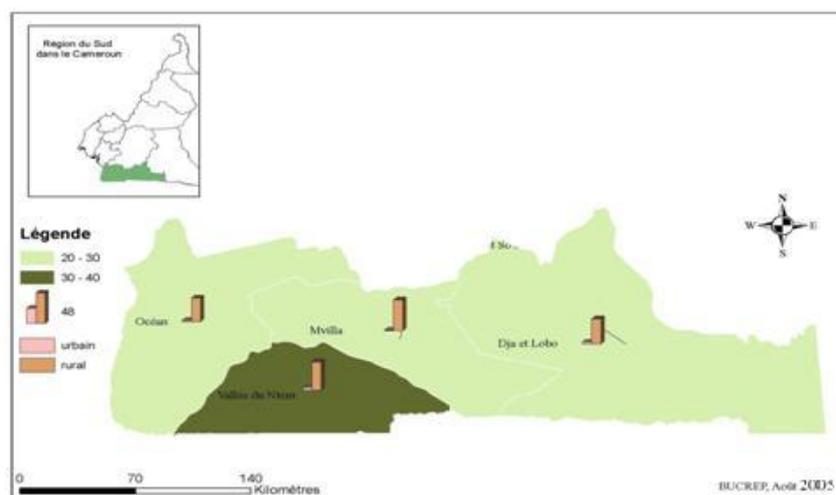
Tableau 2- 21: Incidence de la pauvreté par milieu de résidence et par sexe dans les départements du Sud

Départements	Milieu de résidence		Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Dja et Lobo	3,1	39,4	27,9	24,6	26,9
Mvila	1,3	47,9	29,9	25,3	28,7
Océan	1,9	36,9	22,9	23,7	23,1
Vallée du Ntem	3,8	44,0	34,0	31,4	33,3
<b>Sud</b>	<b>2,3</b>	<b>41,7</b>	<b>27,9</b>	<b>25,4</b>	<b>27,3</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Dans les départements du Sud, les ménages dirigés par des hommes semblent légèrement plus affectés par la pauvreté que ceux dirigés par des femmes.

Carte 2- 12 : Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence dans l'ensemble du Sud



### 2.3.2.10. Région du Sud-Ouest

#### 2.3.2.10.1. Situation dans l'ensemble

La pauvreté des conditions de vie dans la région du Sud-Ouest est relativement faible. Moins du quart des ménages de cette région vivent dans des conditions indécentes. L'incidence de la pauvreté est deux fois plus faible qu'au

niveau national. En milieu rural, environ trois ménages sur dix sont pauvres tandis qu'en milieu urbain, la quasi-totalité des ménages vit dans de conditions de vie acceptables. L'incidence de la pauvreté dans les ménages dirigés par des hommes est supérieure de 4 points à celle des ménages dirigés par des femmes.

Tableau 2- 6 : Répartition des ménages du Sud-Ouest par milieu de résidence et par sexe selon le profil de pauvreté(%)

		Profil de pauvreté				
		Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
Milieu de résidence	Urbain	0,3	1,8	9,7	37,5	50,7
	Rural	9,1	23,2	35,3	24,3	8,0
Sexe du CM	Masculin	5	14	24	30	27
	Féminin	4	10	22	33	32
Sud-Ouest		<b>5</b>	<b>13</b>	<b>23</b>	<b>31</b>	<b>28</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### 2.3.2.10.2. Situation dans les départements du Sud-Ouest

Dans la région du Sud-Ouest, le département du Fako présente un comportement plutôt atypique. Plus de 98% des ménages vivent dans de bonnes conditions. En milieu rural dans le Fako, seulement 4% environ de ménages vivent dans la pauvreté et moins d'un demi pour cent en milieu urbain. Le département de la Meme est également relativement moins affecté par la pauvreté des conditions de vie : 12 ménages sur 100 sont pauvres dans ce département.

Les départements du Lebialem, de la Manyu et du Ndian sont les plus touchés par la pauvreté, avec des incidences supérieures à 43% dans l'ensemble et supérieure à 52% en zone rurale. En zone urbaine, le Lebialem est le plus affecté par la pauvreté. Plus de 30% des ménages urbains de ce département vivent dans de mauvaises conditions.

Tableau 2- 7 : Incidence de la pauvreté par milieu de résidence et par sexe dans les départements du Sud-Ouest(%)

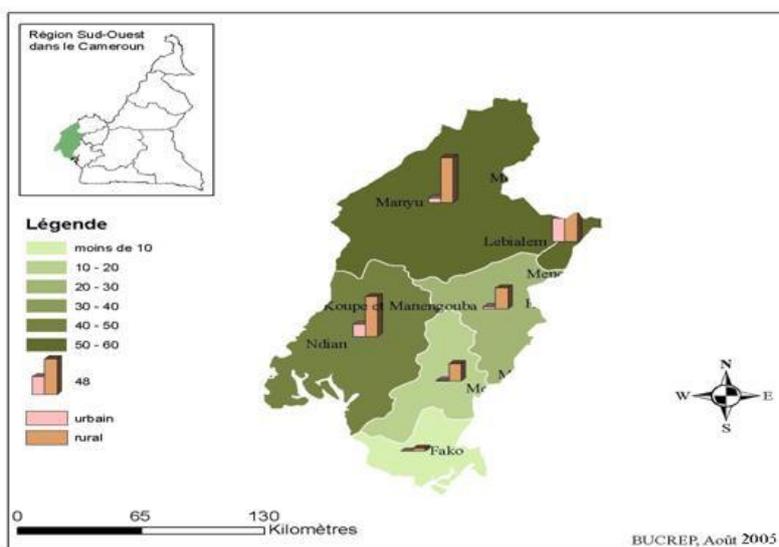
Départements	Milieu de résidence		Sexe du Chef de ménage		Ensemble
	Urbain	Rural	Masculin	Féminin	
Fako	0,3	4,3	1,6	1,4	1,6
Koupe et Manengouba	2,8	28,1	23,1	17,5	21,6
Lebialem	30,7	60,5	56,4	49,5	54,9
Manyu	5,9	59,9	53,7	45,8	52,0
Meme	0,9	22,8	12,9	10,5	11,7
Ndian	16,1	52,6	45,7	37,2	43,6
Sud-Ouest	<b>2,1</b>	<b>32,4</b>	<b>19,4</b>	<b>13,5</b>	<b>17,9</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Le sexe du chef de ménage semble avoir une influence non négligeable sur le niveau de pauvreté dans les départements du Sud-Ouest. A l'exception du Fako où les incidences sont faibles, ainsi que la différence entre ces derniers concernant les ménages dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes, dans les autres

départements, l'incidence de la pauvreté dans les ménages dirigés par des hommes est d'environ 5 points supérieure à celle des ménages ayant à leur tête des femmes.

**Carte 2- 13 : Incidence de la pauvreté selon le milieu de résidence dans l'ensemble du Sud-Ouest**



### 2.3.2.11. Dans le Mfoundi

#### 2.3.2.11.1. Situation dans l'ensemble

Dans le Mfoundi, la pauvreté des conditions de vie est très faible. Dans le milieu rural, qui abrite environ 3% du total des ménages de ce département, l'incidence de la pauvreté n'est que de 3,4%. En zone urbaine, seulement 2 ménages sur 1000 vivent dans la pauvreté. En ville, plus de 68 ménages sur 100 vivent dans de très bonnes conditions. En milieu rural, 21,2% des ménages vivent dans des conditions de vie acceptables et 75% dans de bonnes conditions. Cette situation ne varie pratiquement pas avec le sexe du chef de ménage.

En résumé, dans le département du Mfoundi, la quasi-totalité des ménages vit dans des conditions décentes. Néanmoins, on dénombre 1167 ménages pauvres parmi lesquels 398 sont en zone rurale et 769 en zone urbaine.

**Tableau 2- 24 : Répartition des ménages du Mfoundi par milieu de résidence et par sexe selon le profil de pauvreté**

		Profil de pauvreté				
		Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
Milieu de résidence	Urbain	0,0	0,2	5,3	25,8	68,8
	Rural	0,1	3,3	21,2	34,6	40,8
Sexe du CM	Masculin	0	0	6	26	68
	Féminin	0	0	5	26	69
Mfoundi		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>	<b>26</b>	<b>68</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### 2.3.2.11.2. Situation dans les arrondissements du Mfoundi

L'incidence de la pauvreté dans les différents arrondissements du Mfoundi ne dépasse pas 0,4%. La proportion des ménages moyens varie entre 5 et 7% dans les arrondissements de Yaoundé I, III, IV, V et VI ; elle est de 8% dans Yaoundé II. Dans chacun de ces arrondissements, plus de neuf ménages sur dix sont riches ou plus riches et au moins six ménages sur dix sont plus riches.

**Tableau 2- 8 : Quintiles de richesse dans les arrondissements du Mfoundi**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
Yaoundé I	0,0	0,2	5,0	28,2	66,6
Yaoundé II	0,0	0,4	7,9	32,4	59,3
Yaoundé III	0,0	0,4	6,0	19,9	73,6
Yaoundé IV	0,0	0,2	4,9	26,7	68,1
Yaoundé V	0,0	0,2	5,8	24,5	69,5
Yaoundé VI	0,0	0,3	5,3	23,1	71,3

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### 2.3.2.12. Wouri

#### 2.3.2.12.1. Situation dans l'ensemble

Comme dans le Mfoundi, le niveau de la pauvreté des conditions de vie dans le Wouri est très faible. Seulement 4 ménages sur 100 vivent dans la pauvreté. Dans le milieu urbain, qui représente environ 99% du total des ménages du Wouri, l'incidence de la pauvreté n'est que de 0,3%. Dans le Wouri rural, on observe une proportion non négligeable de ménages pauvres (13%). Environ 36 ménages sur 100 dans ce milieu vivent dans des conditions moyennes.

Ainsi dans le département du Wouri, à l'exception d'environ 2000 ménages pauvres, dont 710 en milieu rural et 1290 en milieu urbain, la quasi-totalité des ménages vit dans des conditions de vie décentes, quel que soit le sexe du chef de ménage.

**Tableau 2- 9: Répartition des ménages du Wouri par milieu de résidence et par sexe selon le profil de pauvreté**

		Profil de pauvreté				
		Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches
Milieu de résidence	Urbain	0.0	0.3	6.0	29.7	64.0
	Rural	1.1	12.1	35.5	35.1	16.3
Sexe du CM	Masculin	0	0	7	30	63
	Féminin	0	0	6	31	63
Wouri		<b>0,0</b>	<b>0,4</b>	<b>6</b>	<b>30</b>	<b>63</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### 2.3.2.12.2. Situation dans les arrondissements du Wouri

Trente-neuf pour cent des ménages qui vivent dans l'arrondissement de Douala VI sont pauvres. Il s'agit en effet d'une île dans laquelle l'incidence de la pauvreté des conditions de vie est nettement plus élevée que celle du Littoral et même celle du Cameroun. Dans les autres arrondissements du Wouri, la proportion des ménages pauvres modérés est inférieure ou égale à 0,6%. Dans les arrondissements de Douala III et IV, environ un ménage sur dix est moyen. Dans les trois autres arrondissements, la proportion des moyens n'atteint pas 5% et plus de 95% des ménages dans ces arrondissements sont riches ou plus riches.

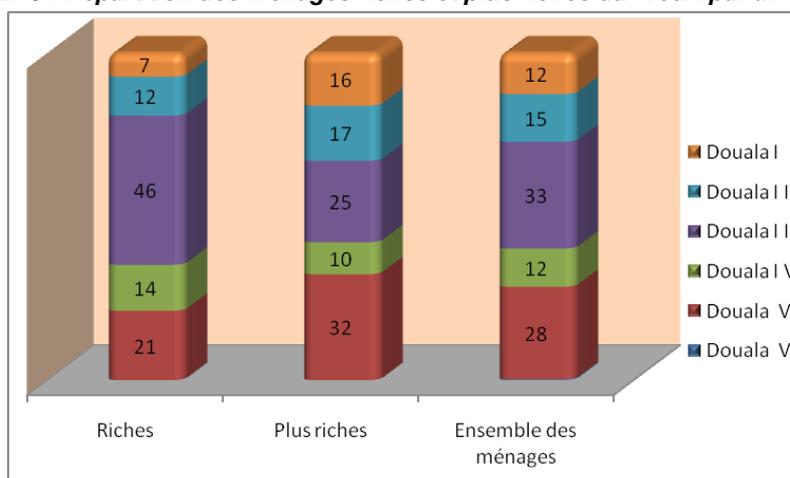
**Tableau 2- 10 : Quintiles de richesse dans les arrondissements du Wouri**

	Plus pauvres	Pauvres modéré	Moyens	Riches	Plus riches
<b>Douala I</b>	0,0	0,1	1,3	17,1	81,6
<b>Douala II</b>	0,0	0,0	2,3	24,3	73,3
<b>Douala III</b>	0,0	0,6	9,5	41,6	48,3
<b>Douala IV</b>	0,0	0,6	10,2	35,9	53,3
<b>Douala V</b>	0,0	0,2	4,8	22,3	72,6
<b>Douala VI</b>	3,1	36,3	53,9	6,7	0,1

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Quarante-six pour cent des ménages riches du Wouri se trouvent dans l'arrondissement de Douala III qui regroupe 33% du total des ménages. Il s'agit de la région qui regroupe le plus de ménages riches dans le Wouri. Par contre, la proportion des ménages riches est plus faible à Douala I, II et V comparativement à la proportion des ménages qui y vivent. Les arrondissements de Douala I et V regroupent respectivement 16% et 32% des ménages plus riches du Wouri tandis qu'ils abritent respectivement 12% et 28% de l'ensemble des ménages du Wouri. Il s'agit des arrondissements dans lesquels on retrouve le plus de ménages vivant dans de très bonnes conditions.

**Graphique 2- 9 : Répartition des ménages riches et plus riches du Wouri par arrondissement**

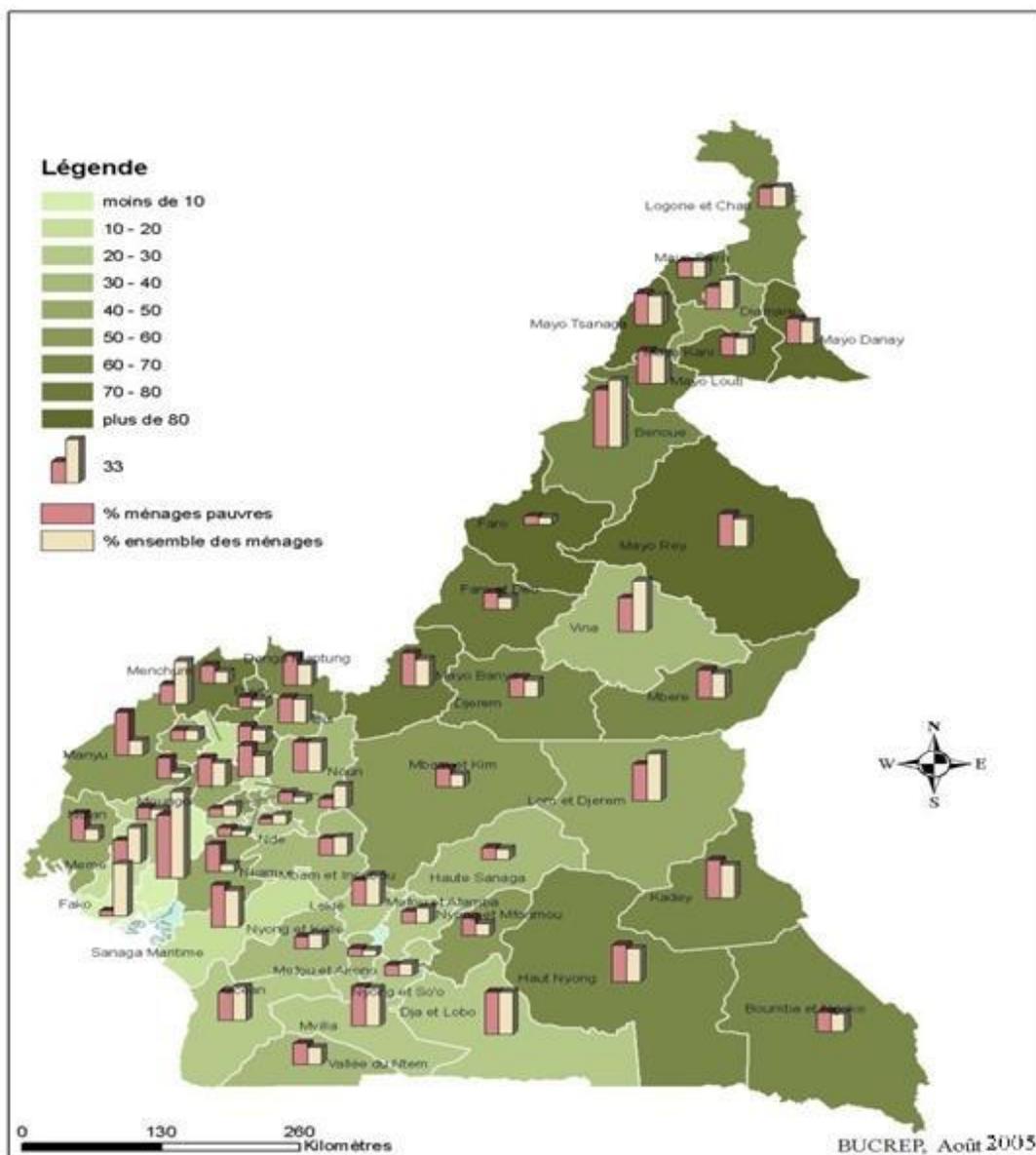


Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

## 2.4. Au niveau départemental

La Carte 2-14 permet d'observer l'incidence de la pauvreté au niveau des différents départements. Elle fait également ressortir, pour chaque département, son poids dans l'ensemble des ménages et son poids dans l'ensemble des ménages pauvres, afin d'évaluer la contribution des départements dans la pauvreté au Cameroun. Les départements sont de plus en plus pauvres lorsqu'on va de la zone côtière vers le centre du pays et du sud vers le nord.

Carte 2- 14 : Incidence et contribution des départements dans la pauvreté



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Les dix départements qui ont les plus faibles incidences de pauvreté sont le Fako (2%), la Meme (12%) et le Koupe Manengouba (22%) de la région du Sud-Ouest, le Mounjo (9,4%), la Sanaga Maritime (15%) de la région du Littoral, le

département de l'Océan (23%) de la région du Sud, la Mifi (17%), le Ndé (21%) et le Haut Nkam (26%) de la région de l'Ouest et la Mezam (20%) de la région du Nord-Ouest. Ces départements sont également ceux dans lesquels la pauvreté est la moins profonde (la distance moyenne des pauvres au seuil de pauvreté est relativement faible) et la moins sévère (les distances entre les pauvres de ces départements sont relativement faibles) (Tableau 2- 118)

**Tableau 2- 11 : Les dix départements les moins affectés par la pauvreté au Cameroun**

Départements	Incidence (P <sub>0</sub> ) en %		Profondeur (P <sub>1</sub> ) en %		Sévérité (P <sub>2</sub> ) en %	
	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang
Fako	1,6	1	0,3	1	0,1	1
Moungo	9,4	2	1,8	2	0,6	2
Meme	11,7	3	3,0	3	1,3	4
Sanaga Maritime	15,1	4	3,6	4	1,2	3
Mifi	16,5	5	4,1	5	1,3	5
Mezam	20,1	6	5,5	7	2,0	9
Ndé	21,1	7	4,8	6	1,8	6
Koupé et Manengouba	21,6	8	5,7	8	2,3	12
Océan	23,1	9	6,8	11	2,8	17
Haut Nkam	26,0	10	5,9	9	1,9	7

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Les dix départements les plus affectés par la pauvreté sont concentrés dans trois régions à savoir l'Extrême-Nord (Mayo Danay (88%), Mayo Tsanaga (85%), Mayo Kani (84%), Mayo Sava (76%), le Nord (Mayo Rey (85%), Faro (85%), Mayo Louti (76%), l'Adamaoua (Faro et Déo (78%) , Mayo Banyo (71%) et enfin la Menchum (72%) dans le Nord-Ouest.

Il s'agit des départements dans lesquels la distance moyenne entre les pauvres et le seuil de pauvreté sont relativement élevés. Cela signifie que dans ces départements les proportions des ménages plus pauvres parmi les pauvres sont élevés. Dans ces départements, une forte proportion de ménages vit dans des conditions très indécentes. Par ailleurs, ce sont aussi les départements dans lesquels la pauvreté est la plus sévère (il ya de forte disparités d'un ménage pauvre à l'autre).

**Tableau 2- 29 : Les dix départements les plus affectés par la pauvreté au Cameroun**

Départements	Incidence (P <sub>0</sub> ) en %		Profondeur (P <sub>1</sub> ) en %		Sévérité (P <sub>2</sub> ) en %	
	Valeur	Rang	Valeur	Rang	Valeur	Rang
Mayo Danay	87,5	1	56,6	2	40,4	2
Mayo Tsanaga	85,4	2	53,4	3	38,1	3
Mayo Rey	85,4	3	53,3	4	37,3	5
Faro	85,3	4	57,5	1	42,5	1
Mayo Kani	84,1	5	53,2	5	37,4	4
Faro et Déo	77,9	6	50,1	6	37,0	6
Mayo Sava	76,3	7	42,6	8	28,4	8
Mayo Louti	76,3	8	46,9	7	32,9	7
Menchum	72,3	9	31,8	15	18,2	16
Mayo Banyo	70,5	10	38,9	9	25,9	10

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

## CHAPITRE III : PAUVRETE DES CONDITIONS DE VIE ET CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES DES CHEFS DE MENAGE

Ce chapitre examine les variations de certaines caractéristiques socioéconomiques des chefs de ménage notamment le sexe, l'âge moyen, l'état matrimonial, le niveau d'instruction et la moyenne du ménage selon les quintiles de richesse.

### 3.1. Profil de pauvreté et âge moyen du chef de ménage

#### 3.1.1. Profil de pauvreté, âge moyen du chef de ménage et milieu de résidence

En milieu urbain comme en milieu rural, les chefs de ménages pauvres ont en moyenne 46 ans. Les chefs de ménages non pauvres ont en moyenne 41 ans, soit cinq années de moins que les chefs de ménages pauvres. La différence d'années entre l'âge moyen des chefs de ménages pauvres et non pauvres est plus marquée en milieu urbain (environ cinq ans) qu'en milieu rural (moins d'un an).

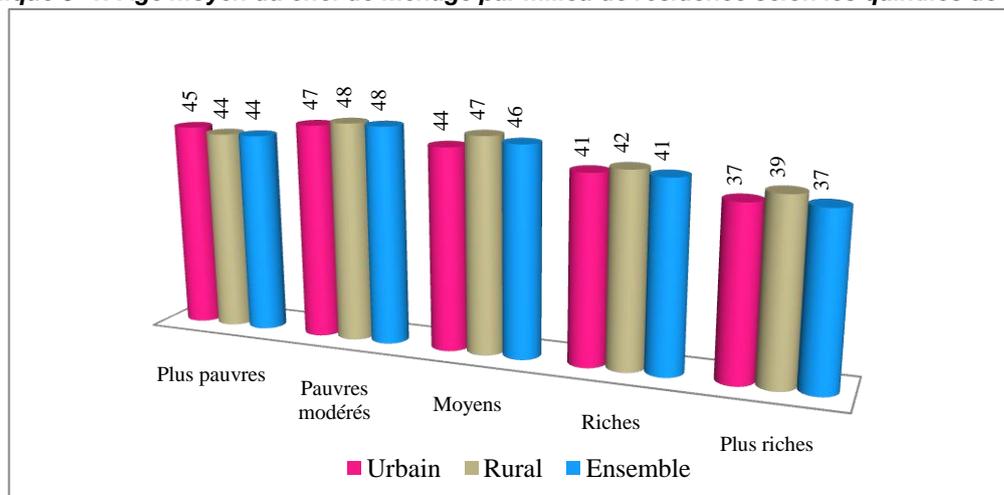
Tableau 3 1 : Age moyen du Chef de ménage par milieu de résidence selon les quintiles de richesse

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Urbain	44,7	46,8	44,0	40,8	37,2	46,2	39,7	40,1
Rural	43,6	47,7	46,8	42,0	39,4	45,6	45,1	45,4
Ensemble	43,7	47,5	45,6	41,0	37,4	45,7	41,0	42,7

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Les chefs de ménages plus pauvres sont plus âgés quel que soit le milieu de résidence. L'écart le plus élevé (5 ans) est observé en milieu urbain. Le bien-être du ménage décroît donc avec l'âge du chef de ménage.

Graphique 3- 1: Age moyen du chef de ménage par milieu de résidence selon les quintiles de richesse



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Ainsi, en milieu urbain, rural et dans l'ensemble, l'âge moyen des chefs de ménages plus riches s'élève respectivement à 37 ans, 39 ans et 37 ans. Tandis que les ménages pauvres modérés ont pour chef des personnes ayant en moyenne 47 ans, 48 ans et 48 ans respectivement en milieu urbain, en milieu rural et dans l'ensemble. On observe également qu'à l'exception des ménages les plus pauvres, les chefs de ménage sont en moyenne plus âgés en milieu rural qu'en milieu urbain.

### 3.1.2. Quintiles de richesse, âge et sexe du Chef de ménage

L'âge moyen des hommes chefs de ménage est d'environ 42 ans et d'environ 46 ans pour les femmes chefs de ménage. Les hommes chefs de ménages pauvres sont en moyenne âgés de 44 ans tandis que les femmes chefs de ménages pauvres sont de sept ans plus âgées en moyenne.

Quel que soit le quintile de richesse considéré, les femmes chefs de ménages sont plus âgées que les hommes chefs de ménage. Cela peut s'expliquer car l'espérance de vie est nettement plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Ainsi des hommes chefs de ménage meurent autour jeunes alors que les femmes atteignent plus souvent à la cinquantaine, ce qui explique le fait que les âges moyens observés pour les hommes chefs de ménage dépassent rarement 45 ans, ce qui n'est pas le cas pour les femmes chefs de ménage.

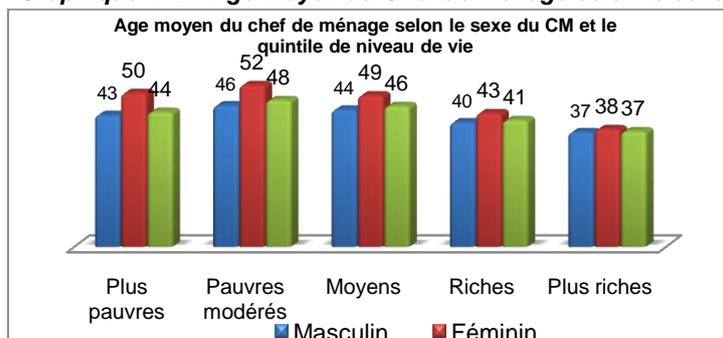
Tableau 3- 2: Age moyen du Chef de ménage selon son sexe

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
Masculin	42,7	45,8	44,4	40,3	37,1	44,2	40,2	41,7
Féminin	49,8	52,4	49,0	43,3	38,1	51,5	43,1	45,8
Ensemble	43,7	47,5	45,6	41,0	37,4	45,7	41,0	42,7

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Par ailleurs, on observe également que l'âge moyen est globalement plus élevé chez les chefs de ménages pauvres que chez les non pauvres quel que soit le sexe du chef de ménage. Les chefs de ménages les plus riches sont en moyenne les plus jeunes, quel que soit leur sexe.

Graphique 4- 2 : Age moyen du Chef de ménage selon le sexe



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### 3.1.3. Quintiles de richesse et disparités au niveau régional

#### 3.1.3.1. Quintiles de richesse et disparités selon le milieu de résidence

Le Tableau 3- 3 présente l'âge moyen des chefs de ménages pauvres et non pauvres pour chacune des douze régions<sup>14</sup>, en milieu urbain et en milieu rural. L'analyse selon le milieu de résidence montre qu'au niveau régional, en milieu urbain ou rural, les ménages pauvres sont dirigés par des personnes en moyenne plus âgées que les ménages non pauvres.

Tableau 3- 3: Age moyen et quintile de la pauvreté des ménages par région selon le milieu de résidence

Région	Urbain		Rural	
	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
Adamaoua	45,3	40,4	43,3	37,7
Centre*	48,0	38,9	49,5	48,4
Est	40,8	37,6	41,4	41,5
Extrême-Nord	45,8	41,8	45,0	43,5
Littoral*	51,2	45,2	50,1	46,5
Nord	43,7	41,1	41,4	41,1
Nord-Ouest	48,6	40,2	47,1	46,0
Ouest	50,7	41,8	52,5	49,2
Sud	46,8	35,7	50,0	45,8
Sud-Ouest	44,3	37,4	43,8	41,8
Mfoundi	41,8	38,0	48,9	40,2
Wouri	40,9	39,9	43,0	42,1

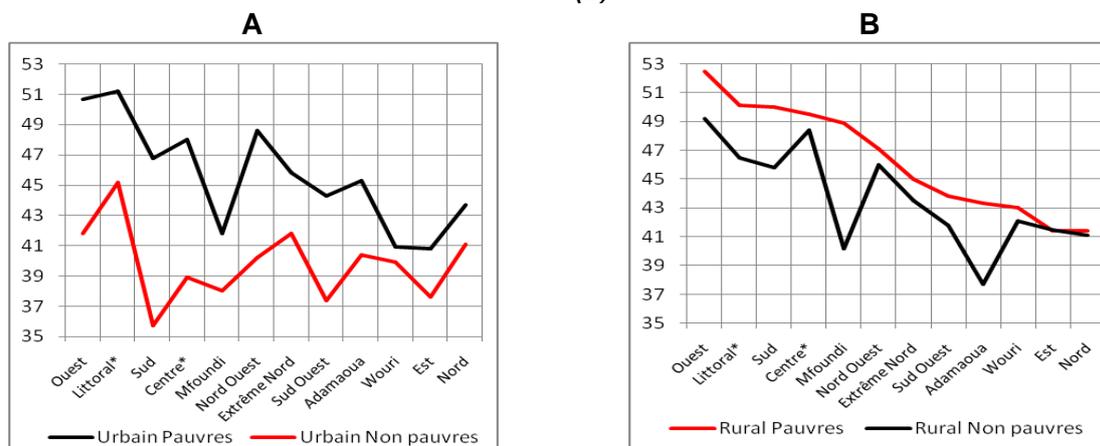
Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

En milieu urbain, l'Ouest, le Littoral, le Centre\* et le Nord-Ouest sont les régions où les chefs de ménages pauvres sont en moyenne les plus âgés. Dans la région du Littoral et de l'Ouest, l'âge moyen des chefs de ménages pauvres du milieu urbain est de 51 ans, soit un ou deux ans de plus qu'au Centre\* ou au Nord-Ouest, neuf ans de plus que l'âge moyen des chefs de ménages pauvres du Mfoundi urbain ou de l'Est urbain et dix ans de plus que ceux du Wouri urbain.

En milieu urbain, les chefs de ménages non pauvres sont globalement plus jeunes que ceux des ménages pauvres dans chaque région mais l'écart d'âge est plus élevé dans le Sud, le Centre\* et l'Ouest, où il s'élève à au moins neuf ans. L'écart est plus faible dans le Nord, l'Est et l'Extrême-Nord (moins de 4 ans), dans le Mfoundi (4ans) et le Wouri (1 an).

<sup>14</sup> y compris le Mfoundi et le Wouri, (voir explication *supra*)

**Graphique 3-3: Quintiles de richesse et âge moyen des chefs de ménage en milieu urbain (A) et milieu rural (B)**



En milieu rural, l’Ouest et le Littoral demeurent les régions où l’âge moyen des chefs de ménages pauvres est le plus élevé. Tandis que les ménages pauvres dirigés par les chefs les plus jeunes en moyenne se trouvent dans le Nord et à l’Est ainsi que dans le Wouri. Ces derniers sont en moyenne de neuf à dix ans plus jeunes que dans le Littoral et l’Ouest. Comme en milieu urbain, les chefs des ménages non pauvres sont plus jeunes que ceux des ménages pauvres. En particulier dans le Mfoundi, l’écart entre leurs âges moyens est de neuf ans.

Par ailleurs, l’écart entre les âges moyens des chefs de ménages pauvres et non pauvres est plus marqué en milieu urbain qu’en milieu rural. Cet écart double en moyenne lorsqu’on passe du milieu rural au milieu urbain.

### 3.1.3.2. Quintiles de richesse et disparités selon le sexe du chef de ménage

Le tableau 3-4 présente pour chacune des douze régions, l’âge moyen des chefs des ménages pauvres et non pauvres, selon qu’ils sont des hommes ou des femmes.

**Tableau 3- 4: Age moyen des chefs de ménages pauvres et non pauvres par région selon le sexe**

Région	Masculini			Féminini		
	Pauvres	Non pauvres	Ensemble	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
<b>CAMEROUN</b>	44,2	40,2	41,7	51,5	43,1	46
Adamaoua	42,7	39,3	41,3	49,7	41,3	45
Centre*	47,3	42,8	44,5	56	46,2	49
Est	40,2	38,6	39,6	47,7	39,7	44
Extrême-Nord	44,1	41,8	43,6	50,8	45,6	49
Littoral*	49,0	43,8	44,5	53,8	49,4	50
Nord	40,8	40,7	40,8	49,3	43,4	47
Nord-Ouest	46,7	42,1	44,2	48,5	42,8	46
Ouest	50,2	43,1	45,5	55	48,1	51
Sud	47,8	39,7	42,0	56,7	43,9	47
Sud-Ouest	43,5	39,2	40,0	45,5	39,6	40
Mfoundi	42,2	37,7	37,7	49,8	39,3	39
Wouri	41,1	39,4	39,4	43,9	42,1	42

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

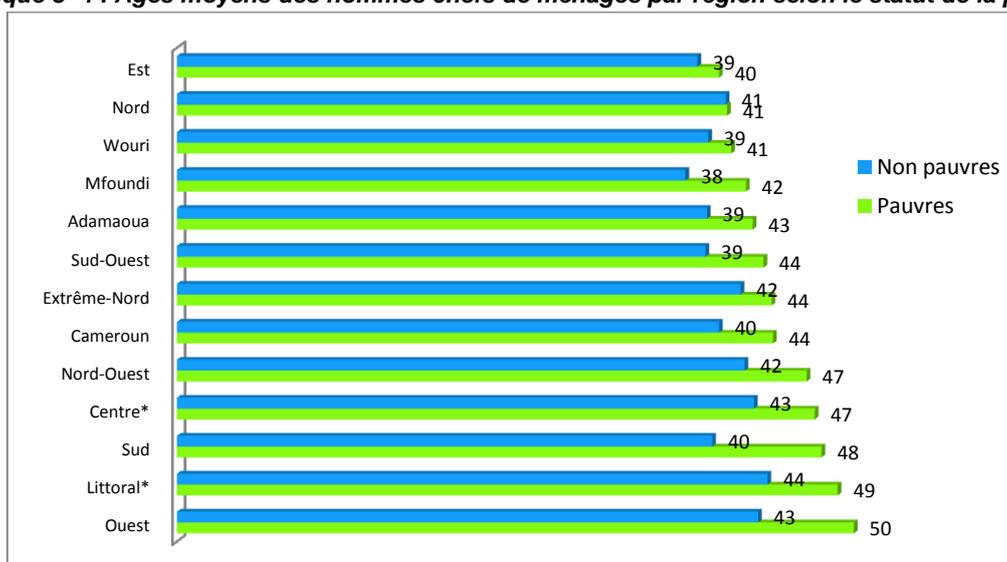
### a) Variation de l'âge moyen des hommes chefs de ménages par région

L'Ouest et le Littoral apparaissent comme étant les régions du Cameroun où les hommes chefs des ménages pauvres vivent le plus longtemps. L'âge moyen de ces derniers s'élève à plus de 50 ans à l'Ouest et à 49 ans dans le Littoral. De même les hommes chefs de ménages non pauvres sont les plus âgés au Littoral et à l'Ouest. Ces derniers ont en moyenne 44 ans et 43 ans dans ces deux régions.

Les régions de l'Est, du Nord, de l'Adamaoua et du Sud-Ouest sont celles où les hommes chefs de ménages pauvres sont en moyenne les plus jeunes. L'âge moyen de ces derniers est d'au plus 43 ans pour les pauvres et 41 ans pour les non pauvres.

Les hommes chefs de ménages pauvres de Yaoundé et Douala ont en moyenne 41 et 42 ans respectivement. Ils sont plus jeunes dans les ménages non pauvres où l'âge moyen est de 38 ans pour le Mfoundi et 39 ans pour le Wouri.

**Graphique 3- 4 : Ages moyens des hommes chefs de ménages par région selon le statut de la pauvreté**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

**Tableau 3- 5: Quintiles de richesse et âges moyens des hommes chefs de ménages par région**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES	Ensemble
<b>CAMEROUN</b>	<b>42,7</b>	<b>45,8</b>	<b>44,4</b>	<b>40,3</b>	<b>37,1</b>	44,2	40,2	<b>41,7</b>
Adamaoua	42,4	43,4	42,3	37,7	33,7	42,7	39,3	41,3
Centre*	42,7	48,1	46,6	40,0	34,9	47,3	42,8	44,5
Est	38,6	41,6	40,5	36,7	36,4	40,2	38,6	39,6
Extrême-Nord	44,3	43,7	42,5	41,0	40,4	44,1	41,8	43,6
Littoral*	45,0	49,3	48,2	43,2	38,8	49,0	43,8	44,5
Nord	40,6	41,3	41,8	40,0	38,9	40,8	40,7	40,8
Nord-Ouest	43,8	47,8	46,0	40,4	37,6	46,7	42,1	44,2
Ouest	47,2	50,6	46,9	41,7	36,9	<b>50,2</b>	<b>43,1</b>	45,5
Sud	44,5	48,2	45,8	36,5	34,0	<b>47,8</b>	<b>39,7</b>	42,0
Sud-Ouest	41,1	44,4	42,9	39,8	35,4	<b>43,5</b>	<b>39,2</b>	40,0
Mfoundi	42,7	42,2	40,3	39,2	36,9	<b>42,2</b>	<b>37,7</b>	37,7
Wouri	41,4	41,1	41,7	41,9	38,0	<b>41,1</b>	<b>39,4</b>	39,4

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

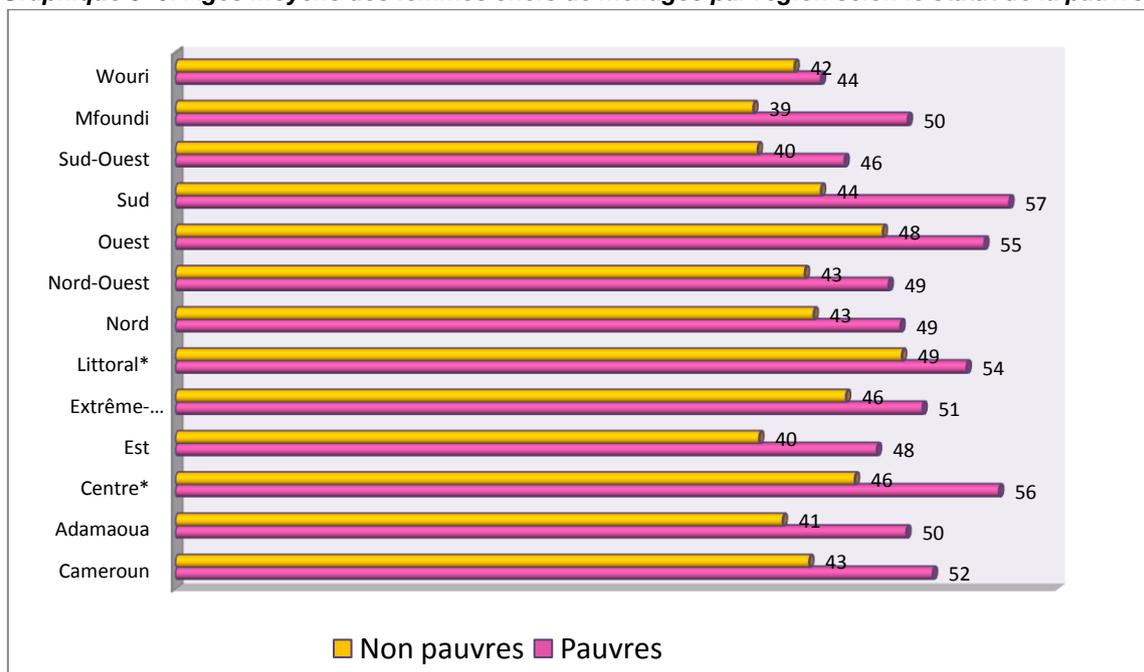
## b) Variation de l'âge moyen des femmes chefs de ménages par région

La situation concernant les femmes chefs de ménage est plus ou moins différente. Elles sont plus jeunes dans le Mfoundi (39 ans) et dans la région du Sud-Ouest (40 ans). Les régions de l'Ouest et du Littoral sont celles dans lesquelles les femmes chefs de ménages sont en moyenne plus âgées.

L'âge moyen des femmes chefs des ménages pauvres est plus élevé dans la région du Sud, du Centre\* et de l'Ouest. Dans ces régions, les femmes chefs de ménages sont en moyenne âgées de 57 ans, 56 ans et 55 ans respectivement. Les régions où les femmes chefs des ménages pauvres sont les plus jeunes sont l'Est (48 ans), le Sud-Ouest (46 ans) et le Wouri (44 ans).

Les femmes chefs de ménages non pauvres sont nettement plus jeunes que dans les ménages pauvres, quelle que soit la région considérée. L'écart est plus marqué dans le Mfoundi où la différence d'âge est d'environ 10 ans. Les femmes chefs de ménages non pauvres sont en effet plus jeunes dans le Mfoundi (39 ans) que partout ailleurs. A l'Est et dans le Sud-Ouest, les femmes chefs de ménages sont assez jeunes (40 ans). Les femmes chefs de ménages non pauvres sont plus âgées dans les régions de l'Ouest (49 ans), du Littoral (48 ans) et du Centre\* (46 ans).

**Graphique 3- 5: Ages moyens des femmes chefs de ménages par région selon le statut de la pauvreté**



Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

**Tableau 3- 6 : Ages moyens des femmes chefs de ménages par région selon les quintiles de richesse**

	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES	Ensemble
<b>CAMEROUN</b>	<b>50</b>	<b>52</b>	<b>49</b>	<b>43</b>	<b>38</b>	51,5	43,1	<b>46</b>
Adamaoua	50	50	46	42	30	49,7	41,3	45
Centre*	52	56	52	43	33	56,0	46,2	49
Est	47	48	43	37	34	47,7	39,7	44
Extrême-Nord	51	50	47	44	42	50,8	45,6	49
Littoral*	48	54	53	49	43	53,8	49,4	50
Nord	49	49	45	43	39	49,3	43,4	47
Nord-Ouest	47	49	47	40	36	48,5	42,8	46
Ouest	53	55	52	46	38	55,0	48,1	51
Sud	54	57	52	40	35	56,7	43,9	47
Sud-Ouest	43	46	45	41	35	45,5	39,6	40
Mfoundi	65	50	43	43	38	49,8	39,3	39
Wouri	55	44	44	45	41	43,9	42,1	42

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

## 3.2. Quintiles de richesse et état matrimonial des chefs de ménage

### 3.2.1. Etat matrimonial et incidence de la pauvreté

L'analyse selon l'état matrimonial montre que l'incidence de la pauvreté est la plus forte dans des foyers polygamiques. Six ménages polygamiques sur dix sont pauvres. Les ménages ayant à leur tête un(e) divorcé(e) ou un(e) veuf (ve) sont également assez affectés par la pauvreté. L'incidence de la pauvreté des conditions de vie dans ces ménages est en moyenne supérieure à 40% (Tableau 3- 7).

Les ménages ayant à leur tête un monogame représentent environ la moitié des ménages camerounais. Cinq pourcent des ménages ont à leur tête des personnes vivant en union libre. Moins du cinquième de ces ménages sont touchés par la pauvreté des conditions de vie. Les ménages dirigés par des célibataires constituent la seconde classe la plus nombreuse dans la population camerounaise (17%) : Il s'agit d'une classe où l'incidence est relativement faible. En effet, deux cinquièmes de ces ménages sont plus riches au sens des conditions de vie ; 83% de ces ménages sont non pauvres.

**Tableau 3- 7 : Quintiles de richesse et état matrimonial**

	Quintiles de richesse						Ensemble
	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Total	
Célibataire	7	10	15	25	43	100	<b>17</b>
Marié à 1 conjoint	20	18	19	20	22	100	<b>49</b>
Marié à 2 conjoints	33	27	21	12	7	100	<b>7</b>
Marié à 3 conjoints et +	31	29	24	11	5	100	<b>10</b>
Union libre	4	13	17	26	40	100	<b>5</b>
Séparé	18	22	21	19	20	100	<b>2</b>
Divorcé	22	21	20	18	20	100	<b>1</b>
Veuf	16	29	25	19	12	100	<b>9</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Tableau 3- 8: Quintiles de pauvreté selon l'état matrimonial et le sexe du chef de ménage

Sexe du CM	Etat matrimonial	Quintiles de richesse					PAUVRES	NON PAUVRES	Ensemble
		Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches			
Masculin	Célibataire	6	9	13	19	26	8	20	15
	Monogame	66	63	61	61	55	64	59	61
	Bigame	16	12	9	5	2	14	5	8
	Trigame et plus	5	4	4	2	1	5	2	3
	Union libre	1	5	6	9	11	3	9	7
	Séparé	1	1	1	1	1	1	1	1
	Divorcé	1	1	1	1	1	1	1	1
	Veuf	2	3	2	2	1	2	2	2
	<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>
Féminin	Célibataire	10	12	19	31	49	11	34	27
	Monogame	17	17	19	21	19	17	19	19
	Bigame	4	6	4	3	2	5	3	4
	Trigame et plus	3	5	4	2	1	5	2	3
	Union libre	1	2	2	2	3	2	3	2
	Séparée	6	4	4	4	4	4	4	4
	Divorcée	6	3	3	3	3	4	3	4
	Veuve	51	50	42	32	17	50	30	36
	<i>Total</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>	<i>100</i>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Les femmes chefs des ménages pauvres modérés et plus pauvres sont en forte proportion veuves (51%), célibataires (10%) ou mariées à des hommes monogames (17%). Les hommes chefs de ménages plus pauvres quant à eux sont majoritairement des mariés monogames (66%) et bigames (16%). Il en est de même pour les hommes chefs de ménages pauvres modérés qui se retrouvent fortement parmi les mariés (75%). La proportion des célibataires parmi les chefs de ménages pauvres n'est pas négligeable (9%) non plus.

A l'opposé, les femmes chefs des ménages riches et surtout plus riches sont en forte proportion des célibataires (31% pour les riches et 49% pour les plus riches). Moins de 25% des femmes chefs de ménages plus riches sont des séparées, divorcées ou veuves. De même chez les hommes, les chefs des ménages riches et très riches sont en grande proportion des célibataires (19% pour les riches et 26% pour les plus riches). Plus de 80% des hommes chefs de ménages riches sont célibataires ou mariés monogames.

### 3.2.2. Incidence de la pauvreté et état matrimonial par région

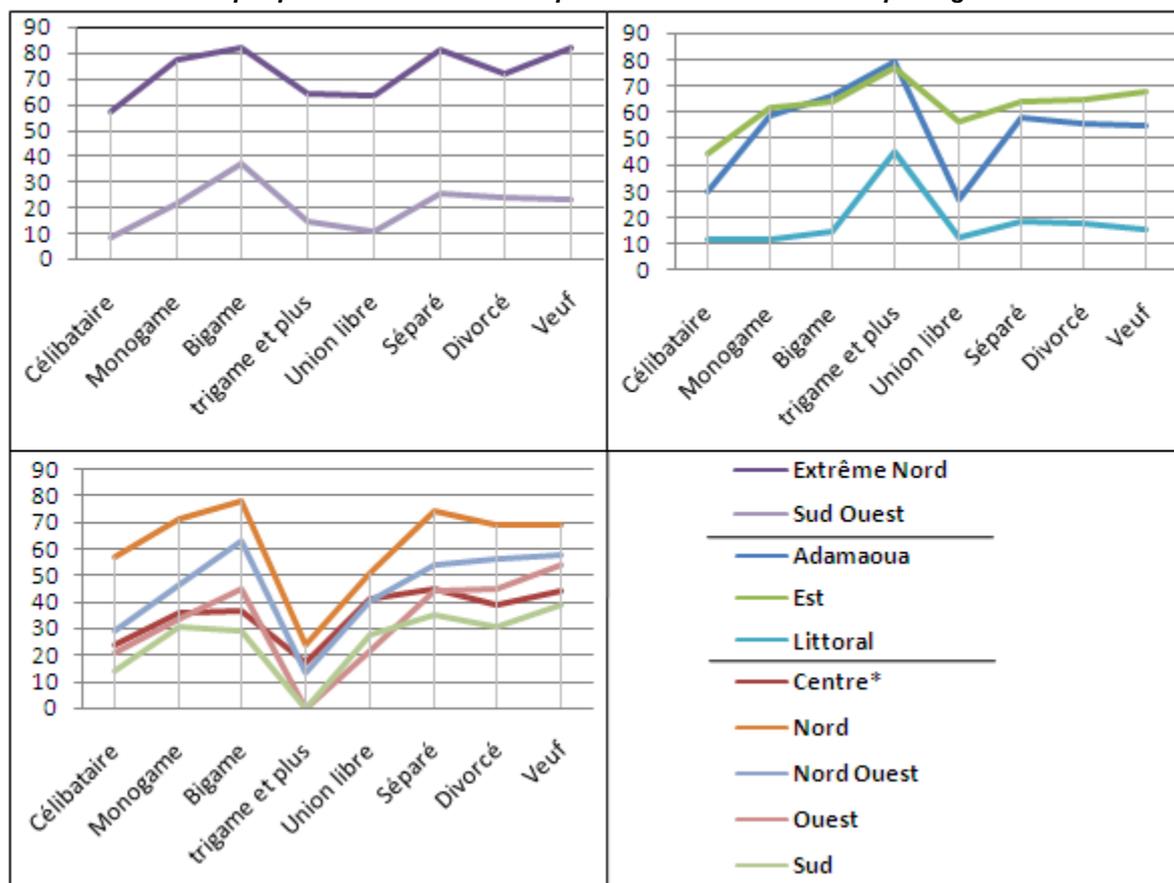
#### 3.2.2.1. Disparités entre régions

Au niveau des régions, les ménages dont le chef est marié, en particulier les foyers polygamiques, sont très souvent les plus affectés par la pauvreté des conditions de vie. Les ménages dirigés par des divorcé(e)s, séparé(e)s et veufs (ves) sont également très affectés par la pauvreté. Les ménages dirigés par des

célibataires et des personnes en union libre sont globalement ceux vivant dans des conditions moins indécents, comparativement aux autres statuts.

Néanmoins, l'observation des courbes des incidences de la pauvreté des conditions de vie selon l'état matrimonial et par région, présentées dans le graphique 3-6 laisse apparaître trois groupes parmi les régions.

Graphique 3- 6: Incidence de la pauvreté et état matrimonial par région



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Le premier groupe est constitué de l'Extrême-Nord et du Sud-Ouest. L'incidence de la pauvreté a un niveau moyen très élevé à l'Extrême-Nord comparativement au Sud-Ouest. Cependant dans ces deux régions, les ménages les plus affectés par la pauvreté sont ceux ayant à leur tête des personnes mariées à deux conjoints, suivis des séparés et des veufs (ves). De plus, les ménages les moins affectés par la pauvreté dans ces deux régions sont ceux dirigés par les célibataires et les personnes en union libre.

Le second groupe est formé de l'Adamaoua, de l'Est et du Littoral. Dans ce groupe dont le Littoral a globalement la plus faible incidence, l'incidence de la pauvreté est la plus accrue dans les ménages dirigés par des polygames ayant au moins trois conjoints. Comme dans le premier groupe, les ménages dirigés par des célibataires et des personnes en union libre sont les moins atteints par la pauvreté.

Le troisième groupe est composé du Centre\*, du Nord, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud. Comme dans le premier groupe, les ménages les plus atteints par la pauvreté sont ceux dirigés par des mariés à deux conjoints. Par contre, contrairement au second groupe et à la différence du premier, les ménages les moins affectés par la pauvreté sont dirigés par des mariés ayant au moins trois femmes. En d'autres termes, dans le Centre\*, le Nord, le Nord-Ouest, l'Ouest et le Sud, de toutes les situations matrimoniales, les chefs de ménage mariés à au moins trois femmes dirigent les ménages les moins pauvres.

### **3.2.2.2. Disparités au sein des régions**

Dans la région de l'Extrême-Nord, l'incidence de la pauvreté est la plus forte dans les ménages dont le chef est marié polygame. Dans ces ménages, 64% sont pauvres pour les mariés à deux conjoints et presque 90% pour les trigames et plus. Environ huit ménages sur dix sont pauvres chez ceux dont le chef est monogame. Les ménages ayant à leur tête des veufs (ves), des divorcé(e)s, ou séparé(e)s sont tous sévèrement affectés par la pauvreté avec une incidence d'au moins 70%. L'incidence est également élevée pour les ménages dirigés par des célibataires et des personnes en union libre, mais reste nettement plus faible que pour les autres états matrimoniaux (Tableau 3- 9)

Au Nord, les ménages dirigés par les bigames ainsi que les séparé(e)s, divorcé(e)s ou veufs (ves) sont fortement affectés par la pauvreté des conditions de vie. Environ 7 ménages au moins sur dix vivent dans des conditions indécentes. Les ménages dirigés par les trigames et plus sont les moins affectés par la pauvreté avec une incidence de 24%.

Dans l'Adamaoua, parmi les ménages ayant à leur tête les célibataires ainsi que les personnes vivant en union libre, moins d'un tiers vivent dans des conditions indécentes, comparativement aux ménages dirigés par des trigames et plus, où presque huit ménages sur dix sont pauvres. Dans les ménages dirigés par des bigames, séparé(e)s, divorcé(e)s et veuf (ve)s, bien plus de la moitié vivent dans des conditions indécentes.

Dans la région du Centre\*, parmi les ménages dirigés par des personnes divorcées, veuves, séparées ou en union libre, environ 40% au moins sont pauvres. L'incidence est par contre assez faible dans les ménages dirigés par des trigames et plus, où plus des quatre cinquièmes des ménages vivent dans des conditions décentes.

A l'Est, l'incidence de la pauvreté reste élevée quel que soit l'état matrimonial du chef de ménage. Les ménages dirigés par les bigames, trigames et plus, séparés, divorcés et veufs sont touchés par la pauvreté à une incidence de plus de 65%. L'incidence est la plus faible chez les célibataires où elle s'élève à 44%.

A l'Ouest, l'incidence est la même pour les ménages dirigés par les bigames, trigames et plus, séparés, divorcés et veufs. Chez ces derniers, environ 45% des ménages vivent dans de mauvaises conditions. Un peu plus du cinquième des ménages dirigés par des célibataires ou personnes en union libre vivent dans des conditions indécentes.

Dans la région du Nord-Ouest, les foyers trigames et plus sont ceux où la proportion des pauvres est la plus basse. Moins du sixième de ces ménages vivent dans des conditions précaires. Les ménages monogames et bigames présentent une plus grande incidence de la pauvreté, respectivement 46% et 63%. Les ménages dont le chef est séparé, veuf ou divorcé sont aussi fortement affectés par la pauvreté avec une incidence variant de 56 à 58 %.

Dans le Sud, à l'exception des ménages dirigés par des personnes séparées, où l'incidence de la pauvreté est presque de deux cinquièmes, la proportion des ménages pauvres est très largement inférieure à celle du niveau national, quel que soit l'état matrimonial du chef de ménage. Cette proportion est la plus faible dans les ménages dirigés par des célibataires (14%).

Pour la plupart des situations matrimoniales du chef de ménage dans le Sud-Ouest, la proportion des ménages vivant dans des mauvaises conditions n'atteint pas un quart. Elle est assez faible pour les ménages dirigés par des personnes célibataires (8%) ou en union libre (10%). Les ménages bigames sont les plus affectés par la pauvreté avec une incidence de 37%.

Quarante-cinq ménages dirigés par des trigames et plus sur 100 vivent dans des conditions de vie difficiles dans la région du Littoral. L'incidence de la pauvreté pour les autres modalités de l'état matrimonial du Chef de ménage varie entre 12 et 19%, en prenant les valeurs les plus élevées pour les séparé(e)s, divorcé(e)s et veuf (ve) s.

**Tableau 3- 9 : Incidence de la pauvreté selon la situation matrimoniale par région**

Régions	Célibataire	Monogame	Bigame	Trigame et plus	Union libre	Séparé(e)	Divorcé(e)	Veuf (ve)
<b>Adamaoua</b>	30	59	66	79	27	58	56	55
<b>Centre*</b>	24	36	37	17	41	45	39	44
<b>Est</b>	44	62	64	77	56	64	65	68
<b>Extrême-Nord</b>	57	77	82	64	63	81	72	82
<b>Littoral</b>	12	12	15	45	13	19	18	16
<b>Nord</b>	57	71	78	24	51	74	69	69
<b>Nord-Ouest</b>	29	46	63	13	40	54	56	58
<b>Ouest</b>	21	34	45	45	22	44	45	54
<b>Sud</b>	14	31	29	24	28	35	31	39
<b>Sud-Ouest</b>	8	21	37	14	10	25	24	23
<b>Mfoundi</b>	0	0	0	0	0	0	0	1
<b>Wouri</b>	0	1	0	0	0	1	1	0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### 3.3. Quintiles de richesse et taille moyenne du ménage

#### 3.3.1. Quintiles de richesse, taille moyenne et milieu de résidence

Au Cameroun, les ménages sont constitués d'environ cinq personnes, six en milieu rural et cinq en milieu urbain. Les ménages pauvres ont une taille moyenne de six personnes et les ménages non pauvres quant à eux comptent environ cinq personnes. Bien que dans l'ensemble les ménages ruraux aient en moyenne une taille supérieure d'une personne par rapport aux ménages urbains, cette différence n'est pas très significative à l'intérieur des groupes de ménages pauvres et non pauvres (tableau 3-10).

Le Graphique 3-7 montre que les ménages les plus pauvres abritent en moyenne 5,9 personnes; les pauvres modérés environ 5,4 personnes tandis que les ménages riches et plus riches ont respectivement pour taille moyenne 5 et 4,2 personnes. Cette tendance s'observe en milieu urbain et en milieu rural.

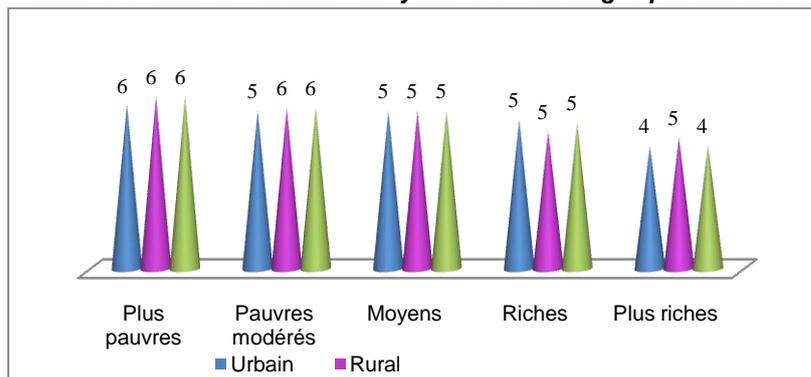
Ce constat pourrait s'expliquer par plusieurs raisons. D'une part, les ménages vivant dans des conditions de vie précaires ne prêtent pas beaucoup attention à la planification de leurs naissances. Ils ont par conséquent plus d'enfants et donc une taille plus grande. D'autre part, les pauvres sont plus altruistes en général que les riches. Ils sont plus prompts à accueillir chez eux des membres de la famille et à partager avec eux leur modeste bien-être. Ainsi, plusieurs personnes autres que les enfants du chef de ménage augmentent la taille du ménage. Tandis que les non pauvres, plus particulièrement les riches et les plus riches, mettent en œuvre des moyens pour planifier et limiter leurs naissances et tendent à davantage se rapprocher de la culture occidentale selon laquelle les membres du ménage sont le plus souvent les enfants du chef de ménage.

**Tableau 3- 10: Quintiles de richesse et taille moyenne des ménages par milieu de résidence**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES	Ensemble
Urbain	5,6	5,4	5,4	5,1	4,2	5,5	4,7	4,8
Rural	5,9	5,5	5,4	4,7	4,5	5,7	5,2	5,5
<b>Ensemble</b>	<b>5,9</b>	<b>5,5</b>	<b>5,4</b>	<b>5,0</b>	<b>4,2</b>	<b>5,7</b>	<b>4,8</b>	<b>5,1</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

**Graphique 3- 7 : Quintiles de richesse et tailles moyennes des ménages par milieu de résidence**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### 3.3.2. Quintiles de richesse, taille moyenne du ménage et sexe du Chef de ménage

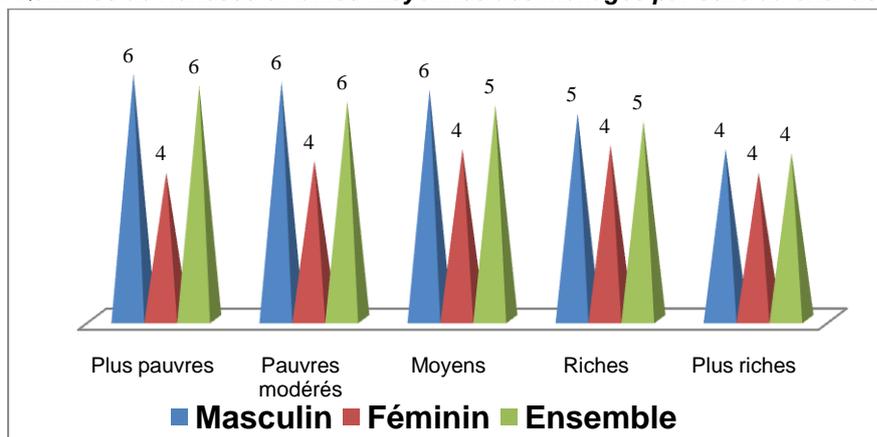
Les tailles moyennes des ménages dirigés par les femmes sont dans l'ensemble plus petites que celles des ménages dirigés par les hommes. L'écart diminue quand on évolue des plus pauvres vers les plus riches.

**Tableau 3- 11 : Quintiles de richesse et taille moyenne des ménages par sexe du chef de ménage**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES	Ensemble
Masculin	6,2	6,0	5,8	5,2	4,3	6,1	5,0	5,4
Féminin	3,7	4,0	4,3	4,4	3,7	3,9	4,1	4,1
<b>Ensemble</b>	<b>5,9</b>	<b>5,5</b>	<b>5,4</b>	<b>5,0</b>	<b>4,2</b>	<b>5,7</b>	<b>4,8</b>	<b>5,1</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

**Graphique 3- 8 : Quintiles de richesse et tailles moyennes des ménages par sexe du chef de ménage**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### 3.3.3. Quintiles de richesse et disparités au niveau régional

#### 3.3.3.1. Quintiles de richesse et disparités selon le milieu de résidence

L'Extrême-Nord est la région dans laquelle les ménages ont les plus grandes tailles, en milieu urbain comme en milieu rural, dans les ménages pauvres comme

non pauvres. Dans cette région, les ménages pauvres ont en moyenne 6 membres en milieu rural comme en milieu urbain et les ménages non pauvres ont en moyenne 7 membres en milieu rural et 6 en milieu urbain. Tandis que dans le Littoral et le Sud, les ménages ont les tailles les plus faibles, variant autour de 4 membres.

En milieu urbain dans la région du Sud-Ouest, le nombre de membres du ménage augmente de 3 personnes lorsqu'on passe d'un ménage pauvre à un ménage non pauvre. Tandis que dans les autres régions, il n'y a pas de grande différence entre la taille moyenne des ménages pauvres et non pauvres en milieu urbain. Il en est de même en milieu rural pour l'Adamaoua et le Sud-Ouest où le nombre de membres du ménage augmente d'une personne lorsqu'on passe d'un ménage pauvre à un ménage non pauvre. Par ailleurs, l'écart absolu moyen observé entre la taille des ménages pauvres et non pauvres est de 48,3% en milieu urbain pendant que cet écart s'élève à 36,7% en milieu rural, soit 11,6 points de différence.

**Tableau 3- 12: Profil de la pauvreté et taille moyenne des ménages en milieu urbain par région**

	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES	Ensemble
<b>CAMEROUN</b>	5,6	5,4	5,4	5,1	4,2	5,5	4,7	4,8
Adamaoua	5,4	5,9	6,4	5,5	4,8	5,7	5,8	5,8
Centre*	4,8	5,0	5,5	5,0	3,9	5,0	4,8	4,8
Est	5,1	5,5	5,7	5,1	4,6	5,4	5,2	5,3
Extrême-Nord	5,8	5,8	6,0	6,3	5,5	5,8	6,1	6,0
Littoral*	3,7	4,1	4,2	4,4	3,9	4,0	4,2	4,2
Nord	5,5	5,6	6,1	5,9	5,1	5,6	5,8	5,8
Nord-Ouest	5,7	5,8	5,6	5,1	4,2	5,8	5,0	5,1
Ouest	5,3	4,6	5,3	5,3	4,2	4,6	5,0	5,0
Sud	4,2	4,4	4,5	4,2	3,6	4,4	4,0	4,0
Sud-Ouest	6,1	6,6	5,0	4,5	3,6	6,6	4,1	4,1
Mfoundi	5,0	5,1	5,3	5,2	4,3	5,1	4,6	4,6
Wouri	,	4,4	4,9	4,9	4,1	4,4	4,4	4,4

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

**Tableau 3- 13: Profil de la pauvreté et taille moyenne des ménages en milieu rural par région**

	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES	Ensemble
<b>CAMEROUN</b>	5,9	5,5	5,4	4,7	4,5	5,7	5,2	5,5
Adamaoua	6,0	6,1	6,6	3,7	1,5	6,0	5,2	5,9
Centre*	4,6	5,0	5,3	5,1	4,3	4,9	5,2	5,1
Est	5,0	5,3	5,6	5,0	3,9	5,2	5,5	5,2
Extrême-Nord	6,1	6,4	6,8	6,4	6,1	6,2	6,7	6,3
Littoral*	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0
Nord	5,9	6,2	6,6	6,4	6,1	6,0	6,5	6,0
Nord-Ouest	5,7	6,1	5,9	5,0	5,7	6,0	5,7	5,9
Ouest	5,0	4,7	5,2	5,1	4,1	4,8	5,1	4,9
Sud	4,0	4,2	4,3	4,0	3,8	4,2	4,2	4,2
Sud-Ouest	5,6	6,2	5,0	4,3	4,1	6,0	4,7	5,1
Mfoundi	7,3	5,4	5,8	5,7	5,0	5,4	5,4	5,4
Wouri	3,7	4,5	4,5	4,6	4,2	4,4	4,5	4,5

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### 3.3.3.2. Quintiles de richesse et disparités selon le sexe du Chef de ménage

Comme pour l'ensemble du Cameroun, dans chaque région, les tailles des ménages dirigés par des femmes sont plus petites que ceux dirigés par des hommes. Cette différence de taille est plus prononcée dans le grand nord du pays :

dans l'Extrême-Nord et le Nord, l'écart est de trois personnes tandis qu'elle est de deux dans l'Adamaoua.

Ce constat est de plus grande ampleur pour les ménages pauvres que pour les non pauvres, car la différence moyenne de taille entre le nombre de personnes des ménages dirigés par des femmes et ceux dirigés par des hommes double lorsqu'on passe des ménages non pauvres aux ménages pauvres.

Pour les ménages pauvres dirigés par des hommes, l'Extrême-Nord, le Nord-Ouest, le Sud-Ouest sont les trois premières régions où ces ménages ont les plus grandes tailles. Dans ces régions, les ménages dirigés par des hommes ont en moyenne au moins six membres. Tandis que dans le Littoral, le Sud et le Wouri, les ménages pauvres dirigés par des hommes ont les tailles moyennes les plus faibles comparées aux autres régions du pays.

Dans les ménages pauvres ayant à leur tête des femmes, le Sud-Ouest et le Nord-Ouest sont les régions où ces ménages ont les plus grandes tailles. Au Nord et à l'Extrême-Nord, ces ménages ont les plus petites tailles moyennes comparées aux autres régions.

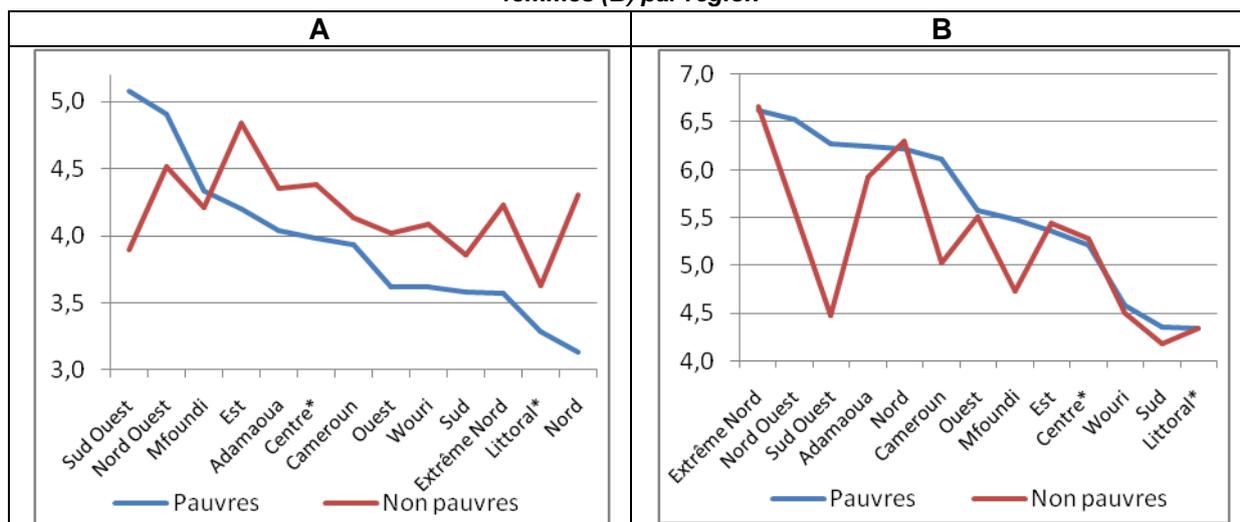
Les disparités régionales concernant la taille des ménages sont deux fois plus fortes pour les ménages dirigés par des hommes que ceux dirigés par des femmes. En effet, l'écart type calculé sur les tailles moyennes augmente de plus du double lorsqu'on passe des ménages dirigés par des femmes à ceux dirigés par des hommes, pour les non pauvres et dans l'ensemble. Cet écart type augmente de 22 points pour les pauvres (Tableau 3- 14).

**Tableau 3- 14 : Profil de la pauvreté et taille moyenne des ménages par région selon le sexe du chef de ménage**

Région	Masculin			Féminin		
	PAUVRES	NON PAUVRES	Ensemble	PAUVRES	NON PAUVRES	Ensemble
<b>Cameroun</b>	6,1	5,0	<b>5,4</b>	<b>3,9</b>	<b>4,1</b>	<b>4,1</b>
<b>Adamaoua</b>	6,2	5,9	6,1	4,0	4,4	4,2
<b>Centre*</b>	5,2	5,3	5,3	4,0	4,4	4,2
<b>Est</b>	5,4	5,4	5,4	4,2	4,8	4,5
<b>Extrême-Nord</b>	6,6	6,7	6,6	3,6	4,2	3,7
<b>Littoral*</b>	4,3	4,3	4,3	3,3	3,6	3,6
<b>Nord</b>	6,2	6,3	6,2	3,1	4,3	3,6
<b>Nord-Ouest</b>	6,5	5,6	6,0	4,9	4,5	4,7
<b>Ouest</b>	5,6	5,5	5,5	3,6	4,0	3,8
<b>Sud</b>	4,4	4,2	4,2	3,6	3,9	3,8
<b>Sud-Ouest</b>	6,3	4,5	4,8	5,1	3,9	4,1
<b>Mfoundi</b>	5,5	4,7	4,7	4,3	4,2	4,2
<b>Wouri</b>	4,6	4,5	4,5	3,6	4,1	4,1

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

**Graphique 3-9 : Profil de la pauvreté et taille moyenne des ménages dirigés par des hommes (A) et des femmes (B) par région**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### 3.4. Profil de pauvreté et niveau d'instruction du chef de ménage

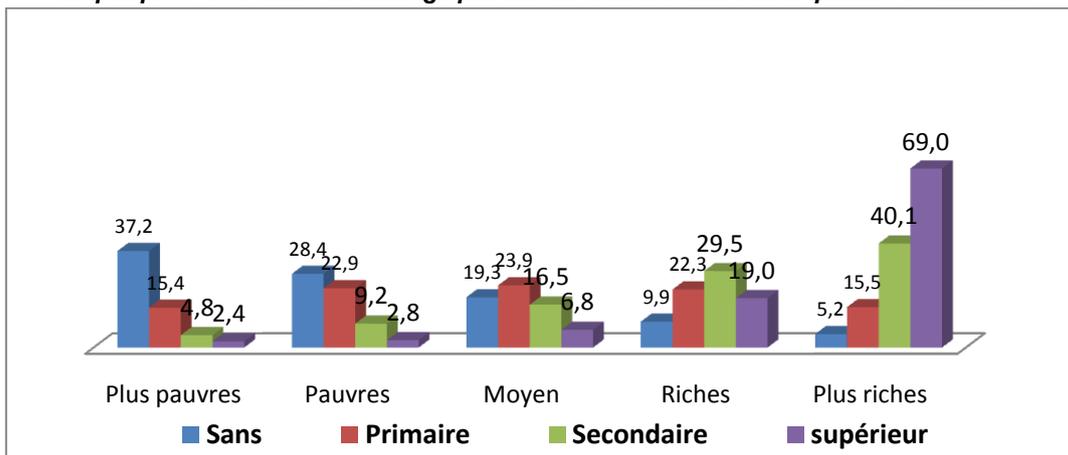
#### 3.4.1. Profil de pauvreté, niveau d'instruction et sexe du chef de ménage

L'incidence de la pauvreté est très élevée (65,6%) chez les chefs de ménage qui sont sans niveau d'instruction ; elle décroît au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente et cela quel que soit le sexe. Cependant, les variations entre les quintiles sont plus fortes chez les chefs de ménage de sexe féminin : on passe de 16% des chefs de ménages riches à 77% des chefs de ménages plus riches alors que l'on passe de 20 à 67% chez les hommes chefs de ménages.

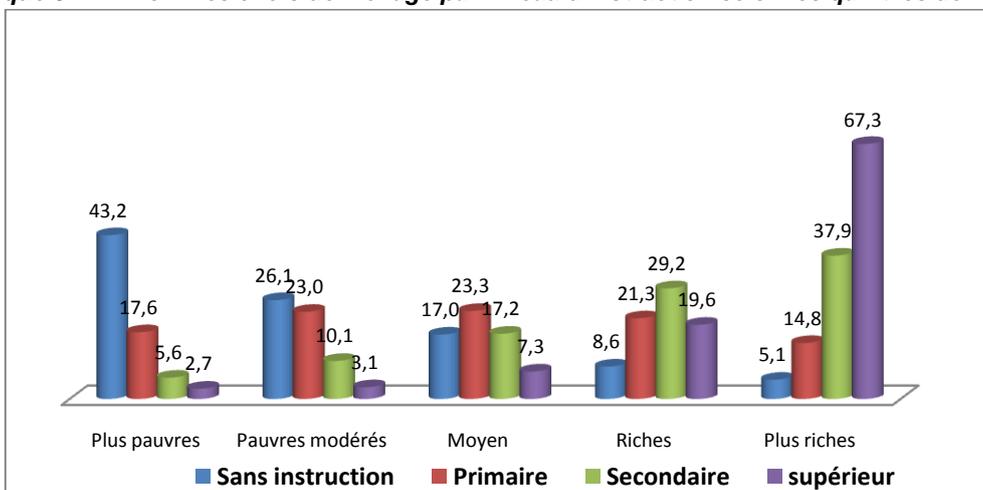
**Tableau 3-15 : Répartition des chefs de ménage par niveau d'instruction selon les quintiles de niveau de vie et le sexe**

Niveau d'instruction	Plus pauvres	Pauvres	Moyen	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES	Total	Effectif
<b>Ensemble</b>									
Sans	37,2	28,4	19,3	9,9	5,2	65,6	34,4	100,0	994 632
Primaire	15,4	22,9	23,9	22,3	15,5	38,2	61,8	100,0	1 082 624
Secondaire	4,8	9,2	16,5	29,5	40,1	13,9	86,1	100,0	986 250
supérieur	2,4	2,8	6,8	19,0	69,0	5,2	94,8	100,0	298 443
<b>Sexe masculin</b>									
Sans	43,2	26,1	17,0	8,6	5,1	69,4	30,6	100,0	710 660
Primaire	17,6	23,0	23,3	21,3	14,8	40,7	59,3	100,0	839 795
Secondaire	5,6	10,1	17,2	29,2	37,9	15,7	84,3	100,0	792 747
supérieur	2,7	3,1	7,3	19,6	67,3	5,8	94,2	100,0	245 893
<b>Sexe féminin</b>									
Sans	22	34	25	13	5	56,0	44,0	100,0	283 972
Primaire	8	22	26	26	18	29,9	70,1	100,0	242 829
Secondaire	1	6	14	30	49	6,8	93,2	100,0	193 503
supérieur	1	1	5	16	77	2,2	97,8	100,0	52 550

**Graphique3- 10 : Chefs de ménage par niveau d'instruction selon quintile de richesse**

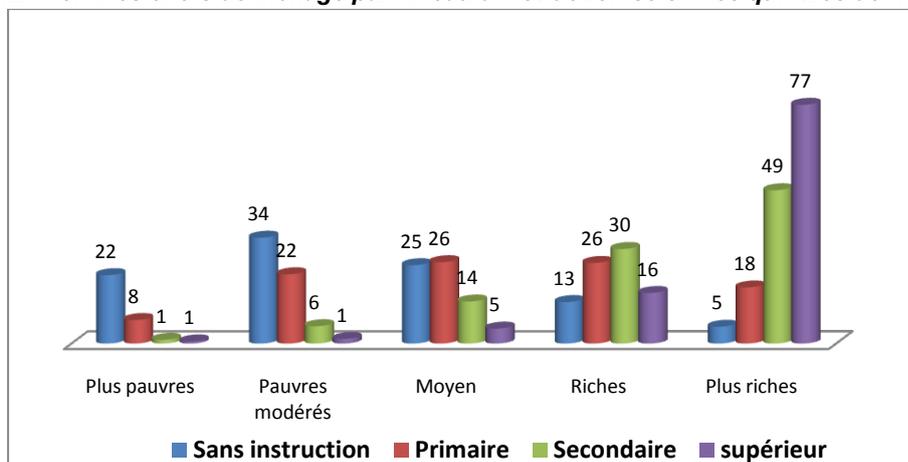


**Graphique 3- 11 : Hommes chefs de ménage par niveau d'instruction selon les quintiles de richesse,**



Les hommes chefs de ménage sans niveau d'instruction sont surtout concentrés dans les deux premiers quintiles avec un pic chez les plus pauvres alors que le pic est plutôt chez les pauvres modérés. Les valeurs par niveau d'instruction n'ont pas de très grandes différences dans les quintiles moyen et riche.

**Graphique3- 12 : Femmes chefs de ménage par niveau d'instruction selon les quintiles de richesse**

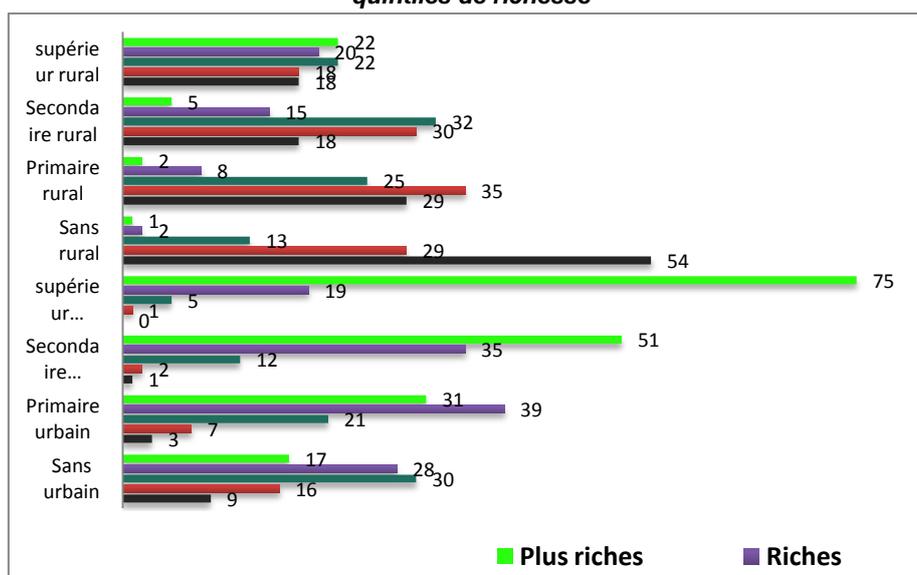


### 3.4.2. Profil de pauvreté, niveau d'instruction et milieu de résidence du chef ménage

Tableau 3-16 : Répartition des chefs de ménage par niveau d'instruction selon les quintiles de niveau de vie, le sexe et milieu de résidence

Niveau d'instruction	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES	%	Effectif
<b>Sexe masculin</b>									
<b>Milieu urbain</b>									
Sans	9,3	15,8	30,3	27,8	16,7	25,1	74,9	100,0	174 914
Primaire	2,5	6,8	20,8	38,7	31,2	9,3	90,7	100,0	364 365
Secondaire	0,7	2,3	11,8	34,6	50,6	3,1	96,9	100,0	573 570
supérieur	0,3	0,8	4,9	19,5	74,5	1,1	98,9	100,0	212 259
<b>Milieu rural</b>									
Sans	54,3	29,5	12,7	2,3	1,3	83,8	16,2	100,0	535 746
Primaire	29,2	35,5	25,2	8,0	2,2	64,7	35,3	100,0	475 430
Secondaire	18,4	30,3	31,5	15,2	4,5	48,7	51,3	100,0	219 177
supérieur	17,8	17,7	22,0	20,3	22,1	35,5	64,5	100,0	33 634
<b>Sexe féminin</b>									
<b>Milieu urbain</b>									
Sans	5,8	16,2	32,0	31,9	14,1	22,0	78,0	100,0	96 212
Primaire	1,1	6,1	20,6	40,5	31,6	7,2	92,8	100,0	128 577
Secondaire	0,2	1,5	9,3	32,1	57,0	1,7	98,3	100,0	162 338
supérieur	0,1	0,5	3,7	15,7	80,0	0,6	99,4	100,0	47 683
<b>Milieu rural</b>									
Sans	30,3	43,2	21,7	3,9	1,0	73,4	26,6	100,0	187 760
Primaire	14,8	40,5	32,4	9,5	2,8	55,3	44,7	100,0	114 252
Secondaire	6,5	27,1	35,7	21,6	9,1	33,6	66,4	100,0	31 165
supérieur	6,9	11,2	15,7	21,5	44,7	18,1	81,9	100,0	4 867

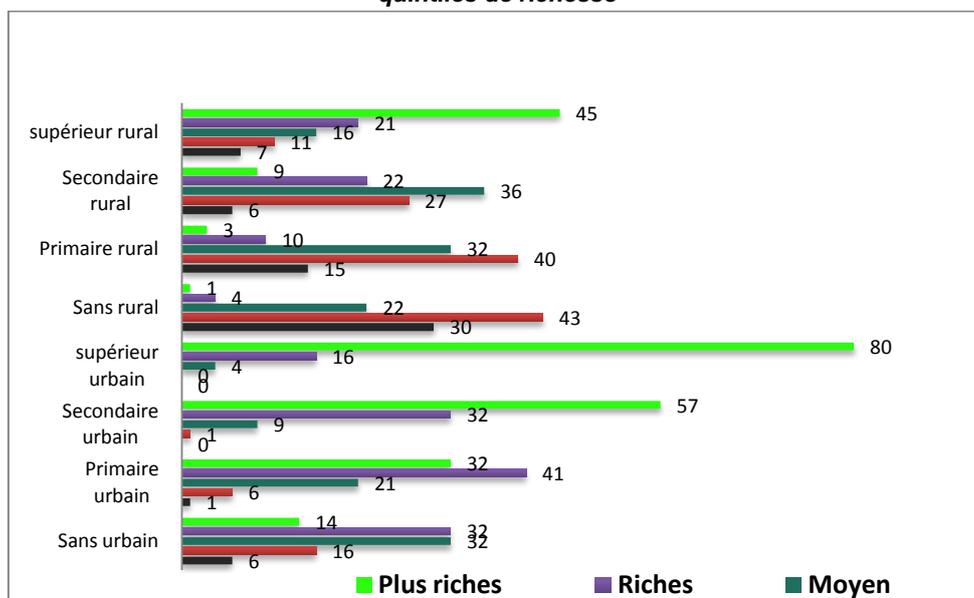
Graphique 3- 13 : Hommes chefs de ménage par niveau d'instruction et milieu de résidence selon les quintiles de richesse



En milieu rural, les quintiles aux valeurs très élevées par rapport aux autres ne sont pas aussi nombreuses qu'en milieu urbain. Cependant le profil des hommes ruraux se démarque bien de celui de femmes pour les chefs de ménages ayant fait

l'enseignement supérieur. Les valeurs des quintiles varient de 18% pour les plus pauvres à 22% pour les plus riches tandis que pour les femmes, on va de 7% à 45%. Les trois quarts des chefs de ménage qui ont fait l'enseignement supérieur sont dans le quintile des plus riches qu'il s'agisse des femmes ou des hommes et quel que soit le milieu de résidence.

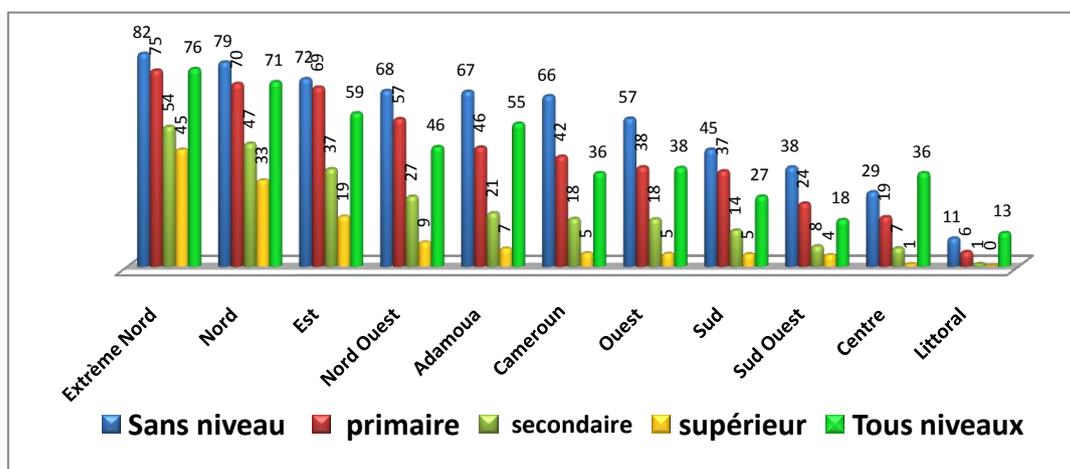
**Graphique 3- 14 : Femmes chefs de ménage par niveau d'instruction et milieu de résidence selon les quintiles de richesse**



### 3.4.3. Profil de pauvreté et niveau d'instruction dans les régions

L'incidence des chefs de ménages sans instruction est partout plus élevée que l'incidence générale. Ainsi, pour l'ensemble du Cameroun, l'incidence nationale de tous les chefs de ménages est de 36%, alors celle de tous les chefs de ménages sans instruction est de 66%. L'instruction semble ainsi être un des grands discriminants de la pauvreté des conditions de vie.

**Graphique3- 15 : Incidence de la pauvreté selon le niveau d'instruction des chefs de ménage par région**



### 3.4.4. Quintiles de niveau de vie et niveau d'instruction dans les départements

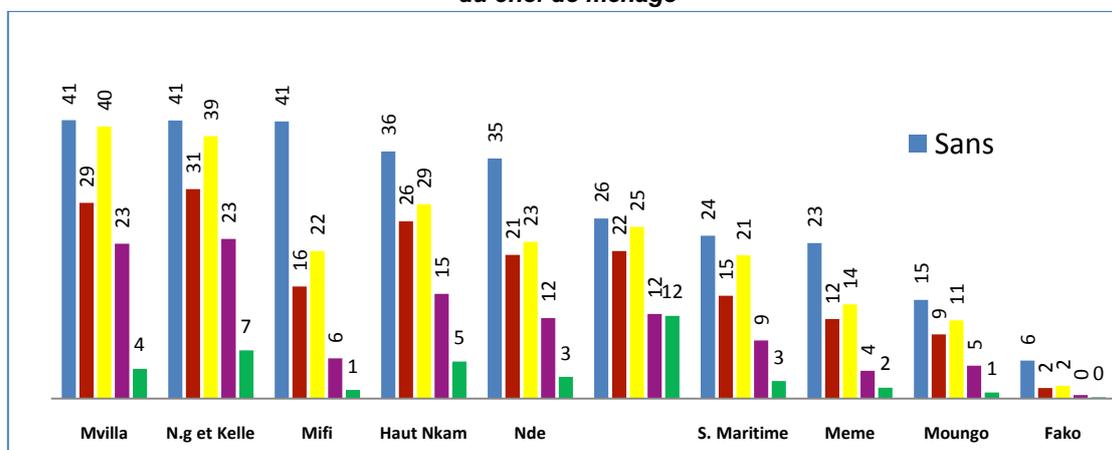
Au niveau des départements, les tendances observées aux niveaux national et régional se maintiennent mais avec des gaps plus importants. Une coupe des dix départements aux ménages les plus pauvres et des dix départements aux ménages les moins pauvres révèle que les écarts varient de 3,4 points dans le département du Mayo Danay (région de l'Extrême-Nord) à 10,6 points dans celui de la Menchum (région du Nord-Ouest). Le département du Mayo Banyo qui, dans l'ensemble était parmi départements les plus pauvres cède sa place ici à celui de Boyo (voir tableau 2.29).

**Tableau 3- 17 Répartition des dix départements dont les chefs ont les incidences les plus et les moins élevées et sont sans niveau d'instruction.**

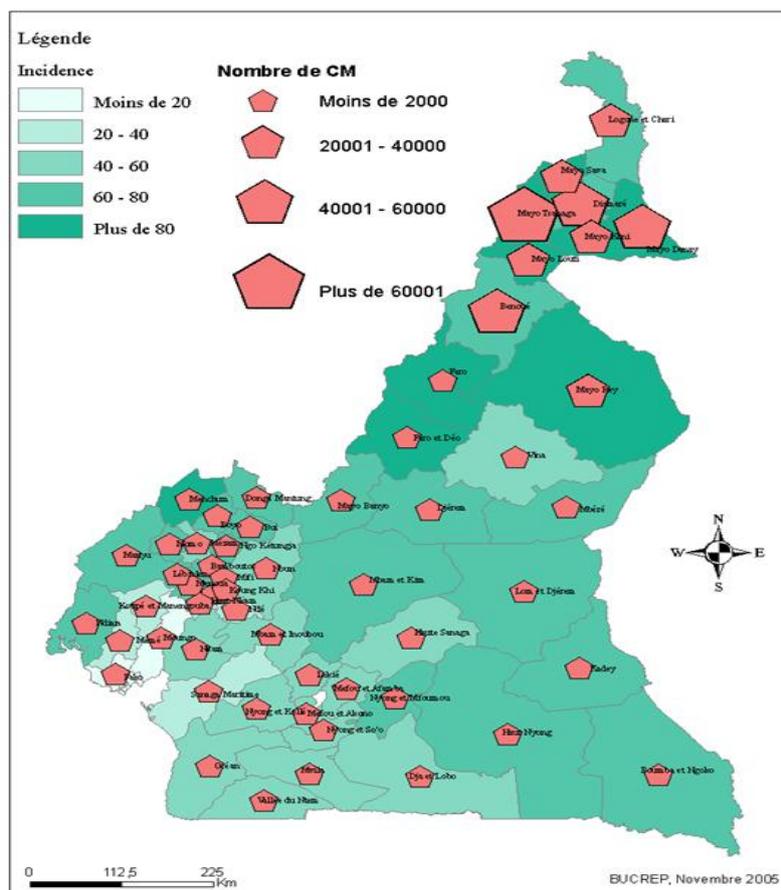
Département	Sans niveau	Tous niveaux	Ecarts	Département	Sans niveau	Tous	Ecarts
Faro	89,6	85,3	4,3	Fako	5,6	1,6	4,0
Faro et Déo	84,2	77,9	6,3	Haut Nkam	36,3	26,0	10,3
Mayo Danay	90,8	87,5	3,4	Koupe Manengouba	26,5	21,6	4,8
Mayo Kani	90,2	84,1	6,2	Meme	22,9	11,7	11,2
Mayo Louti	80,9	76,3	4,6	Mifi	40,7	16,5	24,2
Mayo Rey	89,0	85,4	3,6	Moungo	14,5	9,4	5,1
Mayo Sava	80,9	76,3	4,6	Ndé	35,3	21,1	14,2
Mayo Tsanaga	89,2	85,4	3,8	Sanaga Maritime	23,9	15,1	8,8
Menchum	82,9	72,3	10,6	Mvila	40,9	28,7	12,2
Boyo	79,3	66,4	12,9	Nyong et Kellé	40,9	30,8	10,1

Au niveau des départements aux ménages les moins pauvres, les écarts sont beaucoup plus importants encore. C'est ainsi qu'on passe d'un gap de 4 point dans le département du Fako (région du Sud-Ouest) à celui de 24,2 points dans le département de la Mifi dans la province de l'Ouest. Par ailleurs, la Mvila et le Nyong et Kellé cèdent leur place ici à l'Océan et à la Mezam dans le groupe des dix départements les plus pauvres quand on ne tient plus compte du niveau d'instruction.

**Graphique 3-16. Les 10 départements ayant les incidences les moins élevées selon le niveau d'instruction du chef de ménage**



Carte 2-15 : Incidence et effectifs de chefs de ménage sans niveau d'instruction par département



## **CHAPITRE IV : PAUVRETE DES CONDITIONS DE VIE AU SEIN DE LA POPULATION**

Ce quatrième chapitre voudrait être un exercice qui vise à élargir la vision que l'élaboration des quintiles de richesse à partir des données censitaires peut permettre d'avoir sur une population et ses activités. En s'appuyant sur l'hypothèse selon laquelle les individus d'un ménage partagent les mêmes conditions de vie et peuvent donc se voir attribuer le statut de pauvreté du ménage, ce chapitre va donc consister à identifier les populations des différents quintiles, en calculer quelques indicateurs et appliquer ces quintiles des individus à certaines variables ordinaires ou construites tels que le secteur d'emploi, le statut dans l'emploi, le taux de scolarisation des enfants de six à onze ans et le type de logement.

Après présentation des quintiles de richesse dans la population, par milieu de résidence, il sera procédé à la répartition des travailleurs par secteur d'emploi et par statut dans l'emploi, selon les quintiles de richesse. Ensuite, sera calculé le taux net de scolarisation des enfants de six à onze ans, répartir la population par type de logement qui est une combinaison des modalités relatives au type de structure, au matériau de construction, au type de lieu d'aisance, à l'énergie d'éclairage et de cuisson, au mode d'approvisionnement en eau de boisson et à l'évacuation des ordures et des eaux usées.

### **4.1. Incidence de la pauvreté de la population**

#### **4.1.1. Au niveau national**

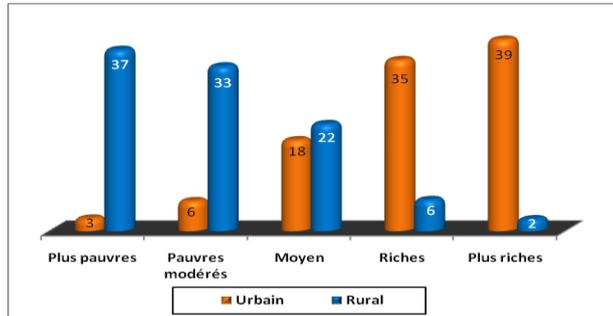
L'approche utilisée étant basée sur un indicateur relatif de pauvreté, la méthode de construction de l'ICP et le découpage par quintile de richesse entraîne une incidence de la pauvreté des conditions de vie de 40% dans la population<sup>15</sup>. Il est à noter que de fortes disparités sont observées entre le milieu urbain et le milieu rural.

La pauvreté des conditions de vie au sein de la population camerounaise a une tendance inverse lorsqu'on passe du milieu urbain au milieu rural. En milieu urbain, 9% des individus sont pauvres tandis qu'en milieu rural, 70% de la population est constituée de personnes pauvres. En ville, les trois quarts de la population sont riches ou plus riches. Au village, environ quatre personnes sur dix sont plus pauvres (Graphique 4- 1)

---

<sup>15</sup> Ce sont les individus appartenant aux deux premiers quintiles (20%+20%)

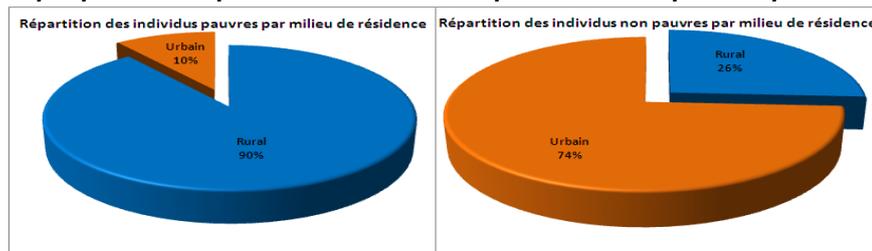
**Graphique 4-1 : Quintiles de richesse au sein de la population selon le milieu de résidence**



Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Les personnes pauvres sont concentrées dans les villages et les non pauvres dans les villes. En effet, 90% de la population des pauvres au Cameroun vivent en milieu rural et seulement 10% de ces personnes vivent en milieu urbain. Près des trois quarts de la population non pauvre habitent en zone urbaine tandis qu'un quart de cette population vit dans les villages (Graphique 4- 2)

**Graphique 4-2 : Répartitions des individus pauvres et non pauvres par milieu de résidence**

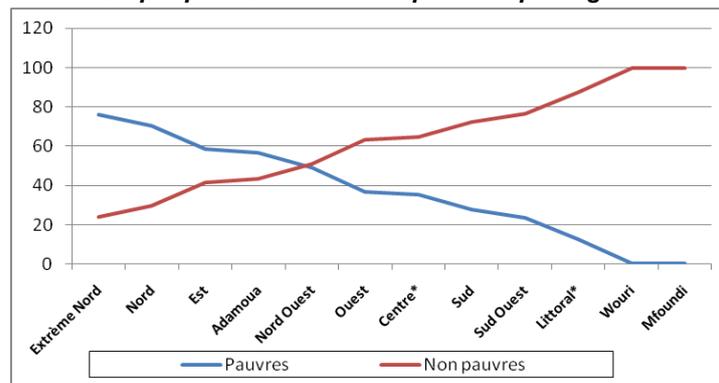


Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

#### 4.1.2. Au niveau régional

Les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Est sont celles dans lesquelles l'incidence de la pauvreté au sein de la population est la plus forte (au moins 58%). Plus de la moitié de la population pauvre du Cameroun vit dans les régions de l'Extrême-Nord (34%) et du Nord (17%) alors que ces deux régions n'abritent que 38% de la population camerounaise. Il s'agit ainsi des régions qui contribuent le plus à la pauvreté au sein de la population (Graphique4- 3 et Tableau 4- 1)

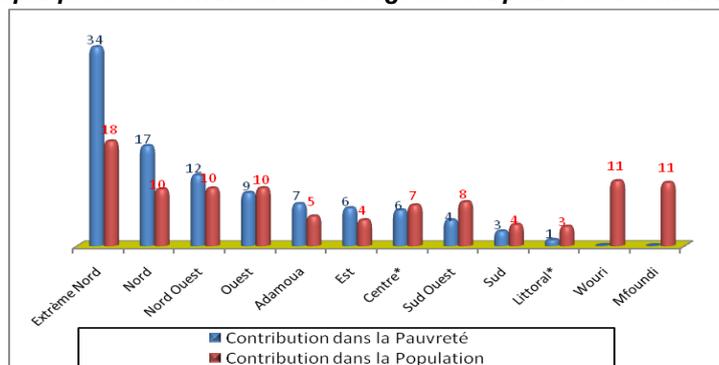
**Graphique4- 3 : Profil de la pauvreté par région**



Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Dans les régions du Nord-Ouest, de l'Est et de l'Adamaoua, la contribution à la pauvreté est plus élevée que la contribution dans la population<sup>16</sup>. Les régions du Sud-Ouest, du Sud et du Littoral sont celles qui contribuent le moins à la pauvreté et aussi celles dans lesquelles l'incidence de la pauvreté est la plus faible (Graphique 4- 4)

**Graphique 4- 4 : Contribution des régions à la pauvreté des individus**

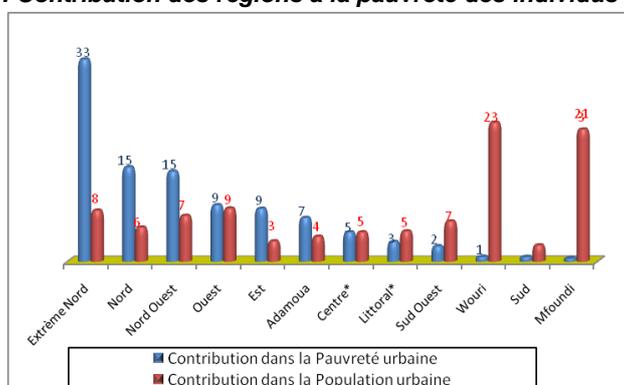


Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

En milieu urbain, l'incidence au niveau régional est la plus élevée à l'Extrême-Nord (34%), au Nord (24%) et à l'Est (22%). Dans les zones urbaines de l'Adamaoua et du Nord-Ouest, l'incidence de la pauvreté se situe autour de 16%. Dans les autres régions, l'incidence de la pauvreté des conditions de vie n'atteint pas 10%. Dans le Mfoundi et le Wouri, moins de 0,5% de la population urbaine est pauvre (Tableau 4- 1).

En termes de contribution, l'Extrême-Nord, le Nord et le Nord-Ouest sont les régions qui ont le plus grand poids dans la population des pauvres urbains du Cameroun. Ces régions représentent seulement un cinquième de la population urbaine du pays, pourtant elles regroupent environ 63% de la population urbaine pauvre. Le Sud, le Sud-Ouest, le Centre\* et le Littoral\* contribuent très faiblement à la pauvreté de la population urbaine (Graphique 4- 5).

**Graphique 4- 5: Contribution des régions à la pauvreté des individus en milieu urbain**

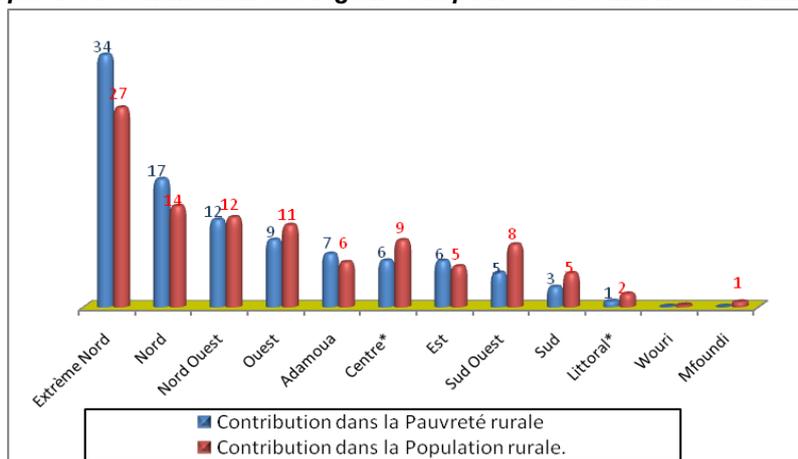


Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

<sup>16</sup> La proportion de la population pauvre du Cameroun qui vit dans ces régions est plus élevée que la proportion de la population camerounaise vivant dans ces régions.

En milieu rural, les régions de l'Extrême-Nord (88%), du Nord (88%) et de l'Est (79%) restent les plus affectées par la pauvreté. Plus de la moitié des populations rurales des régions du Nord-Ouest, de l'Adamaoua et de l'Ouest vivent dans la pauvreté. Les populations des villages du Sud-Ouest, du Sud et du Littoral sont les moins atteints par la pauvreté (Tableau 4- 1). L'Extrême-Nord et le Nord demeurent les régions qui contribuent le plus à la pauvreté en milieu rural tandis que le Littoral, le Sud et le Sud-Ouest contribuent le moins (Graphique 4- 6).

**Graphique 4- 6 : Contribution des régions à la pauvreté des individus en milieu rural**



Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

**Tableau 4- 1 : Statut de la pauvreté au sein de la population par région et par milieu de résidence**

Régions	Urbain		Rural		Ensemble	
	PAUVRES	NON PAUVRES	Pauvres	NON PAUVRES	PAUVRES	Non pauvres
Adamaoua	15,0	85,0	82,9	17,1	56,6	43,4
Centre*	8,5	91,5	48,5	51,5	35,2	64,8
Est	22,1	77,9	79,1	20,9	58,4	41,6
Extrême-Nord	33,8	66,2	88,3	11,7	76,0	24,0
Littoral*	5,5	94,5	31,5	68,5	12,8	87,2
Nord	23,6	76,4	88,4	11,6	70,4	29,6
Nord-Ouest	16,8	83,2	67,9	32,1	49,1	50,9
Ouest	9,1	90,9	57,2	42,8	36,8	63,2
Sud	2,5	97,5	41,5	58,5	27,6	72,4
Sud-Ouest	3,3	96,7	38,2	61,8	23,4	76,6
Mfoundi	0,2	99,8	3,4	96,6	0,3	99,7
Wouri	0,3	99,7	13,0	87,0	0,5	99,5

Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

## 4.2. Pauvreté de la population et activité économique

### 4.2.1. Quintiles de richesse et secteur d'emploi

Les individus pauvres qui travaillent sont occupés dans les activités de type traditionnel telles que l'agriculture, la chasse et la pêche. Seulement 6% d'entre eux sont dans le secteur informel, notamment la production artisanale, le petit commerce,

le commerce de produits manufacturés, les services personnels, la vente des denrées alimentaires et la restauration. En particulier, 96% des travailleurs plus pauvres sont dans des activités de type traditionnel. La situation est complètement différente chez les travailleurs non pauvres dont 44% sont dans le secteur informel, 33% dans les activités de type traditionnel et 23% dans le secteur moderne.

**Tableau 4- 2 : Proportion des travailleurs par secteur d'emploi selon les quintiles de richesse**

Secteur d'emploi	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES	Ensemble
Secteur Moderne	0,5	1,5	6,2	20,7	42,4	1	23	12,6
Informel	3,2	8,8	24,9	55,5	53,5	6,0	43,8	26,2
Activités de type traditionnel	96,1	89,4	68,5	22,9	3,3	93	33	60,6
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>En milieu rural</b>								
Secteur Moderne	0,9	2,8	9,4	26,5	60,4	4	96	100
Informel	2,9	7,7	18,3	34,3	36,8	11	89	100
Activités de type traditionnel	37,3	33,8	21,8	6,1	1,0	71	29	100

Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Seulement 4% des individus travaillant dans le secteur moderne et 11% de ceux qui travaillent dans le secteur informel sont des pauvres tandis que plus de 70% des personnes occupées dans des activités de type traditionnel sont des pauvres.

En milieu urbain, les individus travaillant dans le secteur moderne sont à 99% des non pauvres tandis qu'en milieu rural, 24% des travailleurs dans le secteur moderne vivent dans la pauvreté. 97% des travailleurs du secteur informel sont des non pauvres. Il en découle qu'en ville, les activités menées dans le secteur informel donnent la possibilité aux travailleurs de ce secteur de pouvoir vivre dans des conditions décentes et donc d'être à l'abri de la pauvreté. Par contre, dans les villages, 42% des travailleurs du secteur informel sont des pauvres, donc les activités menées par ces derniers en milieu rural ne leur permettent pas d'avoir un cadre de vie décent (Tableau 4- 3)

De même les activités de type traditionnel menées en ville permet à 62% des individus occupés dans ce secteur de vivre dans des conditions acceptables tandis qu'en milieu rural, ces activités sont plutôt l'apanage des individus pauvres (76%)

**Tableau 4- 3 : Répartition(en %) de la population occupée selon le secteur d'emploi par milieu de résidence**

Secteur d'emploi	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES	Ensemble
<b>Urbain</b>								
Secteur Moderne	0,2	0,9	6,8	26,0	66,1	1	99	100,0
Informel	0,6	2,8	14,7	37,8	44,1	3	97	100,0
Activités de type traditionnel	13,7	24,3	35,0	22,2	4,8	38	62	100,0
<b>Rural</b>								
Secteur Moderne	6,4	17,2	30,0	30,4	16,0	24	76	100,0
Informel	12,7	29,0	33,9	19,3	5,1	42	58	100,0
Activités de type traditionnel	41,0	35,3	19,7	3,6	0,4	76	24	100,0

Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

## 4.2.2. Quintiles de richesse et situation dans l'emploi

### 4.2.2.1. Quintiles de richesse, situation dans l'emploi au niveau national

Environ 92% des individus pauvres au Cameroun qui travaillent, le font pour leur propre compte. Seulement 5% sont salariés (permanents (2%) et temporaires (3%)). La proportion de personnes pauvres occupées qui sont travailleurs indépendants baisse avec le niveau de bien-être (quintiles de richesse). En effet, chez les personnes plus pauvres occupées, 93% d'entre eux sont indépendants alors que chez les riches et plus riches occupées, cette proportion s'élève à respectivement 53% et 33%. Dans la population des non pauvres occupés, 42% sont des employés salariés. En particulier chez les riches et les plus riches, respectivement 45% et 65% des individus occupés sont des salariés. La proportion des salariés permanents croît avec les quintiles et dépasse 50% chez les non pauvres (Tableau 4- 4).

Les emplois salariés sont l'apanage des non pauvres et surtout des riches et plus riches. En effet, 8% seulement des salariés sont des pauvres, 31% sont des riches et 47% sont des plus riches. Les travailleurs indépendants sont en majorité des pauvres. 32% d'entre eux sont plus pauvres, 28 sont des pauvres modérés(Graphique 4-7)

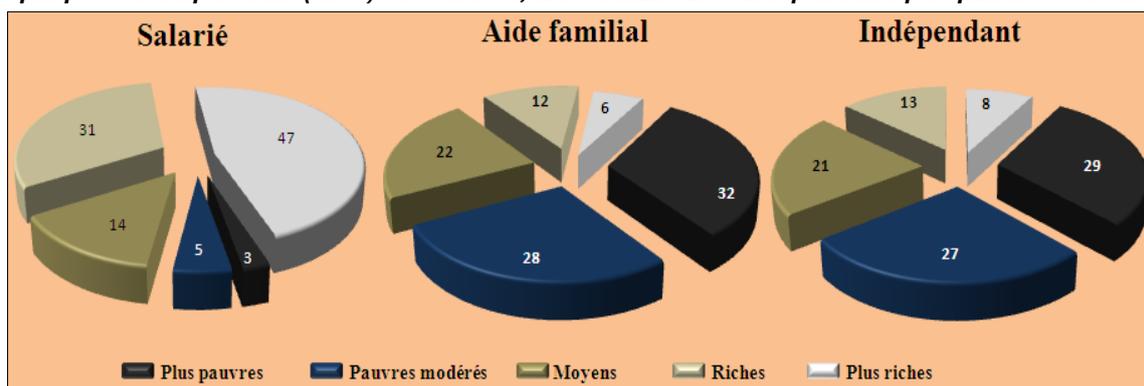
Ainsi 95% et 85% respectivement des salariés permanents et des salariés temporaires sont non pauvres (Tableau 4- 4). Les travailleurs indépendants non pauvres sont pour la plupart des moyens (22%). Seulement 12% des indépendants sont riches et 6% plus riches. La répartition des aides familiaux par quintiles de richesse n'est pas très différente de celle des travailleurs indépendants. 56% d'entre eux sont des pauvres, 22% des moyens et le reste sont riches ou plus riches (Graphique 4-7)

**Tableau 4- 4: Proportion des travailleurs par situation dans l'emploi selon les quintiles de richesse**

Statut dans l'emploi	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES	Ensemble/Total
Salarié permanent	1,4	3,5	11,5	30,0	53,7	4,8	95,2	100
Salarié temporaire	5,1	9,5	20,8	34,3	30,2	14,7	85,3	100
Indépendant	29,4	27,2	21,5	13,5	8,4	56,6	43,4	100
Aide familial	31,6	27,8	22,2	12,2	6,3	59,3	40,7	100
Employeur	11,4	14,1	18,8	22,0	33,6	25,5	74,5	100
Apprenti	7,1	13,9	23,1	30,5	25,4	21,0	79,0	100
Salarié permanent	1.1	2.9	10.5	29.7	52.4	2.0	30.5	18.0
Salarié temporaire	1.8	3.5	8.3	14.9	12.9	2.6	11.9	7.9
Indépendant	93.4	90.0	77.7	52.8	32.5	91.7	54.8	71.0
Aide familial	3.3	3.1	2.7	1.6	0.8	3.2	1.7	2.4
Employeur	0.3	0.4	0.7	0.8	1.3	0.4	0.9	0.7
Apprenti	0.0	0.1	0.1	0.2	0.2	0.1	0.2	0.1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

**Graphique 4- 7: Répartition (en %) des salariés, aides familiaux et indépendants par quintiles de richesse**



Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

En milieu urbain, un peu plus d'un pauvre occupé sur dix est salarié. Et plus de huit sur dix sont des travailleurs indépendants. Parmi les personnes plus pauvres occupées, près de neuf personnes sur dix sont des indépendants et seulement 8% sont des employés salariés. Dans la population urbaine des non pauvres occupés, plus de la moitié sont des employés salariés et parmi ces derniers, 74% sont des permanents et seulement 26% sont des temporaires. En particulier chez les plus riches en ville, environ 53% sont des salariés permanents et 13% sont des salariés temporaires.

En milieu rural, seulement 4% de la population des individus pauvres et occupés est constituée d'employés salariés. Environ 93% de cette population sont des travailleurs indépendants. Dans la population rurale, occupée et non pauvre, moins d'un cinquième sont des employés salariés et environ 77% sont des travailleurs indépendants (Tableau 4- 5).

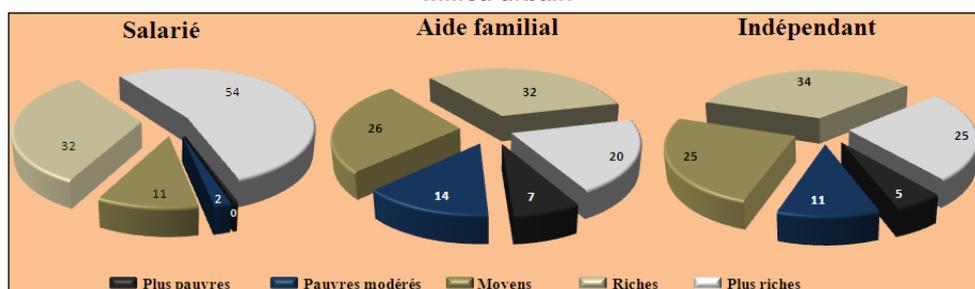
**Tableau 4- 5: Proportion des travailleurs par situation dans l'emploi selon les quintiles de richesse et le milieu de résidence**

	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES
<b>Urbain</b>							
Salarié permanent	3,5	6,4	16,7	31,3	52,8	5,5	37,7
Salarié temporaire	4,0	6,8	11,5	14,8	12,6	5,9	13,2
Indépendant	88,3	83,0	68,7	51,3	32,4	84,6	46,6
Aide familial	3,6	3,2	2,2	1,5	0,8	3,3	1,3
Employeur	0,4	0,5	0,7	0,8	1,3	0,5	1,0
Apprenti rémunéré	0,1	0,1	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1
Apprenti non-rémunéré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Rural</b>							
Salarié permanent	0,9	2,3	6,1	22,3	43,5	1,6	11,2
Salarié temporaire	1,7	3,0	6,0	15,0	18,8	2,3	8,5
Indépendant	93,7	91,3	84,3	59,8	35,0	92,6	76,9
Aide familial	3,3	2,9	2,8	1,9	1,0	3,1	2,5
Employeur	0,3	0,4	0,6	0,8	1,2	0,4	0,7
Apprenti rémunéré	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1
Apprenti non-rémunéré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

La répartition des principaux statuts dans l'emploi par quintiles de richesse montre qu'en ville, les salariés sont presque tous des non pauvres (98%). Plus de la moitié de ces salariés sont des personnes plus riches et le tiers sont des riches. Presqu'aucun n'est plus pauvre. Plus de huit travailleurs indépendants en ville sur dix sont des non pauvres, 11% sont des personnes pauvres modérés et 5% des plus pauvres. En milieu urbain, les aides familiaux également sont en majorité non pauvres (79%), 7% seulement d'entre eux sont plus pauvres et 14% pauvres modérés (Graphique 4- 8)

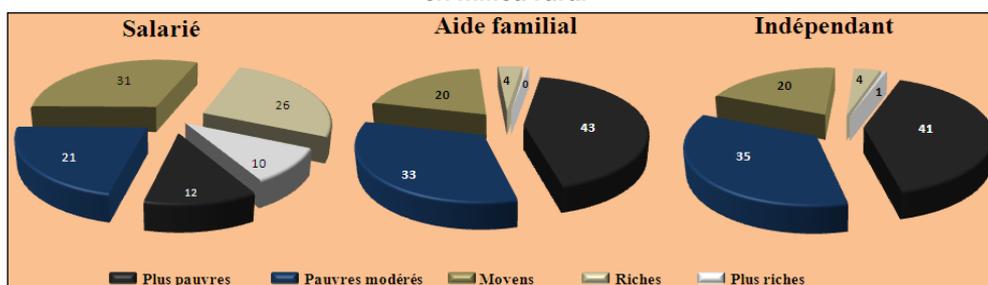
**Graphique 4- 8: Répartition(%) des salariés, aides familiaux et indépendants par quintiles de richesse en milieu urbain**



Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

En milieu rural, les emplois ne sont pas très rémunérateurs. La plupart des salariés vivent dans des conditions très modestes. Un tiers des employés salariés vivent dans la pauvreté et un peu moins d'un tiers sont des individus moyens. Seulement un salarié sur dix est plus riche. Plus des trois quarts des travailleurs indépendants et des aides familiaux en zone rurale sont des pauvres. Plus de quatre travailleurs indépendants ou aides familiaux sur dix sont des personnes plus pauvres (Graphique 4- 9).

**Graphique 4- 9 : Répartition(en%) des salariés, aides familiaux et indépendants par quintiles de richesse en milieu rural**



Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Chez les pauvres occupés, hommes comme femmes, plus de 90% sont des travailleurs indépendants. La proportion de femmes occupées qui sont employées salariés est inférieure à 2% tandis que celle des hommes est supérieure à 5%. En contrepartie, la proportion des hommes occupés qui sont aides familiaux est inférieure à 3% tandis que celle des femmes est supérieure à 5%. Dans la population

des hommes non pauvres et occupés, 45% sont des salariés et 52% sont indépendants tandis que chez les femmes, moins de 30% sont salariés et près de 67% sont indépendantes (Tableau 4- 6).

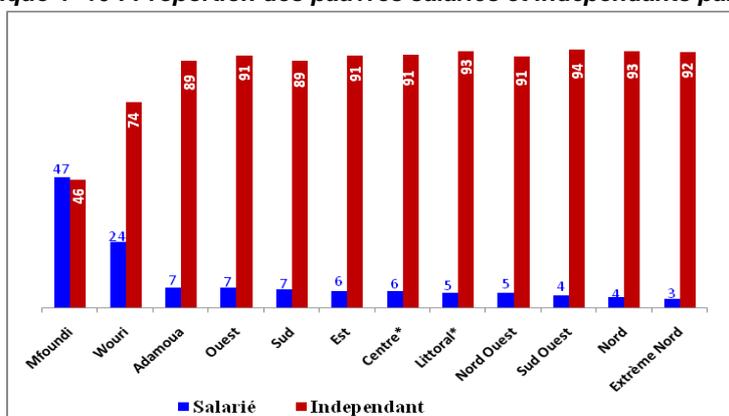
**Tableau 4- 6 : Proportion des travailleurs par situation dans l'emploi selon les quintiles de richesse et le sexe**

	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES
<b>Masculin</b>							
Salarié permanent	1,2	3,3	11,8	32,0	53,4	2,2	32,1
Salarié temporaire	1,9	4,0	9,3	16,0	13,3	2,9	12,8
Indépendant	93,4	89,4	75,6	49,5	31,1	91,5	52,4
Aide familial	3,1	2,7	2,3	1,4	0,7	2,9	1,5
Employeur	0,4	0,5	0,7	0,9	1,4	0,4	1,0
Apprenti rémunéré	0,0	0,1	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1
Apprenti non-rémunéré	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Féminin</b>							
Salariée permanentes	0,3	0,8	4,5	18,0	47,1	0,6	22,2
Salariées temporaires	0,8	1,2	3,5	8,8	10,6	1,1	7,4
Indépendantes	92,7	93,1	87,3	69,9	40,0	93,0	66,9
Aide familiales	6,0	4,6	4,4	2,8	1,3	5,1	2,9
Employeuses	0,2	0,2	0,3	0,4	0,7	0,2	0,5
Apprenties rémunérées	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
Apprenties non-rémunérées	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

La proportion des travailleurs indépendants parmi les pauvres occupés est d'au moins 90% dans presque toutes les régions du Cameroun. La proportion des pauvres occupés qui sont employés salariés varie légèrement autour de 6%. Elle est la plus faible dans l'Extrême-Nord (3%) et le Nord (4%). La proportion des pauvres occupés qui sont des aides familiaux varie également autour de 4% dans les différentes régions. Dans la population pauvre occupée du Mfoundi et du Wouri, respectivement 47% et 24% sont des employés salariés. (Graphique 4- 10)

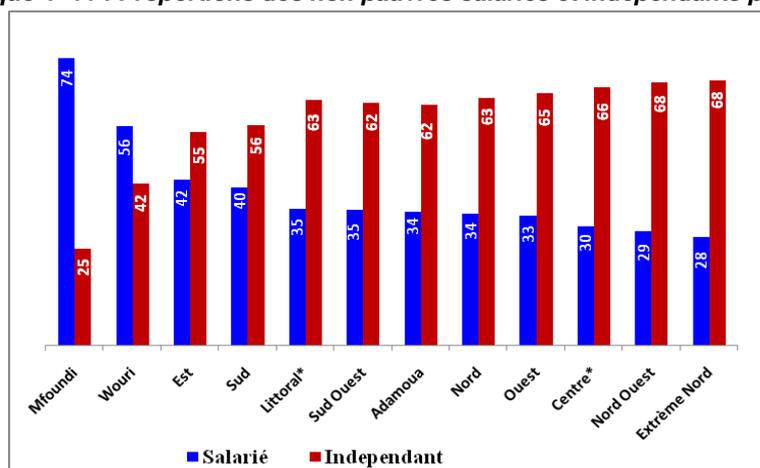
**Graphique 4- 10 : Proportion des pauvres salariés et indépendants par région**



Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

A l'exception du Wouri et du Mfoundi, les non pauvres occupés le sont en majorité pour leur propre compte. Dans les régions de l'Extrême-Nord, du Sud-Ouest, du Centre\* et de l'Ouest, près de sept travailleurs pauvres sur dix le sont pour leur propre compte. Dans ces régions, moins d'un tiers des travailleurs non pauvres sont des salariés. A l'Est et dans le Sud, plus de quatre travailleurs non pauvres sur dix sont des salariés. Dans le Mfoundi et le Wouri, respectivement 74% et 56% des non pauvres occupés sont des employés salariés (Graphique 4- 11).

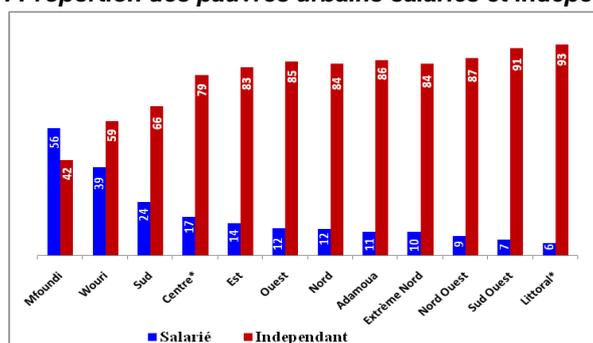
**Graphique 4- 11 : Proportions des non pauvres salariés et indépendants par région**



Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Dans la plupart des régions, les personnes occupées et pauvres qui vivent en ville sont en général des travailleurs indépendants. Dans le Littoral et le Sud-Ouest, plus de neuf travailleurs sur dix qui vivent en milieu urbain le sont pour leur propre compte. Dans les régions de l'Est, de l'Ouest, de l'Adamaoua, de l'Extrême-Nord, du Nord et du Nord-Ouest, plus de huit personnes sur dix occupées et pauvres travaillent pour leur propre compte. Dans le Sud, la proportion des pauvres occupés qui sont travailleurs indépendants est relativement faible par rapport aux autres régions tandis que la proportion des salariés est plus élevée. Environ un quart des personnes occupées sont des employés salariés et 66% sont des indépendants. Dans les zones urbaines du Mfoundi et du Wouri, respectivement 56% et 39% des personnes pauvres occupées sont des employés salariés.

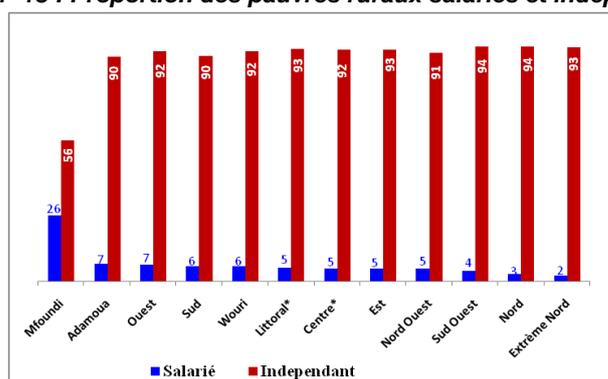
**Graphique 4- 12 : Proportion des pauvres urbains salariés et indépendants par région**



Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

En milieu rural, les personnes pauvres occupées sont essentiellement des travailleurs indépendants. En effet, à l'exception du Mfoundi, dans les différentes régions, plus de neuf personnes pauvres occupées sur dix en milieu rural sont indépendants. La proportion des travailleurs pauvres qui sont salariés n'excède pas 7%. En particulier au Nord et à l'Extrême-Nord, 2 à 3% des pauvres occupés qui résident en milieu urbain sont des salariés. Dans les zones urbaines du Mfoundi, un peu plus d'un quart de la population des personnes occupées et pauvres sont des salariés (Graphique 4- 13).

**Graphique 4- 13 : Proportion des pauvres ruraux salariés et indépendants par région**



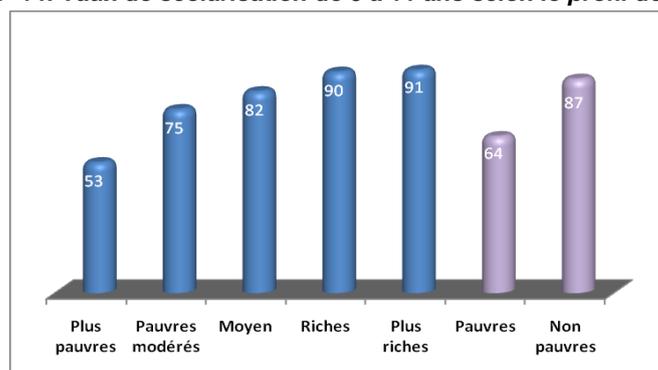
Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### 4.3. Quintiles de richesse et scolarisation des enfants

#### 4.3.1. Quintiles de richesse et scolarisation des enfants au niveau national

Au niveau national, le taux de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans est de 64% chez les pauvres et 87% chez les non pauvres. La scolarisation des enfants augmente avec les quintiles de richesse. Le taux de scolarisation est de 53% chez les plus pauvres et de 75% chez les pauvres modérés, soit 20 points de plus que chez les plus pauvres de la population. Chez les individus riches et plus riches de la population, ce taux s'élève respectivement à 90% et 91%. Ainsi, ce taux augmente lorsqu'on va du quintile plus pauvres vers le quintile plus riches (Graphique 4- 14).

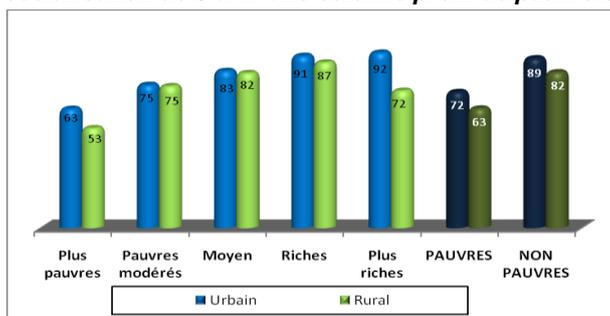
**Graphique 4- 14: Taux de scolarisation de 6 à 11 ans selon le profil de pauvreté (%)**



Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

La scolarisation des enfants est peu développée dans les villages par rapport aux villes. Dans la population des individus pauvres en ville, le taux de solarisation de 6 à 11 ans s'élève à 72% tandis qu'au village, ce taux n'est que de 63%. Chez les individus les plus pauvres et également chez les plus riches, l'inégalité entre la scolarisation en milieu urbain et en milieu rural est plus accentuée. Le taux de scolarisation de 6 à 11 ans baisse de plus de 10 points lorsqu'on passe du milieu urbain au milieu rural chez les plus pauvres et de plus de 20 points chez les plus riches.

**Graphique 4- 15: Taux de scolarisation de 6 à 11 ans selon le profil de pauvreté et par milieu de résidence**



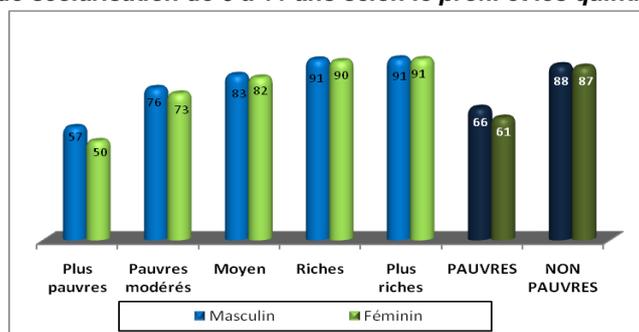
Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

La scolarisation semble plus accentuée chez les garçons que chez les filles. Chez les pauvres, près de sept garçons de 6 à 11 ans sur dix sont élèves tandis que chez les filles, environ six filles âgées de 6 à 11 ans sur dix fréquentent. Cette inégalité entre l'éducation des garçons et celle des filles est plus marquée dans la population pauvre que chez les non pauvres.

En effet, chez les pauvres, l'écart entre les taux de scolarisation 6-11 ans des garçons et des filles est de 5 points tandis qu'il n'atteint pas 1 point dans la population des non pauvres. En particulier chez les individus les plus pauvres, plus de la moitié des filles âgées de 6 à 11 ans ne vont pas à l'école et la différence entre les taux de scolarisation 6-11 ans des garçons et des filles est supérieure à 7 points.

Chez les moyens, les riches et surtout chez les plus riches, il n'y a pratiquement pas de différence entre la scolarisation des filles et celle des garçons âgés de 6 à 11 ans.

**Graphique 4- 16: Taux de scolarisation de 6 à 11 ans selon le profil et les quintiles de pauvreté par sexe**



Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### 4.3.2. Quintiles de richesse et scolarisation des enfants dans les régions

La scolarisation des enfants de 6 à 11 ans est la plus faible dans les populations pauvres du grand Nord du pays. Dans les populations pauvres des régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua, la moitié environ des enfants âgés de 6 à 11 ans ne vont pas à l'école. L'éducation des enfants est la moins développée chez les pauvres de la région de l'Adamaoua où presque six enfants âgés de 6 à 11 ans sur dix ne vont pas à l'école. Le taux de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans des populations pauvres est le plus élevée dans le Mfoundi (93%), à l'Ouest (92%), dans le Centre\* (92%), le Littoral\* (91%) et le Sud (91%) (Tableau 4- 7).

Concernant les populations non pauvres, les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua restent les moins scolarisés concernant les enfants de 6 à 11 ans. Environ trois enfants âgés de 6 à 11 ans sur dix ne vont pas à l'école. Dans les populations non pauvres des zones anglophones, notamment le Sud-Ouest et le Nord-Ouest et également dans la région de l'Est, près de neuf enfants âgés de 6 à 11 ans vont à l'école. Chez les non pauvres des autres régions du Cameroun, plus de neuf enfants de 6 à 11 ans vont à l'école.

#### *Quintiles de richesse, scolarisation et milieu de résidence dans les régions*

En milieu urbain, à l'exception des régions du septentrion dans lesquelles environ 60% des enfants de 6 à 11 ans des populations pauvres vont à l'école et de l'Est où cette proportion est de 79%, dans les populations pauvres urbaines des autres régions du Cameroun, environ neuf enfants de 6 à 11 ans sur dix vont à l'école.

En milieu rural, le Wouri est la région dans laquelle les populations pauvres ont le plus faible taux de scolarisation de 6 à 11 ans : plus de six enfants de 6 à 11 ans sur dix ne vont pas à l'école. Dans les populations pauvres des villages du grand Nord, au moins la moitié des enfants âgés de 6 à 11 ans ne vont pas à l'école. Le Mfoundi, l'Ouest, le Centre\* et le Sud restent les régions dans lesquelles les populations pauvres du milieu rural ont des taux de scolarisation supérieurs à 90% (Tableau 4- 7).

Tableau 4- 7: Taux de scolarisation de 6 à 11 ans selon le profil de pauvreté et le milieu de résidence (%)

Régions	Rural		Urbain		Ensemble	
	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	NON PAUVRES	PAUVRES	Non pauvres
Adamaoua	43,9	61,4	58,8	76,8	45,4	72,9
Centre*	91,4	91,9	93,6	94,3	91,6	93,0
Est	69,5	81,6	78,6	87,9	70,8	85,8
Extrême-Nord	50,6	59,9	58,3	69,5	51,3	65,6
Littoral*	89,3	87,4	94,2	93,5	91,0	92,2
Nord	48,7	53,6	61,3	76,7	49,9	69,6
Nord-Ouest	80,3	85,0	86,7	92,6	81,1	89,2
Ouest	92,1	90,9	90,7	93,6	92,0	92,5
Sud	90,6	92,5	95,9	95,9	90,8	94,1
Sud-Ouest	82,0	86,8	86,2	90,2	82,3	88,5
Mfoundi	93,2	91,7	93,1	92,8	93,2	92,7
Wouri	37,4	85,7	91,8	93,1	72,5	93,0

Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

L'analyse par sexe laisse apparaître quelques inégalités dans la scolarisation des filles et des garçons âgés de 6 à 11 ans au sein des populations des ménages pauvres et non pauvres. Dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua et de l'Est, ces inégalités sont les plus fortes. Par exemple, dans les populations pauvres, 55% des garçons de 6 à 11 ans au Nord vont à l'école contre 45% pour les filles et 55% contre 48% à l'Extrême-Nord. A l'opposé, dans les populations pauvres du Wouri, le taux net de scolarisation des filles est supérieur à celui des garçons de plus de 4 points. Chez les pauvres des autres régions du sud du pays, ces inégalités sont assez faibles (inférieure à 1 point).

Au sein des populations des ménages non pauvres, les inégalités entre l'éducation des garçons et des filles sont plus faibles que chez les pauvres. Quand on passe des populations féminines vers les populations masculines non pauvres, le taux de scolarisation 6-11 ans augmente d'environ 4 points dans le Nord et l'Adamaoua, et d'environ 2 points dans l'Extrême-Nord. Dans les autres régions du pays, cette différence ne dépasse pas 1 point (Tableau 4- 8).

**Tableau 4- 8 : Taux de scolarisation de 6 à 11 ans selon le profil de pauvreté et le sexe**

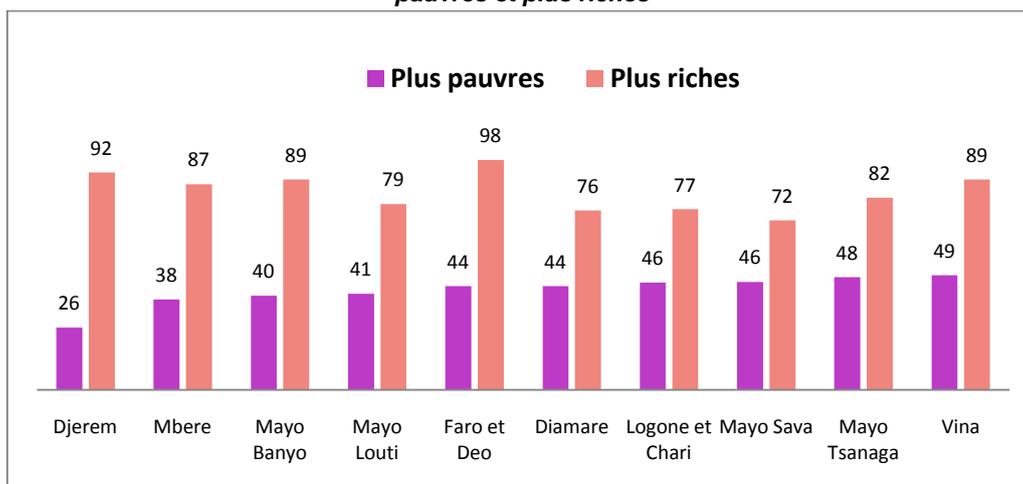
Régions	Masculin		Féminin	
	PAUVRES	NON PAUVRES	PAUVRES	NONS PAUVRE
Adamaoua	48,0	75,1	42,7	70,5
Centre*	91,5	92,9	91,6	93,1
Est	71,9	86,3	69,6	85,3
Extrême-Nord	54,8	66,7	47,7	64,4
Littoral*	90,6	92,3	91,3	92,2
Nord	54,6	71,6	44,9	67,6
Nord-Ouest	81,5	89,5	80,7	88,9
Ouest	92,0	92,8	91,9	92,2
Sud	90,6	94,1	91,0	94,1
Sud-Ouest	82,3	88,3	82,2	88,7
Mfoundi	93,3	92,8	93,1	92,6
Wouri	70,4	93,2	74,6	92,7

Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

#### **4.3.3. Quintiles de richesse et scolarisation dans les départements**

On s'attend théoriquement qu'il y ait des différences entre les taux nets de scolarisation selon les quintiles de niveau de vie. Mais ce qui reste à chercher, c'est l'ampleur de ces différences qui sont en fait des gaps à résorber pour réduire de façon durable la pauvreté. La comparaison des taux nets des dix départements qui ont les taux les plus faibles parmi les départements du quintile des plus pauvres avec ceux du quintile des plus riches révèle de très grands écarts allant de 26 points dans le département du Mayo Sava, région de l'Extrême-Nord, à 66 points dans celui du Djérem, région de l'Adamaoua.

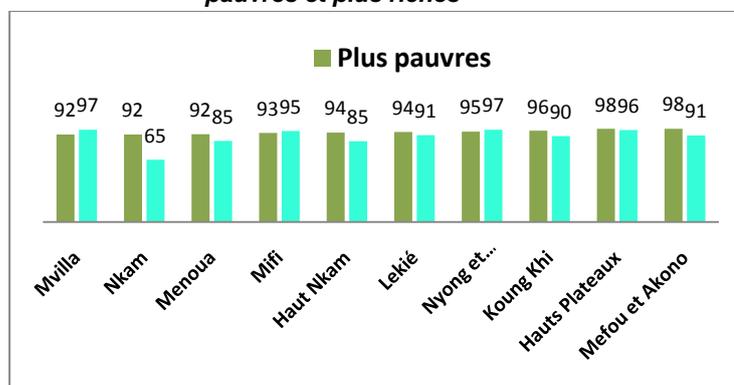
**Graphique 4- 17: Comparaison des 10 départements ayant les forts taux nets de scolarisation entre plus pauvres et plus riches**



Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Une autre comparaison suivant la même logique mais appliquée aux dix départements ayant les taux nets les plus forts, fait apparaître des situations quasi bouleversantes : les taux des plus pauvres sont supérieurs à ceux des plus riches dans le Nyong et Mfoumou, la Mvila et la Mifi. Les gaps vont dans ce cas de moins un point (-1pt) dans le département des Hauts Plateaux à moins vingt sept points (-27 pts) dans celui du Nkam.

**Graphique 4- 18: Comparaison des 10 départements ayant les forts taux nets de scolarisation entre plus pauvres et plus riches**



Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Les relations entre pauvreté, richesse et scolarisation semblent à la fois très imbriquées et très importantes ; mais aussi difficiles à discerner, ceci constitue un des défis majeurs de la réduction de la pauvreté.

#### 4.4. Quintiles de richesse et types de logement de la population

Le type de logement est une variable synthétique qui a comme modalités, dans l'ordre décroissant du confort : haut standing, standing moyen, bas standing,

traditionnel amélioré, traditionnel simple, précaire et autre type de logement. Ces modalités sont issues d'une classification qui prend en compte les principales caractéristiques de l'unité d'habitation<sup>17</sup> à savoir le type de structure, les matériaux de construction, le lieu d'aisance, l'éclairage, l'énergie de cuisson, l'approvisionnement en eau de boisson et l'évacuation des eaux usées<sup>18</sup>

#### 4.4.1. Quintiles de richesse et type de logement au niveau national

Les individus pauvres au Cameroun habitent dans quatre principaux types de logements : les logements traditionnels simples (38%), traditionnel amélioré (26%), précaires (14%) et bas standing (13%) alors que les non pauvres se retrouvent principalement dans les logements bas standings (47%), standing moyen (28%) et traditionnel amélioré (16%). un quart des plus pauvres vivent dans des logements précaires et environ 64% dans des logements traditionnels simples. A l'opposé, quatre individus plus riches sur dix vivent dans des logements standing moyen et près de deux sur dix dans des hauts standing (Tableau 4- 9).

Tableau 4- 9 : Répartition des individus selon le profil de pauvreté et le type de logement

Type de logement	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES
Haut standing	0,0	0,0	0,0	0,0	16,9	0,0	5,6
Standing moyen	0,0	3,9	14,5	31,3	39,3	2,0	28,4
Bas standing	0,9	25,0	42,5	55,8	41,4	13,0	46,6
Traditionnel amélioré	6,2	46,5	36,7	9,6	1,3	26,3	15,9
Traditionnel simple	64,3	11,2	0,7	0,0	0,0	37,7	0,3
Précaire	24,6	3,1	0,1	0,0	0,0	13,9	0,0
Autre type logement	3,9	10,2	5,3	3,2	1,1	7,1	3,2
<b>Total</b>	<b>100,0</b>						

Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Les logements traditionnels simples qui abritent les individus pauvres sont pour la plupart présents dans les zones rurales (92%). 97% des logements précaires abritant les pauvres se trouvent dans des villages, contre seulement 3% en ville. 88% des logements traditionnels améliorés dans lesquelles vivent les pauvres se retrouvent dans les villages et seulement 9% en ville (Tableau 4-10).

Chez les individus non pauvres, les logements de moyen standing qui les abritent se trouvent essentiellement en ville (86%). Il en est de même des logements haut standing et bas standing pour lesquels respectivement 85% et 78% se retrouvent en ville.

<sup>17</sup> Une unité d'habitation est l'ensemble des locaux utilisés par un ménage pour son logement dans une structure.

<sup>18</sup> Le Tableau A4- de l'Annexe du Chapitre 5 présente les caractéristiques de chaque type de logement.

**Tableau 4- 10 : Répartition des types de logement abritant les pauvres et les non pauvres par milieu de résidence**

Type de logement	PAUVRES			NON PAUVRES		
	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural	Total
Haut standing	0,0	0,0	0	84,7	15,3	100
Standing moyen	27,2	72,8	100	86,3	13,7	100
Bas standing	19,4	80,6	100	77,9	22,1	100
Traditionnel amélioré	11,9	88,1	100	44,4	55,6	100
Traditionnel simple	8,5	91,5	100	25,9	74,1	100
Précaire	2,7	97,3	100	10,0	90,0	100
Autres types logement	8,9	91,1	100	45,5	54,5	100

Source: BUCREP, 3ème RGPH

#### **4.4.2. Quintiles de richesse et population des types de logement au niveau régional**

Dans les régions du grand Nord, plus de la moitié de la population pauvre vit dans des logements traditionnels. A l'Est, quatre pauvres sur dix habitent les logements traditionnels. Par ailleurs, plus d'un cinquième des pauvres de l'Extrême-Nord et du Nord habitent dans des logements précaires. Dans les régions de l'Est, du Sud-Ouest et de l'Adamaoua, respectivement 15%, 10% et 8% de la population pauvre vit dans des logements précaires. Dans les autres régions, moins de 3% environ des pauvres vivent dans des logements précaires. Au moins 50% des pauvres de l'Ouest, du Sud, du Littoral et du Nord-Ouest habitent dans des logements traditionnels améliorés. Dans le Centre et le Sud-Ouest, plus de quatre individus pauvres sur dix vivent dans des logements traditionnels améliorés.

Plus d'un cinquième de la population pauvre du Centre, du Littoral, du Nord-Ouest, de l'Ouest et du Sud sont logés dans des habitations bas standing. Ce sont les régions dans lesquelles les personnes pauvres sont les mieux logées car dans ces régions, moins d'un cinquième de la population pauvre habite dans des logements précaires ou traditionnels simples.

Dans le Mfoundi et dans le Wouri, 1% et 6% respectivement des individus pauvres habitent dans des logements précaires ou traditionnels simples. La moitié environ de la population pauvre du Mfoundi vit dans des logements de type traditionnel amélioré et plus de 40% dans des logements de type bas standing et moyen standing. Dans le Wouri, environ un cinquième des pauvres habitent des logements traditionnels améliorés, un sixième dans des logements bas standing et un tiers environ dans des standings moyens.

Tableau 4- 11 : Répartition des individus pauvres par type de logement et par région

Région	Type de logements						Total
	Autre type logement	Précaire	Traditionnel simple	Traditionnel amélioré	Bas standing	Moyen standing	
Adamaoua	6,2	7,5	56,3	21,0	7,9	1,1	100
Centre*	7,1	1,7	10,4	46,0	26,5	8,3	100
Est	8,4	14,8	41,4	19,2	13,0	3,3	100
Extrême-Nord	6,8	22,5	51,3	10,0	9,1	0,3	100
Littoral*	8,2	1,3	5,2	53,7	21,0	10,5	100
Nord	6,8	22,1	56,1	9,8	4,8	0,2	100
Nord-Ouest	6,9	2,4	16,8	51,4	20,2	2,4	100
Ouest	5,8	1,0	4,8	61,7	22,4	4,3	100
Sud	6,2	2,1	7,2	56,3	24,0	4,2	100
Sud-Ouest	12,2	9,9	16,3	42,9	17,0	1,6	100
Mfoundi	8,3	0,2	0,6	47,3	20,6	23,0	100
Wouri	23,5	4,2	1,6	19,7	17,8	33,2	100

Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Dans le milieu urbain et rural, 65% et 55% respectivement des individus pauvres habitant les logements précaires se trouvent dans la région de l'Extrême-Nord, 15% et 28% respectivement dans la région du Nord. Ainsi ces deux régions regroupent à elles seules plus de 80% de la population pauvre qui habite des logements précaires. De même pour les pauvres vivant dans les logements traditionnels simples en ville comme au village, plus de 70% d'entre eux se trouvent à l'Extrême-Nord (48% en urbain et 46% en rural) et au Nord (25% en urbain et en rural). Par ailleurs, 10% et 7% de ces pauvres se trouvent dans la région de l'Est. En résumé, les régions de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Est dans une certaine mesure regroupent ensemble plus de 80% de la population pauvre la moins bien logée au Cameroun (Tableau 4-12).

En milieu urbain, les pauvres habitant les logements traditionnels améliorés se partagent principalement entre quatre régions : Le Nord-Ouest (23%), l'Extrême-Nord (20%), l'Ouest (12%) et le Nord (10%). En milieu rural, en plus du Centre\* dont la part double par rapport au milieu urbain, les parts des quatre régions précédentes changent considérablement : le Nord-Ouest regroupe 24%, l'Ouest 22%, l'Extrême-Nord 12% et le Nord 6%. Les pauvres vivant dans des logements bas standing en ville se répartissent dans les régions de l'Extrême-Nord (31%), du Nord-Ouest (20%) du Nord (10%) et de l'Ouest (11%) ; ceux des villages se retrouvent à l'Extrême-Nord (22%), au Nord-Ouest (19%), à l'Ouest (17%) et au Centre (14%) (Tableau 4-12)

Tableau 4- 12 : Répartition de la population pauvre selon le type de logement, par milieu de résidence et par région

Région	Précaire	Traditionnel simple	Traditionnel amélioré	Bas standing	Moyen standing
Adamaoua	2,4	7,3	9,2	5,4	4,9
Centre*	0,7	1,8	5,4	6,9	13,4
Est	8,9	10,3	7,4	6,6	13,0
Extrême-Nord	65,0	47,8	19,8	31,1	3,9
Littoral*	0,2	0,6	5,6	3,1	8,8
Nord	15,5	24,9	10,4	10,2	2,2
Nord-Ouest	1,6	4,8	22,8	19,7	13,9
Ouest	1,8	1,7	13,6	11,6	26,0
Sud	0,2	0,1	0,8	1,4	2,3
Sud-Ouest	3,7	0,7	3,7	2,7	1,4
Mfoundi	0,0	0,0	0,8	0,5	2,6
Wouri	0,1	0,0	0,6	0,7	7,6
<b>Urbain</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Adamaoua	3,9	11,0	5,2	4,1	3,8
Centre*	0,8	1,7	11,4	13,8	30,4
Est	6,8	6,8	4,3	6,4	10,4
Extrême-Nord	54,7	45,9	11,9	22,0	4,6
Littoral*	0,1	0,1	1,7	1,4	4,5
Nord	27,5	25,4	5,8	5,3	2,1
Nord-Ouest	2,1	5,4	23,7	18,5	15,2
Ouest	0,6	1,1	22,3	16,6	17,4
Sud	0,4	0,5	6,0	5,4	6,6
Sud-Ouest	3,1	2,0	7,6	6,5	4,5
Mfoundi	0,0	0,0	0,1	0,1	0,4
Wouri	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1
<b>Rural</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

#### 4.4.3. Quintiles de richesse et population des types de logement niveau départemental

Le tableau 4-13 suivant présente pour chaque type de logement habité par les pauvres, les dix départements qui ont les plus grandes parts par rapport à l'ensemble des départements, en milieu urbain et en milieu rural.

En milieu urbain, 86% des pauvres qui habitent dans un logement de type précaire vivent dans les départements du Mayo Danay (37%), Mayo Kani (10%), Bénoué (7%), Logone et Chari (7%), Mayo Rey (7%), Mayo Tsanaga (6,2), Diamaré (3,8), Ndian (3%) et Kadey (2%). Il en est de même pour le milieu rural où ces mêmes départements cumulent 82% de la population pauvre vivant dans un logement de type précaire.

Ces dix départements sont presque les mêmes qui regroupent 77% de la population pauvre habitant dans un logement traditionnel simple en milieu urbain comme rural. La situation est assez différente pour les logements bas standing et traditionnel amélioré.

En milieu urbain, plus de la moitié des populations pauvres habitant un logement bas standing ou standing traditionnel amélioré sont concentrés dans les départements de Bui, Diamaré, Bénoué, Mayo Danay, Logone et Chari, Noun, Mayo Tsanaga, Mayo Kani, Mayo Sava, Menchum, Mezam, Donga Mantung, Ngo Ketundjia et Haut Nyong. En milieu rural, le département du Bamboutos, du Lebialem, de la Menoua, du Donga Mantung et de la Lékié se retrouvent également parmi les dix départements ayant les plus grandes proportions de pauvres qui habitent dans des logements bas standing ou standing traditionnel amélioré.

**Tableau 4- 13 : Les dix départements abritant les plus pauvres dans certains types de logement selon le milieu de résidence**

Bas standing		Traditionnel amélioré		Traditionnel simple		précaire	
<b>Milieu urbain</b>							
Bui	8,9	Bui	7,6	Mayo Danay	15,4	Mayo Danay	36,6
Diamaré	7,5	Noun	7,2	Bénoué	14,5	Mayo Kani	9,5
Bénoué	6,5	Bénoué	6,3	Mayo Kani	8,2	Bénoué	6,6
Mayo Danay	6,1	Diamaré	6,2	Diamaré	8,2	Logone et Chari	6,6
Logone et Chari	5,9	Logone et Chari	5,6	Logone et Chari	7,2	Mayo Rey	6,5
Mayo Tsanaga	4,7	Moungo	4,7	Mayo Tsanaga	6,4	Mayo Tsanaga	6,2
Noun	3,8	Ngo Ketundjia	4,4	Mayo Rey	4,9	Diamaré	4,7
Mayo Kani	3,6	Donga Mantung	2,7	Kadey	4,7	Lom et Djérem	3,8
Mayo Sava	3,3	Mezam	2,7	Mayo Louti	4,5	Ndian	2,6
Menchum	3,1	Haut Nyong	2,7	Lom et Djérem	2,9	Kadey	2,2
<b>Total</b>	<b>53,5</b>	<b>Total</b>	<b>50,1</b>	<b>Total</b>	<b>76,9</b>	<b>Total</b>	<b>85,5</b>
<b>Milieu rural</b>							
Mayo Tsanaga	6,3	Menoua	5,9	Mayo Tsanaga	12,9	Mayo Danay	18,3
Bamboutos	4,6	Bamboutos	5,9	Bénoué	11,8	Mayo Kani	11,6
Diamaré	4,2	Noun	5,1	Diamaré	8,7	Mayo Tsanaga	10,5
Mayo Sava	3,8	Donga Mantung	4,6	Mayo Danay	7,3	Bénoué	9,3
Lebialem	3,6	Ngo Ketundjia	4,2	Mayo Rey	6,9	Logone et Chari	9,2
Bui	3,6	Mezam	4,1	Mayo Kani	6,3	Mayo Rey	9,0
Menoua	3,6	Mayo Tsanaga	3,9	Mayo Sava	6,1	Mayo Louti	7,0
Logone et Chari	3,5	Bui	3,8	Mayo Louti	5,7	Diamaré	2,9
Noun	3,5	Diamaré	2,8	Logone et Chari	4,7	Mayo Sava	2,4
Lekié	3,0	Menchum	2,7	Vina	3,2	Lom et Djérem	2,3
<b>Total</b>	<b>39,5</b>	<b>Total</b>	<b>43,0</b>	<b>Total</b>	<b>73,5</b>	<b>Total</b>	<b>82,4</b>

## CONCLUSION

Le présent travail avait pour objectif de mesurer et de cartographier la pauvreté des conditions de vie au Cameroun à partir des données du 3<sup>ème</sup> Recensement Général de la Population et de l'Habitat réalisé en 2005. La pauvreté des conditions de vie a été appréhendée à travers cinq quintiles de niveau de vie construits selon les valeurs croissantes de la distribution d'un Indicateur Composite de pauvreté (ICP). Cet indicateur a été construit par la méthode d'Analyse en Composante Principale sur 13 variables et 53 modalités, sur l'ensemble des ménages. Les résultats obtenus montrent que 36,1% des ménages sont pauvres au Cameroun. Cette incidence s'est avérée concentrée principalement en milieu rural où elle atteint 68% contre seulement 7% en milieu urbain.

Dans les départements abritant les deux grandes métropoles, Yaoundé et Douala, (qui ont été traités comme des régions), au moins 94% des ménages vivent dans des bonnes ou très bonnes conditions de vie ; ainsi l'incidence de la pauvreté des conditions de vie y est pratiquement nulle.

L'Extrême-Nord, le Nord et l'Est sont les régions dans lesquelles l'incidence est la plus forte tandis que le Littoral, le Sud-Ouest et le Sud sont celles où elle l'est le moins. La cartographie de la pauvreté laisse apparaître une détérioration des conditions de vie des ménages lorsqu'on va de la zone côtière vers l'intérieur et du sud du pays vers le nord. Ainsi, les cinq départements les moins pauvres sont constitués du Fako, du Moundou, de la Meme, de la Sanaga Maritime et de la Mifi tandis que le Mayo Danay, le Mayo Kani, le Mayo Tsanaga, le Mayo Rey et le Faro sont les cinq départements les plus affectés par la pauvreté.

Les chefs de ménages plus pauvres sont plus âgés (43,7 ans) que les chefs de ménages plus riches (37,2 ans) et ceci quel que soit le milieu de résidence. Les femmes chefs de ménages pauvres sont plus âgées que leurs homologues hommes. Les chefs de ménage célibataires et en union libre ont la plus faible incidence (17%) et la plus élevée se trouvent chez les polygames (59,5%). La taille moyenne est plus grande dans les ménages pauvres (5,7) que chez les non pauvres (4,8). Les chefs de ménage sans instruction ont une incidence plus élevée (65,6) que celle des personnes ayant un niveau (24%).

Sous l'hypothèse que les individus d'un ménage partagent les mêmes conditions de vie, les individus pauvres ont été définis comme étant ceux appartenant aux ménages pauvres. Cette hypothèse a permis de calculer le nombre des individus appartenant à chaque quintile selon certaines caractéristiques. Il s'agit du secteur d'emploi et du statut dans l'emploi, de la scolarisation des enfants âgés de six à onze ans et du type de logement.

Cette nouvelle approche a permis de constater que les 90% de la population pauvre du Cameroun et les 26% de la population non pauvre vivent en milieu rural. L'Extrême-Nord et le Nord regroupent à eux deux plus de la moitié (51%) de la population pauvre du Cameroun ; pourtant ces deux régions ne totalisent que 38% de la population du Cameroun. En particulier en milieu rural, ces régions ont 14% de la population mais regroupent près de la moitié de la population rurale pauvre.

Huit pour cent seulement des salariés (permanents ou temporaires) sont des pauvres. Le salariat est ainsi l'apanage des non pauvres. 56% de l'ensemble des travailleurs indépendants sont des pauvres ; en milieu rural en particulier, plus des trois quarts des travailleurs indépendants sont des personnes pauvres et plus de la moitié de ceux-ci sont plus pauvres. 93% des personnes occupées et pauvres sont des travailleurs indépendants (93%).

Le taux de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans est de 64% dans la population pauvre et de 87% dans la population non pauvre. L'écart entre le taux de scolarisation des garçons et celui des filles s'élève respectivement à 7 et 4 points chez les plus pauvres et les pauvres. Cet écart est presque nul chez les non pauvres. Ainsi la discrimination en défaveur des filles, concernant la scolarisation, est plus accentuée dans la population pauvre que chez les non pauvres. L'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua et l'Est sont les régions du pays dans lesquelles ces inégalités sont les plus fortes.

La population pauvre habite dans quatre principaux types de logements : type traditionnel simple (38%), traditionnel amélioré (26%), précaire (14%) et bas standing (13%), tandis que les non pauvres se retrouvent principalement dans le bas standing (47%), le standing moyen (28%) et le traditionnel amélioré (16%).

Les résultats obtenus à l'issue de la mesure et de la cartographie de la pauvreté à partir des données du 3ème RGPH permettent de constater que la pauvreté des conditions de vie au Cameroun demeure une réalité. Plusieurs foyers de pauvreté sont localisés dans des régions du pays notamment dans l'Extrême-Nord, le Nord et l'Est. En plus d'aider à la caractérisation et à la localisation spatiale des ménages et des individus pauvres, les résultats obtenus ouvrent plusieurs pistes pour des analyses approfondies afin de mieux comprendre et réduire la pauvreté des conditions de vie dans l'ensemble de la population.

Il est hautement souhaitable que la collecte des données du prochain recensement démographique mette davantage l'accent sur les variables de patrimoines pour permettre de mieux raffiner les quintiles de richesse et le statut de la pauvreté notamment en milieu urbain.

## BIBLIOGRAPHIE

1. **Asselin, L-M. et ANH, V (2005).** *Multidimensional poverty monitoring: a methodology and implementation in Vietnam.*
2. **Banque Mondiale, (1990),** Rapport sur le développement du monde 1990. La pauvreté, Banque Mondiale, Washington D.C.
3. **Christian Morrison, (2002),** Les politiques anti-pauvretés : Diversité ou similitudes ? ([www.institut-entreprise.fr/journal/fileadmin/Docs\\_PDF/travaux\\_reflexions/benchmarking/AntiPauvrete.pdf](http://www.institut-entreprise.fr/journal/fileadmin/Docs_PDF/travaux_reflexions/benchmarking/AntiPauvrete.pdf))
4. **DSCN/MINEFI, (2002),** Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun en 2001, Rapport Principal de l'ECAM II
5. **DSCN (1997),** Conditions de vie des ménages au Cameroun en 1996, Enquête camerounaise auprès des ménages – Volume 2, résultats, Yaoundé.
6. **DSRP II (2008).** *Rapport national des consultations participatives de mars 2008.* Yaoundé.
7. **DSRP II (2008).** *Rapports régionaux des consultations participatives de mars 2008.* Yaoundé.
8. **Fambon Samuel, (2006),** Pauvreté, croissance et redistribution au Cameroun, Centre de Recherche pour le Développement International
9. **Filmer, Deon et Lant Pritchett (1999).** « The Effect of Household Wealth on Educational Attainment: Evidence from 35 Countries », *Population and Development Review*, Vol. 25, N° 1, p. 85-120.
10. **Filmer, Deon and Lant Pritchett., 2001:** Estimating Wealth Effects without Expenditure Data or Tears: An Application of Educational Enrollment in States of India. *Demography* 38(1), 115-132.
11. **Foster J., Greer J., Thorbecke E., (1984),** "A Class of Decomposable Poverty Measures", *Econometrica*, Vol. 52 n°1, pp. 761-765.
12. **Foko et Alii (2007).** *Pauvreté et inégalités des conditions de vie au Cameroun : une approche micro multidimensionnelle.* Cahier de recherche PMMA 2007-02, réseau PEP.
13. **G. Aho, S. Larivière et F. Martin (eds), (1998),** *Manuel d'analyse de la pauvreté : applications au Bénin*, Université nationale du Bénin, Université Laval, PNUD, 390 p (à commander)
14. **Hammer, Jeffrey, 1998:** Health Outcomes Across Wealth Groups in Brazil and India. Mimeo. DECRG, The World Bank. Washington, DC.
15. **INS (2002).** *Conditions de vie des populations et profil de pauvreté au Cameroun en 2001: Rapport principal de l'ECAM II.* Yaoundé.

16. **INS (2002).** *Evolution de la pauvreté au Cameroun entre 1996 et 2001.* Yaoundé.
17. **INS (2007).** *Troisième enquête camerounaise auprès des ménages: Rapport principal.* Yaoundé
18. **Kobiané, Jean-François (2003).** «Pauvreté, structures familiales et stratégies éducatives à Ouagadougou », *in* : Maria Cosio, Richard Marcoux, Marc Pilon et André Quesnel (éd.), *Éducation, famille et dynamiques démographiques. Actes du séminaire international organisé à Ouagadougou du 15 au 19 novembre 1999*, CICREDUERDFNUAP, pp. 153-182.
19. **Kobiané, Jean-François (2006).** *Ménages et scolarisation des enfants au Burkina Faso : à la recherche des déterminants de la demande scolaire*, Monographie de l'Institut de démographie No. 19, Academia-Bruylant, Louvain-la-Neuve, 306 p.
20. **Jean-Luc Dubois, (1998),** Les approches de la pauvreté : grandes orientations  
[www.kerbabel.c3ed.uvsq.fr/ Documents/DSCW-FIC-DDS2-C3ED-JLDB-20030702-00002.doc](http://www.kerbabel.c3ed.uvsq.fr/Documents/DSCW-FIC-DDS2-C3ED-JLDB-20030702-00002.doc)
21. **Lemennicier B. et Maillard O., (1999),** La pauvreté et ses mesures, 30p.([www.sos-action-sante.com/courlib/pauvrete.htm](http://www.sos-action-sante.com/courlib/pauvrete.htm))
22. **Lynn Ellsworth, Fadel Diame, Soukeyna Diop, Daniel Thieba, (1992),** Comment Faire un Atelier d'Initiation en Diagnostic Participatif ou « Participatory Rural Appraisal », Manuel de l'animateur, Dakar.
23. **Mireille RAZAFINDRAKOTO, François ROUBAUD, (2001),** Les multiples facettes de la pauvreté dans un pays en développement : Le cas de la capitale malgache, Document de travail
24. **Paul E (2003),** Le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP): du neuf à l'horizon de l'aide au développement ? Pôle-Sud, Université de Liège.
25. **PNUD (1997),** Manuel d'analyse de la pauvreté : Applications au Bénin, Québec, , 370p (à commander) ?
26. **PNUD,** Futurs Africains, Quelques repères, (1997), Cinq années d'Etudes nationales de perspectives à long terme en Afrique, Abidjan, SAFICA.
27. **PNUD, (1997),** *Rapport mondial sur le développement humain 1997 : le développement humain au service de l'éradication de la pauvreté*, Economica, Paris, 268 p.
28. **Ravallion, Martin (1996).** *Comparaisons de la pauvreté : Concepts et Méthodes.* LSMS, Document de travail N°122, La Banque Mondiale, Washington DC.
29. **Ravallion, Martin. and Huppi, Monika (1992).** *Measuring Changes in Poverty: A Methodological Case Study of Indonesia during an Adjustment Period.* The World Bank Economic Review, Vol 5, N° 1, PP 57- 82.
30. **Ravallion M., (1996),** Etude sur la mesure des niveaux de vie, Document de travail N°122, Comparaisons de la Pauvreté, Concepts et méthodes, Banque Mondiale, Washington, 162p.

31. **République du Cameroun, (2003)**, Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté, Yaoundé, 219p.
32. **Sahn, David. 1989**: *Seasonal Variability in Third World Agriculture: The Consequences for Food Security*. Editor. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
33. **Sahn, David, and David Stifel. 2001**: Exploring Alternative Measures of Welfare in the Absence of Expenditure Data, Cornell Food and Nutrition Policy Program Working Paper, No. 97. Ithaca, NY.
34. **Sarah Marniesse, (1999)**, Notes sur les différentes approches de la pauvreté ([www.afd.fr/jahia/webdav/site/myjahiasite/users/administrateur/public/Documents/DME-Appr.pdf](http://www.afd.fr/jahia/webdav/site/myjahiasite/users/administrateur/public/Documents/DME-Appr.pdf))
35. **Sen, Amartya (1992)**, *Inequality Reexamined*, Harvard University Press.
36. **Vodounou C., (2002)** : "Pauvreté, Croissance et Ciblage géographique: propriétés asymptotiques des estimateurs des élasticités avec application au Bénin", Document de travail, Mimap 2002
37. **Vodounou et Ahohey, (2002)** : "Pauvreté et fécondité au Bénin", Revue d'Economie et de Statistique, INSAE.
38. **Vodounou C., 2003** : Niveau de vie des populations et santé de la reproduction, à paraître dans "l'Etat de la Santé de la Reproduction au Bénin" édition 2002

# ANNEXES

## TABLEAUX ANNEXES

### TABLEAUX ANNEXES DU CHAPITRE 1

Quelques caractéristiques de l'Analyse en Composantes Principales finale

Tableau A1- 1: Contributions des axes factoriels à l'inertie totale du nuage

Axes factoriels	Total	% d'inertie	Pourcentage d'inertie cumulée %
1	8,156	15,388	15,388
2	3,225	6,085	21,473
3	2,383	4,496	25,969
4	1,824	3,442	29,412
5	1,707	3,221	32,632
6	1,552	2,928	35,560
7	1,479	2,791	38,351
8	1,343	2,533	40,884
9	1,310	2,472	43,357
10	1,281	2,417	45,774
11	1,214	2,290	48,064
12	1,189	2,244	50,308
13	1,153	2,175	52,483
14	1,137	2,145	54,629
15	1,119	2,111	56,740
16	1,087	2,051	58,792
17	1,065	2,010	60,801
18	1,042	1,966	62,767
19	1,031	1,946	64,713
20	1,020	1,924	66,637
21	1,009	1,904	68,541
22	1,004	1,895	70,436
23	0,989	1,866	72,302
24	0,968	1,827	74,129
25	0,952	1,797	75,926
26	0,929	1,753	77,679
27	0,896	1,690	79,369
28	0,874	1,650	81,019
29	0,841	1,588	82,606
30	0,814	1,536	84,142
31	0,789	1,489	85,632
32	0,765	1,443	87,074
33	0,728	1,374	88,448
34	0,713	1,346	89,794
35	0,683	1,288	91,082
36	0,646	1,219	92,302
37	0,603	1,138	93,439
38	0,593	1,119	94,558
39	0,547	1,033	95,591
40	0,513	0,967	96,558
41	0,496	0,936	97,494
42	0,434	0,819	98,313
43	0,316	0,597	98,910
44	0,140	0,264	99,174
45	0,126	0,238	99,412
46	0,119	0,225	99,637
47	0,043	0,080	99,717
48	0,038	0,072	99,789
49	0,033	0,063	99,852
50	0,027	0,052	99,903
51	0,022	0,042	99,945
52	0,022	0,041	99,986
53	0,007	0,014	100,000

**Tableau A1- 2: Valeurs des « Communalities » des variables utilisées pour l'ACP**

	Variables	Nombre de modalités utilisées dans l'ACP finale	Valeur initiale	Valeur après extraction
1	Type de structure	5	1,000	0,389
2	Principal matériau des murs	5	1,000	0,728
3	Principal matériau du toit	3	1,000	0,766
4	Principal matériau du sol	3	1,000	1,195
5	Type d'aisance	3	1,000	0,291
6	Statut d'occupation du logement	3	1,000	0,662
7	Principal mode d'éclairage	3	1,000	1,197
8	Principale énergie de la cuisine	5	1,000	0,891
9	Principale source d'approvisionnement en eau de boisson	7	1,000	0,655
10	Mode d'évacuation des eaux usées	3	1,000	0,348
11	Mode d'évacuation des ordures ménagères	5	1,000	0,634
12	Site d'implantation	4	1,000	0,113
13	Principale voie d'accès au domicile	4	1,000	0,286

**Tableau A1- 3 : Valeurs des « Communalities » des modalités ayant participé à l'ACP**

	Modalités utilisées	Valeur initiale	Valeur après extraction
1	MAISON ISOLEE	1,000	0,005
2	VILLA MODERNE	1,000	0,052
3	MAISON A PLUSIEURS LOGEMENTS	1,000	0,138
4	IMMEUBLE A PLUSIEURS LOGEMENTS	1,000	0,051
5	CONCESSION/SARE	1,000	0,144
6	MURS:BETON	1,000	0,450
7	MURS:BRIQUE SIMPLE	1,000	0,116
8	MURS:PLANCHE	1,000	0,007
9	MURS:TERRE BATTUE PISE	1,000	0,155
10	MURS:CARABOT	1,000	0,001
11	TOIT:TOLE	1,000	0,355
12	TOIT:CIMENT BETON*	1,000	0,019
13	TOIT:NATTE PAILLE ET CHAUME	1,000	0,393
14	SOL:CIMENT	1,000	0,464
15	SOL:CARREAUX	1,000	0,090
16	SOL:TERRE	1,000	0,640
17	AISANCE:WC INTERNE CHASSE	1,000	0,249
18	AISANCE:WC EXTERNE CHASSE	1,000	0,018
19	AISANCE:LATRINES COMMUNES	1,000	0,024
20	STAT OCCUP:PROPRIETAIRE	1,000	0,321
21	STAT OCCUP:LOCATION SIMPLE	1,000	0,333
22	STAT OCCUP:LOGE EMPLOYEUR	1,000	0,008
23	ECLAIRAGE:ELECTRICITE	1,000	0,649
24	ECLAIRAGE:PETROLE	1,000	0,487
25	ECLAIRAGE:BOIS	1,000	0,061
26	ENERGIE CUISINE:ELECTRICITE	1,000	0,038
27	ENERGIE CUISINE:GAZ	1,000	0,359
28	ENERGIE CUISINE:PETROLE	1,000	0,023
29	ENERGIE CUISINE:COPEAU	1,000	0,009
30	ENERGIE CUISINE:BOIS	1,000	0,461
31	EAU:ROBINET INTERIEUR	1,000	0,247
32	EAU:ROBINET EXTERIEUR	1,000	0,055
33	EAU:PUITS AMENAGE	1,000	0,031
34	EAU:PUITS NON AMENAGE	1,000	0,106
35	EAU:BORNE FONTAINE PAYANTE	1,000	0,072
36	EAU:MARIGOT	1,000	0,144
37	EAU: LAC MARECAGE	1,000	0,000
38	EVAC EAUX:FOSSE SPTIQUE	1,000	0,185
39	EVACEAUX:ABORDS RUE	1,000	0,010
40	EVACEAUX:BROUSSAILLE	1,000	0,153
41	EVAC ORDURES:ABORD RUE	1,000	0,020
42	EVAC ORDURES:BAC PUBLIC	1,000	0,373
43	EVAC ORDURES:BROUSSAILLE	1,000	0,110
44	EVAC ORDURES:ALENTOURS MAISON	1,000	0,115
45	EVAC ORDURES:BRULER	1,000	0,015
46	SITE:VERSANT AMENAGE	1,000	0,064
47	SITE:ZONE PLATE	1,000	0,024
48	SITE:SOMMET	1,000	0,010
49	SITE:EMPRISE DES DRAINS ET AUTRES*	1,000	0,015
50	ACCES:ROUTE BITUMEE	1,000	0,085
51	ACCES:ROUTE EN TERRE	1,000	0,061
52	ACCES:PISTE	1,000	0,112
53	ACCES:SENTIER	1,000	0,028

**Tableau A1- 4: Matrice des scores des modalités utilisées (coordonnées sur le premier axe factoriel)**

<b>Modalité utilisées pour l'ACP et regroupements effectués</b>	<b>Score</b>
MAISON ISOLEE	-0,008
VILLA MODERNE	0,028
MAISON A PLUSIEURS LOGEMENTS	0,045
IMMEUBLE A PLUSIEURS LOGEMENTS	0,028
CONCESSION/SARE	-0,046
MURS:BETON	0,082
MURS:BRIQUE SIMPLE	-0,042
MURS:PLANCHE	0,010
MURS:TERRE BATTUE PISE	-0,048
MURS:CARABOT	0,004
TOIT:TOLE	0,073
TOIT:CIMENT BETON	0,017
TOIT:NATTE PAILLE/CHAUME ET AUTRES*	-0,077
SOL:CIMENT	0,084
SOL:CARREAUX	0,037
SOL:TERRE	-0,098
AISANCE:WC INTERNE CHASSE	0,061
AISANCE:WC EXTERNE CHASSE	0,016
AISANCE:LATRINES COMMUNES	-0,019
STATOCCUP:PROPRIETAIRE	-0,069
STATOCCUP:LOCATION SIMPLE	0,071
STATOCCUP:LOGE EMPLOYEUR OU PAR AMIS OU PARENTS*	0,011
ECLAIRAGE:ELECTRICITE	0,099
ECLAIRAGE:PETROLE	-0,086
ECLAIRAGE:BOIS ET AUTRES*	-0,030
ENERGIE CUISINE:ELECTRICITE	0,024
ENERGIE CUISINE:GAZ	0,073
ENERGIE CUISINE:PETROLE	0,019
ENERGIE CUISINE:COPEAU	0,012
ENERGIE CUISINE:BOIS	-0,083
EAU:ROBINET INTERIEUR	0,061
EAU:ROBINET EXTERIEUR	0,029
EAU:PUITS AMENAGE	-0,021
EAU:PUITS NON AMENAGE	-0,040
EAU:BORNE FONTAINE PAYANTE	0,033
EAU:MARIGOT	-0,047
EAU:EAU: LAC MARECAGE	-0,001
EVACEAUX:FOSSE SPTIQUE	0,053
EVACEAUX:ABORDS RUE	0,012
EVACEAUX:BROUSSAILLE	-0,048
EVACORDURES:ABORD RUE	0,017
EVACORDURES:BAC PUBLIC	0,075
EVACORDURES:BROUSSAILLE	-0,041
EVACORDURES:ALENTOURS MAISON	-0,042
EVACORDURES:BRULER	-0,015
SITE:VERSANT AMENAGE	0,031
SITE:ZONE PLATE	-0,019
SITE:SOMMET	-0,012
SITE:EMPRISE DES DRAINS ET ALENTOURS DE ZONE DE DANGER*	0,015
ACCES:ROUTE BITUMEE	0,036
ACCES:ROUTE EN TERRE	0,030
ACCES:PISTE	-0,041
ACCES:SENTIER	-0,021

\* : regroupement avec les modalités non citées

## TABLEAUX ANNEXES DU CHAPITRE 2

Tableau A2- 1: Répartition des quintiles par région, selon le milieu de résidence

	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	Ensemble	Effectif
<b>Urbain</b>							
Adamaoua	4,5	10,6	35,8	36,4	12,7	100,0	59.039
Centre*	0,7	7,5	26,3	40,6	24,8	100,0	83.051
Est	7,4	14,4	30,0	34,6	13,6	100,0	52.932
Extrême-Nord	15,1	19,6	32,0	24,9	8,4	100,0	117.151
Littoral*	0,3	5,4	24,8	44,5	25,0	100,0	99.383
Nord	11,1	13,4	30,5	33,3	11,7	100,0	80.940
Nord-Ouest	2,0	12,8	23,6	37,2	24,4	100,0	122.698
Ouest	0,7	9,0	28,8	35,9	25,6	100,0	147.088
Sud	0,1	2,2	14,0	43,5	40,3	100,0	56.167
Sud-Ouest	0,3	1,8	9,7	37,5	50,7	100,0	133.922
Mfoundi	0,0	0,2	5,3	25,8	68,8	100,0	394.338
Wouri	0,0	0,3	6,0	29,7	64,0	100,0	430.857
<b>CAMEROUN</b>	<b>2,1</b>	<b>5,3</b>	<b>16,0</b>	<b>32,5</b>	<b>44,1</b>	<b>100,0</b>	<b>1.777.566</b>
<b>Rural</b>							
Adamaoua	54,8	26,0	13,1	2,3	3,7	100,0	91.599
Centre*	6,4	43,7	39,6	8,7	1,7	100,0	158.310
Est	38,8	41,4	16,2	3,2	0,4	100,0	93.704
Extrême-Nord	65,5	23,4	8,0	1,9	1,2	100,0	383.631
Littoral*	2,3	28,9	43,9	19,3	5,6	100,0	40.043
Nord	69,7	19,5	8,0	1,3	1,5	100,0	201.886
Nord-Ouest	18,5	48,2	24,5	5,6	3,1	100,0	182.245
Ouest	6,4	52,7	31,8	6,7	2,5	100,0	201.134
Sud	4,8	36,9	39,2	16,7	2,4	100,0	97.133
Sud-Ouest	9,1	23,2	35,3	24,3	8,0	100,0	147.349
Mfoundi	0,1	3,3	21,2	34,6	40,8	100,0	11.825
Wouri	1,1	12,1	35,5	35,1	16,3	100,0	5.392
<b>CAMEROUN</b>	<b>34,4</b>	<b>33,3</b>	<b>22,1</b>	<b>7,3</b>	<b>2,9</b>	<b>100,0</b>	<b>1.614.251</b>
<b>Ensemble</b>							
Adamaoua	35,1	20,0	22,0	15,7	7,2	100,0	150.638
Centre*	4,5	31,2	35,0	19,7	9,6	100,0	241.361
Est	27,5	31,6	21,2	14,6	5,2	100,0	146.636
Extrême-Nord	53,7	22,5	13,6	7,3	2,9	100,0	500.782
Littoral*	0,9	12,2	30,3	37,3	19,4	100,0	139.426
Nord	52,9	17,8	14,4	10,4	4,4	100,0	282.826
Nord-Ouest	11,9	34,0	24,1	18,4	11,7	100,0	304.943
Ouest	4,0	34,2	30,5	19,0	12,3	100,0	348.222
Sud	3,1	24,2	29,9	26,5	16,3	100,0	153.300
Sud-Ouest	4,9	13,0	23,2	30,6	28,3	100,0	281.271
Mfoundi	0,0	0,3	5,7	26,0	67,9	100,0	406.163
Wouri	0,0	0,4	6,3	29,8	63,4	100,0	436.249
<b>CAMEROUN</b>	<b>17,5</b>	<b>18,6</b>	<b>18,9</b>	<b>20,5</b>	<b>24,5</b>	<b>100,0</b>	<b>3.391.817</b>

Tableau A2- 2: Répartition des ménages selon les quintiles par départements par département (%)

	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	Total	Effectif
Djérem	40,6	20,1	26,0	11,6	1,7	100,0	19.849
Faro et Déo	58,7	19,3	17,4	4,2	0,4	100,0	14.226
Mayo Banyo	44,5	26,0	20,7	7,8	0,9	100,0	29.619
Mbéré	34,9	28,5	25,1	9,8	1,7	100,0	27.801
Vina	23,0	13,1	20,9	26,5	16,5	100,0	59.143
Haute Sanaga	9,4	27,2	30,3	25,7	7,3	100,0	20.005
Lekié	1,8	28,6	42,0	19,4	8,2	100,0	54.517
Mbam et Inoubou	3,7	29,3	37,6	21,8	7,6	100,0	34.806
Mbam et Kim	19,4	38,6	32,3	8,2	1,4	100,0	21.254
Mefou et Afamba	1,1	25,5	31,3	19,6	22,5	100,0	27.769
Mefou et Akono	1,0	36,4	39,2	17,7	5,8	100,0	12.849
Nyong et Kelle	1,8	29,0	38,5	22,7	8,0	100,0	26.040
Nyong et Mfoumou	6,0	47,3	27,2	14,4	5,0	100,0	21.360
Nyong et So'o	1,4	28,6	26,3	25,2	18,6	100,0	22.761
Boumba et Ngoko	25,9	35,1	25,0	11,8	2,1	100,0	20.818
Haut Nyong	22,8	43,0	22,6	9,5	2,1	100,0	36.748
Kadey	39,4	30,3	18,6	9,2	2,5	100,0	36.250
Lom et Djérem	23,1	23,2	20,5	22,9	10,3	100,0	52.820
Diamaré	40,3	19,0	18,2	15,9	6,7	100,0	109.023
Logone et Chari	35,7	33,2	20,9	7,8	2,4	100,0	77.478
Mayo Danay	70,3	17,2	7,5	3,7	1,3	100,0	83.967
Mayo Kani	65,6	18,4	9,6	5,5	0,8	100,0	62.943
Mayo Sava	48,9	27,4	15,6	5,5	2,6	100,0	58.603
Mayo Tsanaga	63,0	22,4	9,8	3,0	1,8	100,0	108.768
Moungo	0,6	8,8	30,6	42,4	17,6	100,0	92.049
Nkam	3,3	38,1	40,1	11,3	7,1	100,0	8.996
Sanaga Maritime	1,0	14,1	27,2	31,2	26,5	100,0	38.381
Bénoué	45,4	15,4	16,5	15,6	7,1	100,0	144.515
Faro	69,7	15,6	10,9	3,2	0,6	100,0	13.954
Mayo Louti	55,5	20,7	14,1	7,3	2,3	100,0	64.993
Mayo Rey	64,6	20,7	10,5	3,1	1,1	100,0	59.364
Boyo	20,8	45,6	20,7	8,4	4,5	100,0	17.795
Bui	8,9	38,4	30,8	13,5	8,4	100,0	55.403
Donga Mantung	25,6	39,8	24,9	8,0	1,8	100,0	48.475
Menchum	27,6	44,7	18,7	7,3	1,6	100,0	27.618
Mezam	1,8	18,4	20,2	33,8	25,8	100,0	100.752
Momo	6,6	40,0	32,3	15,2	6,0	100,0	25.462
Ngo Ketundjia	13,8	47,2	23,7	11,0	4,4	100,0	29.438
Bamboutos	5,3	51,5	26,4	11,4	5,4	100,0	55.956
Haut Nkam	1,1	25,0	34,4	27,8	11,8	100,0	31.955
Hauts Plateaux	3,8	50,4	31,4	11,4	3,0	100,0	19.016
Koung Khi	3,3	45,2	30,8	13,3	7,4	100,0	15.470
Menoua	4,9	42,8	23,4	13,1	15,8	100,0	62.562
Mifi	0,7	15,8	22,9	32,3	28,3	100,0	58.809
Nde	1,6	19,5	40,2	21,2	17,5	100,0	22.876
Noun	6,6	31,0	39,8	18,1	4,6	100,0	81.578
Dja et Lobo	4,3	22,6	34,1	24,0	14,9	100,0	48.889

	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	Total	Effectif
Mvila	1,9	26,8	30,3	22,2	18,7	100,0	44.047
Océan	3,3	19,8	21,0	35,8	20,1	100,0	40.461
Vallée du Ntem	2,1	31,2	36,8	23,3	6,6	100,0	19.903
Fako	0,1	1,5	14,0	39,5	45,0	100,0	113.714
Koupe et Manengouba	2,8	18,9	39,7	25,5	13,1	100,0	21.196
Lebialem	3,2	51,7	31,8	8,9	4,4	100,0	14.269
Manyu	24,0	28,0	20,6	20,2	7,2	100,0	32.213
Meme	1,8	9,8	30,2	30,0	28,2	100,0	75.331
Ndian	14,5	29,1	28,1	21,5	6,8	100,0	24.548
Yaoundé I	0,0	0,2	5,0	28,2	66,6	100,0	66.441.0
Yaoundé II	0,0	0,4	7,9	32,4	59,3	100,0	63.279.0
Yaoundé III	0,0	0,4	6,0	19,9	73,6	100,0	52.550.0
Yaoundé IV	0,0	0,2	4,9	26,7	68,1	100,0	94.218.0
Yaoundé V	0,0	0,2	5,8	24,5	69,5	100,0	64.714.0
Yaoundé VI	0,0	0,3	5,3	23,1	71,3	100,0	64.961.0
Douala I	0,0	0,1	1,3	17,1	81,6	100,0	54.418.0
Douala I I	0,0	0,0	2,3	24,3	73,3	100,0	63.710.0
Douala I II	0,0	0,6	9,5	41,6	48,3	100,0	142.613.0
Douala I V	0,0	0,6	10,2	35,9	53,3	100,0	50.855.0
Douala V	0,0	0,2	4,8	22,3	72,6	100,0	123.382.0
Douala VI	3,1	36,3	53,9	6,7	0,1	100,0	1.271.0
<b>CAMEROUN</b>	<b>17,5</b>	<b>18,6</b>	<b>18,9</b>	<b>20,5</b>	<b>24,5</b>	<b>100,0</b>	<b>3.391.817.0</b>

Tableau A2- 3 : Répartition des ménages urbains selon les quintiles de richesse par département (%)

	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	Total	Effectif
Djérem	5,4	15,9	47,4	27,3	4,1	100,0	8.028
Faro et Déo	18,0	21,8	44,9	13,9	1,4	100,0	3.946
Mayo Banyo	5,6	15,1	47,6	28,5	3,2	100,0	7.674
Mbéré	7,9	18,2	42,6	26,5	4,7	100,0	9.613
Vina	1,1	4,1	26,3	47,1	21,5	100,0	29.778
Haute Sanaga	1,6	9,4	34,4	42,3	12,4	100,0	11.789
Lekié	0,2	3,9	21,0	46,1	28,8	100,0	12.727
Mbam et Inoubou	0,6	11,2	33,3	38,9	16,0	100,0	15.733
Mbam et Kim	5,3	21,3	42,0	26,5	4,9	100,0	5.001
Mefou et Afamba	0,1	2,2	12,6	30,1	54,9	100,0	9.536
Mefou et Akono	0,0	7,3	24,5	46,3	22,0	100,0	2.838
Nyong et Kelle	0,1	4,6	28,0	45,5	21,9	100,0	7.660
Nyong et Mfoumou	0,2	6,5	30,9	45,3	17,1	100,0	6.184
Nyong et So'o	0,2	5,7	15,9	42,9	35,4	100,0	11.583
Boumba et Ngoko	11,5	21,0	36,0	25,6	5,8	100,0	5.947
Haut Nyong	5,5	19,4	37,5	30,3	7,3	100,0	9.332
Kadey	16,3	20,2	30,7	25,1	7,6	100,0	11.050
Lom et Djérem	3,6	8,6	25,7	42,0	20,0	100,0	26.603
Diamaré	7,2	12,4	30,8	35,6	14,0	100,0	43.854
Logone et Chari	6,1	23,2	44,7	20,4	5,6	100,0	23.960
Mayo Danay	35,9	23,7	20,6	14,9	4,9	100,0	17.672
Mayo Kani	27,7	23,4	26,6	18,9	3,4	100,0	11.305
Mayo Sava	9,9	25,6	38,7	18,8	6,9	100,0	9.024
Mayo Tsanaga	23,5	24,9	27,8	19,7	4,1	100,0	11.336
Moungo	0,3	5,6	27,6	46,6	19,9	100,0	77.053
Nkam	1,8	22,6	37,2	24,6	13,8	100,0	2.439
Sanaga Maritime	0,0	2,5	12,5	38,7	46,2	100,0	19.891
Bénoué	8,6	11,3	29,9	36,6	13,6	100,0	57.962
Faro	20,7	22,2	32,9	20,3	3,8	100,0	2.079
Mayo Louti	11,9	16,4	32,7	29,3	9,6	100,0	13.560
Mayo Rey	26,7	21,5	30,8	18,3	2,8	100,0	7.339
Boyo	7,9	28,1	28,3	23,5	12,2	100,0	4.542
Bui	2,7	24,9	33,2	25,6	13,5	100,0	23.568
Donga Mantung	6,4	18,3	35,5	31,4	8,4	100,0	9.145
Menchum	5,0	25,7	38,3	24,7	6,3	100,0	6.535
Mezam	0,1	3,1	14,0	45,9	36,9	100,0	63.642
Momo	1,5	15,5	37,5	32,9	12,6	100,0	7.680
Ngo Ketundjia	4,7	26,5	29,9	31,6	7,3	100,0	7.586
Bamboutos	0,5	12,8	27,0	37,7	22,1	100,0	11.696
Haut Nkam	0,1	8,1	26,1	44,3	21,3	100,0	13.472
Hauts Plateaux	0,7	22,4	38,7	28,1	10,1	100,0	2.980
Koung Khi	1,9	29,7	32,1	23,4	12,9	100,0	5.586
Menoua	0,1	3,9	16,9	32,9	46,3	100,0	19.265
Mifi	0,0	4,1	21,7	38,9	35,2	100,0	46.295
Nde	0,1	9,4	36,5	30,6	23,3	100,0	10.841
Noun	2,0	12,7	41,8	34,2	9,3	100,0	36.953
Dja et Lobo	0,1	3,0	15,6	43,6	37,6	100,0	16.773
Mvila	0,1	1,3	11,7	42,4	44,6	100,0	18.124
Océan	0,0	1,9	11,6	42,6	43,9	100,0	15.997
Vallée du Ntem	0,0	3,8	23,5	49,7	23,0	100,0	5.273
Fako	0,0	0,3	5,9	35,8	58,1	100,0	76.804
Koupe et Manengouba	0,3	2,5	24,9	48,9	23,4	100,0	5.377
Lebialem	1,3	29,4	31,4	24,5	13,3	100,0	2.669
Manyu	1,8	4,1	18,0	45,7	30,4	100,0	4.713
Meme	0,1	0,8	10,2	38,2	50,7	100,0	38.307
Ndian	3,2	12,9	26,0	43,9	13,9	100,0	6.052
CAMEROUN	2,1	5,3	16,0	32,5	44,1	100,0	1.777.566

Tableau A2- 4: Répartition des ménages ruraux selon les quintiles de richesse par département (%)

	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	Total	Effectif
Djérem	65	23	12	1	0	100	11.821
Faro et Déo	74	18	7	1	0	100	10.280
Mayo Banyo	58	30	11	1	0	100	21.945
Mbéré	49	34	16	1	0	100	18.188
Vina	45	22	16	6	11	100	29.365
Haute Sanaga	21	53	25	2	0	100	8.216
Lekié	2	36	48	11	2	100	41.790
Mbam et Inoubou	6	44	41	8	1	100	19.073
Mbam et Kim	24	44	29	3	0	100	16.253
Mefou et Afamba	2	38	41	14	5	100	18.233
Mefou et Akono	1	45	43	10	1	100	10.011
Nyong et Kelle	3	39	43	13	2	100	18.380
Nyong et Mfoumou	8	64	26	2	0	100	15.176
Nyong et So'o	3	52	37	7	1	100	11.178
Boumba et Ngoko	32	41	21	6	1	100	14.871
Haut Nyong	29	51	18	2	0	100	27.416
Kadey	50	35	13	2	0	100	25.200
Lom et Djérem	43	38	15	3	0	100	26.217
Diamaré	63	23	10	3	2	100	65.169
Logone et Chari	49	38	10	2	1	100	53.518
Mayo Danay	79	15	4	1	0	100	66.295
Mayo Kani	74	17	6	3	0	100	51.638
Mayo Sava	56	28	11	3	2	100	49.579
Mayo Tsanaga	68	22	8	1	2	100	97.432
Moungo	2	25	46	20	6	100	14.996
Nkam	4	44	41	6	5	100	6.557
Sanaga Maritime	2	27	43	23	5	100	18.490
Bénoué	70	18	8	1	3	100	86.553
Faro	78	14	7	0	0	100	11.875
Mayo Louti	67	22	9	2	0	100	51.433
Mayo Rey	70	21	8	1	1	100	52.025
Boyo	25	52	18	3	2	100	13.253
Bui	14	48	29	5	5	100	31.835
Donga Mantung	30	45	22	3	0	100	39.330
Menchum	35	51	13	2	0	100	21.083
Mezam	5	45	31	13	7	100	37.110
Momo	9	51	30	8	3	100	17.782
Ngo Ketundjia	17	54	21	4	3	100	21.852
Bamboutos	7	62	26	4	1	100	44.260
Haut Nkam	2	37	40	16	5	100	18.483
Hauts Plateaux	4	56	30	8	2	100	16.036
Koung Khi	4	54	30	8	4	100	9.884
Menoua	7	60	26	4	2	100	43.297
Mifi	3	59	27	8	3	100	12.514
Nde	3	29	44	13	12	100	12.035
Noun	10	46	38	5	1	100	44.625
Dja et Lobo	7	33	44	14	3	100	32.116
Mvila	3	45	43	8	1	100	25.923
Océan	5	32	27	31	5	100	24.464
Vallée du Ntem	3	41	42	14	1	100	14.630
Fako	0	4	31	47	18	100	36.910
Koupe et Manengouba	4	24	45	18	10	100	15.819
Lebialem	4	57	32	5	2	100	11.600
Manyu	28	32	21	16	3	100	27.500
Meme	4	19	51	22	5	100	37.024
Ndian	18	34	29	14	4	100	18.496

Tableau A2- 5: Contribution des régions dans les quintiles de richesse par milieu de résidence

	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	Ensemble	Effectif
<b>Urbain</b>							
Adamaoua	7,0	6,7	7,4	3,7	1,0	3,3	59.039
Centre*	1,6	6,7	7,7	5,8	2,6	4,7	83.051
Est	10,4	8,1	5,6	3,2	0,9	3,0	52.932
Extrême-Nord	46,4	24,5	13,2	5,1	1,3	6,6	117.151
Littoral*	0,8	5,7	8,7	7,7	3,2	5,6	99.383
Nord	23,7	11,5	8,7	4,7	1,2	4,6	80.940
Nord-Ouest	6,5	16,7	10,2	7,9	3,8	6,9	122.698
Ouest	2,6	14,1	14,9	9,2	4,8	8,3	147.088
Sud	0,1	1,3	2,8	4,2	2,9	3,2	56.167
Sud-Ouest	1,0	2,5	4,6	8,7	8,7	7,5	133.922
Mfoundi	0,0	0,8	7,3	17,6	34,6	22,2	394.338
Wouri	0,0	1,4	9,0	22,2	35,2	24,2	430.857
<b>CAMEROUN</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>1.777.566</b>
<b>Rural</b>							
Adamaoua	9,1	4,4	3,4	1,8	7,3	5,7	91.599
Centre*	1,8	12,9	17,5	11,6	5,6	9,8	158.310
Est	6,6	7,2	4,3	2,6	0,8	5,8	93.704
Extrême-Nord	45,3	16,7	8,6	6,1	9,6	23,8	383.631
Littoral*	0,2	2,2	4,9	6,5	4,8	2,5	40.043
Nord	25,4	7,3	4,5	2,2	6,7	12,5	201.886
Nord-Ouest	6,1	16,4	12,5	8,7	12,1	11,3	182.245
Ouest	2,3	19,7	17,9	11,4	10,8	12,5	201.134
Sud	0,8	6,7	10,6	13,7	5,0	6,0	97.133
Sud-Ouest	2,4	6,4	14,6	30,3	25,2	9,1	147.349
Mfoundi	0,0	0,1	0,7	3,5	10,3	0,7	11.825
Wouri	0,0	0,1	0,5	1,6	1,9	0,3	5.392
<b>CAMEROUN</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>1.614.251</b>
<b>Ensemble</b>							
Adamaoua	8,9	4,8	5,2	3,4	1,3	4,4	150.638
Centre*	1,8	11,9	13,2	6,8	2,8	7,1	241.361
Est	6,8	7,3	4,8	3,1	0,9	4,3	146.636
Extrême-Nord	45,4	17,9	10,6	5,2	1,7	14,8	500.782
Littoral*	0,2	2,7	6,6	7,5	3,3	4,1	139.426
Nord	25,3	8,0	6,4	4,2	1,5	8,3	282.826
Nord-Ouest	6,1	16,4	11,5	8,1	4,3	9,0	304.943
Ouest	2,3	18,9	16,6	9,5	5,1	10,3	348.222
Sud	0,8	5,9	7,2	5,8	3,0	4,5	153.300
Sud-Ouest	2,3	5,8	10,2	12,4	9,6	8,3	281.271
Mfoundi	0,0	0,2	3,6	15,2	33,2	12,0	406.163
Wouri	0,0	0,3	4,3	18,7	33,3	12,9	436.249
<b>CAMEROUN</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>3.391.817</b>

**Tableau A2- 6 : Profondeur et sévérité de la pauvreté par région et milieu de résidence**

<b>Régions</b>	<b>Milieu de résidence</b>	<b>Profondeur</b>	<b>Sévérité</b>
<b>Adamaoua</b>	Urbain	5,3	2,8
	Rural	47,1	32,3
	Ensemble	30,7	20,8
<b>Centre*</b>	Urbain	1,9	0,7
	Rural	14,0	5,6
	Ensemble	9,8	3,9
<b>Est</b>	Urbain	8,1	4,2
	Rural	36,2	20,2
	Ensemble	26,1	14,4
<b>Extrême-Nord</b>	Urbain	15,0	8,9
	Rural	54,9	38,4
	Ensemble	45,6	31,5
<b>Littoral*</b>	Urbain	1,0	0,3
	Rural	7,3	2,6
	Ensemble	2,8	1,0
<b>Nord</b>	Urbain	10,9	6,5
	Rural	57,3	40,9
	Ensemble	44,0	31,0
<b>Nord-Ouest</b>	Urbain	4,0	1,6
	Rural	25,2	13,0
	Ensemble	16,6	8,4
<b>Ouest</b>	Urbain	2,2	0,8
	Rural	17,0	6,6
	Ensemble	10,8	4,2
<b>Sud</b>	Urbain	0,5	0,1
	Rural	11,3	4,4
	Ensemble	7,3	2,9
<b>Sud-Ouest</b>	Urbain	0,6	0,2
	Rural	11,6	6,1
	Ensemble	6,4	3,3
<b>Mfoundi</b>	Urbain	0,0	0,0
	Rural	0,7	0,2
	Ensemble	0,0	0,0
<b>Wouri</b>	Urbain	0,0	0,0
	Rural	2,9	1,0
	Ensemble	0,1	0,0

Tableau a2- 7 : profondeur et sévérité de la pauvreté par département

Départements	Profondeur (%)	Sévérité (%)
Djérem	35,3	24,6
Faro et Déo	50,1	37,0
Mayo Banyo	38,9	25,9
Mbéré	31,7	19,7
Vina	20,0	13,5
Haute Sanaga	12,9	6,3
Lekié	6,8	2,2
Mbam et Inoubou	8,7	3,4
Mbam et Kim	22,6	12,0
Mefou et Afamba	6,0	1,9
Mefou et Akono	8,6	2,7
Mfoundi	0,0	0,0
Nyong et Kelle	7,9	2,8
Nyong et Mfoumou	14,7	5,6
Nyong et So'o	7,0	2,3
Boumba et Ngoko	25,3	13,2
Haut Nyong	25,1	12,8
Kadey	34,4	20,1
Lom et Djérem	21,4	12,1
Diamaré	34,9	24,4
Logone et Chari	33,5	20,1
Mayo Danay	56,6	40,4
Mayo Kani	53,2	37,4
Mayo Sava	42,6	28,4
Mayo Tsanaga	53,4	38,1
Moungo	1,8	0,6
Nkam	10,2	3,7
Sanaga Maritime	3,6	1,2
Wouri	0,1	0,0
Bénoué	37,7	26,5
Faro	57,5	42,5
Mayo Louti	46,9	32,9
Mayo Rey	53,3	37,3
Boyo	27,0	14,6
Bui	14,7	6,8
Donga Mantung	27,8	15,8
Menchum	31,8	18,2
Mezam	5,5	2,0
Momo	13,9	5,9
Ngo Ketundjia	21,8	10,4
Bamboutos	16,5	6,2
Haut Nkam	5,9	1,9
Hauts Plateaux	14,7	5,1
Koung Khi	12,9	4,6
Menoua	14,0	5,2
Mifi	4,1	1,3
Ndé	4,8	1,8
Noun	11,5	5,3
Dja et Lobo	7,8	3,4
Mvila	7,0	2,4
Océan	6,8	2,8
Vallée du Ntem	7,6	2,5
Fako	0,3	0,1
Koupe et Manengouba	5,7	2,3
Lebialem	14,0	4,8
Manyu	24,7	15,3
Meme	3,0	1,3
Ndian	17,0	8,9

**Tableau A2- 8 : Profondeur et sévérité de la pauvreté par département et milieu de résidence**

Départements	Milieu de résidence	Profondeur (%)	Sévérité (%)
Djérem	Urbain	7,1	3,5
	Rural	54,4	38,9
Faro et Déo	Urbain	17,3	10,4
	Rural	62,7	47,2
Mayo Banyo	Urbain	6,8	3,5
	Rural	50,1	33,7
Mbéré	Urbain	9,4	4,8
	Rural	43,5	27,5
Vina	Urbain	1,5	0,7
	Rural	38,8	26,5
Haute Sanaga	Urbain	2,8	1,1
	Rural	27,3	13,8
Lekié	Urbain	0,9	0,3
	Rural	8,7	2,8
Mbam et Inoubou	Urbain	2,4	0,8
	Rural	13,9	5,5
Mbam et Kim	Urbain	8,1	3,8
	Rural	27,0	14,5
Mefou et Afamba	Urbain	0,4	0,1
	Rural	8,9	2,8
Mefou et Akono	Urbain	1,4	0,4
	Rural	10,6	3,3
Nyong et Kelle	Urbain	0,8	0,2
	Rural	10,9	3,8
Nyong et Mfoumou	Urbain	1,3	0,4
	Rural	20,2	7,8
Nyong et So'o	Urbain	1,3	0,4
	Rural	13,0	4,2
Boumba et Ngoko	Urbain	12,2	6,2
	Rural	30,5	16,0
Haut Nyong	Urbain	7,8	3,6
	Rural	30,9	15,9
Kadey	Urbain	15,8	8,8
	Rural	42,5	25,1
Lom et Djérem	Urbain	4,2	2,0
	Rural	38,9	22,4
Diamaré	Urbain	7,9	4,6
	Rural	53,1	37,7
Logone et Chari	Urbain	8,8	4,0
	Rural	44,5	27,3
Mayo Danay	Urbain	31,1	19,9
	Rural	63,3	45,8
Mayo Kani	Urbain	25,3	15,8
	Rural	59,3	42,1
Mayo Sava	Urbain	11,8	5,8
	Rural	48,3	32,5
Mayo Tsanaga	Urbain	22,9	14,3
	Rural	57,0	40,9
Moungo	Urbain	1,0	0,3
	Rural	5,7	2,0
Nkam	Urbain	5,9	2,1
	Rural	11,9	4,3
Sanaga Maritime	Urbain	0,5	0,1
	Rural	6,9	2,4
Bénoué	Urbain	8,6	5,0
	Rural	57,2	41,0

Profondeur et sévérité de la pauvreté par département et milieu de résidence (suite)

Départements	Milieu de résidence	Profondeur (%)	Sévérité (%)
Faro	Urbain	19,5	11,7
	Rural	64,1	47,9
Mayo Louti	Urbain	12,1	6,9
	Rural	56,0	39,8
Mayo Rey	Urbain	24,6	16,0
	Rural	57,3	40,3
Boyo	Urbain	11,9	5,7
	Rural	32,2	17,7
Bui	Urbain	6,6	2,4
	Rural	20,7	10,0
Donga Mantung	Urbain	8,5	4,3
	Rural	32,3	18,5
Menchum	Urbain	8,3	3,5
	Rural	39,1	22,8
Mezam	Urbain	0,6	0,2
	Rural	13,8	5,2
Momo	Urbain	4,1	1,5
	Rural	18,1	7,8
Ngo Ketundjia	Urbain	9,4	4,0
	Rural	26,2	12,7
Bamboutos	Urbain	3,1	1,0
	Rural	20,1	7,6
Haut Nkam	Urbain	1,5	0,4
	Rural	9,1	3,0
Hauts Plateaux	Urbain	5,1	1,6
	Rural	16,5	5,8
Koung Khi	Urbain	8,4	3,0
	Rural	15,4	5,5
Menoua	Urbain	0,7	0,2
	Rural	19,9	7,5
Mifi	Urbain	0,7	0,2
	Rural	16,6	5,7
Ndé	Urbain	1,6	0,4
	Rural	7,7	2,9
Noun	Urbain	4,0	1,7
	Rural	17,8	8,2
Dja et Lobo	Urbain	0,7	0,2
	Rural	11,6	5,0
Mvila	Urbain	0,3	0,1
	Rural	11,8	4,1
Océan	Urbain	0,4	0,1
	Rural	11,0	4,6
Vallée du Ntem	Urbain	0,8	0,2
	Rural	10,0	3,4
Fako	Urbain	0,0	0,0
	Rural	0,8	0,3
Koupe et Manengouba	Urbain	0,5	0,2
	Rural	7,5	3,0
Lebialem	Urbain	7,6	2,5
	Rural	15,5	5,3
Manyu	Urbain	2,3	1,4
	Rural	28,6	17,7
Meme	Urbain	0,2	0,1
	Rural	5,8	2,5
Ndian	Urbain	4,9	2,3
	Rural	20,9	11,0

## TABLEAUX ANNEXES DU CHAPITRE 3

Tableau A3- 1: Profil de la pauvreté et taille moyenne des ménages dirigés par des hommes par région

	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
<b>CAMEROUN</b>	6,2	6,0	5,8	5,2	4,3	6,1	5,0	5,4
<b>Adamaoua</b>	6,2	6,4	6,8	5,5	4,1	6,2	5,9	6,1
<b>Centre*</b>	4,8	5,3	5,7	5,1	4,1	5,2	5,3	5,3
<b>Est</b>	5,2	5,5	5,8	5,2	4,6	5,4	5,4	5,4
<b>Extrême-Nord</b>	6,6	6,7	6,8	6,7	6,0	6,6	6,7	6,6
<b>Littoral*</b>	4,1	4,4	4,4	4,5	4,0	4,3	4,3	4,3
<b>Nord</b>	6,1	6,4	6,6	6,2	5,6	6,2	6,3	6,2
<b>Nord-Ouest</b>	6,1	6,7	6,2	5,4	4,7	6,5	5,6	6,0
<b>Ouest</b>	5,6	5,6	5,9	5,7	4,4	5,6	5,5	5,5
<b>Sud</b>	4,1	4,4	4,5	4,1	3,7	4,4	4,2	4,2
<b>Sud-Ouest</b>	5,8	6,5	5,2	4,6	3,8	6,3	4,5	4,8
<b>Mfoundi</b>	5,6	5,5	5,5	5,3	4,5	5,5	4,7	4,7
<b>Wouri</b>	3,7	4,6	5,0	5,1	4,2	4,6	4,5	4,5

Tableau A3- 2: Profil de la pauvreté et taille moyenne des ménages dirigés par des femmes par région

	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	Pauvres	Non pauvres	Ensemble
<b>CAMEROUN</b>	3,7	4,0	4,3	4,4	3,7	3,9	4,1	4,1
<b>Adamaoua</b>	3,9	4,2	4,8	4,8	2,6	4,0	4,4	4,2
<b>Centre*</b>	3,8	4,0	4,6	4,6	3,4	4,0	4,4	4,2
<b>Est</b>	4,0	4,4	5,0	4,8	4,1	4,2	4,8	4,5
<b>Extrême-Nord</b>	3,5	3,7	4,1	4,5	4,0	3,6	4,2	3,7
<b>Littoral*</b>	3,5	3,3	3,5	3,8	3,4	3,3	3,6	3,6
<b>Nord</b>	3,1	3,2	4,2	4,5	4,1	3,1	4,3	3,6
<b>Nord-Ouest</b>	4,8	4,9	4,9	4,4	3,8	4,9	4,5	4,7
<b>Ouest</b>	3,9	3,6	4,0	4,4	3,3	3,6	4,0	3,8
<b>Sud</b>	3,5	3,6	4,0	4,0	3,5	3,6	3,9	3,8
<b>Sud-Ouest</b>	5,0	5,1	4,4	4,1	3,3	5,1	3,9	4,1
<b>Mfoundi</b>	11,0	4,3	4,9	4,9	3,9	4,3	4,2	4,2
<b>Wouri</b>	3,3	3,6	4,3	4,5	3,9	3,6	4,1	4,1

**Tableau A3.3: Quintiles de niveau de vie des chefs de ménage célibataires selon le sexe par département**

Département	Sexe	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Pauvres	Non pauvres	Total	Effectif
Djérem	Masculin	26	18	26	25	5	43	57	100	1597
	Féminin	20	20	31	25	4	40	60	100	542
Faro et Déo	Masculin	45	25	21	9	1	69	31	100	1395
	Féminin	38	23	28	10	1	61	39	100	246
Mayo Banyo	Masculin	35	22	25	17	2	56	44	100	2279
	Féminin	23	25	36	15	2	47	53	100	534
Mbéré	Masculin	22	22	27	23	6	44	56	100	1792
	Féminin	20	24	34	18	4	44	56	100	652
Vina	Masculin	9	6	13	36	37	15	85	100	9170
	Féminin	5	4	13	25	53	9	91	100	2872
Haute Sanaga	Masculin	7	18	25	37	13	26	74	100	2591
	Féminin	6	19	36	29	10	25	75	100	1297
Lekié	Masculin	2	20	29	31	19	21	79	100	5589
	Féminin	1	15	31	34	18	16	84	100	3383
Mbam et Inoubou	Masculin	3	20	29	32	16	24	76	100	3629
	Féminin	1	19	36	31	13	20	80	100	2271
Mbam et Kim	Masculin	19	34	31	14	2	53	47	100	2706
	Féminin	14	36	37	12	2	49	51	100	1437
Mefou et Afamba	Masculin	1	13	20	21	45	14	86	100	5488
	Féminin	0	10	18	23	49	10	90	100	3515
Mefou et Akono	Masculin	1	25	30	29	15	26	74	100	1680
	Féminin	0	25	29	33	14	25	75	100	1005
Nyong et Kelle	Masculin	1	22	30	32	15	23	77	100	2710
	Féminin	1	17	31	36	15	18	82	100	1627
Nyong et Mfoumou	Masculin	5	35	26	24	10	40	60	100	2389
	Féminin	3	29	30	28	10	32	68	100	1617
Nyong et So'o	Masculin	1	23	21	28	28	24	76	100	3259
	Féminin	1	19	24	29	27	20	80	100	2335
Boumba et Ngoko	Masculin	13	23	33	26	5	36	64	100	1596
	Féminin	12	28	35	21	3	40	60	100	737
Haut Nyong	Masculin	20	33	25	17	4	53	47	100	4106
	Féminin	15	38	29	15	3	53	47	100	2597
Kadey	Masculin	32	27	19	17	6	58	42	100	3289
	Féminin	27	26	25	16	5	54	46	100	1275
Lom et Djérem	Masculin	18	18	17	30	16	36	64	100	7081
	Féminin	13	15	21	34	18	28	72	100	3181
Diamare	Masculin	25	12	20	27	15	38	62	100	7306
	Féminin	16	15	24	28	17	30	70	100	1936
Logone et Chari	Masculin	26	28	29	13	4	54	46	100	3446
	Féminin	31	31	26	9	4	61	39	100	984
Mayo Danay	Masculin	45	26	17	9	3	71	29	100	3937
	Féminin	45	25	18	8	4	70	30	100	880
Mayo Kani	Masculin	46	26	18	8	2	72	28	100	3217
	Féminin	51	22	15	11	1	73	27	100	717
Mayo Sava	Masculin	37	22	22	15	4	59	41	100	3214
	Féminin	28	30	24	14	5	58	42	100	1059
Mayo Tsanaga	Masculin	49	21	15	11	5	70	30	100	4129
	Féminin	45	26	17	9	3	71	29	100	1172
Moungo	Masculin	1	7	24	40	27	8	92	100	11416
	Féminin	0	7	26	43	24	8	92	100	5497
Nkam	Masculin	4	33	41	15	7	37	63	100	1297
	Féminin	3	26	44	17	11	29	71	100	539
Sanaga Maritime	Masculin	1	16	26	30	27	17	83	100	6783
	Féminin	1	12	22	31	34	13	87	100	3330
Benoue	Masculin	29	13	18	27	13	42	58	100	13525
	Féminin	17	10	20	34	19	28	72	100	2542

Département	Sexe	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Pauvres	Non pauvres	Total	Effectif
Faro	Masculin	66	18	11	4	1	84	16	100	1777
	Féminin	63	17	12	7	1	80	20	100	300
Mayo Louti	Masculin	52	21	13	10	4	73	27	100	5297
	Féminin	52	21	16	8	3	73	27	100	1532
Mayo Rey	Masculin	51	25	17	6	1	76	24	100	4734
	Féminin	48	26	17	8	1	74	26	100	802
Boyo	Masculin	18	27	24	19	11	45	55	100	1534
	Féminin	18	33	23	19	7	51	49	100	1043
Bui	Masculin	9	27	27	22	15	36	64	100	6641
	Féminin	7	31	29	20	13	38	62	100	3985
Donga Mantung	Masculin	26	28	24	17	6	54	46	100	4422
	Féminin	22	35	28	13	3	56	44	100	3371
Menchum	Masculin	23	35	22	15	5	58	42	100	2359
	Féminin	19	42	21	14	4	61	39	100	1044
Mezam	Masculin	1	7	13	38	41	8	92	100	15658
	Féminin	1	7	14	38	41	8	92	100	8123
Momo	Masculin	3	21	27	34	14	24	76	100	2687
	Féminin	2	14	28	40	16	16	84	100	1344
Ngo Ketungja	Masculin	12	40	24	18	6	52	48	100	3176
	Féminin	8	40	28	20	4	47	53	100	1825
Bamboutos	Masculin	7	32	23	22	16	40	60	100	3406
	Féminin	5	39	26	18	11	44	56	100	1499
Haut Nkam	Masculin	1	20	30	28	21	21	79	100	2608
	Féminin	0	16	33	34	16	17	83	100	1289
Hauts Plateaux	Masculin	2	29	32	26	12	31	69	100	1012
	Féminin	1	41	33	17	8	42	58	100	431
Koung Khi	Masculin	2	22	24	23	30	24	76	100	1316
	Féminin	1	28	21	22	28	30	70	100	442
Menoua	Masculin	1	12	11	20	55	13	87	100	6304
	Féminin	1	12	13	17	57	13	87	100	3706
Mifi	Masculin	0	7	14	27	52	7	93	100	5438
	Féminin	0	5	15	26	54	5	95	100	2365
Nde	Masculin	2	20	34	25	20	22	78	100	3128
	Féminin	1	19	34	23	23	20	80	100	1349
Noun	Masculin	6	25	32	26	11	31	69	100	6580
	Féminin	3	19	34	32	12	22	78	100	2696
Dja et Lobo	Masculin	2	12	26	33	26	14	86	100	6978
	Féminin	2	12	29	33	24	13	87	100	4978
Mvilla	Masculin	1	13	19	31	36	14	86	100	5745
	Féminin	1	12	20	36	31	13	87	100	3914
Océan	Masculin	2	11	17	43	27	13	87	100	5497
	Féminin	1	14	18	38	29	15	85	100	3388
Vallée du Ntem	Masculin	1	12	28	45	15	13	87	100	2388
	Féminin	1	14	39	39	8	14	86	100	1340
Fako	Masculin	0	1	10	34	55	1	99	100	21917
	Féminin	0	1	8	31	61	1	99	100	13151
Koupe et Manengouba	Masculin	3	9	33	37	16	13	87	100	2396
	Féminin	3	8	34	40	15	11	89	100	965
Lebialem	Masculin	3	37	27	21	12	39	61	100	830
	Féminin	2	21	31	33	12	23	77	100	329
Manyu	Masculin	14	17	22	29	18	31	69	100	3228
	Féminin	14	16	19	33	17	30	70	100	1633
Meme	Masculin	1	5	24	30	40	6	94	100	15488
	Féminin	0	4	18	34	43	5	95	100	7587
Ndian	Masculin	12	27	30	24	6	40	60	100	3753
	Féminin	9	20	34	29	7	30	70	100	1381

**Tableau A3.4: Quintiles de niveau de vie des chefs de ménage en union monogamique selon le sexe par département**

Département	Sexe	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Pauvres	Non pauvres	Total	Effectif
Djérem	Masculin	44	20	24	10	2	64	36	100	10890
	Féminin	20	26	32	18	4	46	54	100	407
Faro et Déo	Masculin	65	17	15	4	1	81	19	100	7478
	Féminin	36	22	29	13	0	57	43	100	171
Mayo Banyo	Masculin	49	25	18	7	1	74	26	100	15998
	Féminin	36	29	22	11	2	65	35	100	454
Mbéré	Masculin	39	30	22	8	1	69	31	100	15445
	Féminin	19	28	29	21	4	46	54	100	567
Vina	Masculin	27	14	22	25	12	42	58	100	30334
	Féminin	8	8	26	38	21	16	84	100	1263
Haute Sanaga	Masculin	10	27	30	25	7	37	63	100	7816
	Féminin	4	22	36	28	10	26	74	100	593
Lekié	Masculin	2	30	44	17	7	32	68	100	20881
	Féminin	1	27	43	21	8	28	72	100	2349
Mbam et Inoubou	Masculin	4	31	39	19	7	35	65	100	16168
	Féminin	1	27	38	25	8	28	72	100	1133
Mbam et Kim	Masculin	21	37	32	8	1	59	41	100	7043
	Féminin	13	36	36	12	3	49	51	100	470
Mefou et Afamba	Masculin	1	29	37	20	12	31	69	100	7941
	Féminin	1	21	32	26	20	22	78	100	792
Mefou et Akono	Masculin	1	37	41	16	5	38	62	100	4392
	Féminin	1	34	44	17	4	35	65	100	519
Nyong et Kelle	Masculin	2	32	39	20	7	34	66	100	12490
	Féminin	1	20	40	29	10	21	79	100	960
Nyong et Mfoumou	Masculin	6	50	26	13	5	56	44	100	7171
	Féminin	3	34	28	28	7	37	63	100	594
Nyong et So'o	Masculin	1	26	26	27	19	27	73	100	8360
	Féminin	1	21	23	31	24	22	78	100	863
Boumba et Ngoko	Masculin	30	36	22	10	2	65	35	100	12407
	Féminin	18	35	29	15	3	53	47	100	511
Haut Nyong	Masculin	25	45	20	8	2	70	30	100	17420
	Féminin	17	41	27	12	3	58	42	100	1225
Kadey	Masculin	43	31	17	8	2	73	27	100	20321
	Féminin	27	27	25	16	5	54	46	100	607
Lom et Djérem	Masculin	26	24	20	21	9	50	50	100	28033
	Féminin	10	15	25	33	17	26	74	100	1732
Diamare	Masculin	44	19	16	15	6	63	37	100	67430
	Féminin	26	14	21	25	13	40	60	100	2550
Logone et Chari	Masculin	38	34	19	7	2	72	28	100	49859
	Féminin	29	37	23	9	2	65	35	100	2097
Mayo Danay	Masculin	71	17	7	4	1	88	12	100	43668
	Féminin	64	19	10	5	2	83	17	100	2024
Mayo Kani	Masculin	67	18	8	6	1	85	15	100	33169
	Féminin	56	19	10	13	2	75	25	100	1781
Mayo Sava	Masculin	49	28	15	5	3	77	23	100	34886
	Féminin	48	28	15	6	2	76	24	100	2681
Mayo Tsanaga	Masculin	65	22	9	3	2	86	14	100	58011
	Féminin	62	21	9	4	4	82	18	100	3616
Moungo	Masculin	1	8	29	44	18	9	91	100	37645
	Féminin	0	6	28	45	21	6	94	100	5243
Nkam	Masculin	3	40	41	11	5	43	57	100	3237
	Féminin	4	41	40	12	3	44	56	100	392
Sanaga Maritime	Masculin	1	13	28	31	27	14	86	100	14874
	Féminin	1	11	26	33	30	12	88	100	1202
Benoue	Masculin	48	15	16	14	7	63	37	100	83606
	Féminin	31	13	18	23	15	44	56	100	2626

Département	Sexe	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Pauvres	Non pauvres	Total	Effectif
Faro	Masculin	72	14	10	3	1	86	14	100	7425
	Féminin	37	18	20	21	4	55	45	100	141
Mayo Louti	Masculin	57	19	14	7	3	76	24	100	31460
	Féminin	36	19	23	16	6	55	45	100	816
Mayo Rey	Masculin	68	20	9	3	1	87	13	100	33432
	Féminin	64	18	11	5	1	83	17	100	1049
Boyo	Masculin	24	43	20	8	5	67	33	100	7855
	Féminin	15	53	21	6	5	67	33	100	2355
Bui	Masculin	10	38	33	13	6	48	52	100	24870
	Féminin	7	37	35	14	7	44	56	100	3245
Donga Mantung	Masculin	27	40	24	7	2	67	33	100	23403
	Féminin	23	43	27	6	1	66	34	100	5057
Menchum	Masculin	32	39	18	8	2	72	28	100	10588
	Féminin	22	41	25	10	2	63	37	100	2444
Mezam	Masculin	2	17	21	36	25	19	81	100	45721
	Féminin	1	19	22	34	23	20	80	100	8917
Momo	Masculin	8	42	33	12	5	49	51	100	11697
	Féminin	4	40	31	16	9	44	56	100	2194
Ngo Ketungja	Masculin	16	46	22	11	5	62	38	100	11735
	Féminin	11	44	26	14	5	55	45	100	1810
Bamboutos	Masculin	5	46	27	14	7	52	48	100	20464
	Féminin	3	54	28	11	4	57	43	100	3258
Haut Nkam	Masculin	1	22	32	32	13	23	77	100	12205
	Féminin	0	18	34	33	14	19	81	100	2065
Hauts Plateaux	Masculin	3	43	31	18	5	47	53	100	4928
	Féminin	3	52	31	10	3	56	44	100	1029
Koung Khi	Masculin	3	40	32	17	7	43	57	100	5427
	Féminin	2	52	31	11	3	54	46	100	1107
Menoua	Masculin	4	39	25	18	13	44	56	100	18999
	Féminin	5	48	25	13	10	52	48	100	3924
Mifi	Masculin	1	11	22	36	30	11	89	100	29214
	Féminin	0	14	27	31	28	14	86	100	3162
Nde	Masculin	2	17	42	26	14	19	81	100	7531
	Féminin	0	19	41	25	14	20	80	100	1229
Noun	Masculin	9	32	37	18	5	40	60	100	36068
	Féminin	6	29	40	20	6	35	65	100	3939
Dja et Lobo	Masculin	6	25	35	20	13	31	69	100	17395
	Féminin	2	18	33	29	17	20	80	100	1935
Mvilla	Masculin	2	32	32	18	16	34	66	100	17575
	Féminin	1	27	29	23	20	28	72	100	1474
Océan	Masculin	3	20	22	36	18	24	76	100	16190
	Féminin	1	13	23	35	28	14	86	100	1337
Vallée du Ntem	Masculin	3	37	37	18	5	40	60	100	9637
	Féminin	2	33	38	21	6	34	66	100	732
Fako	Masculin	0	2	16	42	40	2	98	100	49394
	Féminin	0	1	15	43	41	1	99	100	7306
Koupe et Manengouba	Masculin	3	22	39	23	13	25	75	100	11581
	Féminin	2	13	37	24	25	15	85	100	1469
Lebialem	Masculin	3	52	33	8	4	55	45	100	7728
	Féminin	2	44	36	11	7	46	54	100	709
Manyu	Masculin	27	31	20	17	5	58	42	100	17517
	Féminin	13	22	20	32	12	36	64	100	1450
Meme	Masculin	2	12	33	29	23	14	86	100	32167
	Féminin	2	8	27	34	30	10	90	100	6435
Ndian	Masculin	16	31	26	19	7	48	52	100	13668
	Féminin	10	24	24	30	12	34	66	100	1035

**Tableau A.3.5: Quintiles de niveau de vie des chefs de ménage en union polygamique selon le sexe par département**

Département	Sexe	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Pauvres	Non pauvres	Total	Effectif
Djérem	Masculin	49	18	26	7	1	67	33	100	4181
	Féminin	26	20	38	15	1	46	54	100	94
Faro et Déo	Masculin	57	21	20	3	0	77	23	100	3395
	Féminin	35	26	31	8	0	61	39	100	62
Mayo Banyo	Masculin	47	26	21	6	1	73	27	100	5794
	Féminin	31	27	30	11	0	58	42	100	213
Mbéré	Masculin	36	26	30	7	1	61	39	100	5349
	Féminin	12	23	42	21	3	34	66	100	190
Vina	Masculin	34	18	25	18	4	53	47	100	8030
	Féminin	14	13	32	30	11	26	74	100	413
Haute Sanaga	Masculin	8	32	36	21	4	39	61	100	1146
	Féminin	5	15	43	31	6	20	80	100	135
Lekié	Masculin	2	26	50	18	4	28	72	100	2542
	Féminin	1	31	45	18	5	32	68	100	542
Mbam et Inoubou	Masculin	3	28	44	20	4	32	68	100	1803
	Féminin	1	21	43	27	9	22	78	100	304
Mbam et Kim	Masculin	18	36	38	7	1	54	46	100	1360
	Féminin	11	43	35	10	2	54	46	100	175
Mefou et Afamba	Masculin	2	28	49	16	5	29	71	100	832
	Féminin	1	27	41	20	12	28	72	100	153
Mefou et Akono	Masculin	1	34	46	16	3	34	66	100	405
	Féminin	0	31	53	16	0	31	69	100	99
Nyong et Kelle	Masculin	1	29	48	17	4	30	70	100	1355
	Féminin	1	19	44	30	6	20	80	100	182
Nyong et Mfoumou	Masculin	5	49	35	10	2	54	46	100	1299
	Féminin	5	35	36	18	7	39	61	100	188
Nyong et So'o	Masculin	1	28	37	22	11	29	71	100	762
	Féminin	1	30	27	23	18	32	68	100	141
Boumba et Ngoko	Masculin	20	38	31	10	1	58	42	100	1743
	Féminin	15	34	36	15	0	49	51	100	73
Haut Nyong	Masculin	17	44	27	10	2	61	39	100	1829
	Féminin	18	41	23	17	1	59	41	100	156
Kadey	Masculin	43	28	20	7	1	72	28	100	3924
	Féminin	29	25	33	13	0	54	46	100	153
Lom et Djérem	Masculin	31	27	23	16	3	58	42	100	4732
	Féminin	21	16	26	27	11	37	63	100	273
Diamaré	Masculin	44	23	17	13	3	67	33	100	14320
	Féminin	24	15	25	28	8	40	60	100	599
Logone et Chari	Masculin	36	34	21	8	2	70	30	100	10721
	Féminin	21	33	34	10	2	54	46	100	568
Mayo Danay	Masculin	74	15	7	3	1	90	10	100	17295
	Féminin	66	20	10	4	2	85	15	100	800
Mayo Kani	Masculin	73	16	8	3	0	89	11	100	12525
	Féminin	63	19	11	7	0	82	18	100	547
Mayo Sava	Masculin	48	29	16	4	3	77	23	100	8934
	Féminin	52	24	14	8	2	76	24	100	398
Mayo Tsanaga	Masculin	61	26	10	2	1	87	13	100	23221
	Féminin	66	21	8	2	3	87	13	100	1422
Moungo	Masculin	1	11	31	44	13	12	88	100	3438
	Féminin	1	7	31	45	16	8	92	100	939
Nkam	Masculin	3	49	33	10	5	52	48	100	413
	Féminin	5	46	39	8	2	51	49	100	59
Sanaga Maritime	Masculin	0	9	32	33	25	10	90	100	1046
	Féminin	0	8	17	41	34	8	92	100	205
Benoue	Masculin	53	18	16	10	3	71	29	100	23167
	Féminin	30	14	22	24	10	44	56	100	723
Faro	Masculin	69	16	12	2	0	85	15	100	2650
	Féminin	36	32	14	18	0	68	32	100	22

Département	Sexe	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Pauvres	Non pauvres	Total	Effectif
Mayo Louti	Masculin	56	23	14	6	1	79	21	100	16987
	Féminin	35	12	25	17	11	47	53	100	313
Mayo Rey	Masculin	66	21	10	2	0	88	12	100	12593
	Féminin	53	20	21	5	1	73	27	100	276
Boyo	Masculin	19	57	20	3	1	76	24	100	2484
	Féminin	14	56	24	5	1	70	30	100	564
Bui	Masculin	9	53	29	7	2	62	38	100	3466
	Féminin	6	57	32	4	1	63	37	100	2019
Donga Mantung	Masculin	23	47	25	4	1	71	29	100	3206
	Féminin	19	48	28	4	1	67	33	100	1005
Menchum	Masculin	28	53	15	4	1	81	19	100	3244
	Féminin	28	54	15	3	0	82	18	100	2816
Mezam	Masculin	3	34	25	27	12	37	63	100	4855
	Féminin	4	43	26	19	8	46	54	100	2821
Momo	Masculin	9	49	33	8	2	58	42	100	2760
	Féminin	5	48	35	10	2	54	46	100	846
Ngo Ketungja	Masculin	14	54	25	5	3	67	33	100	3439
	Féminin	13	54	27	5	1	67	33	100	1607
Bamboutos	Masculin	6	51	31	10	3	57	43	100	7347
	Féminin	4	59	28	7	2	63	37	100	4122
Haut Nkam	Masculin	2	26	38	27	6	28	72	100	2322
	Féminin	3	26	41	25	5	29	71	100	1306
Hauts Plateaux	Masculin	5	43	38	12	3	48	52	100	2098
	Féminin	4	54	32	8	1	59	41	100	2179
Koung Khi	Masculin	3	39	38	15	5	43	57	100	1261
	Féminin	4	47	36	9	5	50	50	100	992
Menoua	Masculin	7	49	28	10	5	56	44	100	7117
	Féminin	8	52	30	7	4	60	40	100	4843
Mifi	Masculin	2	26	26	32	14	28	72	100	5264
	Féminin	2	32	30	23	13	34	66	100	2461
Nde	Masculin	3	16	48	26	7	19	81	100	1166
	Féminin	3	17	55	19	6	20	80	100	537
Noun	Masculin	6	34	46	13	2	40	60	100	13853
	Féminin	5	29	47	16	2	34	66	100	4954
Dja et Lobo	Masculin	3	24	43	24	6	27	73	100	1523
	Féminin	2	23	39	25	10	25	75	100	417
Mvilla	Masculin	1	30	38	19	11	31	69	100	1514
	Féminin	3	20	40	22	16	22	78	100	400
Océan	Masculin	3	21	24	34	18	24	76	100	1357
	Féminin	0	15	27	38	20	15	85	100	234
Vallée du Ntem	Masculin	1	34	46	18	2	35	65	100	832
	Féminin	1	28	51	15	5	29	71	100	228
Fako	Masculin	0	4	28	46	22	4	96	100	1686
	Féminin	0	0	23	50	27	0	100	100	451
Koupe et Manengouba	Masculin	1	28	42	20	10	29	71	100	1192
	Féminin	1	15	45	25	14	16	84	100	235
Lebialem	Masculin	4	62	27	5	2	66	34	100	2710
	Féminin	1	53	40	5	1	54	46	100	471
Manyu	Masculin	26	37	18	14	4	63	37	100	2014
	Féminin	17	15	27	28	13	32	68	100	216
Meme	Masculin	2	19	41	23	15	20	80	100	2286
	Féminin	1	11	32	28	28	12	88	100	585
Ndian	Masculin	17	38	28	14	4	54	46	100	800
	Féminin	13	29	28	23	8	42	58	100	101

## TABLEAUX ANNEXES DU CHAPITRE 4

Tableau A4- 1 : Quintiles de richesse au sein de la population par département et milieu de résidence

	Milieu de résidence	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyen	Riches	Plus riches	%	Effectif
<b>Ensemble</b>	Urbain	2.5	6.0	18.3	34.5	38.6	100.0	8,449,538
	Rural	36.6	33.2	21.6	6.3	2.4	100.0	8,922,340
	Ensemble	20.0	20.0	20.0	20.0	20.0	100.0	17,371,878
<b>Djérem</b>	Urbain	4.5	14.4	52.0	26.0	3.2	100.0	48,554
	Rural	64.7	22.0	12.5	0.7	0.1	100.0	75,660
	Ensemble	41.2	19.0	27.9	10.6	1.3	100.0	124,214
<b>Faro et Déo</b>	Urbain	15.2	22.0	49.2	12.4	1.2	100.0	23,007
	Rural	73.2	18.7	7.6	0.5	0.0	100.0	59,137
	Ensemble	56.9	19.6	19.3	3.9	0.3	100.0	82,144
<b>Mayo Banyo</b>	Urbain	4.7	14.9	49.7	27.6	3.0	100.0	49,223
	Rural	56.8	30.7	11.9	0.5	0.1	100.0	136,943
	Ensemble	43.0	26.6	21.9	7.7	0.8	100.0	186,166
<b>Mbéré</b>	Urbain	7.7	17.4	44.4	26.3	4.3	100.0	59,951
	Rural	47.6	33.5	18.0	0.9	0.0	100.0	111,343
	Ensemble	33.6	27.8	27.2	9.8	1.5	100.0	171,294
<b>Vina</b>	Urbain	1.1	4.4	29.5	46.3	18.7	100.0	160,746
	Rural	50.1	25.0	18.3	3.5	3.1	100.0	155,902
	Ensemble	25.2	14.5	24.0	25.2	11.0	100.0	316,648
<b>Haute Sanaga</b>	Urbain	1.7	9.0	38.4	41.1	9.7	100.0	59,260
	Rural	19.3	53.1	26.1	1.4	0.1	100.0	40,671
	Ensemble	8.9	27.0	33.4	25.0	5.8	100.0	99,931
<b>Lekié</b>	Urbain	0.2	4.3	24.9	45.3	25.2	100.0	62,444
	Rural	2.2	34.7	50.3	11.1	1.7	100.0	220,788
	Ensemble	1.7	28.0	44.7	18.6	6.9	100.0	283,232
<b>Mbam et Inoubou</b>	Urbain	0.5	10.9	35.6	39.1	13.9	100.0	80,849
	Rural	5.4	44.6	42.0	7.6	0.5	100.0	107,423
	Ensemble	3.3	30.1	39.3	21.1	6.2	100.0	188,272
<b>Mbam et Kim</b>	Urbain	4.8	23.3	44.6	23.4	4.0	100.0	24,565
	Rural	21.8	45.0	30.3	2.6	0.2	100.0	80,426
	Ensemble	17.8	39.9	33.6	7.5	1.1	100.0	104,991
<b>Mefou et Afamba</b>	Urbain	0.2	3.2	16.9	39.2	40.5	100.0	33,561
	Rural	1.4	35.3	43.7	14.8	4.8	100.0	91,427
	Ensemble	1.1	26.7	36.5	21.3	14.4	100.0	124,988
<b>Mefou et Akono</b>	Urbain	0.0	7.6	29.7	45.6	17.1	100.0	12,291
	Rural	1.2	43.2	45.7	9.2	0.7	100.0	45,539
	Ensemble	1.0	35.6	42.3	16.9	4.2	100.0	57,830
<b>Nyong et Kelle</b>	Urbain	0.1	4.6	31.3	45.5	18.5	100.0	38,665
	Rural	2.7	39.0	44.3	12.4	1.8	100.0	90,038
	Ensemble	1.9	28.6	40.4	22.3	6.8	100.0	128,703
<b>Nyong et Mfoumou</b>	Urbain	0.2	6.0	34.0	45.7	14.1	100.0	32,031
	Rural	7.7	63.3	27.1	1.9	0.0	100.0	71,932
	Ensemble	5.4	45.6	29.2	15.4	4.3	100.0	103,963
<b>Nyong et So'o</b>	Urbain	0.2	5.2	17.7	44.9	32.0	100.0	58,921
	Rural	2.2	50.3	39.2	7.3	0.9	100.0	55,025
	Ensemble	1.2	27.0	28.1	26.8	17.0	100.0	113,946
<b>Boumba et Ngoko</b>	Urbain	12.1	22.8	37.2	23.6	4.3	100.0	32,880
	Rural	31.1	43.0	20.3	5.3	0.4	100.0	82,287
	Ensemble	25.7	37.2	25.1	10.5	1.5	100.0	115,167
<b>Haut Nyong</b>	Urbain	5.3	20.3	38.0	29.7	6.7	100.0	49,853
	Rural	26.8	51.5	18.8	2.6	0.3	100.0	146,177
	Ensemble	21.3	43.6	23.7	9.5	1.9	100.0	196,030
<b>Kadey</b>	Urbain	15.1	19.3	32.6	26.2	6.9	100.0	57,424
	Rural	48.6	34.1	15.0	2.1	0.2	100.0	126,099
	Ensemble	38.1	29.4	20.5	9.7	2.3	100.0	183,523
<b>Lom et Djérem</b>	Urbain	3.5	9.4	28.9	40.8	17.5	100.0	138,927
	Rural	42.3	37.4	16.7	3.2	0.4	100.0	135,016

	Milieu de résidence	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyen	Riches	Plus riches	%	Effectif
	Ensemble	22.6	23.2	22.9	22.3	9.0	100.0	273,943
<b>Diamare</b>	Urbain	7.1	12.2	30.1	37.5	13.0	100.0	250,582
	Rural	60.7	23.9	10.6	2.8	1.9	100.0	389,792
	Ensemble	39.7	19.3	18.3	16.4	6.3	100.0	640,374
<b>Logone et Chari</b>	Urbain	6.0	23.1	43.7	21.5	5.6	100.0	149,935
	Rural	48.6	37.7	10.5	2.2	0.9	100.0	332,089
	Ensemble	35.3	33.2	20.9	8.2	2.4	100.0	482,024
<b>Mayo Danay</b>	Urbain	35.7	22.2	20.9	16.4	4.8	100.0	107,239
	Rural	78.9	15.6	4.4	0.7	0.4	100.0	420,952
	Ensemble	70.1	16.9	7.8	3.9	1.3	100.0	528,191
<b>Mayo Kani</b>	Urbain	27.1	22.0	27.3	20.6	3.0	100.0	66,439
	Rural	74.4	16.7	6.3	2.4	0.2	100.0	337,304
	Ensemble	66.6	17.5	9.8	5.4	0.7	100.0	403,743
<b>Mayo Sava</b>	Urbain	8.1	24.0	40.0	21.1	6.7	100.0	55,595
	Rural	54.3	28.4	12.3	3.1	1.9	100.0	291,434
	Ensemble	46.9	27.7	16.7	6.0	2.7	100.0	347,029
<b>Mayo Tsanaga</b>	Urbain	20.9	24.3	30.1	21.1	3.6	100.0	70,272
	Rural	64.5	24.0	9.0	1.1	1.4	100.0	629,030
	Ensemble	60.1	24.1	11.1	3.1	1.6	100.0	699,302
<b>Moungo</b>	Urbain	0.3	5.5	27.4	48.8	18.1	100.0	319,453
	Rural	2.2	25.7	44.9	20.4	6.8	100.0	57,513
	Ensemble	0.6	8.6	30.0	44.4	16.4	100.0	376,966
<b>Nkam</b>	Urbain	1.4	23.3	38.7	25.5	11.2	100.0	9,918
	Rural	3.8	45.3	39.1	6.3	5.5	100.0	26,375
	Ensemble	3.1	39.3	39.0	11.5	7.0	100.0	36,293
<b>Sanaga Maritime</b>	Urbain	0.0	2.5	13.7	40.6	43.2	100.0	85,478
	Rural	1.8	26.2	44.2	23.0	4.8	100.0	76,151
	Ensemble	0.9	13.7	28.1	32.3	25.1	100.0	161,629
<b>Benoue</b>	Urbain	8.6	11.3	31.7	36.6	11.7	100.0	330,669
	Rural	68.6	18.6	8.3	1.6	2.9	100.0	519,147
	Ensemble	45.3	15.8	17.4	15.2	6.3	100.0	849,816
<b>Faro</b>	Urbain	16.8	21.1	36.7	21.8	3.6	100.0	11,977
	Rural	77.3	14.8	7.6	0.2	0.1	100.0	57,291
	Ensemble	66.9	15.9	12.6	3.9	0.7	100.0	69,268
<b>Mayo Louti</b>	Urbain	9.9	14.5	32.8	32.7	10.0	100.0	80,099
	Rural	64.4	23.0	10.5	1.8	0.3	100.0	310,179
	Ensemble	53.2	21.3	15.1	8.1	2.3	100.0	390,278
<b>Mayo Rey</b>	Urbain	24.3	20.7	32.7	19.8	2.5	100.0	44,927
	Rural	69.8	20.7	7.8	0.8	0.9	100.0	329,275
	Ensemble	64.3	20.7	10.8	3.1	1.1	100.0	374,202
<b>Boyo</b>	Urbain	8.1	30.9	31.4	21.3	8.3	100.0	25,077
	Rural	22.9	55.0	18.4	2.2	1.5	100.0	97,977
	Ensemble	19.9	50.1	21.0	6.1	2.9	100.0	123,054
<b>Bui</b>	Urbain	2.7	28.5	35.1	23.8	9.9	100.0	126,549
	Rural	12.0	50.2	28.9	3.7	5.2	100.0	192,824
	Ensemble	8.3	41.6	31.3	11.7	7.1	100.0	319,373
<b>Donga Mantung</b>	Urbain	7.3	21.1	38.4	27.5	5.7	100.0	45,478
	Rural	28.4	46.4	23.0	2.0	0.2	100.0	223,572
	Ensemble	24.8	42.1	25.6	6.3	1.1	100.0	269,050
<b>Menchum</b>	Urbain	6.1	26.4	39.0	23.5	5.0	100.0	36,971
	Rural	33.7	52.7	12.0	1.6	0.1	100.0	124,248
	Ensemble	27.4	46.6	18.2	6.6	1.2	100.0	161,219
<b>Mezam</b>	Urbain	0.1	3.0	16.0	49.0	31.9	100.0	316,983
	Rural	4.7	45.1	31.5	12.3	6.4	100.0	195,145
	Ensemble	1.9	19.1	21.9	35.0	22.1	100.0	512,128
<b>Momo</b>	Urbain	1.7	17.9	41.3	29.6	9.5	100.0	33,918
	Rural	9.3	51.5	29.8	6.6	2.9	100.0	102,445
	Ensemble	7.4	43.1	32.7	12.3	4.5	100.0	136,363
<b>Ngo Ketungja</b>	Urbain	4.8	29.2	33.9	27.1	5.0	100.0	42,832

	Milieu de résidence	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyen	Riches	Plus riches	%	Effectif
	Rural	16.8	55.0	21.4	3.4	3.4	100.0	144,116
	Ensemble	14.1	49.0	24.3	8.8	3.8	100.0	186,948
<b>Bamboutos</b>	Urbain	0.5	11.6	27.8	39.8	20.2	100.0	59,929
	Rural	6.8	59.5	27.9	4.9	0.9	100.0	232,029
<b>Haut Nkam</b>	Ensemble	5.5	49.7	27.9	12.0	4.9	100.0	291,958
	Urbain	0.1	6.8	25.8	47.7	19.6	100.0	64,094
<b>Hauts Plateaux</b>	Rural	1.7	33.9	41.4	17.7	5.2	100.0	80,241
	Ensemble	1.0	21.9	34.5	31.0	11.6	100.0	144,335
<b>Koung Khi</b>	Urbain	0.6	18.5	39.4	31.8	9.8	100.0	13,494
	Rural	4.9	52.1	32.1	9.5	1.4	100.0	67,043
<b>Menoua</b>	Ensemble	4.1	46.5	33.3	13.2	2.8	100.0	80,537
	Urbain	1.8	26.8	33.3	25.7	12.3	100.0	23,768
<b>Mifi</b>	Rural	4.0	52.7	32.8	8.3	2.2	100.0	40,942
	Ensemble	3.2	43.2	33.0	14.7	5.9	100.0	64,710
<b>Ndé</b>	Urbain	0.1	4.1	21.0	40.6	34.2	100.0	80,100
	Rural	7.4	58.6	27.6	4.5	1.9	100.0	205,056
<b>Noun</b>	Ensemble	5.4	43.3	25.7	14.6	11.0	100.0	285,156
	Urbain	0.0	3.8	22.2	42.6	31.4	100.0	237,970
<b>Océan</b>	Rural	2.9	56.2	29.5	8.8	2.6	100.0	61,962
	Ensemble	0.6	14.6	23.7	35.6	25.5	100.0	299,932
<b>Manengouba</b>	Urbain	0.2	7.7	37.8	33.3	21.0	100.0	46,908
	Rural	3.3	25.6	45.0	13.8	12.4	100.0	47,089
<b>Mvila</b>	Ensemble	1.7	16.7	41.4	23.5	16.7	100.0	93,997
	Urbain	2.0	12.2	44.4	33.3	8.0	100.0	202,153
<b>Fako</b>	Rural	9.4	44.1	40.9	5.1	0.5	100.0	251,973
	Ensemble	6.1	29.9	42.5	17.7	3.9	100.0	454,126
<b>Dja et Lobo</b>	Urbain	0.2	3.4	17.6	44.7	34.1	100.0	64,669
	Rural	5.6	31.9	46.0	13.7	2.8	100.0	131,022
<b>Lebialem</b>	Ensemble	3.8	22.5	36.6	23.9	13.1	100.0	195,691
	Urbain	0.0	1.3	13.9	44.7	40.1	100.0	70,495
<b>Manyu</b>	Rural	3.0	43.0	45.2	8.2	0.5	100.0	107,750
	Ensemble	1.8	26.5	32.8	22.7	16.2	100.0	178,245
<b>Meme</b>	Urbain	0.0	2.2	13.4	45.0	39.4	100.0	70,682
	Rural	5.7	33.2	28.0	29.0	4.1	100.0	107,780
<b>Ndian</b>	Ensemble	3.5	20.9	22.2	35.3	18.1	100.0	178,462
	Urbain	0.0	4.2	26.2	49.5	20.0	100.0	18,829
<b>Vallée du Ntem</b>	Rural	2.9	43.6	42.3	10.7	0.5	100.0	60,004
	Ensemble	2.2	34.2	38.5	19.9	5.1	100.0	78,833
<b>Koupe et Manengouba</b>	Urbain	0.0	0.3	7.1	40.1	52.5	100.0	304,980
	Rural	0.4	4.4	32.9	46.7	15.6	100.0	153,832
<b>Lebialem</b>	Ensemble	0.1	1.7	15.7	42.3	40.2	100.0	458,812
	Urbain	0.3	2.7	26.9	49.4	20.8	100.0	25,868
<b>Manengouba</b>	Rural	3.5	28.6	43.9	15.2	8.8	100.0	79,523
	Ensemble	2.8	22.3	39.7	23.6	11.7	100.0	105,391
<b>Manyu</b>	Urbain	1.7	37.3	35.2	17.7	8.1	100.0	17,703
	Rural	3.4	56.9	32.6	5.1	1.9	100.0	95,503
<b>Meme</b>	Ensemble	3.2	53.8	33.0	7.1	2.9	100.0	113,206
	Urbain	3.1	6.2	22.0	43.6	25.1	100.0	20,571
<b>Ndian</b>	Rural	28.7	34.7	20.0	14.2	2.2	100.0	159,543
	Ensemble	25.8	31.5	20.3	17.6	4.9	100.0	180,114
<b>Fako</b>	Urbain	0.1	0.9	11.6	43.1	44.2	100.0	151,312
	Rural	3.7	22.6	50.6	18.8	4.2	100.0	171,915
<b>Manengouba</b>	Ensemble	2.1	12.5	32.4	30.2	23.0	100.0	323,227
	Urbain	3.4	16.2	28.3	40.8	11.3	100.0	30,306
<b>Lebialem</b>	Rural	18.3	36.0	28.4	12.5	4.8	100.0	92,224
	Ensemble	14.6	31.1	28.4	19.5	6.4	100.0	122,530

**Tableau A4- 2: Répartition de la population des salariés et travailleurs indépendants selon les quintiles de richesse par région (%)**

	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	Ensemble
<b>Salarié permanent</b>						
Adamaoua	8,5	5,3	6,9	4,1	1,5	3,1
Centre*	2,4	10,5	11,5	7,9	3,1	5,7
Est	8,3	10,5	8,7	5,0	1,5	3,8
Extrême-Nord	41,9	17,8	10,9	6,1	1,8	5,3
Littoral *	0,1	1,5	2,9	4,3	3,0	3,3
Nord	26,3	10,8	9,8	6,1	2,1	4,8
Nord-Ouest	7,5	15,4	10,5	7,8	3,7	6,2
Ouest	2,7	16,3	13,2	10,3	5,4	8,1
Sud	0,9	5,3	5,7	6,8	3,0	4,5
Sud-Ouest	1,4	5,0	5,6	7,5	6,6	6,6
Mfoundi	0,0	0,7	6,9	16,6	37,4	25,9
Wouri	0,0	0,9	7,5	17,4	31,1	22,8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Salarié temporaire</b>						
Adamaoua	25,3	8,2	7,8	3,5	0,9	5,2
Centre sans Mfoundi	2,4	10,7	11,2	6,6	2,4	6,5
Est	8,5	8,6	6,8	3,7	1,1	4,3
Extrême-Nord	29,8	14,5	10,1	4,7	1,6	7,1
Littoral sans Wouri	0,3	1,9	4,4	8,1	3,1	4,8
Nord	20,9	8,7	6,4	3,7	1,1	4,8
Nord-Ouest	7,7	18,2	9,4	5,9	3,9	7,3
Ouest	2,5	17,7	13,0	8,0	4,0	8,5
Sud	0,7	4,9	5,4	6,1	3,1	4,7
Sud-Ouest	1,8	5,3	11,9	12,4	10,0	10,3
Mfoundi	0,0	0,8	7,1	19,5	37,4	19,5
Wouri	0,0	0,6	6,5	17,8	31,4	17,0
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
<b>Indépendant</b>						
Adamaoua	8,4	5,0	6,0	4,0	1,1	5,7
Centre sans Mfoundi	1,5	11,3	14,4	7,0	2,3	7,7
Est	6,2	7,6	5,0	2,7	0,8	5,4
Extrême-Nord	47,1	19,7	12,1	6,8	1,6	22,9
Littoral sans Wouri	0,1	2,1	5,4	7,6	2,8	3,0
Nord	26,4	9,2	7,5	5,9	1,7	12,8
Nord-Ouest	5,7	18,6	13,3	9,4	4,9	11,3
Ouest	1,8	14,8	15,4	10,8	4,6	9,7
Sud	0,5	4,7	6,4	4,1	2,7	3,6
Sud-Ouest	2,2	6,8	10,3	13,5	9,7	7,4
Mfoundi	0,0	0,1	1,9	12,7	32,1	4,8
Wouri	0,0	0,2	2,4	15,6	35,7	5,7
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

**Tableau A4-3: Taux de scolarisation des enfants de 6 à 11 ans par région, milieu de résidence selon les quintiles de richesse**

	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	Ensemble
<b>Urbain</b>						
Adamaoua	53,9	60,7	70,3	81,7	89,6	73,8
Centre*	89,4	94,0	93,3	95,2	93,9	94,2
Est	75,1	80,4	84,5	89,6	92,9	85,7
Extrême-Nord	59,5	57,3	63,1	75,1	78,7	65,5
Littoral*	91,8	94,3	92,5	94,8	92,0	93,6
Nord	58,4	63,7	71,1	79,3	88,3	72,9
Nord-Ouest	79,0	88,0	91,0	94,1	92,2	91,4
Ouest	72,5	92,4	92,3	94,9	93,3	93,3
Sud	94,4	95,9	95,5	95,9	96,0	95,9
Sud-Ouest	81,9	86,8	87,1	91,0	90,4	90,0
Mfoundi	,	93,1	89,4	93,0	93,0	92,8
Wouri	,	91,8	93,0	93,2	93,0	93,1
<b>Rural</b>						
Adamaoua	39,3	53,1	59,9	76,0	84,9	46,8
Centre*	85,8	92,1	92,2	91,8	84,1	91,7
Est	62,3	76,2	80,7	86,2	87,9	72,1
Extrême-Nord	50,1	51,9	57,5	64,8	71,0	51,7
Littoral*	82,9	89,8	88,3	91,5	67,6	88,0
Nord	48,7	48,7	51,6	62,5	57,1	49,3
Nord-Ouest	73,1	82,9	87,6	88,8	57,5	81,8
Ouest	81,0	93,5	91,5	93,3	71,9	91,6
Sud	81,1	91,8	92,6	92,6	89,9	91,7
Sud-Ouest	75,9	84,3	86,4	90,1	77,1	84,7
Mfoundi	100,0	93,1	89,9	90,8	93,8	91,8
Wouri	7,4	39,3	73,3	95,4	91,6	79,0

Tableau A4- 4 : Taux net de scolarisation (6-11 ans) par département selon les quintiles de richesse

Département	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyen	Riches	Plus riches	Pauvres	Non pauvres	Total
Djérem	26	48	63	82	92	33	68	46
Faro et Déo	44	60	68	81	98	48	71	53
Mayo Banyo	40	53	65	78	89	45	69	52
Mbéré	38	53	61	79	87	45	66	53
Vina	49	60	72	82	89	53	79	68
Haute Sanaga	91	91	90	94	95	91	92	92
Lekié	94	93	94	94	91	93	94	94
Mbam et Inoubou	88	92	92	95	96	91	94	93
Mbam et Kim	78	87	86	93	92	84	87	86
Mefou et Afamba	83	91	91	92	90	91	91	91
Mefou et Akono	98	95	96	94	91	95	95	95
Mfoundi	100	93	89	93	93	93	93	93
Nyong et Kelle	86	91	91	93	94	91	92	92
Nyong et Mfoumou	95	96	97	98	97	96	97	96
Nyong et So'o	88	94	92	95	92	94	93	93
Boumba et Ngoko	68	76	85	92	98	73	88	78
Haut Nyong	82	90	92	92	92	87	92	89
Kadey	59	69	77	85	86	64	80	69
Lom et Djérem	55	68	78	89	94	61	85	73
Diamare	44	49	59	73	76	46	67	54
Logone et Chari	46	46	51	63	77	46	56	49
Mayo Danay	58	62	69	79	70	59	72	60
Mayo Kani	57	62	71	76	72	58	73	61
Mayo Sava	46	55	60	74	72	49	64	53
Mayo Tsanaga	48	53	63	78	82	49	68	52
Moungo	84	92	91	95	88	91	92	92
Nkam	92	91	87	93	65	91	86	88
Sanaga Maritime	81	91	91	93	94	90	93	92
Wouri	7	74	92	93	93	73	93	93
Benoue	51	56	67	80	79	52	74	60
Faro	57	66	55	91	96	59	65	60
Mayo Louti	41	40	52	67	79	41	59	45
Mayo Rey	53	54	64	79	59	53	66	55
Boyo	80	85	86	95	81	83	87	84
Bui	71	83	88	89	66	81	85	83
Donga Mantung	69	77	86	92	90	74	87	78
Menchum	67	76	87	95	94	73	89	77
Mezam	85	92	91	94	90	91	92	92
Momo	86	91	92	90	71	90	90	90
Ngo Ketungja	84	85	89	92	54	85	86	85
bamboutos	90	94	92	94	92	94	93	94
Haut Nkam	94	95	92	93	85	95	91	92
Hauts Plateaux	98	97	97	98	96	97	97	97
Koung Khi	96	97	96	94	90	97	95	96
Menoua	92	95	95	95	85	94	94	94
Mifi	93	94	87	95	95	94	93	93
Nde	68	91	93	93	78	89	90	90
Noun	63	89	90	94	92	84	91	89
Dja et Lobo	88	91	92	94	94	91	93	92
Mvilla	92	91	93	96	97	91	95	94
Océan	65	92	93	94	95	88	94	93
Vallée du Ntem	91	95	96	96	96	94	96	95
Fako	73	78	86	92	91	78	90	90
Koupe et Manengouba	86	88	87	88	63	88	83	85
Lebialem	88	91	85	85	73	91	85	88
Manyu	75	82	87	92	92	79	90	83
Meme	85	85	88	90	88	85	89	88
Ndian	72	73	84	88	71	73	84	79

Tableau A4-5: Taux net de scolarisation (6-11 ans) par département en milieu urbain selon les quintiles de richesse

Département	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyen	Riches	Plus riches	Pauvres	Non pauvres	Total
Djérem	51	62	67	82	93	60	73	70
Faro et Déo	63	68	72	83	98	66	74	71
Mayo Banyo	57	61	70	79	89	60	73	71
Mbéré	46	52	64	80	89	50	71	65
Vina	60	68	76	83	89	66	81	80
Haute Sanaga	89	92	92	95	95	92	93	93
Lekié	95	94	95	94	94	94	94	94
Mbam et Inoubou	97	95	94	96	96	95	96	95
Mbam et Kim	85	92	92	95	93	91	93	92
Mefou et Afamba	82	97	93	93	91	96	93	93
Mefou et Akono	.	96	95	93	89	96	93	93
Mfoundi	.	93	89	93	93	93	93	93
Nyong et Kelle	100	95	94	96	96	95	95	95
Nyong et Mfoumou	86	95	97	97	97	95	97	97
Nyong et So'o	93	98	88	95	92	98	92	93
Boumba et Ngoko	73	82	89	92	98	79	91	86
Haut Nyong	88	90	93	92	92	90	92	92
Kadey	74	79	83	84	87	77	84	81
Lom et Djérem	72	73	80	90	94	73	87	85
Diamare	45	52	64	76	81	50	72	67
Logone et Chari	40	46	51	64	79	45	57	53
Mayo Danay	69	68	73	81	75	69	77	72
Mayo Kani	64	68	78	80	77	66	79	72
Mayo Sava	51	60	65	78	65	57	69	65
Mayo Tsanaga	61	66	72	83	87	64	77	71
Moungo	92	95	92	95	91	95	94	94
Nkam	92	92	91	94	83	92	91	91
Sanaga Maritime	100	93	95	93	94	93	93	93
Wouri	.	92	93	93	93	92	93	93
Benoue	61	67	73	81	90	65	79	76
Faro	71	74	72	91	96	73	80	77
Mayo Louti	52	52	62	69	81	52	67	64
Mayo Rey	53	61	72	83	88	56	76	67
Boyo	88	92	93	96	89	91	93	92
Bui	78	86	90	91	71	85	88	87
Donga Mantung	81	86	88	93	93	84	90	88
Menchum	71	91	94	96	93	87	94	92
Mezam	25	88	91	95	95	86	94	94
Momo	74	93	94	94	92	91	94	93
Ngo Ketungja	91	88	91	94	88	88	92	91
bamboutos	93	94	90	94	94	94	93	93
Haut Nkam	94	93	92	93	89	93	92	92
Hauts Plateaux	94	98	97	98	99	98	97	97
Koung Khi	95	96	95	93	89	96	93	94
Menoua	100	99	96	95	91	99	94	94
Mifi	73	94	91	96	96	94	94	94
Nde	75	93	92	94	87	92	92	92
Noun	67	89	92	95	93	86	93	92
Dja et Lobo	93	94	94	95	96	94	95	95
Mvilla	100	98	97	97	97	98	97	97
Océan	.	97	94	95	95	97	95	95
Vallée du Ntem	100	98	98	97	96	98	97	97
Fako	.	91	88	91	91	91	91	91
Koupe et Manengouba	93	96	93	90	82	96	89	89
Lebialem	90	86	74	86	80	86	78	81
Manyu	76	86	86	89	89	82	88	88
Meme	97	90	87	91	92	91	91	91
Ndian	79	86	92	91	77	85	90	89

Tableau A4-6 : taux net de scolarisation (6-11 ans) par département en milieu rural selon les quintiles de richesse

Département	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyen	Riches	Plus riches	Pauvres	Non pauvres	Total
Djérem	25	42	52	69	75	30	53	33
Faro et Déo	43	56	60	71	.	45	61	47
Mayo Banyo	39	52	59	76	88	44	60	46
Mbéré	38	53	57	73	22	44	57	47
Vina	49	59	66	78	89	52	68	56
Haute Sanaga	91	91	87	88	100	91	87	90
Lekié	94	93	94	93	78	93	93	93
Mbam et Inoubou	87	91	91	92	97	91	91	91
Mbam et Kim	77	86	83	85	89	83	84	84
Mefou et Afamba	83	91	91	91	88	90	91	91
Mefou et Akono	98	95	96	96	100	95	96	96
Mfoundi	100	93	90	91	94	93	92	92
Nyong et Kelle	86	91	90	87	84	90	90	90
Nyong et Mfoumou	95	96	96	98	100	96	96	96
Nyong et So'o	88	94	95	94	87	93	94	94
Boumba et Ngoko	68	75	82	93	98	72	85	75
Haut Nyong	82	90	91	92	98	87	91	88
Kadey	57	66	72	87	79	61	74	63
Lom et Djérem	54	67	75	72	78	60	75	63
Diamare	44	47	51	56	61	45	53	46
Logone et Chari	46	46	51	61	72	46	54	47
Mayo Danay	57	59	63	69	58	57	64	58
Mayo Kani	57	61	66	70	61	58	67	59
Mayo Sava	46	55	58	69	76	49	61	51
Mayo Tsanaga	47	52	61	70	80	49	64	50
Moungo	79	88	87	89	50	87	84	85
Nkam	92	91	86	92	55	91	83	87
Sanaga Maritime	81	90	90	93	95	90	91	91
Wouri	7	39	73	95	92	37	86	79
Benoue	50	51	53	64	58	50	56	51
Faro	56	63	40	95	.	58	41	56
Mayo Louti	40	39	45	57	59	40	47	41
Mayo Rey	53	54	60	68	51	53	59	54
Boyo	79	84	84	93	70	82	84	83
Bui	70	82	86	84	62	79	83	81
Donga Mantung	69	77	85	88	73	74	85	76
Menchum	66	74	81	92	100	71	82	73
Mezam	88	92	92	91	57	92	88	90
Momo	87	91	91	86	59	90	88	89
Ngo Ketungja	83	85	88	88	44	85	82	84
bamboutos	90	94	93	95	83	94	93	94
Haut Nkam	94	95	92	94	73	95	91	92
Hauts Plateaux	98	97	98	98	93	97	97	97
Koung Khi	96	97	97	96	95	97	97	97
Menoua	92	95	95	94	57	94	93	94
Mifi	94	94	78	90	93	94	81	89
Nde	67	91	93	91	63	88	88	88
Noun	62	89	88	90	79	84	89	86
Dja et Lobo	88	91	92	92	80	91	91	91
Mvilla	92	91	92	91	99	91	92	92
Océan	65	91	93	93	95	87	93	91
Vallée du Ntem	91	95	95	93	91	94	95	95
Fako	73	76	85	93	93	76	90	89
Koupe et Manengouba	86	88	85	86	47	88	81	83
Lebialem	87	92	88	85	69	91	86	89
Manyu	75	82	87	93	96	79	90	82
Meme	85	85	89	87	60	85	87	86
Ndian	72	71	82	85	66	71	81	76

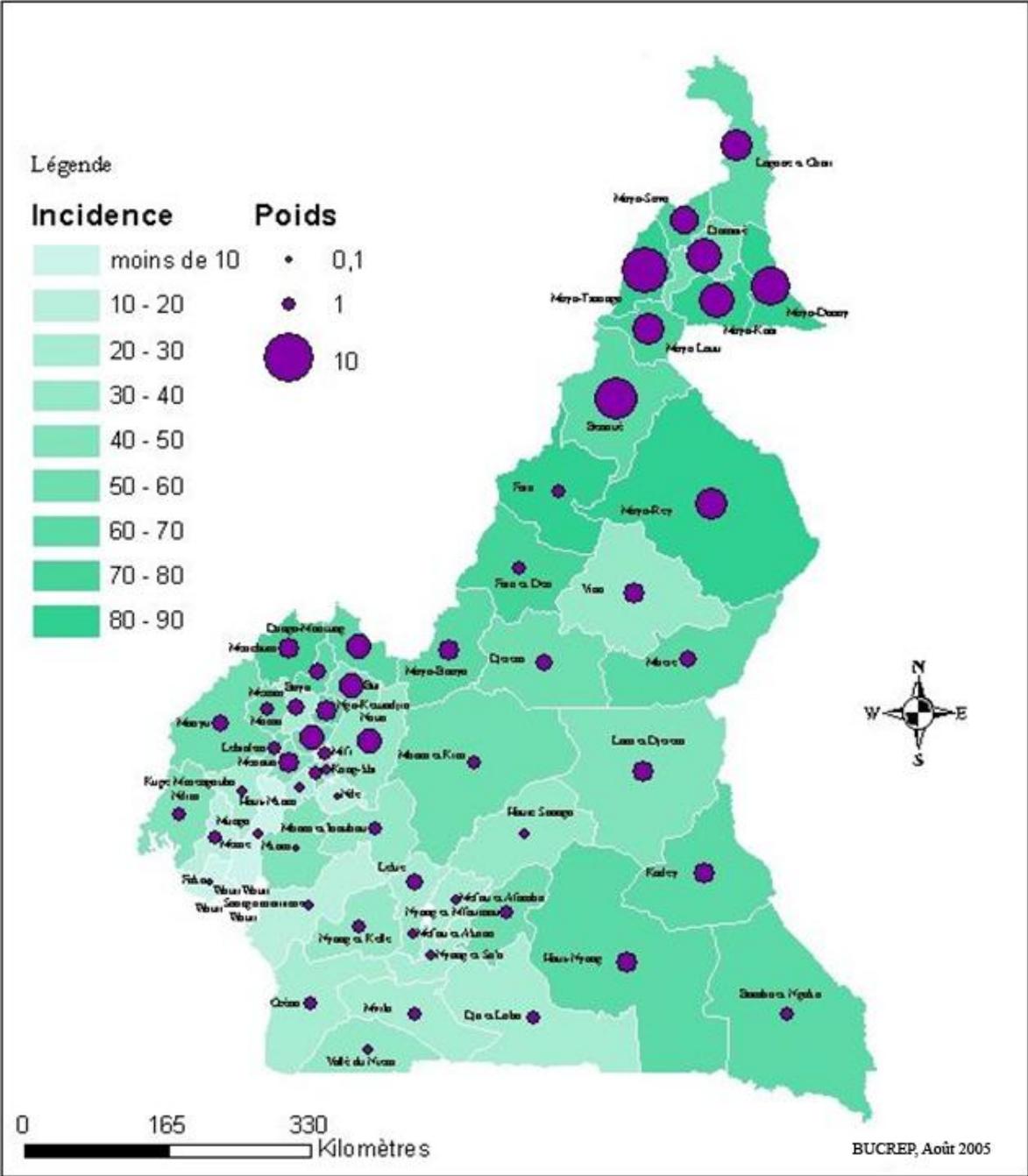
Tableau A4-7 : Description des différents niveaux de standing de logement

Variables	Haut standing	Bas standing	Standing moyen	Traditionnel amélioré	Traditionnel simple	précaire	Autres type
Type de structure	Maison isolée	-Maison isolée	-Maison isolée	-Maison isolée	-Maison isolée	-Maison isolée	Toute combinaison des caractéristiques du logement non classée ailleurs.
	Villa moderne	-Villa moderne	-Villa moderne	-Maison à plusieurs logements	-Maison à plusieurs logements	-Maison à plusieurs logements	
	Immeuble	-Immeuble	-Immeuble	-Concession/saré	Concession/saré	-Concession/saré	
Matériaux de construction	durable	Durable	durable	-Durable	-Semi durable	-Semi durable	
		Semi durable		-Semi durable	-Précaire		
				Précaire			
Lieu d'aisance	WC interne avec chasse d'eau	-WC interne avec chasse d'eau	-WC interne avec chasse d'eau	-WC commun avec chasse d'eau	-Latrine privée	Latrine privée	
		-WC externe avec chasse d'eau	-WC externe avec chasse d'eau	-Latrine privée	Latrine commune	Latrine commune	
		-WC commun avec chasse d'eau	-WC commun avec chasse d'eau	-Latrine commune	Nature	Nature	
		-Latrine privée	-Latrine privée	-Nature			
		-Latrine commune	-Latrine commune				
Eclairage	électricité	-Electricité	Electricité	Tout mode d'éclairage	Tout mode d'éclairage	Tout mode d'éclairage	
		-Gaz	Gaz				
		-pétrole					
Energie de cuisson	-Electricité	Tout type d'énergie de cuisson	-Electricité	Tout type d'énergie de cuisson	Bois, pétrole	Tout type d'énergie de cuisson	
			-Gaz				
Approvisionnement en eau	-Robinet intérieur	Tout mode d'approvisionnement en eau	-Robinet intérieur	Tout mode d'approvisionnement en eau	Tout mode d'approvisionnement en eau, excepté le robinet intérieur	Tout mode d'approvisionnement en eau, excepté le robinet intérieur et le robinet extérieur	
	-Eau minérale		-Robinet extérieur				
	-Forage		-Eau minérale				
			Forage				
Evacuation des eaux usées	-Fosse septique	Tout mode d'évacuation des eaux usées	Fosse septique	Tout mode d'évacuation des eaux usées	Tout mode d'évacuation des eaux usées	Tout mode d'évacuation des eaux usées	

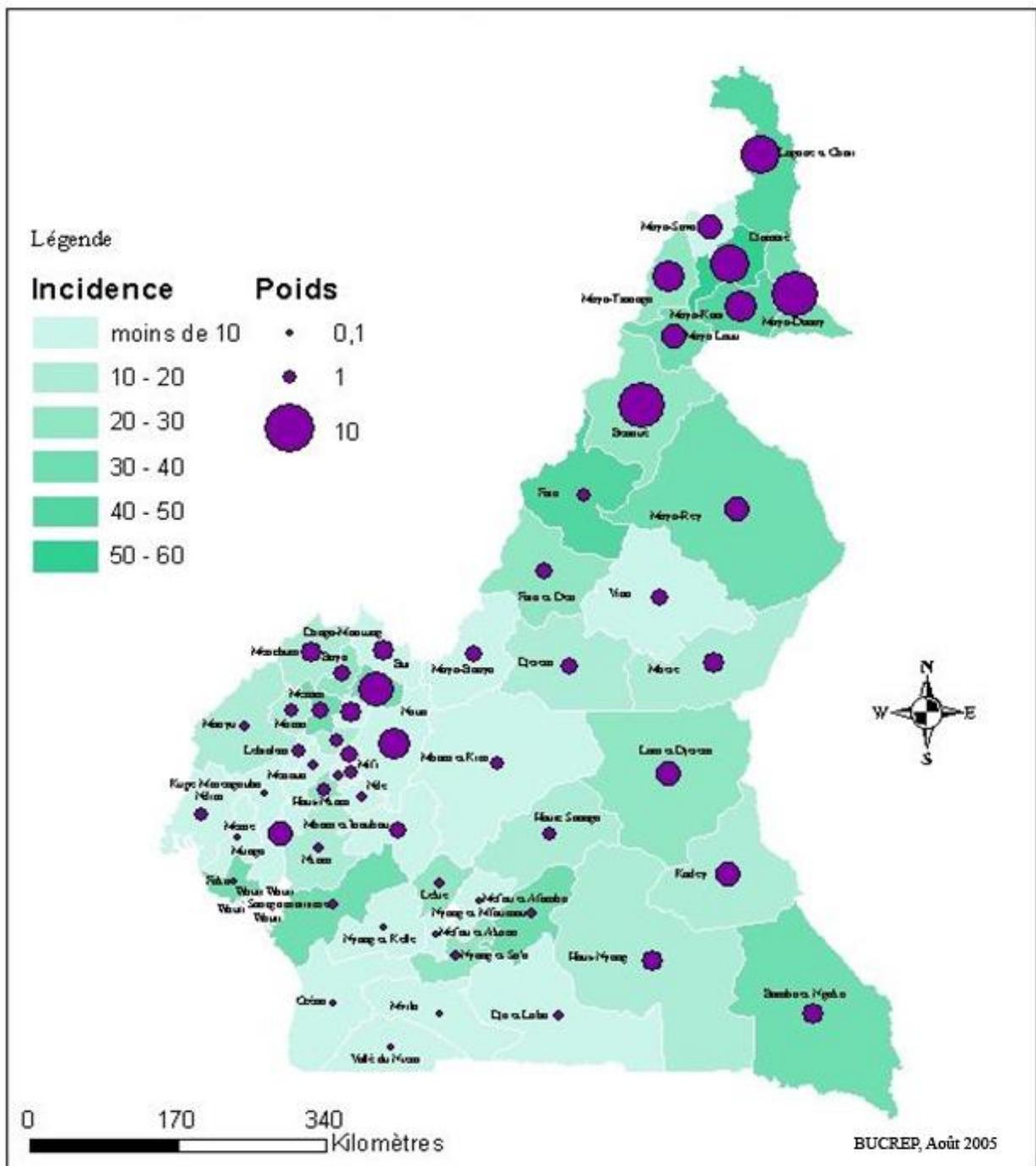
# CARTES ANNEXES

## CARTES ANNEXES DU CHAPITRE 2

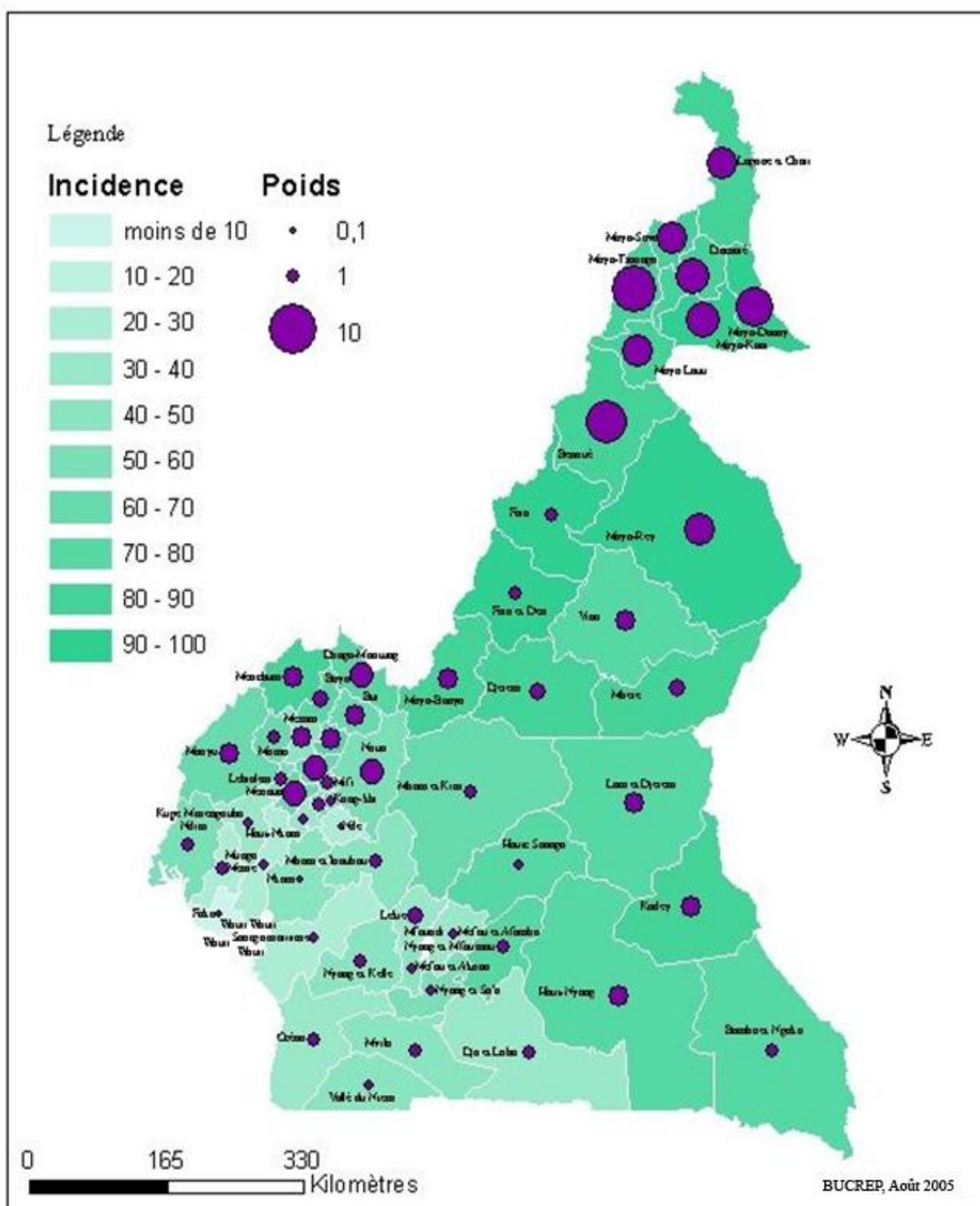
Carte A2- 1: Incidence et poids des ménages pauvres par département



Carte A2- 2: Incidence et poids des ménages pauvres par département en milieu urbain



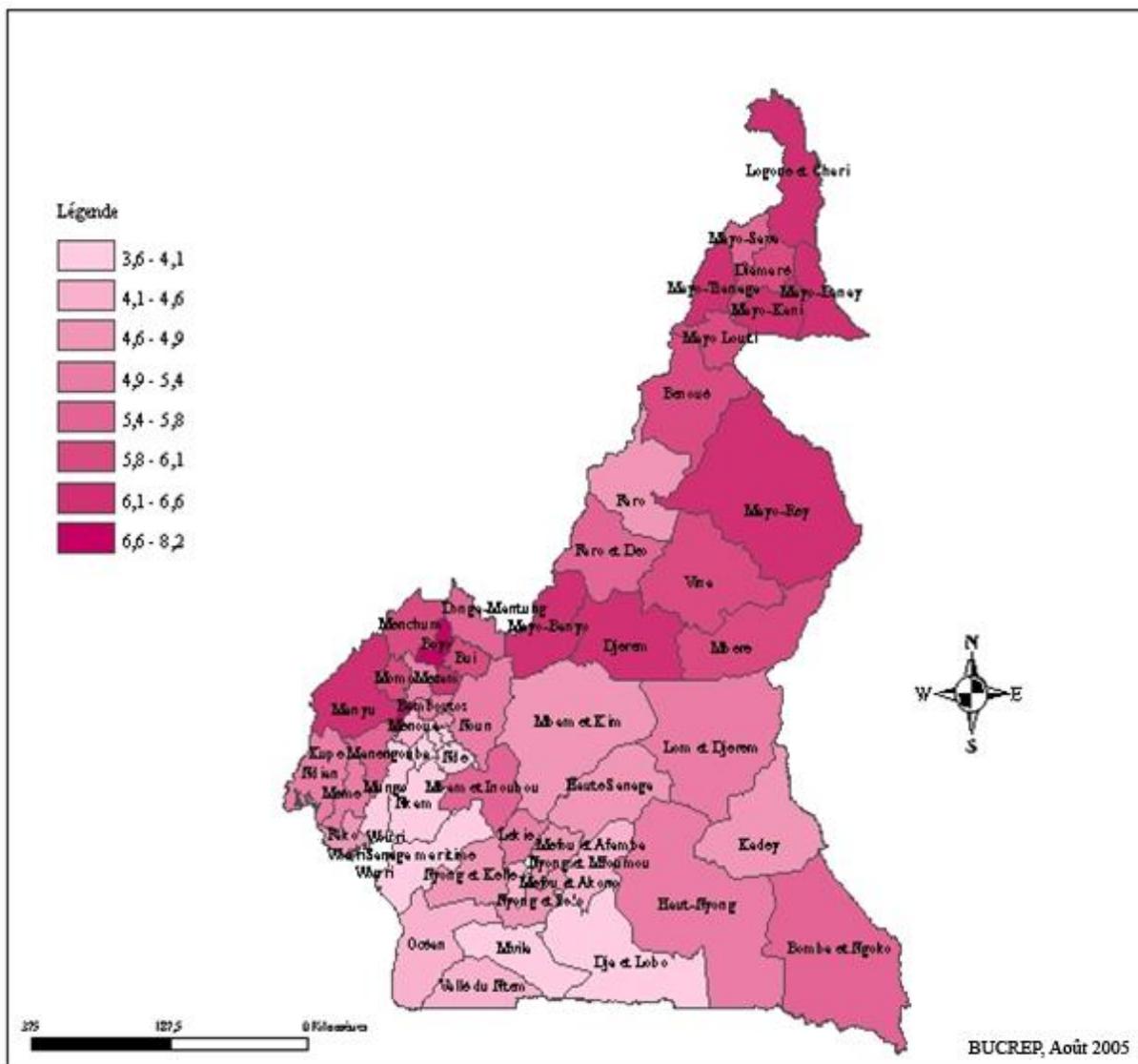
Carte A2- 3: Incidence et poids des ménages pauvres par département en milieu rural







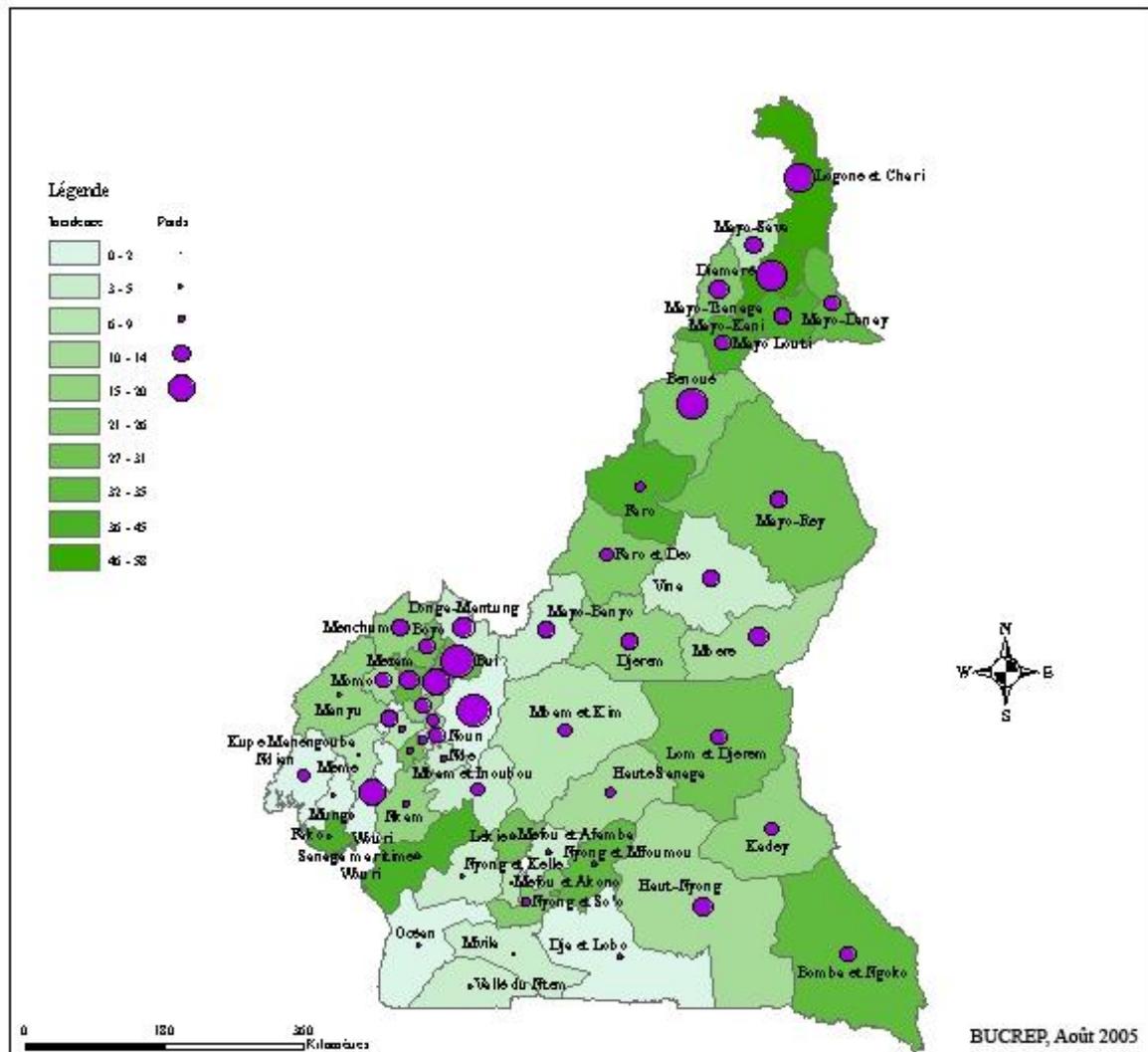
Carte A3- 3: Taille moyenne des ménages pauvres ruraux par département



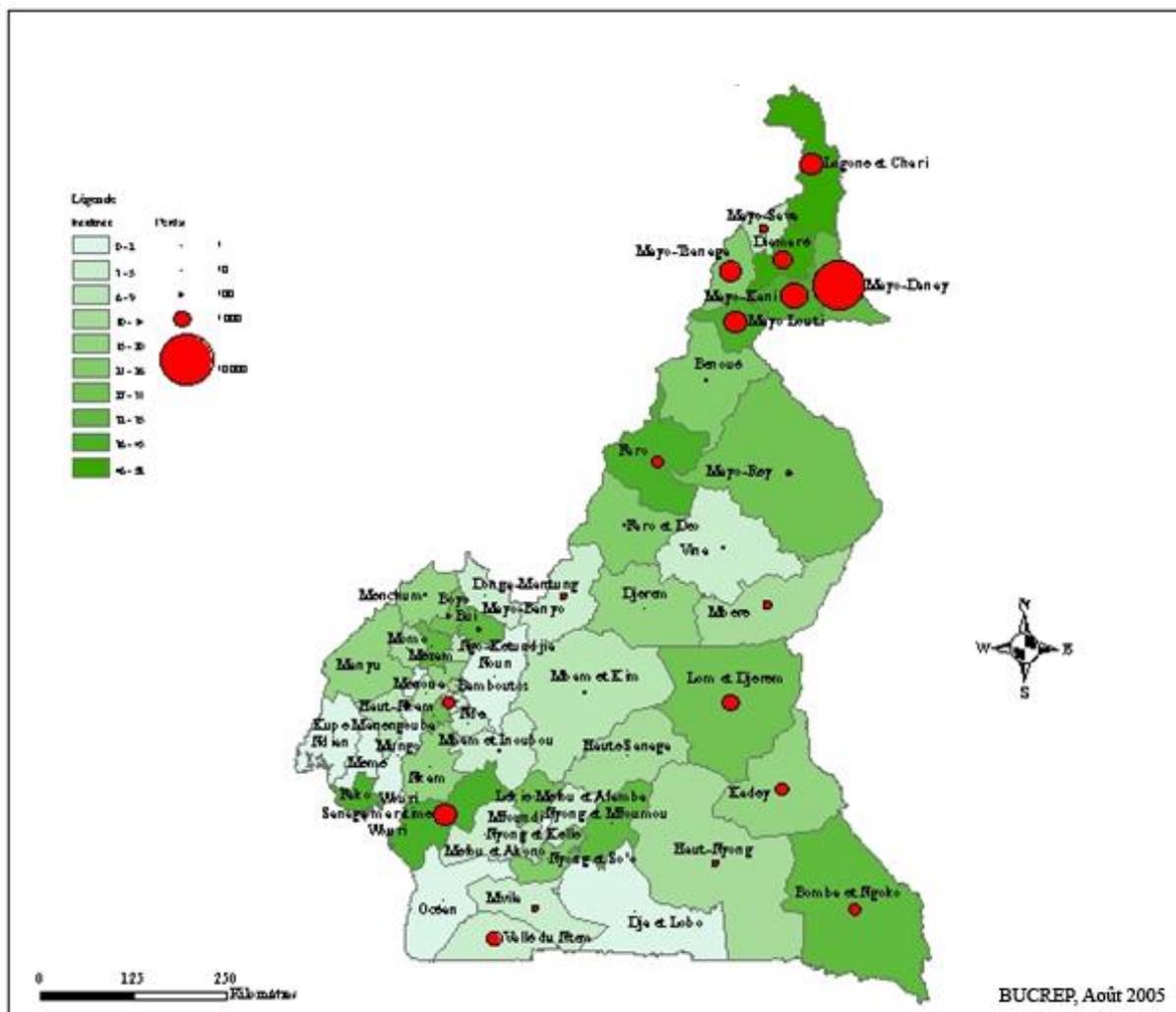
## CARTES ANNEXES DU CHAPITRE 4

Ces annexes présentent sommairement la cartographie départementale de la pauvreté au sein de la population selon la variable type de logement (variable synthétique des principales caractéristiques de l'habitat ayant fait l'objet du chapitre 3).

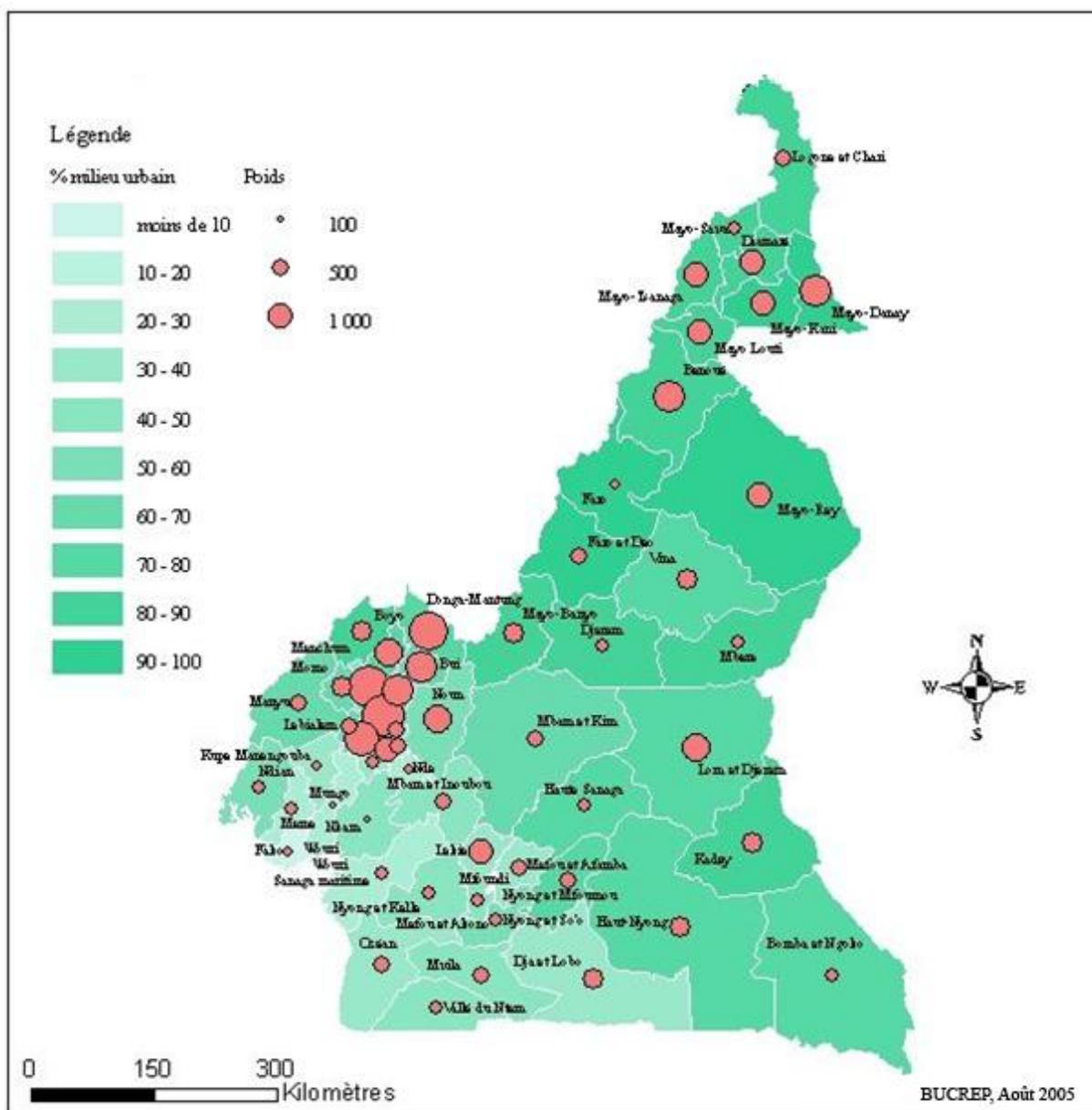
**Carte A4- 1: Incidence de la pauvreté et population des ménages habitant les logements de type traditionnel amélioré par département**



Carte A4- 2: Incidence de la pauvreté et population des ménages habitant les logements de type précaire par département



Carte A4- 3: Répartition de la population du secteur informel de production artisanale en milieu rural



## HORS SERIE : QUINTILES DE PAUVRETE ET CADRE DE VIE

Dans ce hors série, il est question de se servir des variables du cadre de vie pour mieux caractériser les quintiles de niveau de vie. Un accent particulier sera mis sur les spécificités relatives aux caractéristiques du logement, aux commodités et aux modes d'assainissement des ménages plus pauvres et pauvres modérés.

### HS.1. Type de structure<sup>19</sup> et statut d'occupation de l'unité d'habitation<sup>20</sup>

Pendant que les ménages pauvres se regroupent dans des concessions et des maisons isolées dont ils sont presque toujours propriétaires, les ménages non pauvres se retrouvent quelque peu dans des maisons isolées ou concessions mais également dans des maisons ou immeubles à plusieurs logements. Les ménages non pauvres sont en location simple ou propriétaires de leur logement.

#### HS.1.1 Type de Structure abritant le ménage

##### HS.1.1.1. Profil de pauvreté par type de structure

Au niveau national, les trois principaux types de structure qui abritent les ménages sont les maisons isolées, les concessions ou sarés et les maisons à plusieurs logements. Cependant, on constate qu'environ six ménages pauvres sur dix habitent dans des concessions et quatre sur dix dans des maisons isolées. Il ressort aussi que les ménages pauvres n'ont presque pas accès aux maisons ou immeubles à plusieurs logements. Quant aux non pauvres, quatre ménages sur dix vivent dans des maisons isolées, presque un tiers habitent les maisons à plusieurs logements et un quart vivent dans des concessions (Tableau HS- 1).

Tableau HS- 1 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le type de structure (%)

Type de structure	Profil de pauvreté		Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	
Maison isolée	36,7	37,6	37,3
Villa moderne	0,0	3,3	2,1
Maison à plusieurs logements	3,4	27,6	18,7
Immeuble à plusieurs logements	0,2	4,9	3,2
Concession/Saré	58,2	25,1	37,2
Autre	1,5	1,5	1,5
Total	100	100	100

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

L'analyse selon les quintiles de richesse (Graphique HS- 1) permet de constater que près des trois quarts des ménages plus pauvres habitent des

<sup>19</sup> Une structure est un bâtiment ou un groupe de bâtiments séparés et isolés dans l'espace, et abritant une personne, un groupe de personnes ou plusieurs groupes de personnes

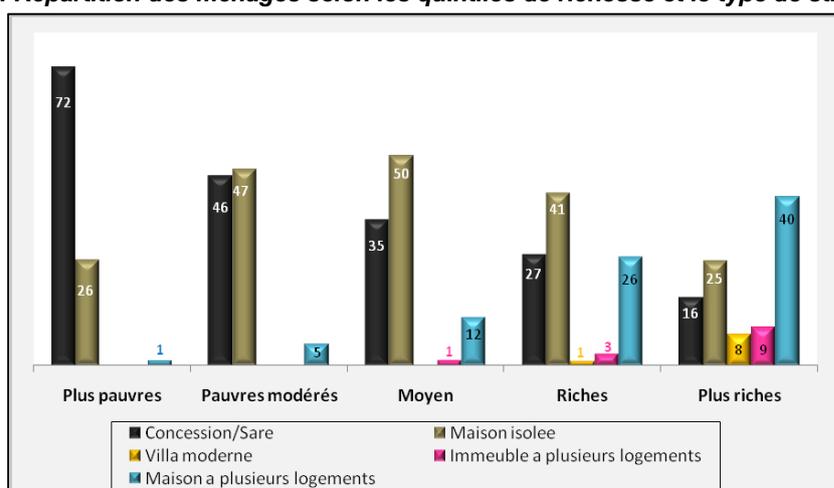
<sup>20</sup> Une unité d'habitation est l'ensemble des locaux utilisés par un ménage pour son logement dans une structure.

concessions et un quart habitent des maisons isolées. Les ménages pauvres modérés sont un peu plus présents dans les maisons isolées que les ménages plus pauvres. mais ils sont presque absents dans les autres types de structure.

Les ménages moyens, riches et plus riches quant à eux habitent dans les maisons isolées, les concessions et les maisons à plusieurs logements. Par ailleurs, selon l'augmentation du quintile de richesse, ces ménages non pauvres se retrouvent de plus en plus dans les maisons et immeubles à plusieurs logements ainsi que dans les villas modernes, et de moins en moins dans les concessions et maisons isolées.

Ainsi, la moitié des ménages moyens vit dans des maisons isolées, plus du tiers dans les concessions ou saré et le dixième dans des maisons à plusieurs logements. Tandis qu'au niveau des ménages plus riches, moins de quatre ménage sur dix vivent dans une maison isolée ou une concession et plus de six ménages sur dix vivent dans des maisons ou immeubles à plusieurs logements ou dans des villas modernes.

**Graphique HS- 1 : Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le type de structure (%)**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.1.1.2. Profil de pauvreté par type de structure et selon le milieu de résidence

En milieu urbain comme en milieu rural, plus de neuf ménages pauvres sur dix habitent des concessions ou maisons isolées. Toutefois, la préférence des ménages pauvres pour des maisons isolées est plus forte en milieu urbain comparée au milieu rural. 41% de ces ménages habitent des maisons isolées en milieu urbain contre 36% en milieu rural. En même temps, les ménages pauvres habitent davantage dans des concessions en milieu rural qu'en milieu urbain (Tableau HS- 2).

Dans les ménages non pauvres, la préférence pour les maisons isolées est plus faible en milieu urbain qu'en milieu rural. 35% de ces ménages habitent des maisons isolées en milieu urbain contre 48% en milieu rural. En effet, en milieu urbain, on observe une plus forte présence des ménages non pauvres dans les maisons à plusieurs logements qu'en milieu rural.

**Tableau HS- 2 : Type de structure selon le statut de la pauvreté et le milieu de résidence**

Type de structure	Urbain		Rural	
	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
Maison isolée	41,4	34,5	36,1	47,8
Villa moderne	0,0	3,9	0,0	1,3
Maison à plusieurs logements	4,0	30,8	3,4	16,9
Immeuble à plusieurs logements	0,1	5,4	0,2	3,3
Concession/Saré	53,3	23,9	58,8	29,0
Autre	1,2	1,5	1,6	1,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Les types de structure qui abritent les ménages plus pauvres, pauvres modérés et moyens sont presque les mêmes en milieu urbain qu'en milieu rural. En effet, en milieu urbain comme en milieu rural, près de trois ménages plus pauvres sur dix vivent dans des maisons isolées, et près de sept sur dix vivent dans des concessions. Près de la moitié des ménages pauvres modérés vivent dans des maisons isolées et l'autre moitié dans des concessions. Plus de la moitié des ménages moyens vivent dans des maisons isolées, un dixième dans des maisons à plusieurs logements et le reste dans des concessions (Tableau HS-3).

Quelques différences sont observées entre le milieu urbain et le milieu rural dans les ménages plus riches. En effet, en milieu urbain, la proportion des ménages plus riches vivant dans les maisons isolées est deux fois plus faible en milieu rural. Dans les villages, les ménages plus riches ont tendance à vivre principalement dans les maisons isolées et quelque peu dans les maisons à plusieurs logements. La moitié de ces ménages ruraux plus riches sont dans les maisons isolées et le quart dans les maisons à plusieurs logements. Par contre, en milieu urbain, les plus riches habitent dans les maisons à plusieurs logements et vivent moins dans des maisons isolées. En outre, près du cinquième des ménages urbains plus riches habitent dans des immeubles à plusieurs logements ou dans des villas modernes.

**Tableau HS- 3: Quintiles de richesse par type de structure selon le milieu de résidence (%)**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Ensemble
<b>Milieu urbain</b>						
Maison isolée	29,9	46,0	50,4	41,7	23,7	35,0
Villa moderne	0,0	0,0	0,1	0,8	7,5	3,6
Maison à plusieurs logements	1,4	5,1	11,2	25,6	41,4	28,8
Immeuble à plusieurs logements	0,0	0,2	0,8	2,4	9,3	5,0
Concession/Saré	67,3	47,6	36,3	27,7	16,8	26,1
Autre	1,5	1,0	1,3	1,7	1,4	1,4
Total	100	100	100	100	100	100
<b>Milieu rural</b>						
Maison isolée	25,3	47,4	50,4	39,7	49,8	39,8
Villa moderne	0,0	0,0	0,2	2,0	7,7	0,4
Maison à plusieurs logements	1,4	5,3	11,8	28,0	25,4	7,6
Immeuble à plusieurs logements	0,0	0,3	1,9	5,5	7,1	1,1
Concession/Saré	71,9	45,2	34,2	22,4	8,5	49,4
Autre	1,4	1,8	1,6	2,4	1,5	1,6
Total	100	100	100	100	100	100

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.1.1.3. Profil de pauvreté selon le type de structure et par sexe du CM

Chez les ménages pauvres dirigés par des hommes comme chez ceux dirigés par des femmes, plus de neuf ménage sur dix habitent dans des concessions ou dans des maisons isolées. Chez les pauvres et les pauvres modérés, les ménages dirigés par les femmes habitent les maisons isolées que les ménages dirigés par des hommes (34% contre 24% pour les plus pauvres et 50% contre 46% pour les pauvres modérés). En même temps, les ménages plus pauvres ayant à leur tête des hommes habitent plus des concessions que ceux dirigés par des femmes (73% contre 63%). Chez les non pauvres, en particulier chez les moyens, on observe une légère prédominance des maisons isolées chez les ménages ayant des femmes pour chefs que ceux dirigés par des hommes.

**Tableau HS- 4 : Quintiles de richesse par type de structure selon le sexe du CM (%)**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES
<b>Masculin</b>							
Maison isolée	24,1	46,4	49,6	41,3	25,3	34,8	37,3
Villa moderne	0,0	0,0	0,1	1,1	7,8	0,0	3,4
Maison à plusieurs logements	1,5	5,7	11,7	25,9	40,5	3,5	27,7
Immeuble à plusieurs logements	0,0	0,3	1,4	2,9	8,8	0,1	4,8
Concession/Saré	73,0	45,8	35,6	27,0	16,4	60,0	25,2
Autre	1,4	1,9	1,5	1,8	1,4	1,6	1,6
Total	100	100	100	100	100	100	100
<b>Féminin</b>							
Maison isolée	34,3	49,6	52,4	41,6	24,7	44,4	38,5
Villa moderne	0,0	0,0	0,1	0,9	6,7	0,0	2,8
Maison à plusieurs logements	1,2	4,3	11,0	26,4	40,6	3,2	27,2
Immeuble à plusieurs logements	0,0	0,3	1,4	3,1	10,3	0,2	5,3
Concession/Saré	63,1	44,8	33,7	26,2	16,4	51,0	24,8
Autre	1,4	1,1	1,3	1,8	1,3	1,2	1,4
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

#### HS.1.1.4. Profil de pauvreté selon le type de structure par région

- Dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord, huit ménages pauvres sur dix habitent des sarés et dans l'Adamaoua, ce sont six ménages sur dix.
- La moitié environ des ménages pauvres à l'Ouest et dans le Nord-Ouest habitent des maisons isolées. Comparativement aux autres, ces deux régions se rapprochent légèrement de celles du grand Nord dans la mesure où près de la moitié des ménages pauvres et près du tiers des ménages non pauvres à l'Ouest et au Nord-Ouest habitent des concessions. Dans les régions du Centre\*, de l'Est et également du Sud et du Sud-Ouest, plus de six ménages pauvres sur dix vivent dans des maisons isolées.
- Dans le Mfoundi et le Wouri, presque neuf ménages pauvres sur dix habitent dans des maisons isolées. Les ménages non pauvres se répartissent dans les maisons isolées, les maisons à plusieurs logements et les concessions.

Dans le Wouri deux cinquièmes des ménages non pauvres sont dans les maisons isolées et moins de trois dixièmes dans le Mfoundi. Environ le tiers des ménages non pauvres du Wouri vivent dans les maisons à plusieurs logements tandis que dans le Mfoundi, près de la moitié habitent les maisons à plusieurs logements. Le Mfoundi est ainsi la région dans laquelle les ménages non pauvres préfèrent le plus habiter des maisons à plusieurs logements (Tableau HS- 5).

Tableau HS- 5 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le type de structure par région<sup>21</sup>

Régions	Pauvres					Non pauvres				
	Maison isolée	Concession/ Saré	Maison a plusieurs logements	Villa moderne ou immeuble à plusieurs logements	Total	Maison isolée	Concession/ Saré	Maison a plusieurs logements	Villa moderne ou immeuble à plusieurs logements	Total
<b>Mfoundi</b>	87,1	6,4	4,2	0	<b>97,7</b>	27,3	16,5	45,1	9,7	<b>98,6</b>
<b>Wouri</b>	88,4	7,3	1,6	0,1	<b>97,4</b>	39,4	17,9	29,2	11,7	<b>98,2</b>
<b>Adamaoua</b>	34,4	60,6	3,5	0,1	<b>98,6</b>	22,8	52	20,7	2,8	<b>98,3</b>
<b>Centre*</b>	70,3	22,5	5,9	0,1	<b>98,8</b>	48,7	21,7	25,8	2,6	<b>98,8</b>
<b>Est</b>	71,7	20,5	5,2	0	<b>97,4</b>	46,6	20,2	29,1	2,5	<b>98,4</b>
<b>Extrême-Nord</b>	15	80,6	2,8	0	<b>98,4</b>	16,9	62,4	16	3,3	<b>98,6</b>
<b>Littoral*</b>	79,5	15,8	3,8	0	<b>99,1</b>	65	11,2	19,4	3,4	<b>99</b>
<b>Nord</b>	17,1	79	2,2	0,1	<b>98,4</b>	18,1	57,9	17,3	5,7	<b>99</b>
<b>Nord-Ouest</b>	50	46,1	2,8	0,6	<b>99,5</b>	42,8	33,2	12,8	10,4	<b>99,2</b>
<b>Ouest</b>	47,1	49,7	2,9	0,1	<b>99,8</b>	49,6	28,4	16,6	4,8	<b>99,4</b>
<b>Sud</b>	63,2	28,1	7,2	0,1	<b>98,6</b>	38,8	21,2	36,5	2,6	<b>99,1</b>
<b>Sud-Ouest</b>	60,4	26,8	5,3	1,1	<b>93,6</b>	34,2	19,9	26,4	16,3	<b>96,8</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

<sup>21</sup> Pour une meilleure analyse, dans ce tableau ne figurent que les modalités regroupant le plus d'effectifs significatifs. Ils regroupent à eux seuls plus de 96% des effectifs

## HS.1.2. Statut d'occupation de l'unité d'habitation

### HS.1.2.1. Profil de pauvreté selon le statut d'occupation de l'unité d'habitation

La plupart des ménages sont soit propriétaires de leur logement (65%) soit alors en location simple (27%). Chez les ménages pauvres, plus de neuf dixièmes d'entre eux sont propriétaires de leur logement. La proportion des ménages pauvres logés par les parents est de 4%. Le statut d'occupation des ménages non pauvres est quant à lui partagé entre les propriétaires (49%) et les locataires (41%). La proportion des ménages non pauvres logés par les parents est plus élevée (5,8%) que chez les ménages pauvres (3,7%). On remarque également que la proportion des ménages non pauvres logés par leur employeur est non négligeable (4%).

Tableau HS- 6: Profil de la pauvreté selon le statut d'occupation du logement (%)

Statut d'occupation de l'unité d'habitation	Profil de pauvreté		Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	
Propriétaire	93,8	48,5	65,0
Location simple	1,3	41,3	26,7
Location vente	0,4	0,6	0,5
Logé par l'employeur	0,6	3,5	2,4
Logé par les parents/amis	3,7	5,8	5,0
Autre	0,3	0,3	0,3
Total	100	100	100

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

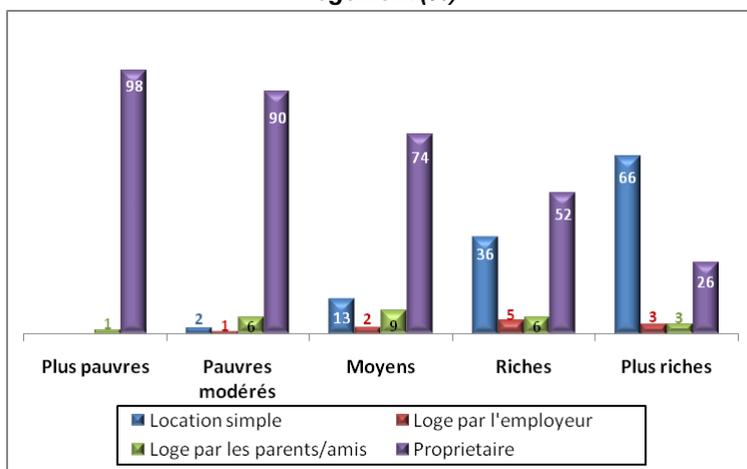
L'observation des quintiles de richesse laisse apparaître une nette décroissance de la proportion des ménages propriétaires lorsqu'on va des ménages plus pauvres aux ménages plus riches tandis qu'une tendance contraire est observée pour la proportion des ménages qui sont en location simple dans leur maison.

Les ménages plus pauvres sont presque tous propriétaires (98%) de leur maison, juste 1% de ces ménages sont logés par leurs parents. Chez les ménages pauvres modérés, neuf sur dix d'entre eux sont propriétaires de leur logement. On remarque néanmoins que la proportion des ménages logés par leurs parents est de cinq points supérieure à celle observée chez les plus pauvres. Le quintile moyen est celui où la proportion des ménages logés par les parents est la plus élevée (9%).

Chez les ménages moyens, 74% d'entre eux sont propriétaires de leur maison et 13% sont simples locataires. Quant aux ménages riches, la moitié d'entre eux sont propriétaires et plus du tiers sont en location simple. 5% des ménages riches sont logés par leur employeur et 6% par les parents ou des amis.

Près de sept ménages plus riches sur dix sont en location simple et seulement 26% sont propriétaires de leur logement. Les proportions des ménages plus riches logés par les parents ou par leurs employeurs sont toutes deux égales à 3%.

**Graphique HS- 2: Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le statut d'occupation du logement (%)**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.1.2.2. Profil de pauvreté selon le statut d'occupation et le milieu de résidence

En milieu urbain, neuf ménages pauvres sur dix sont propriétaires de leur logement ; 4% sont en location simple et 5% logés par leurs parents. Quand les ménages non pauvres, un peu moins de la moitié vivent en location simple et plus de quatre sur dix sont propriétaires de leur logement et 5% sont logés par leurs parents comme chez les ménages pauvres.

En milieu rural, la plupart des ménages pauvres (94%) et non pauvres (65%) habitent leur propre logement sont largement majoritaires. En effet, 94% et 65% respectivement des ménages pauvres et non pauvres sont propriétaires de leur unité d'habitation.

On remarque que dans les villages, les proportions des ménages propriétaires sont plus élevées qu'en ville. En particulier chez les ménages non pauvres, la proportion de ceux qui sont propriétaires augmente de 21 points lorsqu'on passe du milieu urbain au milieu rural.

**Tableau HS- 7: Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le statut d'occupation du logement par milieu de résidence (%)**

Statut d'occupation du logement	Urbain		Rural	
	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
Propriétaire	90,5	43,5	94,3	64,6
Location simple	3,8	48,7	1,0	17,3
Location vente	0,5	0,6	0,4	0,9
Logés par l'employeur	0,5	2,4	0,6	7,2
Logés par les parents/amis	4,6	4,7	3,6	9,3
Autre	0,2	0,2	0,3	0,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

En milieu rural comme en urbain, les ménages les plus pauvres sont essentiellement propriétaires de leur maison. De même chez les ménages pauvres modérés, la quasi-totalité sont propriétaires mais en milieu urbain, 5% d'entre eux sont en location simple contre seulement 2% en milieu rural.

Dans les quintiles moyens, riches et plus riches, la proportion des ménages en location simple est nettement plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural. En ville, les ménages moyens et riches sont respectivement à 17% et 37% en location simple dans leur maison. Les proportions des ménages logés par les parents sont les plus élevées chez les moyens et les riches en milieu urbain comme en milieu rural.

Chez les plus riches, environ quatre ménages sur dix sont en location simple en milieu rural contre environ sept sur dix en milieu urbain. La proportion des ménages plus riches qui sont propriétaires de leur logement passe de 48% à 25% du milieu rural au milieu urbain.

**Tableau HS- 8 : Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le statut d'occupation du logement par milieu de résidence (%)**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
<b>Milieu urbain</b>					
Propriétaire	97,0	87,9	74,6	54,0	25,2
Location simple	0,6	5,0	16,9	37,4	67,7
Location vente	0,2	0,6	0,6	0,5	0,6
Loge par l'employeur	0,2	0,6	1,2	2,3	2,9
Loge par les parents/amis	2,0	5,6	6,4	5,5	3,5
Autre	0,1	0,3	0,3	0,2	0,1
Total	100	100	100	100	100
<b>Milieu rural</b>					
Propriétaire	98,0	90,4	74,0	44,5	48,1
Location simple	0,2	1,8	10,3	29,0	38,3
Location vente	0,2	0,5	0,9	0,9	0,7
Loge par l'employeur	0,3	0,8	3,4	16,8	9,9
Loge par les parents/amis	1,3	6,0	10,6	8,1	2,7
Autre	0,1	0,5	0,8	0,7	0,3
Total	100	100	100	100	100

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.1.2.3. Profil de pauvreté selon le statut d'occupation et par sexe du CM

Dans les ménages pauvres, le statut d'occupation ne varie pas grandement selon le sexe du chef de ménage. Chez les ménages pauvres dirigés par des hommes et chez ceux dirigés par des femmes, plus de neuf ménages sur dix sont propriétaires de leur maison.

Les ménages non pauvres dirigés par des hommes ou par des femmes se partagent principalement deux types de statut d'occupation : propriétaire et en location simple. La proportion des ménages non pauvres propriétaires de leur logement est plus élevée lorsque le CM est une femme (53%) lors que c'est un homme (47%). Tandis que la proportion des ménages non pauvres en location simple est plus faible pour les ménages dirigés par des femmes (38%) que ceux dirigés par des hommes (42%).

Bien qu'elle soit faible, la proportion des ménages pauvres logés par les parents/amis est plus élevée lorsque le CM est une femme (4,7%) lorsque c'est un homme (3,4%) (Tableau HS- 9).

**Tableau HS- 9 : Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le statut d'occupation du logement et par sexe (%)**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES
<b>Masculin</b>							
Propriétaire	98,0	89,8	73,2	50,5	25,4	94,1	46,9
Location simple	0,2	2,4	13,8	37,1	66,7	1,3	42,3
Location vente	0,2	0,6	0,8	0,6	0,6	0,4	0,6
Logé par l'employeur	0,3	1,0	2,9	5,5	3,7	0,6	4,0
Logé par les parents/amis	1,2	5,9	8,8	6,1	3,4	3,4	5,8
Autre	0,1	0,4	0,5	0,3	0,2	0,2	0,3
Total	100	100	100	100	100	100	100
<b>Féminin</b>							
Propriétaire	97,2	90,8	77,2	58,3	29,8	93,0	53,2
Location simple	0,2	1,8	11,6	32,5	64,1	1,2	38,2
Location vente	0,2	0,4	0,7	0,5	0,6	0,3	0,6
Logé par l'employeur	0,1	0,4	1,1	2,7	2,0	0,3	2,0
Logé par les parents/amis	2,0	6,1	8,7	5,6	3,4	4,7	5,7
Autre	0,2	0,6	0,7	0,3	0,1	0,4	0,4
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.1.2.4. Profil de pauvreté selon le statut d'occupation et par région

Dans l'ensemble des différentes régions, la quasi-totalité des ménages pauvres sont locataires de leur logement. Dans le Centre\*, le Sud et le Sud-Ouest, un peu moins de neuf ménages pauvres sur dix sont propriétaires de leur maison tandis que dans les autres régions, plus de neuf ménages pauvres sur dix sont propriétaires. Dans le Centre\* et le Sud, un peu moins d'un ménage sur dix est logé

par les parents/amis. L'Adamaoua, le Littoral et le Sud-Ouest sont les régions où les proportions des ménages pauvres en location simple sont les plus élevées (2 à 3%).

Dans les ménages non pauvres, l'Extrême-Nord, le Nord-Ouest et le Nord sont les régions dans lesquelles les proportions des propriétaires sont les plus élevées ; au moins six ménages non pauvres sur dix dans ces régions sont propriétaires de leur logement et près de trois ménages sur dix sont en location simple contre environ un tiers dans le Mfoundi. Dans le Centre\*, le Littoral et le Nord-Ouest, un peu moins de six ménages non pauvres sur dix sont propriétaires de leur logement et au plus un tiers des ménages non pauvres sont en location simple.

**Tableau HS- 10: Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le statut d'occupation du logement et par région (%)**

Régions	Pauvres					Non pauvres				
	Propriétaire	Location simple	Logé par l'employeur	Logé par les parents/amis	Total	Propriétaire	Location simple	Logé par l'employeur	Logé par les parents/amis	Total
Mfoundi	95,1	1	0,3	3,3	99,7	35,6	57,7	1,7	4,4	99,4
Wouri	95,4	1,8	0,3	2,1	99,6	45,5	48,1	1,3	4,3	99,2
Adamaoua	93,4	2,1	1,2	2,7	99,4	53	37,7	3,1	5,1	98,9
Centre*	89,5	1	0,7	8,4	99,6	55,9	28,1	4,3	10,6	98,9
Est	92,4	1,9	0,6	4,6	99,5	46,7	37,4	8,1	6,6	98,8
Extrême-Nord	96,1	1,1	0,4	1,8	99,4	65,9	24,1	2,8	5,2	98
Littoral*	91,1	2,1	0,6	5,7	99,5	55,2	29,8	7,4	6,7	99,1
Nord	95,4	1,3	0,6	2	99,3	59,8	28,7	3,9	6,1	98,5
Nord-Ouest	92,8	0,8	0,7	4,8	99,1	58,4	33,1	1,5	5,8	98,8
Ouest	94	0,8	0,3	4,5	99,6	63,1	26,5	1,8	7,8	99,2
Sud	88,6	0,4	0,9	9,5	99,4	43,6	35,8	10,8	8,9	99,1
Sud-Ouest	89,1	2,9	0,5	6	98,5	36,5	51,2	7,1	4	98,8

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

## HS.2. Matériaux de construction de l'unité d'habitation

Les ménages pauvres habitent des maisons construites en matériaux rudimentaires. Les murs de leur logement sont en général en terre battue ou en brique simple, le sol en terre et le toit en natte/paille/chaume. Les ménages non pauvres quant à eux habitent des maisons construites en matériau plus ou moins définitif : des murs principalement en béton/ parpaings/briques cuites, un sol en ciment et le toit en tôles.

### HS.2.1. Principal matériau des murs<sup>22</sup>

#### HS.2.1.1. Profil de pauvreté selon le principal matériau des murs

Au niveau national, les principaux matériaux utilisés pour la constitution des murs sont le béton/parpaing/brique cuite, pour un tiers de ménages; ensuite les

<sup>22</sup> Les différents matériaux utilisés pour la constitution des murs sont les suivants : Béton/Parpaings/Briques cuites, Pierres de taille, Briques simples, planches, Terre battue/Pisé et Carabots

briques simples pour également un tiers des ménages et enfin la terre battue pour un peu plus d'un quart des ménages.

Le principal matériau des murs varie grandement selon qu'on passe des ménages pauvres aux ménages non pauvres. En effet, plus de neuf ménages pauvres sur dix ont leurs murs en briques simples ou en terre battue. Presqu'aucun ménage pauvre n'a des murs en béton/parpaings/briques cuites. Par contre près de la moitié des ménages non pauvres ont des murs construits en béton/parpaings/briques cuites. Seulement un tiers des ménages non pauvres ont leurs murs en brique simple ou en terre battue (Tableau HS- 11).

**Tableau HS- 11: Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le principal matériau des murs (%)**

Principal matériau des murs	profil de pauvreté		Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	
Béton/Parpaings/Briques cuites	0,8	46,3	29,7
Pierres de taille	1,3	1,2	1,2
Briques simples	45,0	20,2	29,2
Planches	2,9	11,3	8,2
Terre battue/Pisé	45,8	14,5	25,9
Carabot	1,9	5,8	4,4
Autre	2,4	0,7	1,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

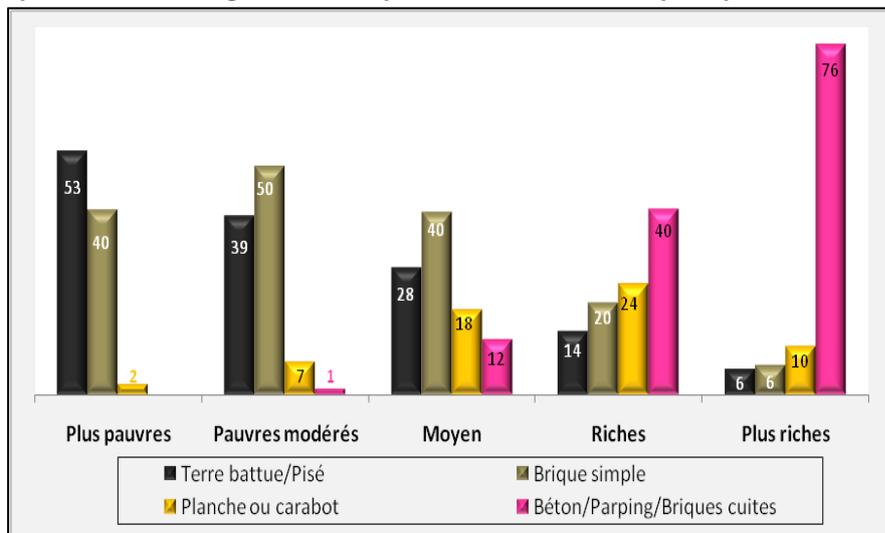
L'analyse en quintiles de richesses permet de mieux observer ces disparités entre pauvres et non pauvres. Plus de la moitié des ménages plus pauvres ont leurs murs en terre battue et un quart en brique simple. 93% des ménages plus pauvres ont des murs en briques simples ou en terre battue (Graphique HS-3).

Les ménages pauvres modérés sont légèrement différents des plus pauvres : 87% d'entre eux ont des murs en briques simples ou en terre battue. La moitié a des murs en briques simples tandis que deux cinquièmes ont des murs en terre battue.

L'utilisation du béton/parpaings/briques augmente progressivement lorsqu'on évolue des ménages moyens vers les ménages plus riches. Un huitième des ménages moyens ont des murs en béton/parpaings/briques cuites. Près d'un cinquième de ces ménages ont leurs murs en planches ou Carabots. Néanmoins, environ 67% d'entre eux ont des murs en briques simples ou en terre battue.

En ce qui concerne les ménages riches, plus de 40% d'entre eux ont leurs murs en béton/parpaings/briques cuites, environ un tiers ont des murs en briques simples ou en terre battue. Quant aux ménages plus riches, plus de trois quarts d'entre eux ont des murs en béton/parpaings /briques cuites. Moins du huitième d'entre eux ont des murs en briques simples ou terre battue.

Graphique HS- 3: Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le principal matériau des murs (%)



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.2.1.2. Profil de pauvreté selon le principal matériau des murs et le milieu de résidence

En milieu urbain comme en milieu rural, au moins neuf ménages pauvres sur dix habitent des maisons aux murs en terre battue ou en brique simple. Le principal matériau des murs ne varie pas grandement entre le village et la ville.

L'utilisation du béton/parpaings/briques cuites pour la constitution des murs dans les ménages non pauvres est beaucoup plus forte en ville qu'au village. En effet, en milieu urbain, plus de la moitié des ménages non pauvres ont leurs murs en parpaings alors qu'en milieu rural, on en retrouve moins du quart. Par ailleurs, les non pauvres habitent nettement moins de logements dont les murs sont en briques simples ou en terre battue en milieu urbain qu'en milieu rural. La proportion des ménages non pauvres ayant des murs en briques simples ou en terre battue passe de moins du tiers à plus de la moitié lorsqu'on va du milieu rural vers le milieu urbain.

Tableau HS- 12 : répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le principal matériau des murs et le milieu de résidence (%)

Principal matériau des murs	Urbain		Rural	
	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
Béton/Parpaings/Briques cuites	1,4	52,9	0,7	24,7
Pierres de taille	0,7	1,0	1,4	1,6
Briques simples	49,7	17,5	44,4	28,9
Planches	4,8	11,2	2,6	11,9
Terre battue/Pisé	39,4	11,9	46,5	23,0
Carabots	2,3	4,9	1,8	8,6
Autre	1,8	0,5	2,5	1,3
Total	100	100	100	100

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

En milieu rural comme en milieu urbain, 94% des ménages plus pauvres ont leurs murs en briques simples ou en terre battue. 87% des ménages pauvres modérés en milieu urbain contre 89% en milieu rural vivent dans des logements aux murs en briques simples ou en terre battue. Toutefois, on observe que dans les ménages plus pauvres et les pauvres modérés, la préférence pour les logements aux murs en briques simples est légèrement plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural tandis que l'inverse est observé pour les logements aux murs en terre battue.

**Tableau HS- 13: Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le principal matériau des murs par milieu de résidence (%)**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
<b>Milieu urbain</b>					
Béton/Parpaings/Briques cuites	0,4	1,9	12,1	40,4	76,1
Pierre de taille	0,6	0,7	0,8	1,0	1,1
Briques simples	44,9	51,7	43,1	20,8	6,3
Planches	1,7	6,0	12,2	15,6	7,6
Terre battue/Pisé	49,2	35,4	24,3	14,5	5,8
Carobot	0,6	2,9	6,7	7,1	2,8
Autre	2,6	1,4	0,7	0,6	0,4
Total	100	100	100	100	100
<b>Milieu rural</b>					
Béton/Parpaings/Briques cuites	0,2	1,2	12,0	40,2	76,3
Pierres de taille	1,6	1,1	1,2	1,9	3,3
Briques simples	39,7	49,2	36,8	15,6	6,3
Planches	1,3	4,0	10,0	19,6	6,9
Terre battue/Pisé	53,3	39,6	30,4	10,1	2,7
Carobot	0,9	2,7	8,2	11,7	4,2
Autre	3,0	2,1	1,5	1,0	0,3
Total	100	100	100	100	100

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### **HS.2.1.3. Profil de pauvreté selon le principal matériau des murs et par sexe du CM**

Environ 90% et 92% respectivement des ménages pauvres dirigés par des hommes et dirigés par des femmes vivent dans des maisons avec des murs en briques simples ou en terre battue. La proportion des ménages pauvres ayant des murs en briques simples est nettement plus élevée chez les ménages dirigés par les femmes (54%) que chez ceux dirigés par les hommes (43%). A l'opposé, la proportion des ménages pauvres ayant leurs murs en terre battue est plus forte chez ceux dirigés par des hommes (48%) que chez ceux dirigés par des femmes (38%).

La proportion des ménages non pauvres vivant dans des maisons ayant des murs en Béton/parpaings/briques cuites est légèrement plus élevée dans les

ménages ayant à leur tête des hommes (46,4%) que celle de ceux dirigés par des femmes (45,9).

**Tableau HS- 14: Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le principal matériau des murs et par sexe du CM (%)**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES
<b>Masculin</b>							
Béton/Parpaings/Briques cuites	0,2	1,3	12,0	40,0	76,0	0,8	46,4
Pierres de taille	1,5	1,1	1,1	1,2	1,2	1,3	1,2
Briques simples	39,0	46,7	39,0	20,5	6,3	42,7	20,0
Planches	1,3	4,5	11,0	16,3	7,6	2,9	11,4
Terre battue/Pisé	53,8	41,1	28,2	13,7	5,6	47,7	14,5
Carabots	0,9	2,9	7,6	7,7	2,9	1,9	5,8
Autre	3,2	2,4	1,2	0,7	0,4	2,8	0,7
Total	100	100	100	100	100	100	100
<b>Féminin</b>							
Béton/Parpaings/Briques cuites	0,2	1,2	12,4	41,4	76,3	0,9	45,9
Pierres de taille	1,7	0,9	1,0	1,1	1,3	1,2	1,2
Briques simples	46,3	58,1	41,3	18,3	6,1	54,1	20,6
Planches	1,3	3,8	10,9	16,3	7,4	2,9	11,3
Terre battue/Pisé	48,1	32,9	26,2	13,9	5,7	38,1	14,5
Carabost	0,8	2,4	7,3	8,2	2,9	1,9	5,9
Autre	1,5	0,8	0,9	0,7	0,4	1,0	0,6
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

#### **HS.2.1.4. Profil de pauvreté selon le principal matériau des murs par région**

Dans les régions de l'Est, du Littoral, du Sud-Ouest et également du Sud, les ménages pauvres vivent en majorité dans des maisons aux murs en briques simples/terre battue (Tableau HS- 15). Toutefois, contrairement aux autres régions, une part non négligeable de ménages pauvres ont leurs murs en carabots /planches. A l'Est et au Sud, environ 9% des ménages pauvres vivent dans des maisons aux murs en carabots /planches. Dans le Littoral et le Sud-Ouest, respectivement 44% et 31% des ménages pauvres vivent dans des maisons avec des murs en planches.

Dans chacune des quatre régions citées plus haut, le logement dans des maisons aux murs en planches est nettement plus accentué dans les ménages non pauvres que dans les ménages pauvres. Néanmoins, la proportion des ménages non pauvres qui ont des murs en béton/parpaings/briques cuites s'élève à 24%, 34%, 40% et 45% respectivement pour l'Est, le Sud, le Littoral et le Sud-Ouest.

Dans le Wouri, presque neuf ménages pauvres sur dix habitent dans des logements aux murs en carabots/planches et moins d'un ménage pauvre sur dix vit dans une maison aux murs en brique simple ou en terre battue. L'abondance de du carabot dans la mangrove côtière, l'insuffisance des ressources et le climat encourageraient entre autres la grande utilisation de ce matériau. 65% des ménages non pauvres du Wouri ont leurs murs en béton/parpaings/briques cuites et 28% en planches.

Dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, de l'Adamaoua, de l'Ouest, du Centre\* et du Nord-Ouest, la quasi-totalité des ménages vivent dans des maisons avec des murs en briques simples/terre battue. Dans ces régions, environ un quart à un tiers des ménages non pauvres vivent dans des logements aux murs en béton/parpaings/briques cuites.

Dans le Mfoundi, 4% des ménages pauvres habitent des logements avec des murs en béton/parpaings/briques cuites, 78% avec des murs en terre et 16% en planches. Chez les non pauvres, environ six ménages sur dix ont leurs murs en béton/parpaings/briques cuites et trois sur dix en terre.

**Tableau HS- 15: Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le principal matériau des murs par région (%)**

Régions	Pauvres					Non pauvres				
	Béton Parpaing Briques cuites	Brique simple	Terre battue/Pisé	Carabot ou planche	Total	Béton Parpaing Briques cuites	Brique simple	Terre battue/Pisé	Carabot ou planche	Total
Mfoundi	3,9	29,2	48,8	15,8	97,7	58	9,7	21,2	9,4	98,3
Wouri	2,2	3,9	4,3	85,1	95,5	65,4	4,7	0,8	27,7	98,6
Adamaoua	0,4	70,1	21,4	2,2	94,1	21,1	65,7	10,5	1	98,3
Centre*	1,1	18,4	76,2	3,3	99	36	17,3	39,4	4,8	97,5
Est	1	34,2	50	8,5	93,7	24	40	16,3	18,3	98,6
Extrême-Nord	1	32,4	58,8	2,3	94,5	32	27,9	34,9	2,7	97,5
Littoral*	1,7	22,9	29,2	43,7	97,5	39,8	5,9	6	46,4	98,1
Nord	0,2	33,2	61,2	2,7	97,3	27,8	31,9	35,3	2,3	97,3
Nord-Ouest	0,6	87,6	9,8	0,7	98,7	34,1	56	6,1	1	97,2
Ouest	1	83,8	13,5	1,1	99,4	42,4	46,6	8,5	1,2	98,7
Sud	1,1	4,2	83,7	9,3	98,3	34,2	7,7	32,4	23,8	98,1
Sud-Ouest	0,8	32,7	27,4	30,9	91,8	44,7	7,3	3,2	43,3	98,5

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

## HS.2.2. Principal matériau du toit

### HS.2.2.1. Profil de pauvreté selon le principal matériau du toit

Plus de trois quarts des ménages au Cameroun habitent dans des logements au toit revêtu de tôles tandis que près du cinquième des ménages ont leur toit en natte/paille/chaume.

Chez les pauvres, un peu plus des deux cinquièmes des ménages ont leur toit en béton/parpaings/briques. 56% de ces ménages habitent des maisons au toit en natte/paille/chaume. Par contre, chez les non pauvres, la quasi-totalité des ménages habitent des maisons au toit en béton/parpaings/briques. 1% seulement des ménages non pauvres vivent dans des maisons au toit en matériau rudimentaire (natte/paille/ chaume, terre, etc.).

**Tableau HS- 16: Profil de pauvreté et principal matériau du toit (%)**

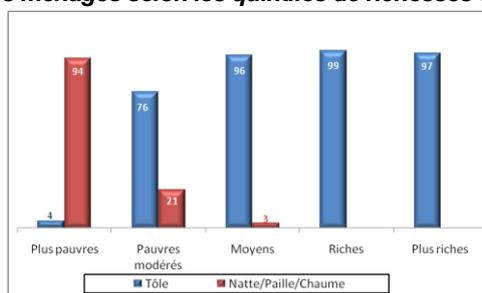
Principal matériau du toit	Profil de pauvreté		Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	
Béton/parpaings/briques	41,0	97,1	76,6
Ciment/Béton	0,0	1,2	0,8
Natte/Paille/Chaume	56,7	0,9	21,3
Tuile	0,9	0,5	0,6
Terre	1,2	0,2	0,6
Autre	0,2	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Dans les ménages plus pauvres, plus de neuf ménages sur dix vivent dans des logements au toit en natte/paille/ chaume. Seulement 4% de ces ménages ont leur toit revêtu de béton/parpaings/briques. La situation est moins accrue dans les ménages pauvres modérés. Plus des trois quarts de ces derniers vivent dans des logements avec des toits en béton/parpaings/briques et environ un cinquième de ces pauvres modérés ont des toits en natte/paille/chaume (Graphique HS- 4).

Dans les ménages moyens, 96% ont leur toit revêtu de béton/parpaings/briques et seulement 3% ont des toits en natte/paille/chaume. Les ménages riches et plus riches n'ont pratiquement pas de toit en matériau rudimentaire : ils vivent dans des logements au toit revêtu de tôles, béton/parpaings/briques, ciment/béton ou tuiles.

**Graphique HS- 4: Répartition des ménages selon les quintiles de richesses et le principal matériau du toit (%)**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.2.2.2. Profil de pauvreté selon le principal matériau du toit et le milieu de résidence

On observe qu'en milieu urbain, la proportion des ménages pauvres qui habitent des maisons au toit en béton/parpaings/briques est nettement plus forte qu'en milieu

rural (56% contre 39%). En même temps, la proportion des ménages pauvres ayant des toits en natte/paille/chaume passe de 42% à 58% lorsqu'on passe du milieu urbain au milieu rural. Ainsi, les pauvres habitent nettement plus des maisons au toit revêtu de matériaux définitifs en ville que dans les villages (Tableau HS- 17).

Dans les ménages non pauvres, la proportion de ceux qui vivent dans des maisons au toit en béton/parpaings/briques baisse légèrement (de 98% à 95%) du milieu urbain vers le milieu rural, tandis que la proportion des ménages habitant des maisons au toit rudimentaire va de 0,4% à 2,7% lorsqu'on passe de la ville vers le village.

**Tableau HS- 17: profil de pauvreté et principal matériau du toit par milieu de résidence (%)**

Principal matériau du toit	Urbain		Rural	
	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
Béton/parpaings/briques	55,8	97,7	39,2	95,2
Ciment/Béton	0,0	1,4	0,0	0,4
Natte/Paille/Chaume	42,2	0,4	58,4	2,7
Tuile	1,0	0,3	0,9	1,0
Terre	1,0	0,1	1,2	0,5
Autre	0,1	0,1	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

La proportion de ménages habitant un logement avec un toit tôles est plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural quel que soit le quintile de richesse considéré. Par ailleurs, dans les ménages plus pauvres, moyens et riches, la proportion des ménages vivant dans une maison avec toit en natte/paille/chaume baisse de manière non négligeable lorsqu'on passe du milieu rural au milieu urbain.

**Tableau HS- 18 : Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le principal matériau du toit par milieu de résidence (%)**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
<b>Urbain</b>					
Béton/parpaings/briques	5,0	76,4	97,4	99,0	96,9
Ciment/Béton	0,0	0,0	0,1	0,3	2,7
Natte/Paille/Chaume	93,6	21,3	1,7	0,2	0,1
Tuile	0,6	1,1	0,4	0,3	0,3
Terre	0,7	1,1	0,3	0,1	0,0
Autre	0,1	0,2	0,1	0,1	0,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>					
Béton/parpaings/briques	4,3	75,4	94,7	96,1	95,9
Ciment/Béton	0,0	0,0	0,1	0,5	2,4
Natte/Paille/Chaume	94,1	21,4	3,4	1,8	0,4
Tuile	0,6	1,3	1,0	1,0	0,9
Terre	0,9	1,6	0,6	0,4	0,2
Autre	0,1	0,3	0,2	0,2	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.2.2.3. Profil de pauvreté selon le principal matériau du toit et par sexe du CM

Le principal matériau du toit est tôle chez les ménages non pauvres dirigés par les hommes (97%) et chez ceux dirigés par des femmes (98%). Dans les ménages pauvres par contre, le principal matériau du toit est la Natte/paille/chaume (60 à 61%) dans les ménages dirigés par les hommes comme dans ceux dirigés par des femmes.

Les ménages plus pauvres et pauvres modérés dirigés par des femmes vivent moins dans des maisons avec des toits en Natte/ paille/chaume que ceux dirigés par des hommes. En particulier chez les plus pauvres, 95% des ménages dirigés par des hommes ont leur toit en Natte/paille/chaume et seulement 4% ont un toit en béton/parpaings/briques tandis que chez ceux dirigés par des femmes, moins de 90% ont leur toit en Natte/paille/chaume et 9% en béton/parpaings/briques.

Tableau HS- 19: Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le principal matériau du toit par sexe du CM (%)

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES
<b>Masculin</b>							
Béton/parpaings/briques	3,6	71,9	95,4	98,4	96,9	36,3	97,0
Ciment/Béton	0,0	0,0	0,1	0,3	2,6	0,0	1,2
Natte/Paille/Chaume	94,8	24,5	3,1	0,5	0,1	61,2	1,1
Tuile	0,6	1,4	0,8	0,5	0,3	1,0	0,5
Terre	0,9	1,8	0,5	0,1	0,0	1,3	0,2
Autre	0,1	0,3	0,1	0,1	0,0	0,2	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100
<b>Féminin</b>							
Béton/parpaings/briques	8,8	85,9	97,4	98,8	96,7	59,7	97,6
Ciment/Béton	0,0	0,0	0,1	0,3	2,9	0,0	1,2
Natte/Paille/Chaume	89,9	12,3	1,5	0,3	0,1	38,8	0,6
Tuile	0,6	0,7	0,5	0,4	0,3	0,7	0,4
Terre	0,7	0,8	0,3	0,1	0,0	0,8	0,1
Autre	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,1	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.2.2.4. Profil de pauvreté selon le principal matériau du toit par région

Dans les régions de l'Adamaoua, du Nord et de l'Extrême-Nord, plus de sept ménages pauvres sur dix vivent dans des maisons avec toit en natte/paille/chaume ; il en est de même pour les ménages pauvres de la région de l'Est. Dans ces régions, moins du quart des ménages pauvres ont leur toit revêtu de tôles, en particulier au Nord et à l'Extrême-Nord respectivement 9% et 15% des ménages pauvres ont leur toit en béton/parpaings/briques (Tableau HS- 20).

Dans la région du Sud-Ouest, bien qu'environ six ménages pauvres sur dix aient leur toit en tôles, on observe une proportion importante (39%) de ménages pauvres ayant leur toit en natte/paille/chaume.

Dans les autres régions, plus de sept ménages pauvres sur dix habitent des maisons avec toit en tôles, en particulier dans le Mfoundi et à l'Ouest où respectivement 99% et 93% des ménages pauvres ont leur toit revêtu de tôles. Dans le Wouri, moins de huit ménages pauvres sur dix ont un toit en tôles ; une proportion non négligeable (21%) de ménages pauvres dans le Wouri ont un toit en natte/paille/chaume.

De manière générale, dans les ménages non pauvres de la plupart des régions, la quasi-totalité habitent des maisons avec un toit revêtu de tôles (Tableau HS- 20).

**Tableau HS- 20 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le principal matériau du toit et par région (%)**

Régions	Pauvres					Non pauvres				
	Béton/parpaings/ briques	Natte/ Paille/ Chaume	Tuile	Ciment/ Béton	Total	Béton/parpaings/ briques	Natte/ Paille/ Chaume	Tuile	Ciment/ Béton	Total
<b>Mfoundi</b>	98,5	1,2	0,3	0	<b>100</b>	97,4	0,1	0,3	2,1	<b>99,9</b>
<b>Wouri</b>	77,6	21	1,2	0	<b>99,8</b>	97	0,1	0,3	2,5	<b>99,9</b>
<b>Adamaoua</b>	23,7	74,1	1,5	0,1	<b>99,4</b>	97,8	1,2	0,6	0,2	<b>99,8</b>
<b>Centre*</b>	83,6	15,5	0,6	0	<b>99,7</b>	98,6	0,4	0,4	0,4	<b>99,8</b>
<b>Est</b>	28,7	70,1	0,6	0	<b>99,4</b>	95,5	3,6	0,5	0,1	<b>99,7</b>
<b>Extrême-Nord</b>	14,6	80,8	1,3	0	<b>96,7</b>	89,1	7,1	1,5	0,5	<b>98,2</b>
<b>Littoral*</b>	89	10,1	0,7	0	<b>99,8</b>	98,6	0,2	0,5	0,6	<b>99,9</b>
<b>Nord</b>	8,7	89,1	1,2	0	<b>99</b>	92,6	4,6	1,3	0,6	<b>99,1</b>
<b>Nord-Ouest</b>	73,6	25,5	0,5	0	<b>99,6</b>	98,3	0,7	0,4	0,4	<b>99,8</b>
<b>Ouest</b>	92,7	6,7	0,3	0	<b>99,7</b>	98,4	0,4	0,3	0,8	<b>99,9</b>
<b>Sud</b>	87	12,2	0,5	0	<b>99,7</b>	99,1	0,2	0,3	0,3	<b>99,9</b>
<b>Sud-Ouest</b>	59,7	39	0,7	0	<b>99,4</b>	97,9	0,7	0,6	0,5	<b>99,7</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.2.3. Principal matériau du sol

#### HS.2.3.1. Profil de pauvreté selon le principal matériau du sol

Près de la moitié des ménages camerounais habitent des maisons au sol en ciment tandis qu'environ 46% de ces ménages vivent dans des logements avec sol en terre.

Les ménages pauvres se retrouvent en quasi-totalité (96%) dans des logements avec sol en terre. Seulement 3% des ménages pauvres vivent dans une maison avec sol en ciment. Par contre, trois quarts des ménages non pauvres vivent dans des logements avec sol en ciment. Presque 7% de ces ménages 'habitent un logement avec sol en marbre ou carreaux. On observe néanmoins qu'un sixième de ces ménages non pauvres habitent des maisons avec le sol en terre.

**Tableau HS- 21: Profil de pauvreté et principal matériau du sol (%)**

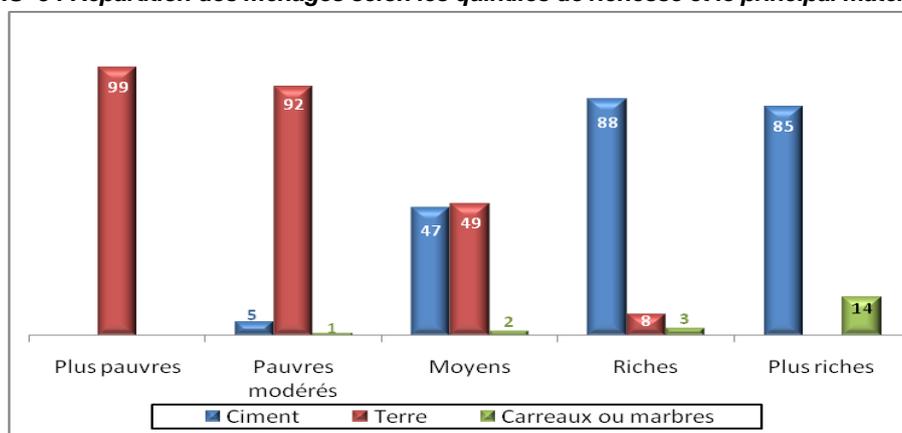
Principal matériau du sol	Profil de pauvreté		Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	
Ciment	2,8	75,2	48,8
Carreaux	0,1	6,3	4,0
Bois	0,6	0,9	0,8
Terre	95,8	16,7	45,6
Marbre	0,6	0,8	0,7
Autre	0,2	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

La quasi-totalité des ménages plus pauvres vivent (99%) dans des maisons avec sol en terre. Chez les pauvres modérés, on retrouve 5% de ménages vivant dans des maisons avec le sol en ciment et 94% avec des sols en terre. Les ménages moyens quant à eux sont nettement moins affectés par cette lacune. En effet, presque la moitié des ménages moyens ont leur sol en ciment (Graphique HS- 5).

Chez les plus riches et les riches, on observe une quasi-disparition des ménages habitant des maisons au sol en terre. Près de neuf ménages sur dix ont un sol en ciment tandis que moins d'un ménage sur dix vivent dans une maison au sol en terre. Par ailleurs, une part considérable des ménages plus riches (14%) vit dans des maisons avec sol en carreaux ou en marbres (Graphique HS- 5)

**Graphique HS- 5 : Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le principal matériau du sol (%)**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.2.3.2. Profil de pauvreté et principal matériau du sol par milieu de résidence

Dans les ménages pauvres, le principal matériau du sol ne varie pas significativement du milieu rural au milieu urbain 96% des ménages pauvres en milieu rural vivent dans des maisons avec le sol en terre contre 95% en milieu urbain. 4% des ménages pauvres en milieu urbain ont un sol cimenté contre 3% en milieu rural.

La situation des ménages non pauvres varie considérablement entre le milieu urbain et le milieu rural. Six ménages non pauvres sur dix sont dans des maisons avec le sol en ciment au village contre huit en ville.

Tableau HS- 22 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le principal matériau du sol par milieu de résidence (%)

Principal matériau du sol	Urbain		Rural	
	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
Ciment	3,9	80,1	2,7	59,3
Carreaux	0,0	7,4	0,1	2,4
Bois	0,5	0,4	0,7	2,5
Terre	94,8	11,4	95,9	34,2
Marbre	0,6	0,7	0,6	1,4
Autre	0,1	0,1	0,2	0,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Les écarts entre le milieu urbain et le milieu rural ne sont très grands que lorsqu'on passe d'un quintile à l'autre chez les non pauvres : les sols de moins de cinquante pourcents des ménages moyens sont faits de ciment contre 88,7% de ceux des riches dans les villes. Dans les villages, on observe juste un léger fléchissement d'amplitude. Cependant, plus de 90% des plus pauvres et des pauvres modérés croupissent sur les sols en terre quel que soit le milieu de résidence.

Tableau HS- 23: Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le principal matériau du sol par milieu de résidence (%)

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
<b>Urbain</b>					
Ciment	0,3	5,4	47,4	88,7	84,9
Carreaux	0,0	0,1	0,5	2,0	13,8
Bois	0,0	0,7	0,9	0,4	0,2
Terre	99,4	93,0	50,2	8,3	0,5
Marbre	0,2	0,8	0,9	0,6	0,6
Autre	0,0	0,2	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>					
Ciment	0,2	5,2	47,4	82,8	84,2
Carreaux	0,0	0,1	0,8	3,1	11,6
Bois	0,1	1,3	2,2	3,7	1,4
Terre	99,4	92,2	47,9	8,4	1,2
Marbre	0,2	0,9	1,4	1,6	1,5
Autre	0,1	0,3	0,2	0,5	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.2.3.3. Profil de pauvreté et principal matériau du sol par sexe du CM

Chez les pauvres modérés et les moyens, les proportions des ménages habitant dans des maisons avec un sol en ciment sont plus élevées chez les ménages dirigés par des hommes que chez ceux dirigés par des femmes (6% contre 4% chez les pauvres modérés et 49% contre 45% chez les moyens). Toutefois, dans l'ensemble des ménages pauvres et non pauvres, le principal matériau du sol ne varie pas grandement selon le sexe du chef de ménage.

Tableau HS- 24: Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le principal matériau du sol par sexe du CM (%)

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES
<b>Masculin</b>							
Ciment	0,2	5,8	48,5	87,3	84,9	2,9	75,6
Carreaux	0,0	0,1	0,7	2,3	13,6	0,1	6,3
Bois	0,1	1,3	1,7	1,1	0,3	0,7	0,9
Terre	99,4	91,5	47,8	8,4	0,5	95,6	16,2
Marbre	0,2	0,9	1,1	0,8	0,7	0,6	0,8
Autre	0,1	0,3	0,2	0,2	0,1	0,2	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100
<b>Féminin</b>							
Ciment	0,2	3,6	44,5	88,8	84,7	2,4	74,1
Carreaux	0,0	0,1	0,6	1,9	13,8	0,0	6,0
Bois	0,0	0,8	1,3	0,6	0,2	0,6	0,6
Terre	99,5	94,7	52,4	7,9	0,5	96,3	18,3
Marbre	0,2	0,7	1,1	0,7	0,7	0,5	0,8
Autre	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.2.3.4. Profil de pauvreté et principal matériau du sol par région

Dans la quasi-totalité des régions du Cameroun, la situation est la même. Plus de 93% des ménages pauvres habitent des logements avec un sol en terre et moins de 5% de ces ménages ont un sol en ciment. A l'exception de l'Adamaoua, dans toutes les autres régions, environ 3% au plus des pauvres vivent dans des maisons au sol en ciment.

Dans les ménages non pauvres, à l'exception de l'Extrême-Nord, au moins sept ménages sur dix vivent dans des maisons avec le sol en ciment. Dans le Mfoundi et le Wouri, plus de 11% des ménages non pauvres ont leur sol en carreaux ou en marbre.

Tableau HS- 25 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le principal matériau du sol et par région (%)

Régions	Pauvres				Non pauvres			
	Ciment	Terre	Carreaux ou marbre	Total	Ciment	Terre	Carreaux ou marbre	Total
Mfoundi	0,7	99,1	0,1	<b>99,9</b>	80,2	6,7	12,7	<b>99,6</b>
Wouri	0,4	88,3	0,1	<b>88,8</b>	80,7	8	11	<b>99,7</b>
Adamaoua	5,1	93,4	0,9	<b>99,4</b>	85,3	10,7	3,2	<b>99,2</b>
Centre*	2,8	96,5	0,3	<b>99,6</b>	67,5	28,2	3,6	<b>99,3</b>
Est	2,1	96,4	0,6	<b>99,1</b>	70,2	21,6	3,3	<b>95,1</b>
Extrême-Nord	2,2	96,2	0,6	<b>99</b>	52,6	41,2	4,2	<b>98</b>
Littoral*	2,5	96,8	0,2	<b>99,5</b>	73,9	22,1	3,5	<b>99,5</b>
Nord	3	95,7	0,5	<b>99,2</b>	77,9	16,7	4,1	<b>98,7</b>
Nord-Ouest	2,9	95,5	0,9	<b>99,3</b>	75,9	18,6	4,6	<b>99,1</b>
Ouest	3,2	95,6	0,6	<b>99,4</b>	65,4	29,2	4,7	<b>99,3</b>
Sud	2,7	96,9	0,1	<b>99,7</b>	68,1	23,6	4,2	<b>95,9</b>
Sud-Ouest	3,3	94,8	0,5	<b>98,6</b>	82,8	12,7	3,9	<b>99,4</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.3. Commodités du logement

Les ménages pauvres s'éclairent au pétrole et utilisent le bois à brûler pour la cuisson. Ils s'approvisionnent en eau de boisson dans des lacs, cours d'eau ou dans des puits non aménagés et ont par conséquent faiblement accès à l'eau potable. A l'opposé, les ménages non pauvres s'éclairent à l'électricité, plus d'un quart d'entre eux préparent avec du gaz domestique et la quasi-totalité ont accès à l'eau potable.

#### HS.3.1. Principal mode d'éclairage

##### HS.3.1.1. Profil de pauvreté selon le principal mode d'éclairage

Plus de la moitié des ménages au Cameroun s'éclairent à l'électricité et les deux cinquièmes utilisent le pétrole pour l'éclairage de leur logement.

Moins de 2% des ménages pauvres ont accès à l'électricité pour éclairer leur maison. Ces ménages ont recours à deux principaux modes d'éclairage pour leur logement : 84% des ménages pauvres utilisent le pétrole comme énergie d'éclairage et 12% utilisent le bois à brûler/charbon.

Les ménages non pauvres quant à eux ont accès à l'électricité pour l'éclairage de leur maison. En effet, plus de 78% des ménages non pauvres ont l'électricité comme principal mode d'éclairage. Toutefois, on observe un peu moins du cinquième de ces ménages non pauvres qui éclairent leur maison au pétrole.

**Tableau HS- 26 : Profil de pauvreté et principal mode d'éclairage**

Principal mode d'éclairage	Profil de pauvreté		Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	
Electricité	1,5	78,2	50,2
Gaz	0,4	1,6	1,2
Pétrole	83,7	18,4	42,3
Copeau/Sciure	0,2	0,2	0,2
Bois à brûler/Charbon	12,3	1,1	5,2
Autre	1,8	0,5	1,0
Total	100,0	100,0	100,0

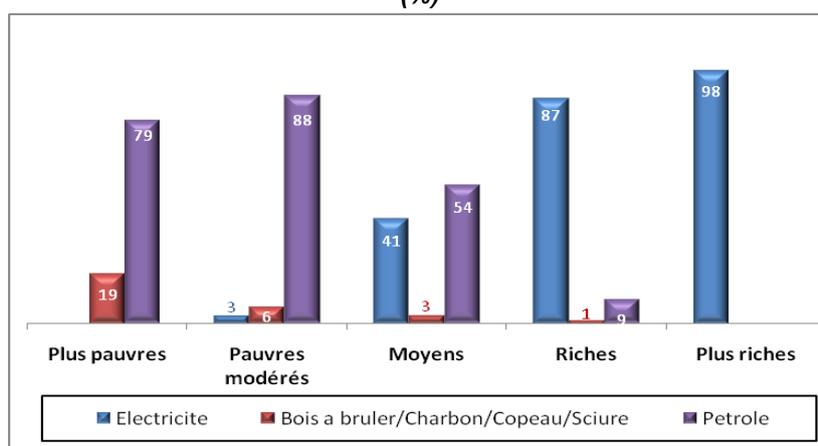
Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Les ménages les plus pauvres n'ont pratiquement pas accès à l'électricité d'éclairage. 98% des ménages plus pauvres ont recours au pétrole ou au bois à brûler pour l'éclairage de leur maison. 79% de ces ménages utilisent le pétrole et 19% le bois à brûler.

La situation n'est pas très différente dans les ménages pauvres modérés. 88% d'entre eux utilisent le pétrole pour l'éclairage. Ces ménages ont moins recours au bois<sup>23</sup> pour l'éclairage de leur logement que les plus pauvres. Quelques 3% des ménages pauvres modérés ont accès à l'électricité.

Dans les ménages moyens, plus de deux cinquièmes ont accès à l'électricité comme principal mode d'éclairage pour leur logement. La proportion de ménages moyens utilisant le pétrole pour l'éclairage est de 54%. 87% des ménages riches habitent des maisons électrifiées et 9% seulement ont recours au pétrole pour l'éclairage. Dans les ménages les plus riches, la quasi-totalité (98%) utilise l'électricité comme principal mode d'éclairage.

**Graphique HS- 6: Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le principal mode d'éclairage (%)**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

<sup>23</sup> Ou encore bois à brûler/charbon/copeau/sciure

### HS.3.1.2. Profil de pauvreté selon le principal mode d'éclairage et le milieu de résidence

En milieu urbain et rural, plus de huit ménages pauvres sur dix éclairent leur logement à l'aide du pétrole, l'accès à l'électricité reste assez faible (moins de 5%) aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural. Par ailleurs, la proportion des ménages pauvres qui s'éclaire à l'électricité en ville (3,5%) est trois fois plus élevée qu'au village (1,3%). En même temps, la proportion des ménages pauvres qui s'éclairent à l'aide du bois double lorsqu'on passe du milieu rural (5,8%) au milieu rural (13,1%).

Cette différence observée entre le milieu urbain et le rural, relative à l'accès à l'électricité, est plus accentuée dans les ménages non pauvres. La moitié des ménages non pauvres en milieu rural ont accès à l'électricité tandis qu'en milieu urbain, près de huit ménages non pauvres sur dix ont l'électricité comme principal mode d'éclairage.

Tableau HS- 27 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le principal mode d'éclairage et le milieu de résidence (%)

Principal mode d'éclairage	Urbain		Rural	
	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
Electricité	3,5	87,0	1,3	49,5
Gaz	0,7	1,4	0,4	2,2
Pétrole	89,0	10,3	83,0	44,9
Copeau/Sciure	0,2	0,1	0,2	0,3
Bois à brûler/Charbon	5,8	0,7	13,1	2,2
Autre	0,9	0,4	1,9	0,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Dans les ménages plus pauvres, moins de 0,2% utilisent l'électricité en milieu urbain comme en milieu rural. Par ailleurs, en milieu rural, un cinquième de ces ménages utilise le bois à brûler comme principal mode d'éclairage tandis qu'en milieu urbain, la proportion est deux fois moindre. La proportion des plus pauvres qui s'éclairent à l'aide du pétrole est plus élevée en ville (89%) qu'au village (78%) (Tableau HS- 28).

En ville comme au village, près de neuf ménages pauvres modérés sur dix éclairent leur logement à l'aide du pétrole. Dans les ménages moyens et riches, l'accès à l'électricité pour l'éclairage de la maison est très élevé en milieu urbain comparé au milieu rural ; la proportion des ménages moyens et riches ayant accès à l'électricité comme principal mode d'éclairage augmente d'au moins 12 points lorsqu'on passe du village vers la ville. Dans les ménages les plus riches, en milieu urbain ou rural, plus de neuf ménages sur dix ont accès à l'électricité (Tableau HS- 28)

**Tableau HS- 28 : Répartition des ménages par quintiles de richesse selon le principal mode d'éclairage et le milieu de résidence (%)**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
<b>Urbain</b>					
Electricité	0,2	4,8	49,9	89,2	98,0
Gaz	0,7	0,7	1,2	1,7	1,3
Pétrole	89,2	88,8	45,0	7,6	0,6
Copeau/Sciure	0,1	0,2	0,3	0,2	0,0
Bois à brûler/Charbon	8,8	4,6	2,8	0,8	0,0
Autre	0,9	1,0	0,8	0,5	0,1
Total	100	100	100	100	100
<b>Rural</b>					
Electricité	0,1	2,6	33,1	77,6	96,3
Gaz	0,2	0,6	1,9	2,9	2,5
Pétrole	77,8	88,4	60,8	17,2	0,9
Copeau/Sciure	0,2	0,3	0,4	0,3	0,1
Bois à brûler/Charbon	19,6	6,4	2,9	0,9	0,0
Autre	2,1	1,7	0,9	1,1	0,2
Total	100	100	100	100	100

Source BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.3.1.3. Profil de pauvreté selon le principal mode d'éclairage par sexe du CM

Plus de 95% des ménages pauvres dirigés par des femmes ou par des hommes ont comme principal mode d'éclairage le pétrole ou le bois. Néanmoins, l'utilisation du pétrole pour l'éclairage est légèrement plus élevée dans les ménages pauvres dirigés par les femmes (86%) que chez ceux dirigés par les hommes (83%) tandis le contraire est observée pour l'éclairage au bois (11% pour les femmes contre 13% pour les hommes).

Chez les ménages non pauvres, le principal mode d'éclairage varie très légèrement selon le sexe du chef de ménage. On observe que l'utilisation du pétrole pour l'éclairage est légèrement plus élevée lorsque le ménage est dirigé par des femmes (19%) plutôt que par des hommes (18%) (Tableau HS- 29).

**Tableau HS- 29 : Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le principal mode d'éclairage et par sexe du CM (%)**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES
<b>Masculin</b>							
Electricité	0,1	3,0	40,1	87,2	97,9	1,5	78,4
Gaz	0,2	0,7	1,7	1,9	1,4	0,5	1,6
Pétrole	79,0	87,6	54,0	9,2	0,6	83,1	18,2
Copeau/Sciure	0,2	0,3	0,4	0,2	0,0	0,2	0,2
Bois a brûler/Charbon	18,4	6,6	2,9	0,8	0,0	12,7	1,1
Autre	2,0	1,8	0,9	0,7	0,1	1,9	0,5
Total	100	100	100	100	100	100	100
<b>Féminin</b>							
Electricité	0,0	2,5	41,7	87,2	97,9	1,7	77,7
Gaz	0,2	0,5	1,4	1,8	1,4	0,4	1,5
Pétrole	75,8	90,8	53,2	9,5	0,6	85,7	19,1
Copeau/Sciure	0,2	0,2	0,3	0,2	0,0	0,2	0,2
Bois a brûler/Charbon	22,0	4,9	2,8	0,8	0,0	10,7	1,1
Autre	1,8	1,0	0,7	0,5	0,1	1,3	0,4
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.3.1.4. Profil de pauvreté selon le principal mode d'éclairage par région

Dans la quasi-totalité des régions, l'accès à l'électricité comme principal mode d'éclairage pour la maison est encore très limité dans les ménages pauvres. A l'exception du Mfoundi où 15% des ménages pauvres utilisent l'électricité, de l'Ouest et du Sud où 3% et 4% respectivement ont accès à l'électricité, dans les autres régions, moins de 2% en moyenne des ménages pauvres s'éclairent à l'électricité.

A l'exception de l'Extrême-Nord, du Nord et de l'Adamaoua dans lesquelles respectivement 24%, 16% et 12% des ménages pauvres éclairent leur maison principalement avec le bois, dans la quasi-totalité des régions, plus de neuf ménages pauvres sur dix utilisent le pétrole comme principal mode d'éclairage.

Dans les ménages non pauvres, le Mfoundi et le Wouri sont les régions dans lesquelles il ya un plus grand accès à l'électricité. Respectivement 96% et 95% des ménages non pauvres utilisent l'électricité pour l'éclairage de leur maison. Dans l'Adamaoua, le Centre\*, le Sud-Ouest, l'Est, le Nord, le Nord-Ouest et l'Extrême-Nord, environ six ménages non pauvres sur dix ont accès à l'électricité. Environ trois ménages non pauvres sur dix éclairent leur habitation au pétrole. Dans le Littoral, le Sud et à l'Ouest, plus de sept ménages non pauvres sur dix ont accès à l'électricité pour éclairer et environ deux ménages sur dix utilisent le pétrole (Tableau HS- 30).

Tableau HS- 30: Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le principal mode d'éclairage et par région (%)

Régions	Pauvres					Non pauvres				
	Electricité	Gaz	Pétrole	Copeau/ Sciure/ Bois à brûler /Charbon	Total	Electricité	Gaz	Pétrole	Copeau/ Sciure/ Bois à brûler /Charbon	Total
Mfoundi	14,8	0,9	79,7	3,6	99	95,9	1,4	2,2	0,3	99,8
Wouri	1	0,8	91,7	6,1	99,6	94,9	1,5	2,9	0,5	99,8
Adamaoua	1,1	0,3	86,1	11,9	99,4	63,4	0,9	33,1	1,8	99,2
Centre*	2,3	0,3	94,5	2,7	99,8	66,5	1,2	30,5	1,3	99,5
Est	1,6	0,3	90,6	6,6	99,1	60,3	0,8	36,3	1,7	99,1
Extrême-Nord	1,2	0,6	71,7	23,8	97,3	55,9	4,1	34,7	4,2	98,9
Littoral*	0,7	0,1	96,6	2,4	99,8	72,7	1,6	23,1	1,8	99,2
Nord	1,3	0,6	77,5	16,2	95,6	62,1	2,1	31,4	3	98,6
Nord-Ouest	0,6	0,6	94,7	3,8	99,7	64,1	2,8	31	1,9	99,8
Ouest	3	0,3	93,8	2,5	99,6	72,9	1,2	24,3	1,3	99,7
Sud	3,9	0,2	91,6	3,9	99,6	75	0,5	22,7	0,9	99,1
Sud-Ouest	0,7	0,5	95,1	3,5	99,8	67,8	1,7	28,4	1,5	99,4

Source BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.3.2. Principale énergie pour la cuisine

#### HS.3.2.1. Profil de pauvreté selon la principale énergie pour la cuisine

La principale énergie la plus utilisée pour la cuisine est le bois car 67% des ménages l'utilisent pour la cuisson. Le gaz domestique est la seconde énergie la plus utilisée (17%) par les ménages (Tableau HS- 31).

La principale énergie pour la cuisine dans les ménages pauvres est le bois (95%). Seulement 0,1% des ménages pauvres ont accès au gaz domestique comme énergie pour la cuisson. Dans les ménages non pauvres, on observe une diversité de source d'énergie pour la cuisine. Plus de la moitié des ménages non pauvres utilisent le bois à brûler, un huitième le pétrole et un peu plus du quart utilisent le gaz domestique.

**Tableau HS- 31: répartition des ménages pauvres et non pauvres selon la principale énergie pour la cuisine (%)**

Principale énergie pour la cuisine	Profil de pauvreté		Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	
Electricité	0,0	4,4	2,8
Gaz	0,1	26,0	16,5
Pétrole	3,5	12,1	8,9
Copeau/Sciure	0,8	4,7	3,3
Bois à brûler/Charbon	94,8	51,5	67,4
Autre	0,7	1,3	1,1
Total	100,0	100,0	100,0

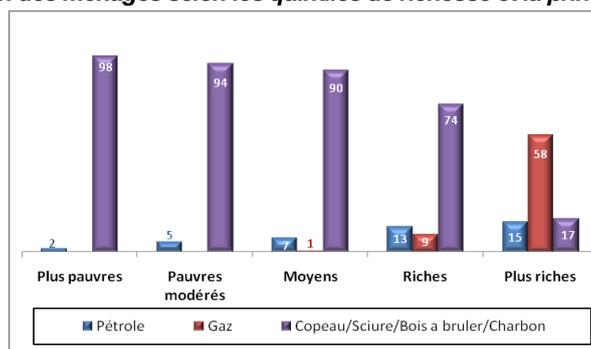
Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Les ménages plus pauvres utilisent presque uniquement le bois pour la cuisson. Seulement 2% d'entre eux utilisent le pétrole et aucun d'eux n'a accès au gaz domestique. Dans les ménages pauvres modérés, la proportion d'utilisateurs du pétrole est légèrement plus élevée que chez les plus pauvres. Par ailleurs, environ 94% des ménages pauvres modérés ont recours au bois comme principale énergie pour la cuisson (Graphique HS- 7)

Dans les ménages non pauvres, le recours au bois est de plus en plus faible lorsqu'on va des ménages moyens vers les plus riches. Dans les ménages moyens et plus riches, la proportion de ceux qui ont recours au gaz domestique pour la cuisine est respectivement de 1% et 9%.

Les ménages les plus riches utilisent beaucoup plus le gaz domestique et moins le bois à brûler que ceux de tous les autres quintiles de richesse. 58% d'entre eux ont comme principale énergie pour la cuisson le gaz domestique et seulement 17% de ces ménages utilisent le bois. Toutefois on observe que 15% des ménages plus riches utilisent également le pétrole pour la cuisson.

**Graphique HS- 7 : Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et la principale énergie pour la cuisson**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.3.2.2. Profil de pauvreté selon la principale énergie pour la cuisine par milieu de résidence

En milieu urbain comme rural, plus de neuf ménages pauvres sur dix utilisent le bois à brûler comme principale énergie pour la cuisson. Néanmoins, en milieu rural, la proportion des ménages pauvres utilisant le pétrole (3,6%) est un peu plus élevée qu'en milieu urbain (2,8%) tandis que celle utilisant le bois à brûler est un peu plus faible (95% contre 96%). On observe qu'en ville comme au village, presque aucun ménage pauvre n'utilise le gaz domestique pour la cuisson.

Tableau HS- 32 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon la principale énergie pour la cuisine par le milieu de résidence (%)

Principale d'énergie pour la cuisine	Urbain		Rural	
	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
Electricité	0,0	3,9	0,0	6,2
Gaz	0,1	32,1	0,1	6,1
Pétrole	2,8	13,0	3,6	9,1
Copeau/Sciure	0,6	5,6	0,8	1,9
Bois à brûler/Charbon	96,0	44,1	94,7	75,5
Autre	0,4	1,4	0,8	1,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Dans les ménages non pauvres, la proportion des ménages qui utilisent le bois<sup>24</sup> comme principale énergie pour la cuisson est nettement plus faible en milieu urbain (44%) qu'en milieu rural (76%). En milieu urbain, la proportion des ménages non pauvres qui utilisent le gaz domestique s'élève à 32%, est cinq fois plus élevée qu'en milieu rural. On observe également que l'utilisation du pétrole comme principale énergie pour la cuisson est un peu plus répandue en milieu urbain (13%) qu'en milieu rural (9%).

Tableau HS- 33: Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et la principale énergie pour la cuisine par milieu de résidence (%)

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
<b>Urbain</b>					
Electricité	0,0	0,0	0,4	2,4	6,2
Gaz	0,0	0,1	0,7	9,0	59,6
Pétrole	1,4	3,4	5,2	13,1	15,5
Copeau/Sciure	0,3	0,8	3,3	7,7	4,9
Bois à brûler/Charbon	98,0	95,2	89,7	66,4	12,4
Autre	0,3	0,5	0,7	1,5	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>					
Electricité	0,0	0,0	1,0	7,4	41,1
Gaz	0,0	0,2	1,1	8,0	37,4
Pétrole	1,9	5,4	8,3	11,5	9,1
Copeau/Sciure	0,4	1,2	1,9	2,2	1,5
Bois à brûler/Charbon	97,1	92,2	86,7	69,6	10,4
Autre	0,6	1,0	1,2	1,3	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

<sup>24</sup> Bois à brûler/charbon/copeau/sciure

### HS.3.2.3. Profil de pauvreté selon la principale énergie pour la cuisine et par sexe du CM

Environ 95% des ménages pauvres dirigés par les hommes ou par les femmes utilisent le bois pour la cuisson. Cette utilisation est plus accentuée dans les ménages pauvres modérés dirigés par des femmes (95%) que dans ceux dirigés par des hommes (92%). De même chez les non pauvres, la proportion des ménages cuisinant à l'aide du bois est plus grande lorsque le chef de ménages est une femme (54%) que lorsque c'est un homme (51%). En particulier chez les moyens et les riches, la proportion des ménages qui utilisent le bois à brûler pour la cuisson est de 66% lorsque le CM est un homme tandis qu'elle dépasse 70% quand c'est une femme. Les proportions de ménages ayant accès au gaz domestique ne varient pas significativement quel que soit le sexe du chef de ménage (0,1% pour les pauvres et 26% pour les non pauvres).

Tableau HS- 34: Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et la principale énergie pour la cuisine par sexe du CM (%)

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES
<b>Masculin</b>							
Electricité	0,0	0,0	0,7	3,3	8,2	0,0	4,6
Gaz	0,0	0,2	0,9	9,0	57,9	0,1	26,1
Pétrole	1,9	5,5	7,2	13,2	15,2	3,6	12,3
Copeau/Sciure	0,4	1,3	2,6	6,9	4,8	0,8	4,8
Bois a brûler/Charbon	97,1	92,0	87,5	65,8	12,1	94,7	50,6
Autre	0,6	1,0	1,1	1,7	1,8	0,8	1,6
Total	100	100	100	100	100	100	100
<b>Féminin</b>							
Electricité	0,0	0,0	0,6	2,9	7,9	0,0	4,1
Gaz	0,0	0,1	0,7	8,2	59,7	0,1	25,5
Pétrole	1,5	3,8	6,2	11,7	14,7	3,0	11,2
Copeau/Sciure	0,3	0,8	2,2	6,2	4,5	0,6	4,4
Bois a brûler/Charbon	97,6	94,6	89,4	70,4	12,8	95,6	54,2
Autre	0,6	0,7	0,7	0,6	0,3	0,7	0,6
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGP

### HS.3.2.4. Profil de pauvreté selon la principale énergie pour la cuisine par région

L'accès au gaz domestique pour la cuisine est presque nul dans les ménages pauvres pour toutes les régions du Cameroun. En effet, la proportion des ménages pauvres qui utilisent le gaz est inférieure à un demi pour cent dans toutes les régions. Plus de 96% des ménages pauvres utilisent le bois à brûler/copeau/sciure/charbon comme principale énergie pour la cuisson.

Dans les ménages non pauvres du Mfoundi et du Wouri, respectivement 50% et 44% des ménages utilisent principalement le gaz domestique pour la cuisson. Dans le Sud-Ouest et le sud, respectivement un cinquième et un peu moins d'un sixième des ménages non pauvres utilisent principalement le gaz.

Dans les autres régions, moins de 14% des ménages non pauvres utilisent le gaz comme principal mode de cuisson. Dans les régions de l'Extrême-Nord et du Nord, l'utilisation du gaz domestique est la plus faible. 5% et 8% seulement des ménages non pauvres utilisent le gaz comme principale énergie pour la cuisson respectivement à l'Extrême-Nord et au Nord.

**Tableau HS- 35 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon la principale énergie pour la cuisine par région (%)**

Régions	Pauvres				Non pauvres			
	Gaz	Pétrole	Copeau/Sciure/ Bois à brûler/Charbon	Total	Gaz	Pétrole	Copeau/Sciure/ Bois à brûler/Charbon	Total
Mfoundi	0,3	1,7	97,6	99,6	50,3	18	25,9	94,2
Wouri	0,1	2,8	96,9	99,8	44,2	11,1	39,4	94,7
Adamaoua	0,1	4,8	94,5	99,4	11,4	15,3	68,6	95,3
Centre*	0,1	3	96,6	99,7	11,4	12,7	72,6	96,7
Est	0,1	4,1	95,3	99,5	9,5	11,2	75,1	95,8
Extrême-Nord	0,1	3,8	95,1	99	4,6	10,2	73,7	88,5
Littoral*	0	1,8	97,7	99,5	13,5	7,2	73,8	94,5
Nord	0,2	4,4	94,1	98,7	7,7	10,2	73,5	91,4
Nord-Ouest	0,1	1,9	97,3	99,3	11,1	9,8	72,9	93,8
Ouest	0	3	96,5	99,5	11	7,8	75,8	94,6
Sud	0	3,5	96,2	99,7	15,3	12,3	68,7	96,3
Sud-Ouest	0	1,6	97,6	99,2	19,8	11,7	62,4	93,9

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.3.3. Principale source d'approvisionnement en eau de boisson

#### HS.3.3.1. Profil de pauvreté et principale source d'approvisionnement en eau de boisson

Près de huit ménages pauvres sur dix au Cameroun s'approvisionnent en eau de boisson principalement dans des puits aménagés ou non aménagés, ou encore dans un lac/étang/marécage/marigot ou cours d'eau. Ainsi, plus de six ménages pauvres sur dix n'ont pas accès à l'eau potable<sup>25</sup>.

Chez les ménages non pauvres, plus d'un tiers d'entre eux s'approvisionnent en eau par un robinet (34%), un puits aménagé (11%) ou dans une borne fontaine (31%). Plus de huit ménages non pauvres sur dix ont ainsi accès à l'eau potable (Tableau HS-36).

<sup>25</sup> Dans cette sous-section, l'accès à l'eau potable est synonyme d'avoir comme principale source d'approvisionnement en eau de boisson une eau de table, un robinet (intérieur ou extérieur), une borne fontaine publique, un forage, une source, un puits aménagé ou avec pompe. L'eau douteuse est une eau puisée dans un lac/étang/marécage/marigot/cours d'eau ou puits non aménagé.

**Tableau HS- 36 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon l’approvisionnement en eau de boisson (%)**

Source d’approvisionnement en eau de boisson	Profil de pauvreté		Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	
Robinet	2,8	33,9	22,8
Eau minérale	0,2	0,4	0,2
Puits aménagé	18,8	11,4	14,0
Borne fontaine	5,3	31,0	21,7
Forage	6,8	5,5	5,9
Source	4,9	4,2	4,4
Lac/Etang/Marécage/Marigot/cours d’eau	34,9	7,0	17,1
Puits non-aménagé	26,0	6,0	13,2
Autre	0,4	0,2	0,6
Total	100	100	100

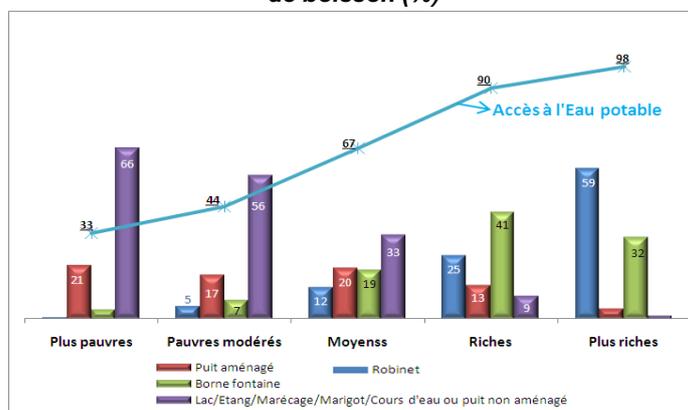
Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

Presque sept ménages plus pauvres sur dix ont pour principale source d’approvisionnement en eau de boisson un puits non aménagé ou un lac/étang/marécage/marigot ou cours d’eau. Un ménage plus pauvre sur trois a accès à l’eau potable. Les ménages pauvres modérés ont nettement plus accès à l’eau potable (44%) que les plus pauvres. 5% de ces ménages ont à leur disposition un ou plusieurs robinets d’eau, respectivement 7% et 17% de ces ménages s’approvisionnent en eau de boisson principalement dans un puits aménagé et dans un forage.

Chez les ménages moyens, un tiers d’entre eux s’approvisionnent en eau de boisson dans un Lac/Etang/Marécage/ Marigot ou Cours d’eau. Dans ce quintile, 67% des ménages ont accès à l’eau potable.

Les ménages riches et plus riches se caractérisent par un meilleur accès à l’eau potable. 90% et 98% respectivement des ménages riches et plus riches ont accès à l’eau potable. Un quart des ménages riches et près de six ménages plus riches sur dix ont à leur disposition au moins un robinet d’eau pour s’approvisionner.

**Graphique HS- 8 : Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et l’approvisionnement en eau de boisson (%)**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.3.3.2. Profil de pauvreté et principale source d'approvisionnement en eau de boisson par milieu de résidence

En milieu urbain, les ménages pauvres se partagent plusieurs principaux modes d'approvisionnement en eau de boisson. Un cinquième d'entre eux s'approvisionnent dans un lac/étang/marécage/marigot ou cours d'eau, plus d'un quart dans des puits non aménagés, un peu moins d'un quart dans des puits aménagés et plus d'un dixième dans une borne fontaine. En bref, plus de la moitié des ménages pauvres en milieu urbain ont accès à l'eau potable. Plus de neuf ménages non pauvres en ville sur dix ont accès à l'eau potable. En effet, plus des trois quarts de ces ménages s'approvisionnent en eau par un robinet d'eau ou bien dans une borne fontaine.

En milieu rural, l'approvisionnement en eau potable est nettement plus difficile qu'en ville. La proportion des ménages ayant accès à l'eau potable n'est que de 37% chez les ménages pauvres et de 66% chez les non pauvres. Près de quatre ménages pauvres sur dix s'approvisionnement en eau de boisson dans un lac/étang/marécage/marigot ou cours d'eau et plus du quart dans des puits non aménagés. Chez les non pauvres, plus du cinquième s'approvisionnement dans un lac/étang/marécage/marigot ou cours d'eau et plus de 12% dans un puits non aménagé.

Tableau HS- 37 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon l'approvisionnement en eau de boisson par milieu de résidence (%)

Principale source d'approvisionnement en eau de boisson	Urbain		Rural	
	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
Robinet	5,2	37,5	2,5	22,8
Eau minérale	0,2	0,2	0,2	0,3
Puits aménagé	23,2	9,9	18,2	16,3
Borne fontaine	12,0	37,4	4,5	10,8
Forage	8,1	4,9	6,6	7,3
Source	5,1	2,8	4,9	8,8
Lac/Etang/Marécage/Marigot/cours d'eau	19,5	2,8	36,8	20,5
Puits non-aménagé	26,3	4,1	25,9	12,2
Autre	0,5	0,5	0,4	1,0
Total	100	100	100	100
<b>Accès à l'eau potable</b>	<b>53,8</b>	<b>92,6</b>	<b>36,9</b>	<b>66,3</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

En milieu urbain, environ la moitié des ménages plus pauvres s'approvisionnement en eau de boisson dans un lac/étang/marécage/marigot ou cours d'eau ou encore dans un puits non aménagé. Environ 47% de ces ménages ont accès à l'eau potable. Chez les ménages pauvres modérés, la situation est quelque peu différente. 57% d'entre eux ont accès à l'eau potable. Néanmoins, seulement 7% des ménages pauvres modérés s'approvisionnement en eau de boisson dans un robinet d'eau. En milieu rural, l'accès à l'eau potable est nettement plus faible qu'en milieu urbain. Respectivement 32% et 42% seulement des ménages dans les villages ont accès à l'eau potable chez les plus pauvres et les pauvres modérés.

Dans les ménages moyens, riches et plus riches, l'accès à l'eau potable est de plus en plus répandu. En milieu rural, six ménages moyens et huit ménages riches sur dix ont accès à l'eau potable. En milieu urbain, près de huit ménages moyens et plus de neuf ménages riches ont accès à l'eau potable.

Dans les ménages les plus riches, au village comme en ville, la quasi-totalité d'entre eux a accès à l'eau potable. Si en milieu urbain, 58% environ des ménages plus riches disposent d'au moins un robinet, cette proportion est nettement plus élevée en milieu rural (76%) (Tableau HS- 38).

**Tableau HS- 38: Proportion des ménages selon les quintiles de richesse et l'approvisionnement en eau de boisson par milieu de résidence (%)<sup>26</sup>**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
<b>Urbain</b>					
Robinet	1,5	6,7	11,2	23,3	57,5
Puits aménagé	26,7	21,8	21,0	12,7	3,7
Borne fontaine	6,0	14,4	31,4	46,4	32,8
Forage	10,2	7,2	6,8	6,2	3,3
Eau douteuse	53,4	42,7	21,9	6,9	1,3
<b>Accès à l'eau potable en milieu urbain</b>	<b>46,5</b>	<b>56,7</b>	<b>77,2</b>	<b>92,3</b>	<b>98,5</b>
<b>Rural</b>					
Robinet	0,5	4,5	12,9	31,5	76,0
Puits aménagé	20,2	16,2	18,4	14,8	4,9
Borne fontaine	3,2	5,8	9,0	16,9	9,8
Forage	6,5	6,7	7,5	8,0	4,1
Eau douteuse	67,4	57,9	41,1	19,2	2,7
<b>Accès à l'eau potable en milieu rural</b>	<b>32,4</b>	<b>41,5</b>	<b>58,2</b>	<b>78,9</b>	<b>96,6</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.3.3.3. Profil de pauvreté et principale source d'approvisionnement en eau de boisson par sexe du CM

La proportion des ménages ayant accès à l'eau potable ne varie pas significativement selon le sexe du chef de ménage. Néanmoins, à l'exception du quintile des pauvres modérés, la proportion des ménages ayant accès à l'eau potable est légèrement plus élevée lorsqu'une femme est à la tête du ménage que lorsque c'est un homme.

<sup>26</sup> Ce tableau présente, pour chaque quintile, en milieu urbain comme en milieu rural, la répartition des ménages selon la principale source d'approvisionnement en eau de boisson. Etant donné le nombre élevé de modalités et pour une meilleure observation, les modalités ayant de très faibles proportions n'ont pas été présentées dans ce tableau. La proportion des ménages ayant accès à l'eau potable pour chaque milieu de résidence et pour chacun des quintiles est également présentée.

**Tableau HS- 39 : Proportion des ménages selon les quintiles de richesse et l’approvisionnement en eau douteuse<sup>27</sup> ou potable par milieu de résidence (%)**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES
<b>Masculin</b>							
Eau potable	33,2	44,5	65,9	89,7	98,3	38,6	86,5
Eau douteuse	66,8	55,5	34,1	10,3	1,7	61,4	13,5
Total	100	100	100	100	100	100	100
<b>Féminin</b>							
Eau potable	34,1	41,9	68,4	91,1	98,6	39,2	87,2
Eau douteuse	65,9	58,1	31,6	8,9	1,4	60,8	12,8
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

#### **HS.3.3.4. Profil de pauvreté et principale source d’approvisionnement en eau de boisson par région**

Dans le Mfoundi et le Wouri, plus de six et plus de cinq ménages pauvres sur dix respectivement ont accès à l’eau potable. Dans ces régions, les ménages pauvres ayant accès à l’eau potable s’approvisionnent essentiellement dans des bornes fontaines, des forages ou des puits aménagés. Moins de 1% des ménages pauvres ayant accès à l’eau potable s’approvisionnent par un robinet d’eau à domicile.

Le Nord-Ouest, l’Adamaoua et le Sud-Ouest sont les régions dans lesquelles les ménages pauvres ont le moins accès à l’eau potable. Dans ces trois régions, au moins sept ménages pauvres sur dix s’approvisionnent en eau de boisson dans un lac/étang/marécage/marigot/cours d’eau ou dans un puits non aménagé. Dans le Sud, le Nord, le Littoral et à l’Ouest, plus de six ménages pauvres sur dix s’approvisionnent en eau de boisson dans un lac/étang/marécage/marigot/cours d’eau ou dans un puits non aménagé. Dans ces régions, un peu plus d’un tiers des ménages pauvres ont accès à l’eau potable.

Dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, on observe une proportion considérable de ménages pauvres ayant à leur disposition un robinet à eau pour s’approvisionner en eau potable (15% pour le Nord-Ouest et 7% pour le Sud-Ouest). Dans le Nord-Ouest en particulier, cette proportion est d’au moins sept fois plus élevée que dans les autres régions du pays.

Dans l’ensemble des différentes régions, plus de 77% des ménages non pauvres ont accès à l’eau potable. Néanmoins, il convient de relever que la plupart des ménages non pauvres ayant accès à l’eau potable s’approvisionnement dans des bornes fontaines ou des forages ou encore dans des puits aménagés. Toutefois,

<sup>27</sup> L’eau douteuse correspond à celle provenant d’un lac/étang/marécage/marigot/cours d’eau ou d’un puits non aménagé

l'exception est faite pour la région du Nord-Ouest où plus de la moitié des ménages non pauvres ayant accès à l'eau potable s'approvisionnent à partir d'un robinet.

Dans l'Extrême-Nord, le Littoral, le Nord et le Nord-Ouest et le Sud-Ouest, au moins huit ménages non pauvres sur dix ont accès à l'eau potable et dans le Centre\*, l'Est, l'Ouest et le Sud, un peu moins de huit ménages non pauvres sur dix y ont accès.

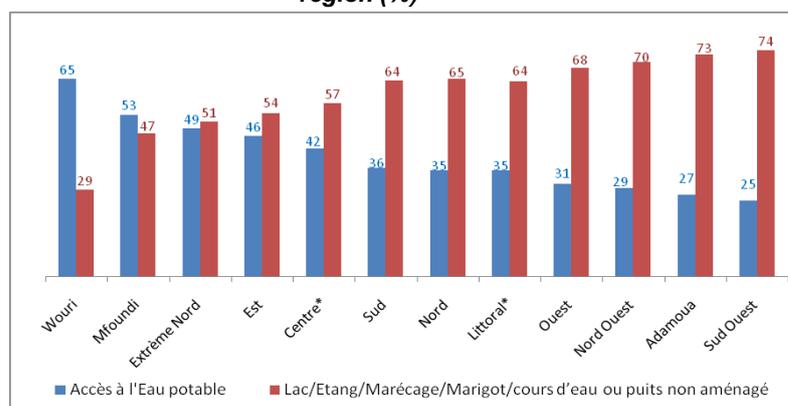
Chez les ménages non pauvres dans le Wouri et le Mfoundi, 96% à 97% d'entre eux ont accès à l'eau potable. 47% et 38% des ménages non pauvres s'approvisionnent en eau de boisson dans un robinet respectivement dans le Mfoundi et le Wouri.

**Tableau HS - 40 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon l'approvisionnement en eau de boisson par région (%)**

	Pauvres					Non pauvres					Accès à l'Eau potable	
	Robinet	Borne fontaine, forage ou puits aménagé	source	eau douteuse	Total	Robinet	Borne fontaine, forage ou puits aménagé	source	eau douteuse	Total	Pauvres	Non pauvres
	Adamaoua	0,7	20,3	4,0	72,8	<b>97,8</b>	16,9	51,0	4,2	25,3	<b>97,5</b>	27,0
Centre*	0,4	35,4	6,2	57,0	<b>99,0</b>	14,4	55,3	7,4	22,2	<b>99,2</b>	42,1	77,2
Est	0,5	31,5	13,9	53,7	<b>99,6</b>	13,9	52,7	10,0	22,7	<b>99,4</b>	46,2	77,1
Extrême-Nord	0,7	47,6	0,4	50,9	<b>99,6</b>	19,4	63,7	0,3	15,9	<b>99,3</b>	48,8	83,6
Littoral*	1,7	18,0	14,9	64,1	<b>98,7</b>	25	49,0	7,9	15,6	<b>97,4</b>	34,8	82,1
Nord	1	33,5	0,2	64,9	<b>99,5</b>	22,4	59,9	0,2	16,7	<b>99,2</b>	34,8	82,8
Nord-Ouest	14,7	9,4	4,8	70,4	<b>99,3</b>	51,5	26,8	2,4	18,2	<b>98,8</b>	29,1	80,8
Ouest	2,2	14,1	14,1	68,4	<b>98,8</b>	25,6	38,9	14,0	20,6	<b>99,1</b>	30,5	78,7
Sud	1,6	26,0	8,0	64,3	<b>100,0</b>	22,7	50,7	5,1	21,2	<b>99,8</b>	35,6	78,7
Sud-Ouest	7,3	7,6	9,9	74,3	<b>99,1</b>	43,4	34,0	4,3	16,6	<b>98,3</b>	25,0	81,9
Mfoundi	2,2	43,6	6,9	47,0	<b>99,8</b>	47,1	48,0	1,3	3,4	<b>99,8</b>	53,0	96,5
Wouri	0,3	60,8	3,7	28,7	<b>93,5</b>	37,9	55,9	1,5	3,8	<b>99,1</b>	64,9	95,8

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

**Graphique HS- 9: Répartition des ménages pauvres selon l'approvisionnement en eau de boisson par région (%)**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

## HS.4. Assainissement dans le logement

### HS.4.1. Mode d'évacuation des eaux usées

#### HS.4.1.1. Profil de pauvreté selon le mode d'évacuation des eaux usées

Plus de huit ménages sur dix évacuent leurs eaux usées soit dans leur fosse septique, soit en les déversant sur la cour de leur habitation, soit dans la broussaille.

Les ménages pauvres déversent leurs eaux usées essentiellement dans la broussaille ou dans la cour de leur logement. En effet, la moitié de ces ménages déversent leurs eaux usées dans la broussaille et presque quatre ménages sur dix déversent les eaux usées dans leur cour. Moins de 3% de ces ménages évacuent les eaux usées dans une fosse septique.

Quant aux ménages non pauvres, environ un cinquième d'entre eux évacuent les eaux usées dans une fosse septique, environ quatre ménages sur dix dans la cour. 23% des ménages utilisent la broussaille comme mode d'évacuation des eaux usées.

Tableau HS- 41: Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le mode d'évacuation des eaux usées (%)

Mode d'évacuation des eaux usées	Profil de pauvreté		Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	
Fosse septique	2,8	18,6	12,8
Cour	36,4	38,7	37,8
Abords de rue	5,8	11,5	9,4
Broussaille	51,2	22,9	33,3
Cours d'eau	2,2	3,8	3,2
Autre	1,7	4,6	3,5
Total	100,0	100,0	100,0

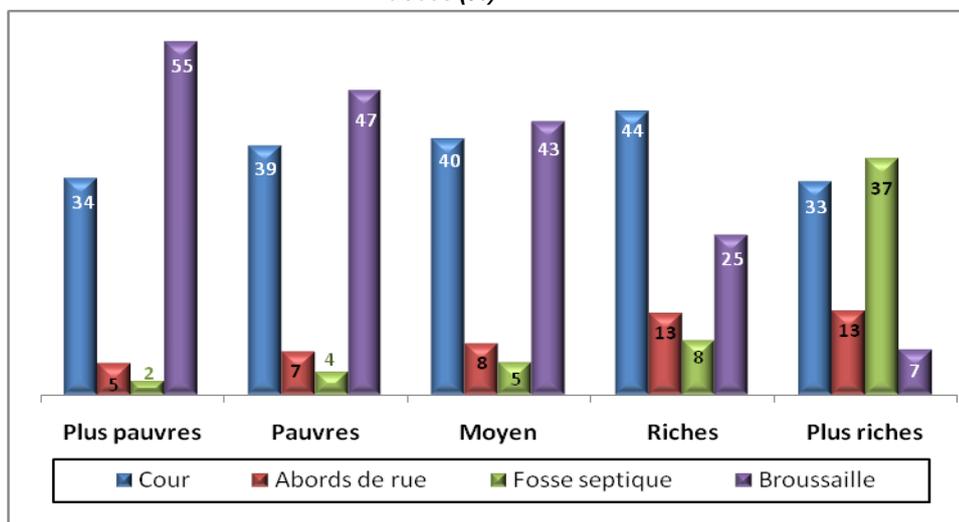
Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

La proportion des ménages déversant les eaux usées dans la broussaille baisse considérablement lorsqu'on évolue du quintile « plus pauvres » au quintile « plus riches », tandis que la part des ménages qui évacuent leurs eaux usées dans une fosse septique ou aux abords de la rue augmente. Néanmoins, on remarque que chez les pauvres comme chez les moyens, les riches et plus riches, les ménages (plus de trois ménages sur dix) déversent davantage les eaux usées dans la cour de leur logement.

Près de six ménages plus pauvres sur dix évacuent les eaux usées dans la broussaille et 34% les déversent dans la cour. Seulement 2% de ces ménages évacuent les eaux dans une fosse septique. Chez les ménages pauvres modérés, quatre à cinq ménages sur dix déversent les eaux dans la broussaille, quatre dans la cour et le reste aux abords de la rue ou dans une fosse septique.

Dans les ménages riches et plus riches, la proportion des ménages évacuant les eaux usées dans la broussaille s'élève respectivement à 25% et 7% ; tandis que la part des ménages qui en évacuent dans une fosse septique est respectivement de 8% et 37%.

**Graphique HS- 10: Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le mode d'évacuation des eaux usées (%)**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

#### **HS.4.1.2. Profil de pauvreté selon le mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence**

En milieu urbain, plus de neuf ménages pauvres sur dix déversent les eaux usées dans la broussaille, dans la cour ou bien dans les abords de rue. Dans les ménages non pauvres, on observe une proportion considérable (21%) de ménages qui évacuent les eaux usées dans une fosse septique. Le reste des ménages non pauvres déversent les eaux dans la cour (39%), aux abords de la rue (13%) et dans la broussaille (17%).

En milieu rural, bien plus de la moitié des ménages pauvres évacuent les eaux usées dans la broussaille et plus de 40% dans la cour ou aux abords de rue. Près de neuf ménages non pauvres sur dix évacuent les eaux usées dans la broussaille, la cour ou aux abords de rue.

On remarque qu'en milieu rural, les ménages pauvres déversent les eaux usées dans la broussaille, davantage qu'en milieu urbain. En même temps, les ménages pauvres en ville déversent leurs eaux usées dans la cour ou aux abords de rue davantage que dans les villages. Par ailleurs, dans les ménages non pauvres, la proportion de ceux qui évacuent les eaux usées dans une fosse septique est deux fois plus élevée en milieu urbain qu'en milieu rural.

**Tableau HS- 42 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence (%)**

Mode d'évacuation des eaux usées	Urbain		Rural	
	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
Fosse septique	3,0	21,0	2,8	10,8
Cour	39,7	38,8	36,0	38,1
Abords de rue	8,2	13,3	5,5	5,4
Broussaille	45,6	16,8	51,9	42,9
Cours d'eau	2,1	4,5	2,2	1,5
Autre	1,4	5,6	1,7	1,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

L'analyse en quintiles de richesse permet de relever quelques détails. Quatre ménages plus pauvres sur dix en milieu urbain déversent les eaux usées dans leur cour contre trois en milieu rural. Les ménages plus pauvres déversent les eaux usées dans la broussaille au village, davantage qu'en ville. Bien que ce soit de moindre ampleur, ce constat s'observe également chez les pauvres modérés.

On observe que dans les ménages riches et plus riches, la proportion de ceux qui déversent les eaux usées aux abords de rue baisse de plus de moitié lorsqu'on passe du milieu rural au milieu urbain. De même, la proportion des ménages riches et plus riches qui évacuent les eaux usées dans la broussaille augmente de plus du double lorsqu'on passe du milieu rural au milieu urbain. Chez les ménages plus riches en particulier, l'évacuation des eaux usées dans les fosses septiques est très nettement plus forte en milieu urbain qu'en milieu rural (36% contre 53%).

**Tableau HS- 43 : Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le mode d'évacuation des eaux usées par milieu de résidence (%)**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
<b>Urbain</b>					
Fosse septique	2,2	3,4	5,3	9,8	52,8
Cour	41,5	39,5	39,2	40,0	26,1
Abords de rue	5,7	9,2	5,1	6,3	5,3
Broussaille	49,2	44,1	47,6	41,1	13,4
Cours d'eau	1,0	2,3	1,6	1,5	0,9
Autre	1,4	1,4	1,3	1,3	1,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>					
Fosse septique	2,1	3,6	4,7	8,2	35,9
Cour	33,4	38,6	40,9	45,1	33,6
Abords de rue	4,8	6,2	11,6	13,9	13,5
Broussaille	55,5	48,1	36,2	21,6	6,6
Cours d'eau	2,3	2,0	4,3	5,6	3,7
Autre	1,8	1,5	2,3	5,6	6,7
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.4.1.3. Profil de pauvreté selon le mode d'évacuation des eaux usées par sexe du chef de ménage

De manière générale, chez les ménages dirigés par les hommes, la proportion de ceux qui évacuent les eaux usées dans une fosse septique est plus élevée que chez les femmes chefs de ménage. Cette proportion est de 3,2% chez les ménages pauvres dirigés par les hommes et de 1,5% chez ceux dirigés par les femmes. Ce constat est de plus forte ampleur chez les pauvres modérés où 1,6% des ménages dirigés par des femmes évacuent les eaux dans une fosse tandis que cette proportion s'élève à 4,2% pour les ménages dirigés par des hommes.

Tableau HS- 44: Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le mode d'évacuation des eaux usées par sexe du CM (%)

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES
<b>Masculin</b>							
Fosse septique	2.2	4.2	5.5	8.7	36.4	3.2	18.8
Cour	33.5	37.7	39.2	43.7	33.3	35.5	38.3
Abords de rue	4.9	7.5	8.4	12.6	13.2	6.2	11.7
Broussaille	55.2	46.7	42.2	25.2	7.0	51.1	22.8
Cours d'eau	2.3	2.3	3.0	5.0	3.7	2.3	3.9
Autre	1.8	1.6	1.7	4.7	6.4	1.7	4.6
Total	100	100	100	100	100	100	100
<b>Féminin</b>							
Fosse septique	1.3	1.6	3.6	7.7	38.1	1.5	18.0
Cour	35.9	41.9	42.1	45.7	32.7	39.8	39.7
Abords de rue	4.3	4.2	6.8	12.6	12.7	4.2	10.9
Broussaille	55.0	49.6	43.4	24.1	6.9	51.4	23.4
Cours d'eau	1.8	1.4	2.4	4.6	3.1	1.5	3.4
Autre	1.7	1.3	1.8	5.3	6.4	1.4	4.7
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.4.1.3. Profil de pauvreté selon le mode d'évacuation des eaux usées par région

A l'exception de l'Extrême-Nord, du Nord et du Nord-Ouest, dans les différentes régions, plus de la moitié des ménages pauvres déversent leurs eaux usées dans la broussaille. En particulier dans les régions de l'Adamaoua, du Littoral et dans le Mfoundi, plus de sept ménages pauvres sur dix évacuent leurs eaux usées dans la broussaille.

Dans l'Extrême-Nord, le Nord et l'Adamaoua, des proportions non négligeables de ménages pauvres évacuent les eaux usées dans une fosse septique. En effet, dans ces trois régions, respectivement 4%, 7% et 5% des ménages pauvres évacuent les eaux usées dans des fosses septiques tandis que dans les autres régions, la part des ménages pauvres qui déversent leurs eaux usées dans une fosse septique n'atteint pas 1%. Ces pourcentages élevés doivent être pris avec des réserves parce que la notion de fosse septique semble avoir été confondue avec celle des fosses traditionnelles qui dans le Grand Nord sont assez bien aménagées car servant aussi de lieu d'abulition.

En ce qui concerne les ménages non pauvres, le Wouri et le Mfoundi sont les régions dans lesquelles ces ménages évacuent le plus leurs eaux usées dans des fosses septiques. Plus du quart des ménages non pauvres du Wouri et du Mfoundi évacuent les eaux usées dans des fosses septiques. Dans l'Extrême-Nord, le Nord et l'Adamaoua, on observe également des proportions élevées de ménages non pauvres déversant les eaux usées dans des fosses septiques. Les régions du Centre\* et du Sud sont par contre celles dans lesquelles les ménages non pauvres évacuent le moins leurs eaux usées dans des fosses septiques.

Chez les pauvres comme les non pauvres, la proportion des ménages qui déversent leurs eaux usées dans la cour de leur maison est assez considérable (supérieure à 30% en moyenne) dans l'ensemble des douze régions. Le Nord-Ouest se démarque des autres régions dans la mesure où au moins la moitié des ménages pauvres et non pauvres de cette région évacuent leurs eaux usées dans leur cour.

Tableau HS- 45: Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le mode d'évacuation des eaux usées par région (%)

Régions	Pauvres					Non pauvres				
	Broussa ille	Cour	Fosse septique	Abords de rue	Total	Broussa ille	Cour	Fosse septique	Abords de rue	Total
<b>Mfoundi</b>	69,9	22,7	0,5	2,6	<b>95,7</b>	9,8	36,2	25,7	12,3	<b>84</b>
<b>Wouri</b>	49,8	27	0,3	4	<b>81,1</b>	9,5	33,7	27,5	16,3	<b>87</b>
<b>Adamaoua</b>	72,8	16,3	5,1	2,6	<b>96,8</b>	27,7	34,6	19,1	11,5	<b>92,9</b>
<b>Centre*</b>	52,9	44,1	0,4	1,6	<b>99</b>	38,1	48,9	5,9	4,3	<b>97,2</b>
<b>Est</b>	60,3	35,2	1,1	2	<b>98,6</b>	34,4	47,8	9,2	5,4	<b>96,8</b>
<b>Extrême-Nord</b>	41,1	37,9	3,6	12,1	<b>94,7</b>	10,7	26,2	26,5	30,4	<b>93,8</b>
<b>Littoral*</b>	70,2	26,2	0,4	1,4	<b>98,2</b>	36,6	35,4	14,2	7	<b>93,2</b>
<b>Nord</b>	46,4	35,4	6,7	6,3	<b>94,8</b>	14,1	38,1	26,2	16,5	<b>94,9</b>
<b>Nord-Ouest</b>	45,6	49,7	0,5	1,7	<b>97,5</b>	27,9	52,5	9,5	6,3	<b>96,2</b>
<b>Ouest</b>	65,5	30,3	0,9	1,6	<b>98,3</b>	38,7	35,9	12,9	8,5	<b>96</b>
<b>Sud</b>	65,4	31,7	0,2	1	<b>98,3</b>	44,9	38,7	8,6	4,1	<b>96,3</b>
<b>Sud-Ouest</b>	50,9	37,8	0,3	2,8	<b>91,8</b>	30,1	45,1	12,2	8,3	<b>95,7</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

## S.4.2. Mode d'évacuation des ordures ménagères

### HS.4.2.1. Profil de pauvreté selon le mode d'évacuation des ordures ménagères

Les principaux modes d'évacuation des ordures ménagères au Cameroun sont la broussaille, les alentours de la maison et les bacs publics. Plus de huit ménages sur dix utilisent l'un de ces moyens pour l'évacuation de leurs ordures ménagères.

Chez les ménages pauvres, près de neuf ménages sur dix évacuent leurs ordures ménagères soit dans la broussaille (57%), soit dans les alentours de la

maison (30%). Seulement 0,5% de ces ménages déversent leurs ordures ménagères dans un bac public.

Chez les ménages non pauvres, on observe un meilleur assainissement de leur logement du point de vue de l'évacuation des ordures ménagères. En effet, d'une part moins de 7% des ménages non pauvres déversent leurs ordures ménagères dans les alentours de leur maison et d'autre part, plus d'un tiers de ces ménages évacuent leurs ordures ménagères dans des bacs publics. Par ailleurs, la proportion des ménages déversant leurs ordures ménagères dans la broussaille est très nettement plus faible chez les non pauvres que chez les pauvres.

**Tableau HS- 46: Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le mode d'évacuation des ordures ménagères (%)**

Mode d'évacuation des ordures ménagères	Profil de pauvreté		Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	
Abords de rue	2,4	7,9	5,9
Bac public	0,5	34,8	22,3
Broussaille	56,5	36,9	44,1
Cours d'eau	1,6	5,4	4
Enfouissement	3,5	4,8	4,3
Alentours de la maison	29,8	6,7	15,1
Brûler	5	1,2	2,6
Autre	0,8	2,2	1,7
Total	100,0	100,0	100,0

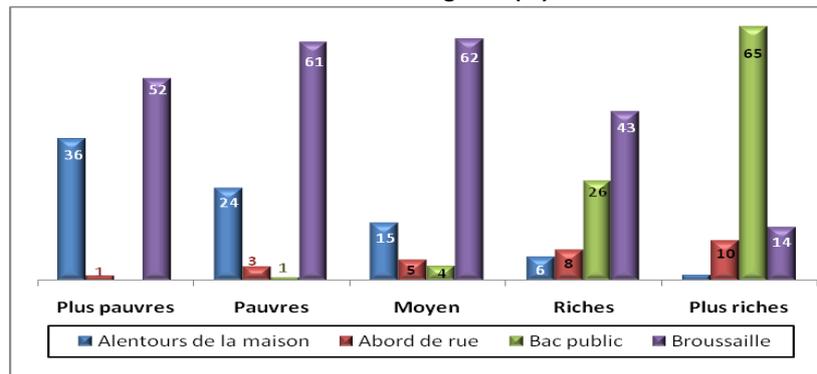
Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

L'analyse en termes de quintiles permet de percevoir aisément que la propension à déverser les ordures ménagères aux alentours de la maison décroît nettement lorsqu'on va progressivement des plus pauvres aux plus riches. En effet, près de quatre ménages plus pauvres sur dix déversent leurs ordures ménagères aux alentours de la maison tandis que cette proportion est quasiment nulle chez les plus riches.

Par contre chez les ménages riches et plus riches, les ménages évacuent leurs ordures dans les bacs publics et quelquefois dans les abords de rue. Chez les ménages plus riches en particulier, près de sept ménages sur dix évacuent leurs ordures dans des bacs publics.

Par ailleurs, à l'exception du quintile des plus riches, une proportion considérable (plus de 40%) de ménages évacuant leurs ordures dans la broussaille est observée dans les différents quintiles, en particulier chez les pauvres modérés et chez les moyens où cette proportion dépasse 60%.

**Graphique HS- 11: Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le mode d'évacuation des ordures ménagères (%)**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

#### **HS.4.2.2. Profil de pauvreté selon le mode d'évacuation des ordures ménagères par milieu de résidence**

En milieu urbain, les ménages pauvres déversent leurs ordures principalement dans la broussaille et aux alentours de la maison. En effet, six ménages pauvres sur dix en ville évacuent leurs ordures dans la broussaille et deux sur dix aux alentours de leur maison. Chez les non pauvres, plus de quatre ménages sur dix en ville déversent leurs ordures dans des bacs publics. Moins du tiers des ménages non pauvres évacuent leurs ordures ménagères dans la broussaille et moins de 5% les évacuent aux alentours de leur maison.

En milieu rural, plus de trois ménages pauvres sur dix déversent leurs ordures ménagères dans les alentours de leur domicile et environ six sur dix déversent leurs ordures dans la broussaille. Un sixième des ménages non pauvres dans les villages déversent leurs ordures aux alentours de leur maison et plus de six ménages non pauvres sur dix en milieu rural évacuent leurs ordures dans la broussaille. La situation des ménages pauvres varie légèrement lorsqu'on passe du milieu urbain au milieu rural. Dans les villages, les ménages pauvres déversent leurs ordures davantage aux alentours de leur maison.

Par contre dans les ménages non pauvres, on observe de grandes variations lorsqu'on passe du milieu rural au milieu urbain. En effet, la proportion des ménages non pauvres qui jettent leurs ordures ménagères dans des bacs publics passe de 6% à 44% lorsqu'on va du milieu rural au milieu urbain. De même, la proportion des ménages non pauvres qui déversent leurs ordures dans la broussaille baisse de moitié lorsqu'on va du village vers la ville.

**Tableau HS- 47: Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le mode d'évacuation des ordures ménagères par milieu de résidence (%)**

Mode d'évacuation des ordures ménagères	Urbain		Rural	
	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
Abords de rue	4,5	8,4	2,1	6,4
Bac public	0,8	43,7	0,5	6,0
Broussaille	59,2	29,5	56,1	60,9
Cours d'eau	2,7	6,4	1,5	2,3
Enfouissement	3,6	4,1	3,5	7,2
Alentours de la maison	21,1	4,3	30,8	14,3
Brûler	7,3	1,2	4,7	1,3
Autre	0,9	2,4	0,8	1,5
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

En milieu rural, près de quatre ménages plus pauvres sur dix déversent leurs ordures ménagères aux alentours de leur maison. Cette proportion est nettement moindre en milieu urbain. En milieu urbain comme rural, plus de la moitié des ménages plus pauvres jettent leurs ordures dans la broussaille. La situation est similaire chez les ménages pauvres modérés. Néanmoins en milieu urbain comme en milieu rural, la propension à jeter les ordures dans la broussaille est plus élevée chez les pauvres modérés que chez les plus pauvres tandis que la propension à déverser les ordures aux alentours de la maison est plus faible. La proportion des « ménages moyens » qui jettent leurs ordures ménagères dans les bacs publics est inférieure au tiers des proportions observées dans les quintiles des plus pauvres et pauvres modérés, quel que soit le milieu de résidence.

. En milieu rural, plus de six ménages riches sur dix déversent leurs ordures dans la broussaille tandis qu'en milieu urbain, on en dénombre moins de quatre sur dix. Chez les ménages plus riches, moins du quart déversent leur ordure dans la broussaille en milieu rural, et en milieu urbain, un peu plus d'un ménage plus riche sur dix.

**Tableau HS- 48 : Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le mode d'évacuation des ordures ménagères par milieu de résidence (%)**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
<b>Urbain</b>					
Abords de rue	1,7	5,6	7,9	8,4	8,6
Bac public	0,1	1,0	5,8	28,9	67,3
Broussaille	56,5	60,2	57,5	39,2	13,0
Cours d'eau	1,5	3,2	7,3	8,9	4,2
Enfouissement	2,2	4,1	5,1	5,1	3,0
Alentours de la maison	27,3	18,6	11,0	5,3	1,3
Brûler	10,2	6,2	3,2	1,3	0,4
Autre	0,5	1,0	2,1	3,0	2,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>					
Abords de rue	1,2	3,1	2,9	4,3	36,0
Bac public	0,1	0,8	2,1	9,0	26,2
Broussaille	51,3	61,2	65,2	63,1	24,8
Cours d'eau	1,1	1,9	2,1	3,0	1,9
Enfouissement	2,2	4,8	6,9	8,4	7,0
Alentours de la maison	36,9	24,6	17,5	9,8	2,5
Brûler	6,9	2,4	1,4	1,2	0,8
Autre	0,3	1,2	1,7	1,2	0,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.4.2.3. Profil de pauvreté selon le mode d'évacuation des ordures ménagères par sexe du chef de ménage

La broussaille et les alentours des habitations sont les lieux privilégiés d'évacuation des ordures ménagère et cela quel que soit le chef de ménage ou le milieu de résidence. On constate curieusement que ce sont les ménages non pauvres qui déversent les ordures aux abords des rues (Tableau HS- 49).

**Tableau HS- 49 : Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le mode d'évacuation des ordures ménagères par sexe du CM (%)**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES
<b>Masculin</b>							
Abords de rue	1,3	4,0	5,5	7,8	10,2	2,5	8,1
Bac public	0,1	1,0	3,8	24,6	64,6	0,5	34,6
Broussaille	51,7	60,2	61,3	43,8	13,9	55,8	36,8
Cours d'eau	1,1	2,3	4,5	8,0	4,2	1,7	5,5
Enfouissement	2,2	4,4	5,9	5,6	3,2	3,3	4,7
Alentours de la maison	36,1	23,6	14,7	6,1	1,4	30,2	6,6
Brûler	7,1	3,4	2,5	1,3	0,5	5,4	1,3
Autre	0,3	1,0	1,8	2,7	2,1	0,7	2,2
Total	100	100	100	100	100	100	100
<b>Féminin</b>							
Abords de rue	1,1	2,1	4,1	7,2	9,8	1,7	7,3
Bac public	0,1	0,6	3,7	28,2	66,4	0,4	35,4
Broussaille	51,3	63,3	63,2	41,6	12,7	59,2	37,1
Cours d'eau	1,0	1,6	4,1	7,6	3,8	1,4	5,1
Enfouissement	1,9	5,5	6,6	5,8	3,6	4,3	5,2
Alentours de la maison	37,3	23,8	14,6	6,0	1,4	28,4	6,8
Brûler	6,8	1,7	1,5	0,9	0,4	3,5	0,9
Autre	0,4	1,6	2,2	2,7	1,9	1,2	2,3
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.4.2.4. Profil de pauvreté selon le mode d'évacuation des ordures ménagères par région

Dans les régions de l'Extrême-Nord, du Nord, du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, on observe des proportions importantes de ménages pauvres qui déversent leurs ordures dans les alentours de leur maison. En effet environ quatre ménages pauvres sur dix à l'Extrême-Nord, au Nord et au Nord-Ouest et trois sur dix au Sud-Ouest jettent leurs ordures aux alentours de leur maison.

Dans les régions de l'Ouest et du Sud, presque un cinquième des ménages pauvres jettent leurs ordures ménagères aux alentours de leur maison. Dans les autres régions, la proportion des ménages qui évacuent les ordures aux alentours de leur maison est en moyenne inférieure à un ménage sur dix.

Dans les régions de l'Adamaoua, du Centre\*, de l'Est et du Littoral ainsi que dans le Mfoundi, plus de huit ménages pauvres sur dix déversent leurs ordures dans la broussaille.

L'évacuation des ordures dans les bacs publics est quasiment nulle chez les ménages pauvres dans l'ensemble des douze régions. Chez les non pauvres dans plusieurs régions, la proportion des ménages déversant leurs ordures dans des bacs à ordures est relativement élevée.

Dans le Mfoundi et le Wouri, près de sept ménages non pauvres sur dix déversent leurs ordures dans des bacs publics. Dans le Sud et le Sud-Ouest, cette proportion est d'un cinquième. Et dans l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua et le Nord-Ouest, cette proportion dépasse 15%.

Les régions du Centre\*, de l'Est et de l'Ouest sont celles dans lesquelles les ménages non pauvres déversent le moins leurs ordures dans des bacs publics. Dans ces régions, moins d'un ménage sur dix jette ses ordures ménagères dans un bac public.

On observe par ailleurs que dans la région de l'Est, du Centre\*, de l'Adamaoua, du Littoral, de l'Ouest et du Sud, plus de la moitié des ménages non pauvres déversent leurs ordures ménagères dans la broussaille. On observe également que dans le Nord et l'Extrême-Nord, trois ménages sur dix jettent leurs ordures dans les abords de rue et que cette proportion est inférieure à 10% dans les autres régions (Tableau HS- 50).

**Tableau HS- 50: Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le mode d'évacuation des ordures ménagères par région (%)**

Régions	Pauvres					Non pauvres				
	Broussaille	Alentours de la maison	Abords de rue	Bac public	Total	Broussaille	Alentours de la maison	Abords de rue	Bac public	Total
<b>Mfoundi</b>	85,1	4,1	2,5	0,3	<b>92</b>	17,8	1,5	5,8	65,3	<b>90,4</b>
<b>Wouri</b>	69,6	8,9	0,2	0,4	<b>79,1</b>	14,2	1,3	6,7	67,1	<b>89,3</b>
<b>Adamaoua</b>	82,9	11,6	0,6	0,3	<b>95,4</b>	52,9	7,1	8,7	15,7	<b>84,4</b>
<b>Centre*</b>	82,5	13,4	0,2	0,1	<b>96,2</b>	71,9	8,4	3,5	6,6	<b>90,4</b>
<b>Est</b>	85	11,4	0,3	0,3	<b>97</b>	67,5	7,3	7,4	8,2	<b>90,4</b>
<b>Extrême-Nord</b>	35,8	39,6	5,3	0,8	<b>81,5</b>	20,5	10,2	29,8	14,5	<b>75</b>
<b>Littoral*</b>	85,2	10	0,2	0,1	<b>95,5</b>	62,6	2,6	7,5	16,7	<b>89,4</b>
<b>Nord</b>	46,7	39,8	3,4	0,9	<b>90,8</b>	29,6	11,4	28,1	16	<b>85,1</b>
<b>Nord-Ouest</b>	54,7	37,8	0,2	0,3	<b>93</b>	41,8	19,7	4,3	16,9	<b>82,7</b>
<b>Ouest</b>	68	18,9	0,3	0,2	<b>87,4</b>	52,5	7,6	9,4	9,5	<b>79</b>
<b>Sud</b>	78,9	18,4	0,1	0,1	<b>97,5</b>	62,9	7,9	2,8	20,5	<b>94,1</b>
<b>Sud-Ouest</b>	58,8	30,3	0,8	0,3	<b>90,2</b>	44,8	12,5	3,3	20	<b>80,6</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.4.3. Type d'aisance

#### HS.4.3.1. Profil de pauvreté selon le type d'aisance

La quasi-totalité des ménages (95%) utilisent comme type d'aisance les latrines communes, les latrines privées, les WC internes avec chasse d'eau mais également la nature.

La plupart des ménages pauvres (59%) utilisent des latrines communes comme type d'aisance, un cinquième de ces ménages utilisent des latrines privées et près d'un cinquième utilisent la nature comme lieu d'aisance. Ces trois types d'aisance regroupent ainsi environ 97% des ménages pauvres.

Dans les ménages non pauvres, un quart utilise un WC interne avec chasse d'eau comme type d'aisance. 27% utilisent des latrines privées et plus de la moitié des latrines communes. Contrairement aux ménages pauvres, moins de 2% utilisent la nature comme type d'aisance.

Tableau HS- 51 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le type d'aisance

Type d'aisance	Profil de pauvreté		Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	
WC interne, chasse d'eau	0,0	15,0	9,5
WC externe privé, chasse d'eau	0,4	3,3	2,3
WC commun, chasse d'eau	0,8	2,0	1,5
Latrines privées	19,7	26,6	24,0
Latrines communes	58,5	50,7	53,5
Nature	18,4	1,8	7,9
Autre	2,3	0,7	1,3
Total	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

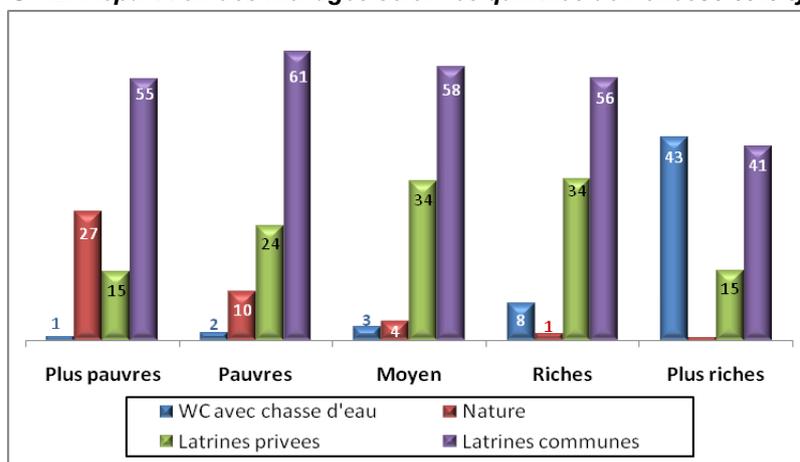
Dans les ménages les plus pauvres, les types d'aisance se concentrent entre les latrines communes (55%), les latrines privées (15%) et la nature (27%). Le caractère précaire des conditions de vie des ménages les plus pauvres apparaît également à ce niveau car avoir pour type d'aisance la nature est un signe de pauvreté.

Dans les ménages pauvres modérés, un dixième utilisent la nature comme type d'aisance, ce qui souligne également le caractère précaire des conditions de vie des ménages pauvres modérés. Par ailleurs, le type d'aisance le plus utilisé par les ménages pauvres modérés reste les latrines communes (61%).

Dans les ménages moyens et riches, près de six ménages sur dix utilisent des latrines communes comme type d'aisance, et un tiers de ces ménages utilisent des latrines privées. Presqu'un ménage riche sur dix dispose d'un WC avec chasse d'eau.

Les ménages les plus riches sont ceux qui utilisent le plus de WC avec chasse. 43% de ces ménages ont pour type d'aisance un ou plusieurs WC avec chasse. Par ailleurs, quatre ménages plus riches sur dix ont des latrines communes comme type d'aisance et un quart de ces ménages utilisent des latrines privées.

**Graphique HS- 12: Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le type d'aisance**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

#### **HS.4.3.2. Profil de pauvreté et type d'aisance par milieu de résidence**

Dans les villages comme dans les villes, les latrines communes sont le type d'aisance le plus utilisé chez les pauvres comme les non pauvres (Tableau HS- 52).

En milieu urbain, le type d'aisance des ménages pauvres se répartit entre les latrines privées (27%), les latrine communes (64%) et la nature (7%). Dans les ménages non pauvres, près d'un quart d'entre eux utilisent des WC avec chasse d'eau. Par ailleurs, plus d'un quart de ces ménages utilisent des latrines privées et la moitié des latrines communes.

En milieu rural, 97% des ménages pauvres utilisent des latrines privées ou des latrines communes ou encore la nature comme type d'aisance. On observe en plus que près d'un cinquième des ménages pauvres utilisent la nature comme lieu d'aisance. Les ménages non pauvres du milieu rural utilisent principalement (91%) les WC internes avec chasse d'eau, les latrines privées et les latrines communes. Seulement 10% des ménages non pauvres ont des WC avec chasse d'eau.

On observe d'une part que la proportion des ménages pauvres ayant pour lieu d'aisance la nature est au moins deux fois plus élevée en milieu rural qu'en milieu urbain. L'utilisation des latrines (privées ou communes) chez les ménages pauvres est nettement plus faible en milieu rural qu'en milieu urbain. D'autre part, la proportion des ménages non pauvres utilisant des WC avec chasse d'eau comme type d'aisance est au moins deux fois supérieure en milieu urbain qu'en milieu rural (Tableau HS- 52).

**Tableau HS- 52: Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le type d'aisance et le milieu de résidence (%)**

Type d'aisance	Urbain		Rural	
	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
WC interne, chasse d'eau	0,0	17,6	0,0	6,6
WC externe privé, chasse d'eau	0,8	3,8	0,3	1,9
WC commun, chasse d'eau	0,8	2,1	0,8	1,4
Latrines privées	27,1	25,8	18,8	29,2
Latrines communes	63,5	49,3	57,9	55,3
Nature	6,7	1,0	19,8	4,3
Autre	1,1	0,5	2,4	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

En plus des caractéristiques qui ont déjà été observées dans les ménages pauvres et non pauvres, quelques particularités se révèlent au niveau des quintiles de richesse selon qu'on est en ville ou au village. Presque trois ménages plus pauvres sur dix en milieu rural utilisent la nature comme lieu d'aisance ; cette proportion est plus de deux fois inférieure en milieu urbain. Chez les ménages les plus riches, en milieu urbain, 42% ont des WC avec chasse d'eau tandis qu'en milieu rural, cette proportion est de 63%.

**Tableau HS- 53: Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le type d'aisance par milieu de résidence (%)**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
<b>Urbain</b>					
WC interne, chasse d'eau	0.0	0.0	0.5	3.3	33.8
WC externe privé, chasse d'eau	0.7	0.8	1.3	2.6	5.5
WC commun, chasse d'eau	0.7	0.8	1.3	1.7	2.7
Latrines privées	20.9	29.6	37.9	34.9	15.0
Latrines communes	64.6	63.1	56.1	55.8	42.3
Nature	11.5	4.8	2.2	1.2	0.5
Autre	1.5	0.9	0.8	0.6	0.2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>					
WC interne, chasse d'eau	0.0	0.1	0.7	4.6	53.7
WC externe privé, chasse d'eau	0.1	0.5	1.0	2.5	6.4
WC commun, chasse d'eau	0.6	1.0	1.0	1.7	3.3
Latrines privées	14.2	23.5	30.6	31.6	12.9
Latrines communes	54.8	61.1	59.7	55.8	23.0
Nature	28.1	11.3	5.4	2.8	0.5
Autre	2.2	2.6	1.6	1.0	0.2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

#### **HS.4.3.3. Profil de pauvreté et type d'aisance par sexe du CM**

Dans les ménages pauvres dirigés par des hommes et dans ceux dirigés par des femmes, environ 97% d'entre eux utilisent des latrines (communes ou privées) ou la nature comme lieu d'aisance. Par ailleurs, dans les ménages pauvres, la

proportion de ceux qui utilisent la nature comme lieu d'aisance est plus élevée chez les ménages dirigés par les hommes (19%) que chez ceux dirigés par des femmes (15%). De même, la proportion des ménages pauvres qui ont des latrines privées est plus élevée lorsque le CM est une femme (22%) que lorsque c'est un homme (19%). Ces constats montrent que les ménages pauvres dirigés par des femmes ont en général des types d'aisance meilleurs que ceux dirigés par des hommes. La même tendance apparaît dans les ménages non pauvres et les ménages les plus riches où 46% des ménages dirigés par les femmes possèdent un WC avec chasse contre 42% de ceux dont les chefs sont des hommes.

**Tableau HS- 54 : Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et le type d'aisance par sexe du CM (%)**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES
<b>Masculin</b>							
WC avec chasse	0,8	1,7	2,9	7,9	42,4	1,2	20,2
Latrines privées	14,6	23,8	33,6	34,5	15,1	19,0	26,6
Latrines communes	55,6	61,0	58,1	55,5	41,7	58,2	50,8
Nature	26,8	11,2	4,1	1,5	0,5	19,3	1,8
Autre	2,1	2,4	1,3	0,7	0,2	2,2	0,7
Total	100	100	100	100	100	100	100
<b>Féminin</b>							
WC avec chasse	0,6	1,2	2,7	7,6	46,0	1,0	20,7
Latrines privées	14,3	26,2	34,6	33,8	14,0	22,1	26,5
Latrines communes	54,1	62,3	57,9	56,7	39,3	59,5	50,5
Nature	28,6	7,9	3,5	1,3	0,5	15,0	1,6
Autre	2,3	2,4	1,2	0,7	0,2	2,4	0,7
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

#### **HS.4.3.4. Profil de pauvreté et type d'aisance par région**

Dans l'ensemble des régions du Cameroun, le Mfoundi et le Wouri excepté, moins de 2% des ménages pauvres utilisent des WC avec chasse d'eau comme type d'aisance.

On observe dans cinq des douze régions des proportions de ménages pauvres utilisant la nature comme lieu d'aisance très fortes, comparées à celles présentes dans les autres régions. En effet, dans le Wouri, le Nord, l'Extrême-Nord, l'Est et le Sud-Ouest, deux à trois ménages pauvres sur dix utilisent la nature comme lieu d'aisance. Sept à huit ménages pauvres sur dix utilisent des latrines (privées ou communes).

Dans le reste des régions, huit à neuf ménages pauvres sur dix utilisent les latrines privées et les latrines communes comme type d'aisance. La proportion des ménages pauvres ayant pour lieu d'aisance la nature n'atteint pas 10% dans ces régions là.

Chez les ménages non pauvres, la proportion de ceux qui utilisent la nature comme lieu d'aisance avoisine les 3% dans chacune des douze régions. Par ailleurs, ces ménages se partagent plusieurs types d'aisance.

Le Wouri et le Mfoundi se démarquent considérablement des autres dans la mesure où la proportion des ménages non pauvres ayant des WC avec chasse est en moyenne deux fois plus élevée que dans les autres régions, plus de trois ménages non pauvres sur dix ont des WC avec chasse d'eau et sept sur dix ont des latrines privées ou communes. Dans les dix autres régions, huit à neuf ménages non pauvres sur dix utilisent les latrines (privées et communes).

Les régions du Centre\* et de l'Est sont celles où les ménages non pauvres utilisent le moins des WC avec chasse; dans ces deux régions, environ un ménage sur dix dispose d'un WC avec chasse d'eau.

**Tableau HS- 55: Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le type d'aisance par région (%)**

Régions	Pauvres					Non pauvres				
	WC avec chasse	Latrines communes	Latrines privées	Nature	Total	WC avec chasse	Latrines communes	Latrines privées	Nature	Total
Mfoundi	1,4	40,1	47,5	9,4	<b>98,4</b>	30,4	50,3	18,5	0,6	<b>99,8</b>
Wouri	1,8	24,5	44,6	28,1	<b>99</b>	30,7	41,4	25,7	1,3	<b>99,1</b>
Adamaoua	1,9	58,6	28,3	9,4	<b>98,2</b>	14,2	44,1	40,1	0,7	<b>99,1</b>
Centre*	0,8	61,2	27,4	8,1	<b>97,5</b>	9,1	56,3	30,5	2,9	<b>98,8</b>
Est	0,8	55,1	19,9	20,2	<b>96</b>	11,3	54,6	30	3,1	<b>99</b>
Extrême-Nord	1,5	58,7	10,3	27,5	<b>98</b>	14,4	64,3	17,7	3,1	<b>99,5</b>
Littoral*	0,8	46	42,9	9,1	<b>98,8</b>	13,5	39,3	43,7	2,7	<b>99,2</b>
Nord	1,4	47,1	21,6	28,1	<b>98,2</b>	15	57	25,5	2,1	<b>99,6</b>
Nord-Ouest	0,6	71,5	21	5,9	<b>99</b>	13,4	52,8	32,4	1,1	<b>99,7</b>
Ouest	0,8	60,3	30,4	6,2	<b>97,7</b>	15	46,4	36,6	1,5	<b>99,5</b>
Sud	0,7	64	18	7,4	<b>90,1</b>	12,5	60,5	22,6	2,5	<b>98,1</b>
Sud-Ouest	0,6	63,1	14	20,2	<b>97,9</b>	16,2	60,8	19,4	2,9	<b>99,3</b>

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

## HS.5. Site d'implantation<sup>28</sup> et principale voie d'accès au logement

### HS.5.1. Site d'implantation

#### HS.5.1.1. Profil de pauvreté selon le site d'implantation

Plus de la moitié des ménages pauvres habitent dans des sites d'implantation à relief plat pouvant présenter des risques d'inondation pendant des grandes saisons de pluie ou des crues (zones plates). Environ un sixième des ménages pauvres habitent sur des pentes sur lesquelles les maisons sont construites de manière

<sup>28</sup> Le site d'implantation est l'endroit précis où est bâtie la structure abritant le ménage. Il a deux aspects, la topographie et les risques environnementaux, et comporte treize modalités. Ces modalités seront regroupées en trois selon le niveau de risque: Les zones à risque faible ou inexistant (versant aménagé ou tout autre site d'implantation ne présentant pas de risque); les zones à risque important (zones plates, versants non aménagés et bas fond) et les zones à risque très important (Bas-fond marécageux, Sommet, Alentours des dépôts pétroliers, Alentours des usines polluantes, Alentours des aéroports, Alentours de chemin de fer, Emprise de drains, Alentours des montagnes ou des lacs volcaniques, Alentours des câbles de haute tension électrique)

anarchique (versants non-aménagés) ; environ 7% d'entre eux sont logés dans des vallées présentant des risques d'inondation par des eaux pluviales (bas-fond) et 7% sur des collines ou une montagne présentant des risques d'éboulement (sommets). Environ 13% des ménages pauvres habitent sur des pentes ayant bénéficié des travaux de viabilisation de type VRD<sup>29</sup> ou sur d'autres sites d'implantation ne présentant pas de risque.

Chez les ménages non pauvres, environ 23% d'entre eux ont leur logement sur des versants améliorés ou sur d'autres sites ne présentant pas de risque. Un peu moins de quatre dixièmes d'entre eux habitent dans des zones plates et environ trois sur dix sur des versants non aménagés ou dans des bas-fonds (Tableau HS- 56).

**Tableau HS- 56 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon quelques sites d'implantation<sup>30</sup> (%)**

Site d'implantation	Profil de pauvreté		Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	
Versant non-aménagé	15,8	17,7	17
Bas-fond (marécageux ou pas)	7,2	12,6	10,6
Zone plate	52,3	37,9	43,2
Sommet	7	3,1	4,6
Versant aménagé	4,6	16,3	12
Autre site sans risque	8	6,6	7,1

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

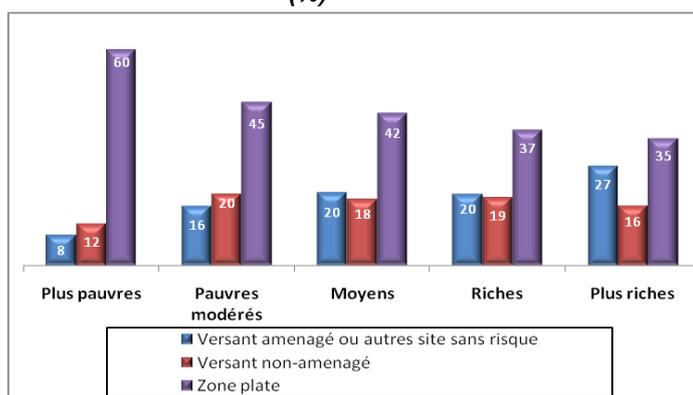
Près des trois quarts des ménages plus pauvres vivent dans des zones plates ou sur des versants non aménagés et seulement 8% d'entre eux habitent des versants aménagés ou d'autres sites sans risque. Chez les ménages pauvres modérés, la proportion de ceux qui habitent des versants aménagés ou tout autre site sans risque est deux fois plus élevée que chez les plus pauvres et la proportion de ceux qui vivent dans des zones plates ou sur des versants non-aménagés baisse légèrement (de 7 points) lorsqu'on passe des ménages plus pauvres aux pauvres modérés.

Les ménages des quintiles moyens et riches ont presque les mêmes répartitions selon le site d'implantation. Néanmoins, pendant que la proportion des ménages habitant sur des versants non aménagés est légèrement plus élevée chez les riches, celle des ménages vivant dans une zone plate est plus élevée chez les riches. Chez les ménages plus riches, près de trois ménages sur dix habitent sur des versants aménagés ou dans toutes autres zones sans risque. La moitié des ménages plus riches habitent sur des versants non-aménagés ou dans des zones plates.

<sup>29</sup> VRD signifie Voie et Réseaux Divers : routes, caniveaux, égouts,...

<sup>30</sup> Pour une meilleure analyse, dans ce tableau ne figure que six des quatorze sites d'implantations recensés ; il s'agit des sites ayant des effectifs significatifs. Ils regroupent à eux seuls plus de 94% des effectifs.

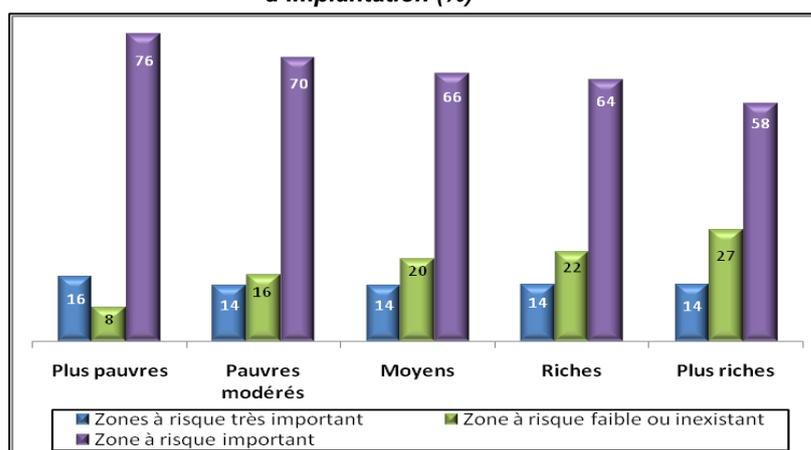
**Graphique HS- 13 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon quelques sites d'implantation (%)**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

La répartition des ménages selon le niveau de risque montre qu'un peu plus d'un ménage sur dix habite dans une zone à risque très important (Bas-fond marécageux, Sommet, Alentours des dépôts pétroliers, Alentours des usines polluantes, Alentours des aéroports, Alentours chemin de fer, Emprise de drains, Alentours des montagnes ou des lacs volcaniques, Alentours des câbles de haute tension électrique) quelque soit le quintile de richesse choisi. Chez les ménages plus pauvres, cette proportion est un peu plus élevée qu'ailleurs. Par ailleurs, la proportion des ménages habitant dans des zones à risque important passe de 76% chez les plus pauvres, baisse jusqu'à se situer à 58% chez les plus riches. La proportion des ménages vivant dans des zones à risque faible ou inexistant quant à elle passe de 8% chez les plus pauvres, augmente jusqu'à 27% chez les plus riches.

**Graphique HS- 14: Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le niveau de risque du site d'implantation (%)**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.5.1.2. Profil de pauvreté selon le site d'implantation par milieu de résidence

En milieu urbain, 14% des pauvres habitent dans des sites à risque faible ou inexistant tandis que 23% des ménages non pauvres sont logés dans ces sites. Chez

les pauvres comme les non pauvres, un peu plus d'un ménage sur dix vivent sur des sites à risque très élevé. Plus de sept ménages pauvres sur dix et environ six ménages non pauvres sur dix vivent dans des sites à risque important. Parmi ces ménages pauvres logés dans des sites à risque important, 21% habitent sur des versants non aménagés et 73% habitent dans des zones plates. En milieu rural, 12% des ménages pauvres et 24% des ménages riches habitent dans des zones à faible risque.

La proportion des ménages vivant dans des zones d'implantation à risque faible ou inexistant ne varie pas lorsqu'on passe du milieu urbain au milieu rural. Par ailleurs, en milieu rural, on observe une proportion plus élevée de ménages pauvres dans des sites d'implantation à risque très élevé. Le même constat est observé chez les non pauvres mais avec une moindre amplitude. On observe en outre que la proportion des ménages pauvres habitant dans des sites à risque faible ou inexistant est plus élevée en ville que dans les villages alors que le contraire est observée chez les ménages non pauvres.

Les différences observées au niveau des quintiles de richesse entre le milieu urbain et le milieu rural sont faiblement significatives.

**Tableau HS- 57 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le niveau de risque du site d'implantation par milieu de résidence (%)**

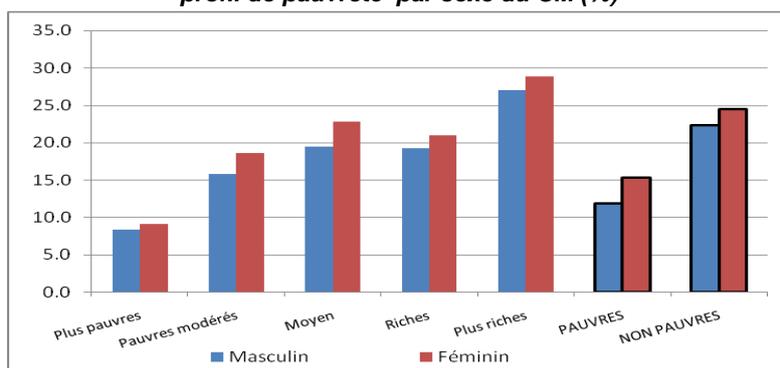
Site d'implantation	Urbain		Rural	
	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
Versant aménagé ou tout autre site sans risque	13,9	22,7	12,4	23,6
Bas-fond (marécageux ou pas)	9,1	14,9	7	4,8
Sommet	5	2,8	7,3	4,3
Versant non-aménagé	14,6	17,9	16	17,1
Zone plate	53,1	36,6	52,2	42,1
<b>Risque du site d'implantation</b>				
Zone à risque faible ou inexistant	13,9	22,7	12,4	23,6
Zone à risque important	73	62,5	72,7	62,5
Zone à risque très important	13	14,8	14,9	13,9

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### **HS.5.1.3. Profil de pauvreté selon le site d'implantation par sexe du CM**

Dans les ménages dirigés par les hommes comme dans ceux dirigés par les femmes, plus de huit ménages sur dix pour les pauvres et plus des trois quarts pour les non pauvres habitent des sites d'implantation à risque important. Le Graphique HJS-15 montre que la proportion des ménages habitant dans un site à risque faible ou inexistant est plus forte dans les ménages dirigés par les femmes que dans ceux dirigés par les hommes, quelque soit le quintile considéré.

**Graphique HS- 15 : Proportion des ménages habitant dans un site à risque faible ou inexistant selon le profil de pauvreté par sexe du CM (%)**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

#### HS.5.1.4. Profil de pauvreté selon le site d'implantation par région

Le Graphique HS- 16 montre que le Wouri, suivi du Mfoundi, sont des régions dans lesquelles les proportions des ménages pauvres vivant dans des sites à risque très important sont les plus élevées. En effet, respectivement 46% et 22% des ménages pauvres dans le Wouri et le Mfoundi habitent dans des zones à risque très important.

De manière globale, dans l'ensemble des régions, la proportion des ménages vivant dans des sites à risque faible ou inexistant ne dépasse pas 22%. Cette proportion est la plus élevée dans le Nord-Ouest où elle est de 21,6%.

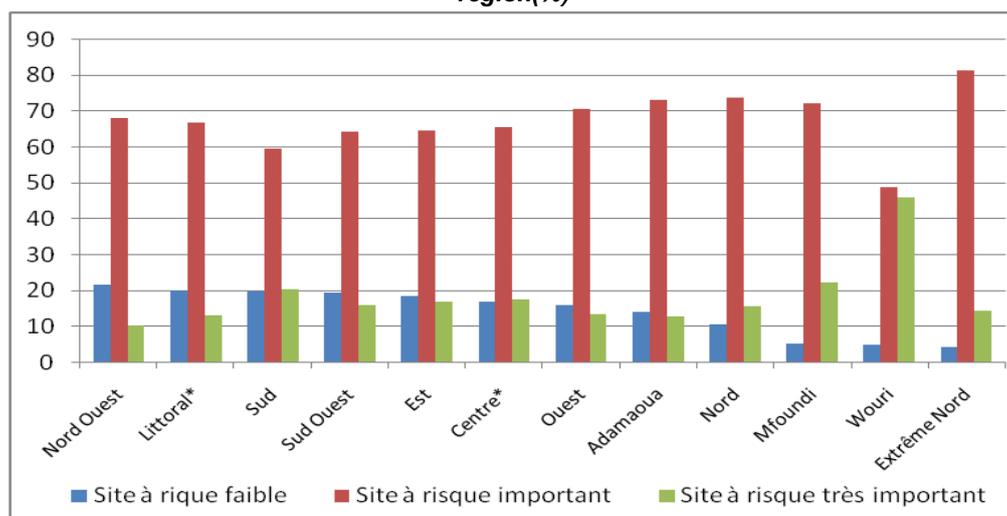
La proportion des ménages vivant dans des sites d'implantation à risque important est supérieure à 50% dans l'ensemble des différentes régions. Elle est la plus élevée dans l'Extrême-Nord où pour des raisons géographiques, la grande majorité des ménages pauvres (70%) vivent dans des zones plates considérées comme sites à risque important. Il en est presque de même pour la région du Nord et de l'Adamaoua où plus de 73% des ménages pauvres vivent dans des zones à risque important.

**Tableau HS- 58 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon le niveau de risque du site d'implantation par région(%)**

Régions	Pauvres				Non pauvres			
	Risque faible	Risque important	Risque très important	Total	Risque faible	Risque important	Risque très important	Total
Mfoundi	5,5	72,2	22,3	100	26,7	59,9	13,4	100
Wouri	5	48,9	46,1	100	16,7	60,3	23	100
Adamaoua	14,1	72,9	13	100	19,9	71,2	8,9	100
Centre*	17,1	65,4	17,5	100	25,7	60,3	14	100
Est	18,6	64,4	17	100	19,1	65,6	15,3	100
Extrême-Nord	4,3	81,2	14,5	100	7,6	81,5	10,9	100
Littoral*	20,2	66,7	13,1	100	21,7	63,2	15,1	100
Nord	10,7	73,6	15,7	100	22,2	59,5	18,3	100
Nord-Ouest	21,6	67,9	10,5	100	29	61,7	9,3	100
Ouest	16,1	70,5	13,4	100	28,3	60,5	11,2	100
Sud	19,9	59,6	20,5	100	28,3	55,5	16,2	100
Sud-Ouest	19,6	64,3	16,1	100	24,5	66	9,5	100

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

**Graphique HS- 16 : Répartition des ménages pauvres selon le niveau de risque du site d'implantation par région(%)**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

## HS.5.2. Principale voie d'accès au domicile

### HS.5.2.1. Profil de pauvreté selon la principale voie d'accès au logement

Dans près de neuf ménages sur dix au Cameroun, la principale voie d'accès à leur domicile est une route en terre ou une piste.

La plupart (58%) des ménages pauvres accèdent à leur maison principalement par une piste et trois ménages pauvres sur dix ont pour principale voie d'accès à leur maison une route en terre. Par ailleurs, pour près d'un ménage sur dix, la principale voie d'accès est un sentier.

Dans les ménages non pauvres, pour moins de trois ménages sur dix, l'accès au logement se fait principalement par une piste. Pour la majorité de ces ménages (58%), la principale voie d'accès est une route en terre. Par ailleurs, plus d'un ménage non pauvre sur dix accède à son logement par une route bitumée.

**Tableau HS- 59 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon la principale voie d'accès au domicile (%)**

Principale voie d'accès au domicile	Profil de pauvreté		Ensemble
	Pauvres	Non pauvres	
Route bitumée	1,4	11,6	7,9
Route en terre	30,0	57,9	47,7
Piste	58,2	27,9	39,0
Sentier	9,7	2,2	5,0
Autre à préciser	0,7	0,3	0,5
Total	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

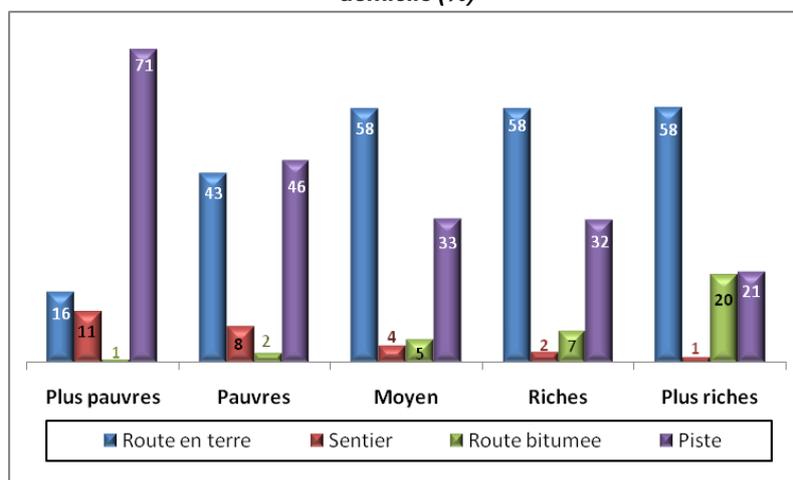
Dans les ménages les plus pauvres, pour plus de sept ménages sur dix, l'accès au domicile se fait par le biais d'une piste et pour un ménage sur dix, l'accès se fait par un sentier. Un sixième des ménages plus pauvres accèdent à leur domicile par une route en terre.

Chez les ménages pauvres modérés, la proportion des ménages dont l'accès se fait par une route en terre est plus de deux fois supérieure à celle des ménages plus pauvres. En même temps, l'accès au logement par une piste est nettement plus faible chez les pauvres modérés que chez les plus pauvres (74% contre 46%). On remarque par ailleurs que 1 à 2% des ménages pauvres (plus pauvres et pauvres modérés) sont situés en bordure de route bitumée.

Dans les ménages moyens, riches et plus riches, pour près de six ménages sur dix, l'accès au domicile se fait par le biais d'une route en terre. Chez les ménages moyens, un tiers d'entre eux ont comme principale voie d'accès à leur logement une piste. On observe par ailleurs que 5% des ménages moyens accèdent à leur domicile par une route bitumée. 7% des ménages riches accèdent à leur logement par une route bitumée et près d'un tiers par une piste.

Dans le quintile des plus riches, la proportion des ménages pour lesquelles la principale voie d'accès est une route bitumée est de 20%. Il en est presque de même pour la proportion des ménages ayant accès à leur maison par une piste.

**Graphique HS- 17: Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et la principale voie d'accès au domicile (%)**



Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### HS.5.2.2. Profil de pauvreté selon la principale voie d'accès au domicile et le milieu de résidence

En milieu urbain, dans les ménages pauvres, plus de la moitié d'entre eux ont comme principale voie d'accès à leur maison une piste tandis que chez les ménages non pauvres, cette proportion n'atteint pas trois dixièmes. D'autre part, pendant que presque six ménages non pauvres sur dix accèdent à leur maison principalement par

une route en terre, moins de quatre ménages pauvres sur dix accèdent à leur maison par des routes bitumées.

En milieu rural, pour 59% des ménages pauvres, l'accès au domicile se fait par une piste tandis que pour presque trois ménages pauvres sur dix, c'est une route en terre. Chez les ménages non pauvres, plus de six ménages sur dix accèdent à leur logement par une route en terre et un cinquième par une piste.

Chez les ménages pauvres, l'accès au domicile par une piste est plus fréquent dans les villages que dans les villes (59% contre 54%) tandis le contraire est observée concernant l'accès par une route en terre (29% contre 39%). Alors que chez les ménages non pauvres, l'accès au domicile par une piste est moins fréquent dans les villages que dans les villes (23% contre 30%), le contraire étant observé pour l'accès par une route en terre (61% contre 57%).

L'accès au logement par un sentier est nettement plus fréquent dans les villages qu'en ville. En effet, la proportion des ménages pauvres et non pauvres dont l'accès au domicile se fait par un sentier double lorsqu'on passe du milieu urbain au milieu rural.

**Tableau HS- 60 : Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon la principale voie d'accès et le milieu de résidence (%)**

Principale voie d'accès au domicile	Urbain		Rural	
	Pauvres	Non pauvres	Pauvres	Non pauvres
Route bitumée	1,3	11,6	1,4	11,8
Route en terre	38,8	56,9	28,9	61,2
Piste	54,2	29,5	58,7	22,9
Sentier	5,3	1,8	10,2	3,6
Autre à préciser	0,4	0,3	0,7	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

A l'exception du quintile des plus pauvres où l'accès au domicile des ménages par une piste est plus fréquent en milieu rural qu'en milieu urbain, chez les ménages pauvres modérés, moyens, riches et plus riches, la tendance s'inverse. En particulier dans les quintiles riches et plus riches, la proportion des ménages dont l'accès au logement se fait principalement par une piste double lorsqu'on passe du village vers la ville.

Chez les ménages plus pauvres et plus riches, l'accès au logement par une route en terre est nettement plus fréquent en milieu urbain qu'en milieu rural. Tandis que le contraire est observé pour les ménages moyens et riches.

En milieu rural, la très faible minorité de quelques ménages riches et plus riches qui s'y trouvent bénéficient considérablement d'un accès à leur domicile par une route bitumée. En effet en milieu rural, un ménage sur dix est riche ou plus riche

et environ 13% et 45% respectivement de ces ménages riches et plus riches ont une route bitumée comme principale voie d'accès à leur logement. Tandis qu'en milieu urbain, seulement 6% et 19% respectivement des ménages riches et plus riches bénéficient d'une route bitumée pour accéder à leur maison.

Il convient de noter que par exemple, dans l'ensemble des ménages plus riches dont la principale voie d'accès est une route bitumée, la part du milieu urbain est de 87% contre 13% pour le milieu.

**Tableau HS- 61 : Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et la principale voie d'accès par milieu de résidence (%)**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches
<b>Urbain</b>					
Route bitumée	0,4	1,6	3,3	5,9	18,6
Route en terre	23,7	44,9	52,7	56,2	58,8
Piste	68,5	48,4	40,6	35,4	21,3
Sentier	7,2	4,5	3,0	2,2	1,1
Autre	0,3	0,5	0,4	0,3	0,2
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
<b>Rural</b>					
Route bitumée	0,6	2,3	6,8	12,8	45,3
Route en terre	15,6	42,7	61,7	66,2	44,1
Piste	71,4	45,6	26,5	17,8	9,5
Sentier	11,8	8,6	4,3	2,6	0,8
Autre	0,6	0,7	0,7	0,5	0,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

### **HS.5.2.3. Profil de pauvreté selon la principale voie d'accès au domicile et par sexe du chef de ménage**

La principale voie d'accès aux logements varie relativement lorsqu'on passe d'un ménage dirigé par un homme à celui dirigé par une femme. Chez les pauvres, la proportion des ménages dont l'accès au logement se fait par une piste augmente lorsqu'on passe d'un CM femme (54%) à un CM homme (59%). 35% des ménages pauvres dirigés par des femmes accèdent à leur maison par une route (en terre ou bitumée) tandis que cette proportion n'est que de 30% dans les ménages dirigés par des hommes.

Chez les non pauvres, la proportion des ménages ayant une route bitumée comme principale voie d'accès à leur logement est plus élevée lorsque le CM est une femme (13%) que lorsque c'est un homme (11%). Ce constat s'observe dans les quintiles moyens, riches et plus riches. En particulier chez les plus riches, 19% des ménages dirigés par des hommes utilisent une route bitumée pour accéder à leur maison contre 23% lorsque le CM est une femme.

**Tableau HS- 62 : Répartition des ménages selon les quintiles de richesse et la principale voie d'accès par sexe du CM (%)**

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	PAUVRES	NON PAUVRES
<b>Masculin</b>							
Route bitumée	0,6	2,2	5,0	6,6	19,2	1,4	11,1
Route en terre	16,2	42,9	57,2	57,8	58,5	29,0	57,9
Piste	71,5	46,2	33,5	32,9	21,0	59,4	28,4
Sentier	11,0	7,8	3,8	2,3	1,1	9,5	2,2
Autre	0,6	0,8	0,6	0,3	0,2	0,7	0,3
Total	100	100	100	100	100	100	100
<b>Féminin</b>							
Route bitumée	0,5	2,1	6,1	8,7	22,7	1,5	13,2
Route en terre	15,3	43,4	59,2	58,1	56,4	33,9	57,8
Piste	69,4	45,5	30,7	30,8	19,7	53,6	26,6
Sentier	14,3	8,6	3,6	2,1	1,0	10,5	2,2
Autre	0,5	0,4	0,5	0,3	0,2	0,4	0,3
Total	100	100	100	100	100	100	100

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

#### **HS.5.2.4. Profil de pauvreté selon la principale voie d'accès au domicile par région**

Le Littoral, le Centre\*, le Sud et l'Est sont les régions dans lesquelles les ménages pauvres ont en moyenne de meilleures voies d'accès pour leur logement. En effet, dans ces régions, au moins la moitié des ménages pauvres ont comme principale voie d'accès à leur domicile une route (en terre ou bitumée). En particulier dans la région de l'Est et du Sud, six ménages pauvres sur dix accèdent à leur logement par une route (Tableau HS- 63).

Dans les autres régions, les ménages pauvres ont en majorité un sentier ou une piste comme principale voie d'accès à leur logement. Dans les régions du Nord, de l'Extrême-Nord et dans le Wouri également, au moins huit ménages pauvres sur dix ont une piste ou un sentier comme principale voie d'accès à leur domicile. Dans les régions du Nord-Ouest, de l'Adamaoua, du Sud-Ouest et dans le Mfoundi, environ trois ménages pauvres sur dix ont une route comme principale voie d'accès à leur logement.

Chez les non pauvres, plus de six ménages sur dix ont une route comme principale voie d'accès à leur maison dans l'ensemble des douze régions. Dans le Sud-Ouest et l'Extrême-Nord, la proportion des ménages non pauvres ayant une route pour accéder à leur maison est en moyenne plus élevée que dans les autres régions. Dans ces trois régions, près de huit ménages non pauvres sur dix ont une route comme principale voie d'accès à leur logement.

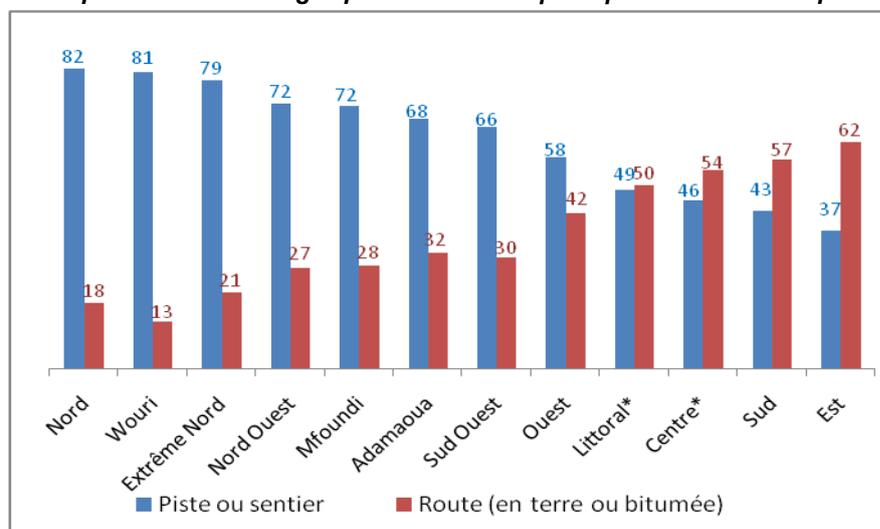
Par contre dans le Nord, l'Adamaoua et dans le Mfoundi, les proportions des ménages non pauvres ayant accès à leur logement par une route sont les plus faibles. Dans ces régions, près de quatre ménages non pauvres sur cinq ont pour principale voie d'accès à leur logement une piste ou un sentier.

**Tableau HS- 63: Répartition des ménages pauvres et non pauvres selon la principale voie d'accès par région (%)**

Régions	Pauvres					Non pauvres				
	Piste	Sentier	Route en terre	Route bitumée	Total	Piste	Sentier	Route en terre	Route bitumée	Total
Mfoundi	67,3	4,4	27,2	0,9	99,8	35,5	1,7	48,1	14,6	99,4
Wouri	71,5	9,3	11,1	1,6	93,5	31	1,6	53,1	14	99,2
Adamaoua	63,3	4,8	29,5	2,1	99,7	36,9	1,8	54,7	6,4	98,9
Centre*	42,3	3,4	51,2	2,8	99,7	25,2	1,8	61,4	11,4	98,9
Est	32,5	4,9	57,9	3,7	99	24,4	2	66,6	6,6	98,8
Extrême-Nord	66,9	11,7	20,1	0,6	99,3	20,1	1,8	68,9	8,4	98
Littoral*	44,3	4,5	46,8	3	98,6	25,5	1,7	61,5	10,7	99,1
Nord	75,5	6,2	16,9	1	99,6	37,2	1,3	49,5	11,6	98,5
Nord-Ouest	52,4	19,8	26,9	0,5	99,6	22,5	4	65,1	8,1	98,8
Ouest	51,1	6,4	41,2	1,1	99,8	23,9	2,4	63,4	10,1	99,2
Sud	35,3	7,5	50,7	6,2	99,7	28,5	3,3	50,1	17,8	99,1
Sud-Ouest	45,7	20,2	29,7	0,4	96	18	3,6	69,7	8	98,8

Source : BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

**Graphique HS- 18 : Répartition des ménages pauvres selon la principale voie d'accès par région (%)**



Source: BUCREP, 3<sup>ème</sup> RGPH

## HS.6. Typologie des quintiles de richesse

Les différentes observations et analyses effectuées sur les caractéristiques de l'habitat et les conditions de vie des ménages permettent de mettre en évidence une typologie des conditions de vie des ménages selon les quintiles de richesse auxquels ils appartiennent.

### **HS.6.1. Les ménages les plus pauvres**

La plupart des ménages plus pauvres habitent des concessions et plusieurs d'entretien des maisons isolées. Ils sont propriétaires de leur logement. Les principales voies d'accès à leur logement sont des pistes. Les murs de leur maison sont en briques simples ou en terre battue, le toit en natte /paille ou chaume et le sol en terre.

Ces ménages s'approvisionnent en eau de boisson dans des lacs, étangs, marigots ou des puits non aménagés. Le pétrole est leur principal mode d'éclairage et le bois leur principale énergie pour la cuisson. Ils déversent les eaux usées dans la broussaille ou dans leur cour et leurs ordures ménagères également dans la broussaille ou aux alentours de leur maison.

La plupart d'entre eux utilisent des latrines communes, mais près de trois dixièmes d'entre eux se mettent à l'aise dans la nature.

### **HS.6.2. Les ménages pauvres modérés**

Les ménages pauvres modérés se retrouvent en majorité dans des maisons isolées mais aussi dans des concessions. Ils sont en général propriétaires de leur logement et la principale voie d'accès à leur maison sont des pistes mais aussi des routes en terre. Comme pour les ménages plus pauvres, les murs de leur maison sont en briques simples ou en terre battue et le sol en terre. A la différence des plus pauvres, leur toit est en béton/parpaings/briques pour plus de trois quarts d'entre eux.

Le pétrole est leur principal mode d'éclairage et le bois, sciure ou copeau la principale source d'énergie pour la cuisine. La majorité d'entre eux s'approvisionnent en eau de boisson dans des lacs, étangs, marigots ou des puits non aménagés ; néanmoins, 44% d'entre eux ont accès à l'eau potable.

Comme chez les ménages plus pauvres, ils déversent leurs eaux usées dans la broussaille ou dans leur cour et évacuent leurs ordures ménagères dans la broussaille mais aussi aux alentours de leur maison. La plupart d'entre eux utilisent pour leur aisance des latrines communes et un quart d'entre eux disposent de latrines privées.

### **HS.6.3. Les ménages moyens**

Les ménages moyens habitent en majorité dans des maisons isolées (50%) mais aussi dans des concessions (35%). L'accès à leur logement se fait principalement par une route en terre. Les murs de leur logement sont généralement en terre battue, en briques simples ou en planches. Néanmoins, un dixième d'entre eux ont les murs de leurs maisons en béton/ parpaings ou briques cuites. Leurs toits sont en tôles. La moitié d'entre eux ont leur sol en ciment et l'autre moitié en terre.

Ces ménages éclairent leurs maisons principalement à l'aide du pétrole, mais quatre sur dix d'entre eux utilisent plutôt l'électricité. Pour la cuisson, les ménages moyens se servent du bois. Plus de six dixièmes ont accès à l'eau potable et s'en approvisionnent principalement dans des bornes fontaines ou des puits aménagés. Mais plus d'un dixième d'entre eux ont un robinet d'eau à leur disposition.

Comme c'est le cas chez les plus pauvres et les pauvres modérés, les ménages moyens évacuent leurs eaux usées dans la broussaille ou dans la cour de leur maison. Leurs ordures ménagères sont également évacuées dans la broussaille mais aussi aux alentours de la maison. Leurs principaux types d'aisance sont des latrines communes, mais également des latrines privées.

#### **HS.6.4. Les ménages riches**

Les ménages riches habitent les maisons isolées (41%), les concessions (27%) et les maisons à plusieurs logements (26%). La moitié d'entre eux sont propriétaires de leur logement et environ quatre dixièmes sont en location simple. Et une bonne partie (36%) des ménages sont en location simple et un dixième environ est logé soit par l'employeur soit par une relation. On accède à leur logement par une route en terre.

Ces ménages vivent dans les maisons aux murs en béton/parpaings/briques cuites (41%). Neuf ménages riches sur dix éclairent leur habitation à l'aide de l'électricité et un dixième utilise le pétrole. Le bois est leur principale source d'énergie pour la cuisson ; néanmoins un dixième de ces ménages utilise le gaz domestique et le reste le pétrole. Neuf dixièmes de ces ménages ont accès à l'eau potable. Un quart d'entre eux ont des robinets d'eau à domicile et près de six dixièmes s'approvisionnent dans une borne fontaine ou dans un puits aménagé.

Les ménages riches déversent les eaux usées dans la cour (44%), dans la broussaille (25%) ou aux abords de rue (13%). Un peu moins d'un dixième de ces ménages évacuent les eaux dans une fosse septique. Environ quatre ménages sur dix déversent leurs ordures ménagères dans la broussaille et un quart dans des bacs publics. Comme chez les ménages moyens, plus de la moitié des ménages riches utilisent des latrines communes et des latrines privées comme type d'aisance. Moins d'un dixième de ces ménages ont des WC avec chasse.

#### **HS.6.5. Les ménages les plus riches**

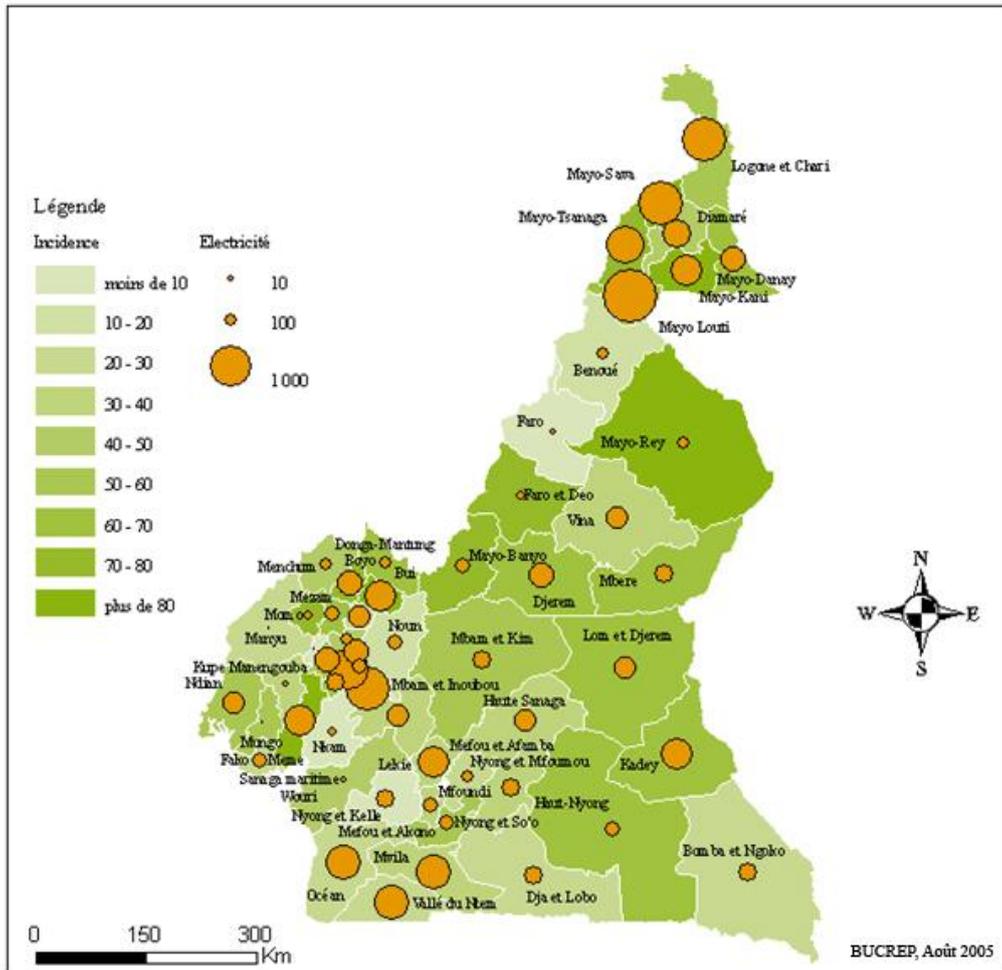
Comme chez les riches, les ménages les plus riches habitent dans des maisons à plusieurs logements (40%), dans des maisons isolées (25%) et dans des concessions (16%). Néanmoins, près d'un cinquième des ménages plus riches se retrouvent dans des villas modernes ou dans des immeubles à plusieurs logements. Ils sont en majorité locataires dans leur maison mais un quart d'entre eux en sont propriétaires. La principale voie d'accès à leur logement est une route en terre ou une route bitumée (pour un cinquième d'entre eux).

La quasi-totalité d'entre eux ont leurs murs en béton/parpaings/briques cuites, leur toit en béton/parpaings/briques ou en tuile. 85% d'entre eux ont leur sol en ciment et le reste en carreaux ou marbre. La quasi-totalité des ménages plus riches ont l'électricité comme principal mode d'éclairage pour la maison et le gaz domestique comme principale énergie pour la cuisine. Ils accèdent presque tous facilement à l'eau potable et 59% ont des robinets d'eau à leur disposition.

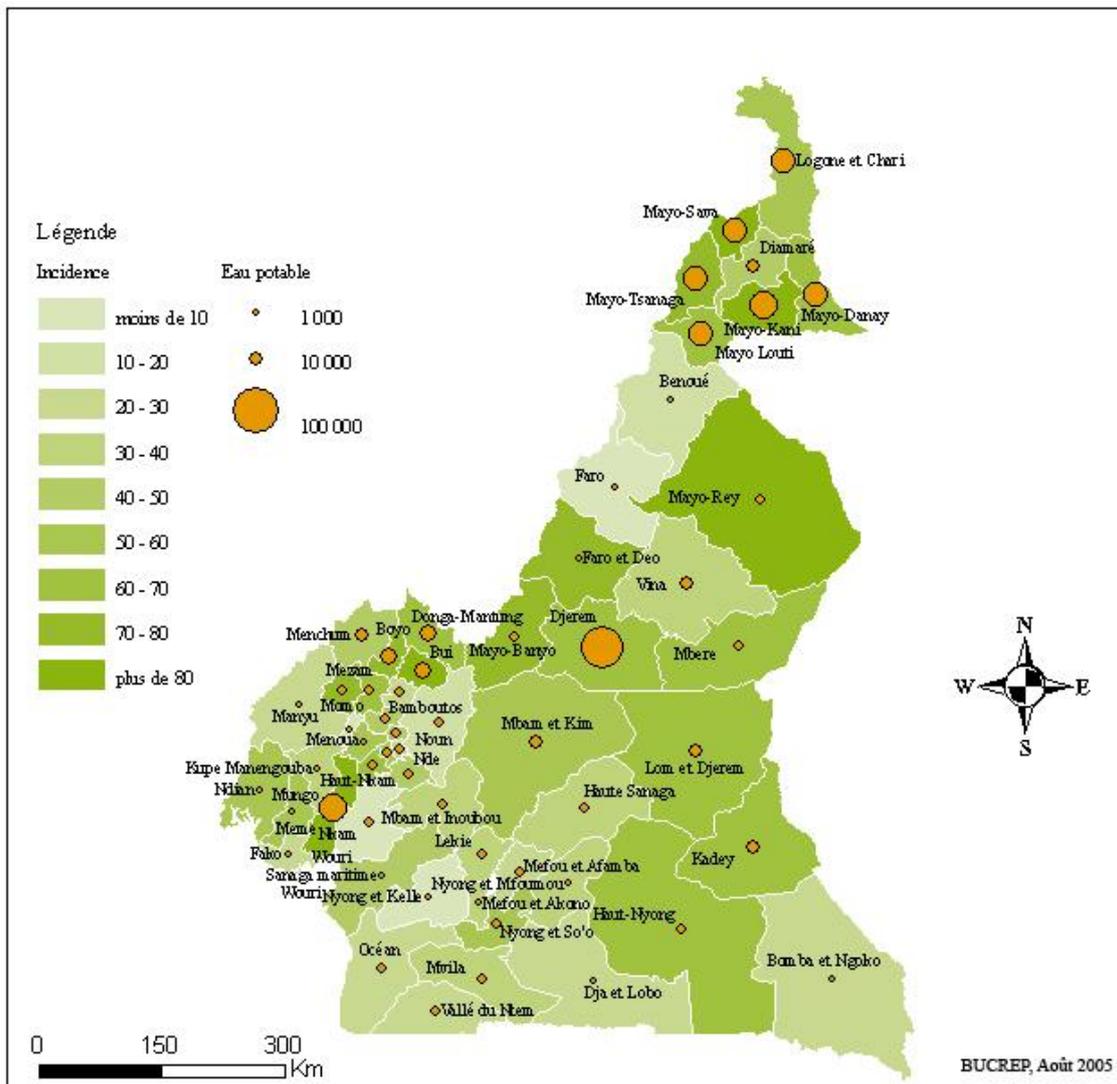
L'évacuation des eaux usées chez les plus riches se fait dans des fosses septiques et souvent dans la cour tandis que les ordures ménagères sont évacuées dans des bacs publics. La plupart d'entre eux utilisent des WC avec chasse d'eau et le reste, des latrines communes ou privées.

## CARTES ANNEXES DE HORS SERIE

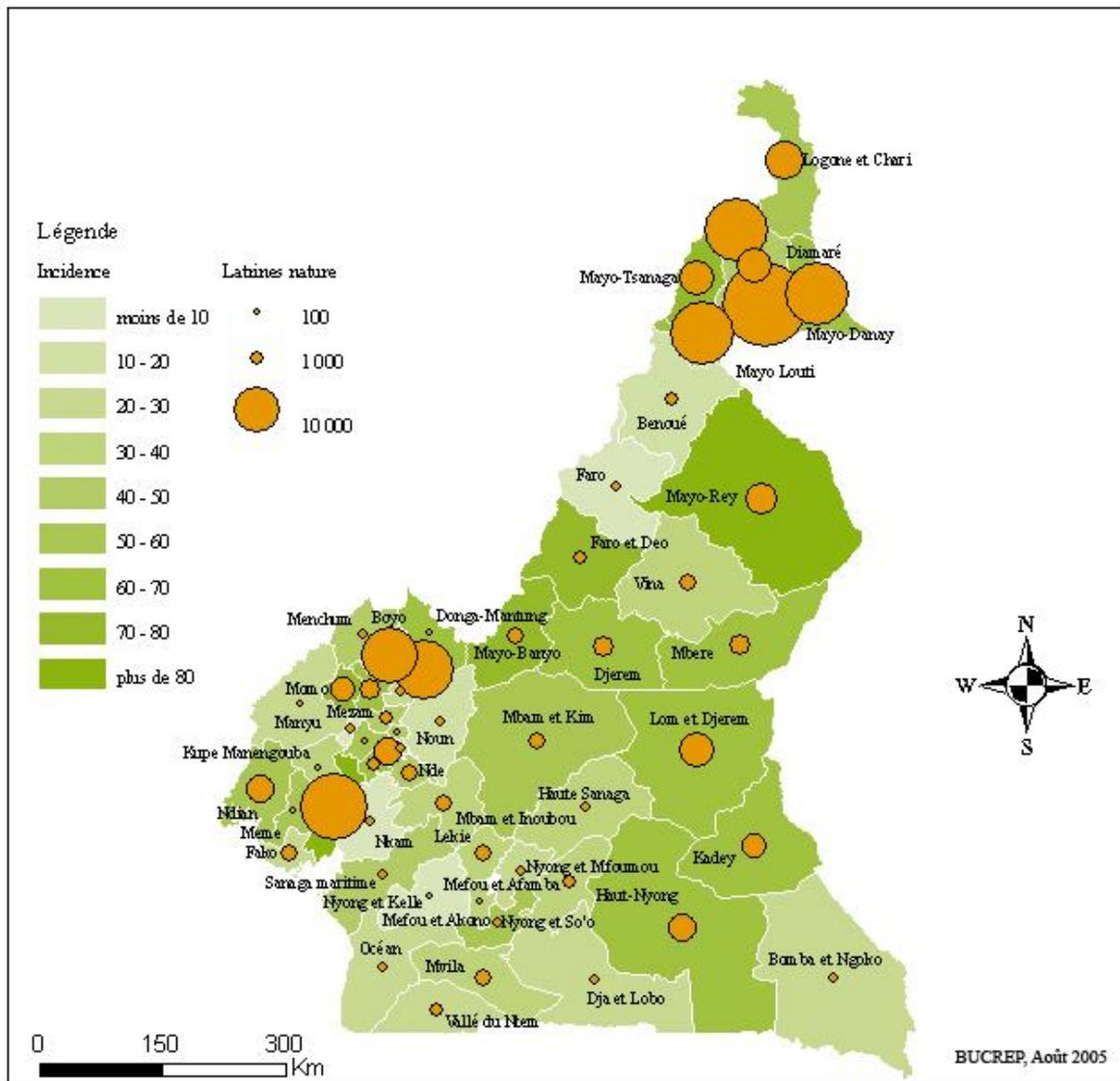
Carte AHS- 1 : Incidence de la pauvreté et nombre de ménage ayant accès à l'électricité par département



**Carte AHS- 2 : Incidence de la pauvreté et nombre de ménages ayant accès à l'eau potable par département**



Carte AHS- 3 : Incidence de la pauvreté et nombre de ménages utilisant la nature pour l'aisance



## TABLEAUX ANNEXES - HORS SERIE

Tableau AHS- 1: Répartition des ménages ayant des murs en béton/parpaings/briques cuites par quintiles et par département (%)

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Total
Djérem	0,7	6,1	18,6	46,9	27,7	100
Faro et Déo	2,1	3,2	25,0	53,2	16,5	100
Mayo Banyo	1,6	7,2	23,8	50,5	16,9	100
Mbééré	0,2	2,3	22,1	52,9	22,5	100
Vina	0,2	1,3	6,5	28,7	63,4	100
Haute Sanaga	0,2	3,0	17,7	50,1	29,1	100
Lekié	0,0	1,4	27,6	42,1	28,9	100
Mbam et Inoubou	0,0	2,3	20,6	47,9	29,2	100
Mbam et Kim	0,3	6,1	41,2	39,3	13,1	100
Mefou et Afamba	0,0	0,9	16,1	28,0	55,0	100
Mefou et Akono	0,0	1,8	31,4	42,5	24,2	100
Mfoundi	0,0	0,0	1,1	14,0	84,9	100
Nyong et Kelle	0,0	1,4	24,0	47,0	27,6	100
Nyong et Mfoumou	0,1	3,3	29,0	41,5	26,1	100
Nyong et So'o	0,0	0,5	9,9	40,9	48,7	100
Boumba et Ngoko	0,0	3,3	28,4	43,5	24,8	100
Haut Nyong	0,0	4,5	34,9	41,8	18,7	100
Kadey	0,1	7,6	26,8	38,8	26,7	100
Lom et Djérem	0,2	1,9	9,3	41,0	47,5	100
Diamaré	0,1	1,9	18,9	47,6	31,5	100
Logone et Chari	0,6	3,5	11,5	41,2	43,1	100
Mayo Danay	11,5	23,5	21,8	29,0	14,1	100
Mayo Kani	1,9	10,5	35,0	40,5	12,1	100
Mayo Sava	0,8	4,5	19,2	41,0	34,5	100
Mayo Tsanaga	1,0	3,8	16,0	25,0	54,2	100
Moungo	0,0	0,5	12,0	50,0	37,4	100
Nkam	0,1	2,8	32,9	30,2	34,0	100
Sanaga Maritime	0,0	0,7	12,8	34,0	52,5	100
Wouri	0,0	0,0	1,4	20,5	78,1	100
Bénooué	0,4	1,5	10,4	39,7	48,0	100
Faro	0,8	2,5	20,1	56,8	19,8	100
Mayo Louti	0,2	2,4	19,3	49,1	29,0	100
Mayo Rey	1,1	4,6	16,0	34,8	43,5	100
Boyo	0,3	4,6	25,1	40,3	29,8	100
Bui	0,0	1,6	14,4	32,1	51,8	100
Donga Mantung	0,5	5,1	42,3	35,9	16,1	100
Menchum	0,1	3,3	26,1	53,4	17,1	100
Mezam	0,0	0,3	5,4	40,4	53,9	100
Momo	0,1	4,2	25,9	42,4	27,4	100
Ngo Ketundjia	0,2	3,2	18,1	36,6	41,9	100
Bamboutos	0,0	3,1	19,2	42,9	34,8	100
Haut Nkam	0,0	1,6	19,7	52,9	25,8	100
Hauts Plateaux	0,0	3,2	29,6	49,7	17,5	100
Koung Khi	0,1	3,8	21,2	43,6	31,4	100
Menoua	0,0	1,2	12,6	30,5	55,7	100
Mifi	0,0	0,4	6,7	39,4	53,5	100
Nde	0,0	0,6	9,9	34,2	55,2	100
Noun	0,1	2,6	23,7	49,5	24,0	100
Dja et Lobo	0,0	1,0	15,1	40,4	43,5	100
Mvila	0,0	1,4	14,8	33,3	50,5	100
Océan	0,0	0,8	17,7	34,7	46,7	100
Vallée du Ntem	0,0	2,1	27,7	43,3	26,9	100
Fako	0,0	0,1	2,6	28,1	69,2	100
Koupe et Manengouba	0,1	0,8	16,4	37,6	45,1	100
Lebialem	0,2	1,8	13,8	41,9	42,4	100
Manyu	0,2	1,4	22,0	54,1	22,4	100
Meme	0,0	0,4	7,3	34,0	58,3	100
Ndian	0,2	0,9	12,7	56,1	30,2	100

Tableau AHS- 2: Répartition des ménages ayant un toit revêtu de tôles par quintiles et par département (%)

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Total
Djérem	1	24	48	23	3	100
Faro et Déo	5	29	51	13	1	100
Mayo Banyo	5	37	40	16	2	100
Mbéré	2	34	42	18	3	100
Vina	1	10	27	38	24	100
Haute Sanaga	1	28	32	31	9	100
Lekié	1	29	43	20	8	100
Mbam et Inoubou	0	30	39	23	8	100
Mbam et Kim	1	44	41	12	2	100
Mefou et Afamba	0	27	30	19	24	100
Mefou et Akono	0	37	39	18	6	100
Mfoundi	0	0	5	27	68	100
Nyong et Kelle	1	29	39	23	8	100
Nyong et Mfoumou	2	49	29	15	5	100
Nyong et So'o	0	29	25	26	19	100
Boumba et Ngoko	0	33	40	22	4	100
Haut Nyong	1	50	32	14	3	100
Kadey	0	27	41	25	7	100
Lom et Djérem	0	15	30	37	17	100
Diamaré	3	22	31	30	13	100
Logone et Chari	1	33	42	18	6	100
Mayo Danay	2	31	36	23	9	100
Mayo Kani	4	33	35	24	4	100
Mayo Sava	3	39	37	14	7	100
Mayo Tsanaga	7	46	29	11	7	100
Moungo	0	9	30	43	18	100
Nkam	0	40	41	12	8	100
Sanaga Maritime	0	14	27	32	27	100
Wouri	0	0	6	30	63	100
Bénoué	1	12	32	38	17	100
Faro	2	22	39	31	6	100
Mayo Louti	4	29	34	25	9	100
Mayo Rey	2	34	41	17	6	100
Boyo	4	56	23	11	5	100
Bui	1	41	33	15	10	100
Donga Mantung	3	49	34	11	3	100
Menchum	9	56	23	10	2	100
Mezam	1	18	20	34	26	100
Momo	2	42	34	16	6	100
Ngo Ketundjia	5	52	25	12	5	100
Bamboutos	3	54	25	12	6	100
Haut Nkam	0	26	34	28	12	100
Hauts Plateaux	3	51	31	12	3	100
Koung Khi	2	46	31	13	7	100
Menoua	4	44	23	13	16	100
Mifi	0	16	22	33	28	100
Nde	0	21	39	21	19	100
Noun	1	32	42	20	5	100
Dja et Lobo	0	23	36	25	16	100
Mvila	1	27	31	23	19	100
Océan	1	20	21	37	21	100
Vallée du Ntem	0	31	38	24	7	100
Fako	0	1	13	40	46	100
Koupe et Manengouba	0	18	41	27	13	100
Lebialem	2	56	28	9	5	100
Manyu	3	32	27	28	10	100
Meme	0	9	30	31	29	100
Ndian	0	20	37	33	10	100

Tableau AHS- 3: Répartition des ménages ayant un sol en ciment par quintiles et par département (%)

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Total
Djérem	0	8	55	32	5	100
Faro et Déo	1	17	63	18	1	100
Mayo Banyo	0	12	56	29	3	100
Mbéré	0	8	56	31	5	100
Vina	0	4	26	44	25	100
Haute Sanaga	0	2	28	54	16	100
Lekié	0	2	41	40	17	100
Mbam et Inoubou	0	2	39	44	15	100
Mbam et Kim	0	5	60	29	5	100
Mefou et Afamba	0	1	29	31	40	100
Mefou et Akono	0	2	44	41	13	100
Mfoundi	0	0	2	28	71	100
Nyong et Kelle	0	4	45	38	13	100
Nyong et Mfoumou	0	3	41	42	13	100
Nyong et So'o	0	2	22	44	32	100
Boumba et Ngoko	0	3	46	42	9	100
Haut Nyong	0	4	49	39	8	100
Kadey	0	8	46	36	10	100
Lom et Djérem	0	3	26	50	21	100
Diamaré	1	7	17	51	24	100
Logone et Chari	0	9	36	40	15	100
Mayo Danay	0	11	34	39	15	100
Mayo Kani	0	22	37	34	7	100
Mayo Sava	2	9	29	38	22	100
Mayo Tsanaga	2	18	42	22	15	100
Moungo	0	0	15	59	26	100
Nkam	0	3	54	26	17	100
Sanaga Maritime	0	1	24	41	34	100
Wouri	0	0	2	32	67	100
Bénoué	0	5	30	46	20	100
Faro	7	32	32	25	4	100
Mayo Louti	1	17	32	37	13	100
Mayo Rey	1	15	49	25	9	100
Boyo	0	6	40	37	17	100
Bui	0	2	41	35	22	100
Donga Mantung	0	7	57	29	6	100
Menchum	0	8	44	39	8	100
Mezam	0	1	18	47	34	100
Momo	0	4	49	34	12	100
Ngo Ketundjia	0	9	45	33	13	100
Bamboutos	0	3	32	43	22	100
Haut Nkam	0	1	22	55	23	100
Hauts Plateaux	0	3	44	43	10	100
Koung Khi	0	3	36	40	21	100
Menoua	0	2	21	34	42	100
Mifi	0	0	10	48	42	100
Nde	0	1	22	39	38	100
Noun	0	7	54	32	7	100
Dja et Lobo	0	1	25	46	28	100
Mvila	0	2	25	40	33	100
Océan	0	1	21	46	31	100
Vallée du Ntem	0	1	41	44	13	100
Fako	0	0	10	43	46	100
Koupe et Manengouba	0	1	30	45	25	100
Lebialem	0	7	54	25	13	100
Manyu	0	5	29	48	18	100
Meme	0	0	21	40	38	100
Ndian	0	4	37	45	14	100

Tableau AHS- 4: Répartition des ménages utilisant des latrines communes par quintiles et par département (%)

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Total
Djérem	42	22	26	9	1	100
Faro et Déo	66	20	13	2	0	100
Mayo Banyo	47	26	19	7	0	100
Mbéré	37	31	23	8	1	100
Vina	30	14	21	25	10	100
Haute Sanaga	11	32	28	25	4	100
Lekié	2	29	41	21	7	100
Mbam et Inoubou	4	30	37	23	6	100
Mbam et Kim	19	40	32	9	1	100
Mefou et Afamba	1	29	29	19	21	100
Mefou et Akono	1	39	38	17	5	100
Mfoundi	0	0	4	33	62	100
Nyong et Kelle	2	32	39	21	5	100
Nyong et Mfoumou	7	50	26	14	3	100
Nyong et So'o	2	31	27	27	14	100
Boumba et Ngoko	23	34	28	14	1	100
Haut Nyong	23	45	23	8	1	100
Kadey	40	32	18	9	1	100
Lom et Djérem	22	23	22	26	7	100
Diamaré	43	20	18	16	3	100
Logone et Chari	30	35	26	8	1	100
Mayo Danay	62	21	11	5	1	100
Mayo Kani	63	18	11	8	0	100
Mayo Sava	50	28	16	6	1	100
Mayo Tsanaga	62	24	10	3	0	100
Moungo	1	11	30	45	14	100
Nkam	4	49	37	9	1	100
Sanaga Maritime	1	13	27	37	22	100
Wouri	0	0	4	33	62	100
Bénoué	42	15	18	21	4	100
Faro	69	19	7	4	1	100
Mayo Louti	54	23	14	8	2	100
Mayo Rey	64	22	10	3	0	100
Boyo	25	52	17	5	1	100
Bui	11	47	27	12	3	100
Donga Mantung	27	41	23	7	1	100
Menchum	26	48	17	7	1	100
Mezam	2	23	22	35	18	100
Momo	7	42	31	15	4	100
Ngo Ketundjia	15	52	22	10	1	100
Bamboutos	6	55	25	11	4	100
Haut Nkam	2	28	35	28	7	100
Hauts Plateaux	6	57	28	8	1	100
Koung Khi	6	53	29	10	3	100
Menoua	7	48	21	13	10	100
Mifi	1	20	23	33	22	100
Nde	3	25	42	22	8	100
Noun	6	34	41	16	2	100
Dja et Lobo	4	24	36	25	11	100
Mvila	2	31	32	22	13	100
Océan	2	21	21	39	17	100
Vallée du Ntem	2	28	36	28	6	100
Fako	0	1	13	47	38	100
Koupe et Manengouba	4	24	42	27	4	100
Lebialem	4	57	28	9	2	100
Manyu	23	31	23	19	5	100
Meme	2	11	32	31	23	100
Ndian	11	22	34	28	5	100

Tableau AHS- 5: Répartition des ménages utilisant la nature comme lieu d'aisance par quintiles et par département (%)

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Total
Djérem	83	14	2	1	0	100
Faro et Déo	78	20	2	1	0	100
Mayo Banyo	66	25	7	1	0	100
Mbéré	74	22	3	1	0	100
Vina	64	25	7	4	1	100
Haute Sanaga	26	48	15	10	0	100
Lekié	4	42	47	7	0	100
Mbam et Inoubou	13	47	34	5	1	100
Mbam et Kim	45	40	14	1	0	100
Mefou et Afamba	3	57	36	4	1	100
Mefou et Akono	2	60	30	7	1	100
Mfoundi	0	4	19	41	36	100
Nyong et Kelle	5	53	33	8	1	100
Nyong et Mfoumou	7	62	29	2	0	100
Nyong et So'o	7	62	18	11	3	100
Boumba et Ngoko	47	45	7	0	0	100
Haut Nyong	41	47	10	2	0	100
Kadey	59	34	6	1	0	100
Lom et Djérem	55	33	8	4	1	100
Diamaré	67	21	10	2	0	100
Logone et Chari	62	34	4	1	0	100
Mayo Danay	87	12	1	0	0	100
Mayo Kani	86	13	2	0	0	100
Mayo Sava	72	22	5	1	0	100
Mayo Tsanaga	80	17	2	0	0	100
Moungo	2	23	37	34	4	100
Nkam	11	46	40	3	0	100
Sanaga Maritime	8	27	45	16	4	100
Wouri	1	8	24	37	30	100
Bénoué	79	17	3	1	0	100
Faro	89	10	1	0	0	100
Mayo Louti	81	17	2	0	0	100
Mayo Rey	82	16	2	0	0	100
Boyo	31	50	14	4	1	100
Bui	28	47	20	4	1	100
Donga Mantung	41	46	11	1	0	100
Menchum	56	39	5	0	0	100
Mezam	6	36	23	25	10	100
Momo	22	53	21	4	0	100
Ngo Ketundjia	32	50	13	4	0	100
Bamboutos	10	74	15	1	0	100
Haut Nkam	2	46	38	13	1	100
Hauts Plateaux	4	60	31	4	1	100
Koung Khi	8	64	25	2	1	100
Menoua	6	72	18	3	1	100
Mifi	2	55	28	10	5	100
Nde	14	40	31	12	4	100
Noun	34	38	24	4	0	100
Dja et Lobo	17	30	41	10	2	100
Mvila	9	52	30	8	2	100
Océan	18	38	18	23	4	100
Vallée du Ntem	6	27	45	20	1	100
Fako	1	12	44	37	7	100
Koupe et Manengouba	11	29	45	12	2	100
Lebialem	11	63	19	6	1	100
Manyu	57	32	9	2	0	100
Meme	12	29	41	12	6	100
Ndian	23	52	22	3	0	100

Tableau AHS- 6: Répartition des ménages propriétaires de leur maison par quintiles et par département (%)

	Plus pauvres	Pauvres modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Total
Djérem	49	21	24	5	0	100
Faro et Déo	66	19	14	1	0	100
Mayo Banyo	53	27	16	4	0	100
Mbééré	41	31	21	6	1	100
Vina	36	18	23	19	4	100
Haute Sanaga	15	40	30	14	1	100
Lekié	3	36	47	12	2	100
Mbam et Inoubou	5	37	39	16	2	100
Mbam et Kim	27	46	24	3	0	100
Mefou et Afamba	2	40	39	15	5	100
Mefou et Akono	1	46	42	9	1	100
Mfoundi	0	1	11	41	47	100
Nyong et Kelle	3	38	42	15	2	100
Nyong et Mfoumou	8	57	26	8	1	100
Nyong et So'o	2	42	30	19	6	100
Boumba et Ngoko	36	43	17	4	0	100
Haut Nyong	29	49	18	3	0	100
Kadey	48	33	15	4	1	100
Lom et Djérem	34	30	21	12	3	100
Diamaré	48	21	15	12	4	100
Logone et Chari	43	36	15	4	2	100
Mayo Danay	75	17	6	2	1	100
Mayo Kani	70	18	7	4	0	100
Mayo Sava	53	28	13	3	2	100
Mayo Tsanaga	67	22	8	2	2	100
Moungo	1	14	36	40	9	100
Nkam	4	46	36	7	6	100
Sanaga Maritime	2	23	35	27	14	100
Wouri	0	1	12	45	42	100
Bénoué	56	17	13	10	4	100
Faro	79	15	4	1	0	100
Mayo Louti	62	21	11	5	1	100
Mayo Rey	71	20	7	2	1	100
Boyo	25	52	18	5	1	100
Bui	11	45	30	9	6	100
Donga Mantung	31	44	21	4	0	100
Menchum	32	48	15	4	0	100
Mezam	3	28	28	30	11	100
Momo	8	48	32	9	2	100
Ngo Ketundjia	16	54	22	5	3	100
Bamboutos	7	61	24	7	2	100
Haut Nkam	1	31	36	25	7	100
Hauts Plateaux	5	57	31	7	1	100
Koung Khi	4	53	32	10	2	100
Menoua	7	55	25	9	5	100
Mifi	1	25	28	34	13	100
Nde	2	26	42	16	14	100
Noun	8	36	41	13	2	100
Dja et Lobo	6	33	42	14	4	100
Mvila	3	40	39	14	4	100
Océan	7	36	30	20	7	100
Vallée du Ntem	4	51	38	6	1	100
Fako	0	4	26	48	22	100
Koupe et Manengouba	4	27	41	15	13	100
Lebialem	4	61	27	5	3	100
Manyu	33	33	17	15	2	100
Meme	4	21	36	27	12	100
Ndian	25	42	20	9	4	100

Tableau AHS- 7: Répartition des ménages en location simple dans leur maison par quintiles et par département (%)

	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	Total
Djérem	1	13	32	47	7	100
Faro et Déo	3	14	46	34	4	100
Mayo Banyo	1	14	44	35	5	100
Mbééré	1	14	37	39	10	100
Vina	0	2	12	43	43	100
Haute Sanaga	0	2	21	56	21	100
Lekié	0	1	10	48	40	100
Mbam et Inoubou	0	2	21	47	30	100
Mbam et Kim	1	14	47	31	6	100
Mefou et Afamba	0	0	5	29	66	100
Mefou et Akono	0	0	11	57	32	100
Mfoundi	0	0	1	17	83	100
Nyong et Kelle	0	0	10	53	36	100
Nyong et Mfoumou	0	1	16	54	29	100
Nyong et So'o	0	0	6	41	53	100
Boumba et Ngoko	0	8	39	43	10	100
Haut Nyong	0	6	35	47	12	100
Kadey	1	12	31	40	16	100
Lom et Djérem	0	6	16	49	29	100
Diamaré	1	5	27	40	26	100
Logone et Chari	1	12	50	29	8	100
Mayo Danay	4	21	36	28	11	100
Mayo Kani	3	23	35	30	9	100
Mayo Sava	1	8	40	36	14	100
Mayo Tsanaga	4	22	29	31	13	100
Moungo	0	1	16	45	38	100
Nkam	0	5	44	32	18	100
Sanaga Maritime	0	1	11	28	60	100
Wouri	0	0	1	15	84	100
Bénoué	1	7	19	46	26	100
Faro	3	20	21	44	12	100
Mayo Louti	2	9	24	41	25	100
Mayo Rey	3	25	40	27	5	100
Boyo	0	4	19	39	38	100
Bui	0	3	20	46	31	100
Donga Mantung	0	7	34	44	15	100
Menchum	1	10	31	43	15	100
Mezam	0	1	5	41	54	100
Momo	0	2	23	47	29	100
Ngo Ketundjia	0	3	22	58	16	100
Bamboutos	0	3	23	41	32	100
Haut Nkam	0	2	20	40	38	100
Hauts Plateaux	0	1	21	49	28	100
Koung Khi	0	1	11	35	54	100
Menoua	0	1	9	27	63	100
Mifi	0	1	10	31	59	100
Ndé	0	1	18	40	41	100
Noun	0	5	26	48	20	100
Dja et Lobo	0	0	10	45	44	100
Mvila	0	0	6	39	55	100
Océan	0	1	6	39	55	100
Vallée du Ntem	0	1	26	56	17	100
Fako	0	0	6	34	60	100
Koupe et Manengouba	0	1	30	52	17	100
Lebialem	0	5	27	42	26	100
Manyu	0	3	17	44	36	100
Meme	0	1	23	31	44	100
Ndian	0	13	31	45	11	100

**Tableau AHS- 8: Répartition des ménages utilisant l'électricité par quintiles et par département (%)**

	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	Total
Djérem	0	5	49	38	6	100
Faro et Déo	0	3	47	43	6	100
Mayo Banyo	0	3	40	50	7	100
Mbéré	0	4	41	46	9	100
Vina	0	1	16	48	35	100
Haute Sanaga	0	3	31	50	16	100
Lekié	0	2	48	34	16	100
Mbam et Inoubou	0	2	39	43	16	100
Mbam et Kim	0	5	46	40	9	100
Mefou et Afamba	0	1	21	32	46	100
Mefou et Akono	0	2	47	37	14	100
Mfoundi	0	0	4	26	71	100
Nyong et Kelle	0	1	36	45	17	100
Nyong et Mfoumou	0	2	32	47	18	100
Nyong et So'o	0	1	22	43	34	100
Boumba et Ngoko	0	4	33	52	11	100
Haut Nyong	0	8	37	44	11	100
Kadey	0	5	27	50	18	100
Lom et Djérem	0	2	23	50	25	100
Diamaré	0	4	24	47	24	100
Logone et Chari	0	3	33	46	18	100
Mayo Danay	0	10	36	36	18	100
Mayo Kani	1	15	33	44	7	100
Mayo Sava	0	9	44	30	17	100
Mayo Tsanaga	0	7	32	35	25	100
Moungo	0	0	17	58	26	100
Nkam	0	1	30	39	31	100
Sanaga Maritime	0	0	16	43	41	100
Wouri	0	0	4	29	66	100
Bénoué	0	4	20	49	27	100
Faro	0	12	30	48	10	100
Mayo Louti	0	4	26	49	21	100
Mayo Rey	1	12	36	34	16	100
Boyo	0	2	37	42	19	100
Bui	0	1	25	43	31	100
Donga Mantung	0	2	32	51	15	100
Menchum	0	2	34	49	15	100
Mezam	0	0	15	47	38	100
Momo	0	1	28	47	23	100
Ngo Ketundjia	0	3	35	43	19	100
Bamboutos	0	5	43	34	18	100
Haut Nkam	0	1	31	47	21	100
Hauts Plateaux	0	6	53	32	9	100
Koung Khi	0	6	44	31	19	100
Menoua	0	4	32	27	36	100
Mifi	0	0	15	43	42	100
Nde	0	2	39	30	30	100
Noun	0	2	44	42	12	100
Dja et Lobo	0	2	38	35	24	100
Mvila	0	3	31	34	32	100
Océan	0	1	14	52	33	100
Vallée du Ntem	0	0	21	53	25	100
Fako	0	0	4	39	58	100
Koupe et Manengouba	0	0	17	48	34	100
Lebialem	0	0	26	47	26	100
Manyu	0	3	18	56	23	100
Meme	0	0	6	42	52	100
Ndian	0	0	13	64	23	100

**Tableau AHS- 9: Répartition des ménages évacuant les eaux usées dans une fosse septique par quintiles et par département (%)**

	Plus pauvres	Pauvres	Moyens	Riches	Plus riches	Total
Djérem	7	15	39	29	10	100
Faro et Déo	36	34	21	8	2	100
Mayo Banyo	7	23	28	32	10	100
Mbéré	11	26	31	24	8	100
Vina	4	9	12	30	46	100
Haute Sanaga	1	3	11	26	59	100
Lekié	0	4	20	22	54	100
Mbam et Inoubou	0	3	16	28	53	100
Mbam et Kim	2	18	33	25	22	100
Mefou et Afamba	0	1	5	9	85	100
Mefou et Akono	0	4	22	26	48	100
Mfoundi	0	0	0	5	95	100
Nyong et Kelle	0	5	17	28	51	100
Nyong et Mfoumou	0	6	16	30	48	100
Nyong et So'o	0	1	5	20	73	100
Boumba et Ngoko	0	9	18	37	36	100
Haut Nyong	1	13	27	19	40	100
Kadey	6	27	23	25	19	100
Lom et Djérem	1	4	11	29	56	100
Diamaré	6	14	18	31	30	100
Logone et Chari	3	11	36	30	20	100
Mayo Danay	14	20	20	24	22	100
Mayo Kani	9	12	24	48	8	100
Mayo Sava	11	19	20	18	32	100
Mayo Tsanaga	22	35	22	9	13	100
Moungo	0	0	6	32	61	100
Nkam	0	6	19	9	65	100
Sanaga Maritime	0	0	3	13	84	100
Bénoué	12	14	13	27	34	100
Faro	28	46	13	9	4	100
Mayo Louti	23	32	19	17	10	100
Mayo Rey	26	36	17	10	10	100
Boyo	2	13	30	21	34	100
Bui	0	3	9	15	73	100
Donga Mantung	6	17	27	22	29	100
Menchum	1	10	48	29	11	100
Mezam	0	1	6	21	72	100
Momo	0	4	15	44	37	100
Ngo Ketundjia	0	8	12	13	68	100
Bamboutos	0	8	16	24	52	100
Haut Nkam	0	1	12	26	60	100
Hauts Plateaux	0	7	22	18	53	100
Koung Khi	0	6	6	7	81	100
Menoua	0	2	6	9	82	100
Mifi	0	1	4	17	79	100
Ndé	0	1	8	15	75	100
Noun	0	10	38	33	19	100
Dja et Lobo	0	1	7	19	72	100
Mvila	0	1	5	16	79	100
Océan	0	0	2	19	79	100
Vallée du Ntem	0	1	11	16	72	100
Fako	0	0	1	9	90	100
Koupe et Manengouba	0	1	6	12	82	100
Lebialem	0	4	18	12	67	100
Manyu	1	5	9	51	33	100
Meme	0	0	3	15	81	100
Ndian	0	5	9	34	52	100

Tableau AHS- 10: Repartition des ménages ayant pour voie d'accès une piste par quintiles et par département (%)

Piste	Plus pauvre	Pauvre modérés	Moyens	Riches	Plus riches	Total
Djérem	61	17	17	4	0	100
Faro et Déo	71	17	10	2	0	100
Mayo Banyo	55	23	16	6	0	100
Mbééré	49	29	17	5	0	100
Vina	33	13	20	23	11	100
Haute Sanaga	14	34	29	21	2	100
Lekié	4	34	34	22	6	100
Mbam et Inoubou	6	41	36	15	2	100
Mbam et Kim	28	43	23	5	0	100
Mefou et Afamba	3	40	24	16	17	100
Mefou et Akono	2	48	29	16	4	100
Nyong et Kelle	4	43	33	16	4	100
Nyong et Mfoumou	12	52	21	13	2	100
Nyong et So'o	3	35	22	29	11	100
Boumba et Ngoko	30	33	26	10	1	100
Haut Nyong	29	41	21	9	1	100
Kadey	57	24	13	5	1	100
Lom et Djérem	35	22	21	19	4	100
Diamaré	64	21	10	5	1	100
Logone et Chari	54	36	9	1	0	100
Mayo Danay	83	13	3	1	0	100
Mayo Kani	74	18	6	1	0	100
Mayo Sava	71	22	6	1	0	100
Mayo Tsanaga	75	20	5	1	0	100
Moungo	1	16	36	39	8	100
Nkam	7	53	33	7	1	100
Sanaga Maritime	1	18	27	33	21	100
Wouri	0	1	12	41	46	100
Bénoyé	62	15	12	9	2	100
Faro	80	13	5	2	0	100
Mayo Louti	69	19	9	3	0	100
Mayo Rey	74	18	6	1	0	100
Boyo	28	55	14	3	0	100
Bui	17	53	22	6	1	100
Donga Mantung	34	43	18	4	0	100
Menchum	32	52	14	2	0	100
Mezam	5	35	24	27	9	100
Momo	9	53	29	7	1	100
Ngo Ketundjia	21	52	19	7	1	100
Bamboutos	11	64	18	7	1	100
Haut Nkam	2	43	34	18	2	100
Hauts Plateaux	9	66	21	4	1	100
Koung Khi	6	59	25	8	2	100
Menoua	11	59	17	8	4	100
Mifi	2	30	28	29	10	100
Ndé	4	37	44	12	2	100
Noun	13	36	35	14	2	100
Dja et Lobo	9	28	27	27	9	100
Mvila	3	29	25	27	15	100
Océan	6	22	22	38	14	100
Vallée du Ntem	3	25	33	32	7	100
Fako	0	2	21	46	31	100
Koupe et Manengouba	7	33	36	21	2	100
Lebialem	5	63	23	7	2	100
Manyu	43	39	10	6	2	100
Meme	6	21	36	26	10	100
Ndian	18	32	27	21	3	100

# TABLE DES MATIERES

PRÉFACE .....	i
AVANT- PROPOS .....	iii
RESUME.....	vii
EXECUTIVE SUMMARY .....	x
SOMMAIRE .....	xiii
LISTE DES TABLEAUX .....	xiv
LISTE DES GRAPHIQUES .....	xx
LISTE DES CARTES .....	xxii
SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	xxiii
INTRODUCTION.....	1
<b>CHAPITRE I : CONTEXTE ET QUELQUES ASPECTS METHODOLOGIQUES .....</b>	<b>3</b>
1.1. Présentation du Cameroun .....	3
1.2. Contexte .....	4
1.2.1. Contexte international.....	4
1.2.2. Contexte national.....	5
1.3. Etat des connaissances sur la pauvreté au Cameroun .....	8
1.3.1. Pauvreté monétaire .....	8
1.3.2. Pauvreté non monétaire .....	10
1.4. Quelques aspects méthodologiques .....	12
1.4.1. Concept de pauvreté .....	12
1.4.2. Indices de pauvreté .....	13
1.4.2.1. Indice de pauvreté humaine (IPH) .....	13
1.4.2.2. Indices de pauvreté de conditions de vie.....	14
1.4.3. Méthodes d'élaboration de l'indicateur de bien-être .....	15
1.4.3.1. Méthode par attribution de cotes .....	15
1.4.3.2. Méthodes par analyse factorielle .....	16
<b>CHAPITRE II : INDICES COMPOSITES DE LA PAUVRETE .....</b>	<b>21</b>
2.1. Pauvreté selon le 3ème RGPH et Statistiques existantes : rapprochement ou divergences ? .....	21
2.2. Niveau national.....	22
2.3. Niveau Régional.....	24
2.3.1. Disparités régionales .....	24
2.3.1.1. Disparités régionales selon le milieu de résidence .....	25
2.3.1.2. Disparités régionales selon le sexe du Chef de ménage .....	30
2.3.2. Pauvreté des conditions de vie dans les régions .....	31
2.3.2.1. Région de l'Adamaoua .....	31
2.3.2.2. Région du Centre* .....	32
2.3.2.3. Région de l'Est.....	34
2.3.2.4. Région de l'Extrême-Nord .....	35
2.3.2.5. Région du Littoral.....	37
2.3.2.6. Région du Nord.....	38
2.3.2.7. Région du Nord-Ouest.....	40
2.3.2.8. Région de l'Ouest .....	41
2.3.2.9. Région du Sud.....	43
2.3.2.10. Région du Sud-Ouest .....	44
2.3.2.11. Dans le Mfoundi.....	46
2.3.2.12. Wouri .....	47
2.4. Au niveau départemental .....	49
<b>CHAPITRE III : PAUVRETE DES CONDITIONS DE VIE ET CARACTERISTIQUES SOCIOECONOMIQUES DES CHEFS DE MENAGE .....</b>	<b>51</b>
3.1. Profil de pauvreté et âge moyen du chef de ménage.....	51
3.1.1. Profil de pauvreté, âge moyen du chef de ménage et milieu de résidence .....	51

3.1.2. Quintiles de richesse, âge et sexe du Chef de ménage.....	52
3.1.3. Quintiles de richesse et disparités au niveau régional .....	53
3.1.3.1. Quintiles de richesse et disparités selon le milieu de résidence .....	53
3.1.3.2. Quintiles de richesse et disparités selon le sexe du chef de ménage.....	54
3.2. Quintiles de richesse et état matrimonial des chefs de ménage .....	57
3.2.1. Etat matrimonial et incidence de la pauvreté .....	57
3.2.2. Incidence de la pauvreté et état matrimonial par région .....	58
3.2.2.1. Disparités entre régions.....	58
3.2.2.2. Disparités au sein des régions.....	60
3.3. Quintiles de richesse et taille moyenne du ménage.....	62
3.3.1. Quintiles de richesse, taille moyenne et milieu de résidence.....	62
3.3.2. Quintiles de richesse, taille moyenne du ménage et sexe du Chef de ménage .....	63
3.3.3. Quintiles de richesse et disparités au niveau régional .....	63
3.3.3.1. Quintiles de richesse et disparités selon le milieu de résidence .....	63
3.3.3.2. Quintiles de richesse et disparités selon le sexe du Chef de ménage .....	64
3.4. Profil de pauvreté et niveau d’instruction du chef de ménage .....	66
3.4.1. Profil de pauvreté, niveau d’instruction et sexe du chef de ménage.....	66
3.4.2. Profil de pauvreté, niveau d’instruction et milieu de résidence du chef ménage .....	68
3.4.3. Profil de pauvreté et niveau d’instruction dans les régions .....	69
3.4.4. Quintiles de niveau de vie et niveau d’instruction dans les départements.....	70
<b>CHAPITRE IV : PAUVRETE DES CONDITIONS DE VIE AU SEIN DE LA POPULATION .72</b>	
4.1. Incidence de la pauvreté de la population .....	72
4.1.1. Au niveau national .....	72
4.1.2. Au niveau régional .....	73
4.2. Pauvreté de la population et activité économique.....	75
4.2.1. Quintiles de richesse et secteur d’emploi.....	75
4.2.2. Quintiles de richesse et situation dans l’emploi .....	77
4.2.2.1. Quintiles de richesse, situation dans l’emploi au niveau national .....	77
4.3. Quintiles de richesse et scolarisation des enfants.....	82
4.3.1. Quintiles de richesse et scolarisation des enfants au niveau national.....	82
4.3.2. Quintiles de richesse et scolarisation des enfants dans les régions .....	84
4.3.3. Quintiles de richesse et scolarisation dans les départements .....	85
4.4. Quintiles de richesse et types de logement de la population.....	86
4.4.1. Quintiles de richesse et type de logement au niveau national .....	87
4.4.2. Quintiles de richesse et population des types de logement au niveau régional .....	88
4.4.3. Quintiles de richesse et population des types de logement niveau départemental ..	90
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>92</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE.....</b>	<b>94</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>97</b>
TABLEAUX ANNEXES .....	97
CARTES ANNEXES .....	126
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>212</b>

## Plan de publication des résultats du 3<sup>e</sup> RGPH

### 1. Volume I : Rapport général du recensement

- 1.1. Tome 1 : Méthodologie générale
- 1.2. Tome 2 : Rapport général du dénombrement
- 1.3. Tome 3 : Rapport de la vérification et du codage
- 1.4. Tome 4 : Rapport de la saisie des données
- 1.5. Tome 5 : Rapport de la cartographie
- 1.6. Tome 6 : Rapport de l'enquête post censitaire
- 1.7. Tome 7 : Rapport administratif et financier

### 2. Volume II : Analyses thématiques

- 2.1. Tome 1 : Etat et structures de la population
- 2.2. Tome 2 : Scolarisation, Instruction, Alphabétisation
- 2.3. Tome 3 : Activités économiques de la population
- 2.4. Tome 4 : Caractéristiques sociodémographiques des ménages ordinaires
- 2.5. Tome 5 : Caractéristiques de l'habitat et cadre de vie des populations
- 2.6. Tome 6 : Etat matrimonial et nuptialité
- 2.7. Tome 7 : Natalité et fécondité
- 2.8. Tome 8 : Mortalité
- 2.9. Tome 9 : Mouvements migratoires
- 2.10. Tome 10 : Situation sociale et économique des enfants et des jeunes
- 2.11. Tome 11 : Situation socioéconomique des femmes
- 2.12. Tome 12 : Situation socioéconomique des personnes âgées
- 2.13. Tome 13 : Situation socioéconomique des personnes vivant avec un handicap
- 2.14. Tome 14 : Mesure et cartographie de la pauvreté à partir des conditions de vie

### 3. Volume III : Situation démographique nationale

- 3.1. Tome 1 : Synthèse des principaux résultats du 3<sup>e</sup> RGPH
- 3.2. Tome 2 : Indicateurs sociodémographiques du Cameroun en 2005
- 3.3. Tome 3 : Projections démographiques du Cameroun
- 3.4. Tome 4 : Atlas des résultats du 3<sup>e</sup> RGPH

### 4. Volume IV : Données statistiques

- 4.1. Tome 1 : Etat de la population
- 4.2. Tome 2 : Scolarisation, Instruction, Alphabétisation

- 4.3. Tome 3 : Activités économiques de la population
- 4.4. Tome 4 : Mouvements naturels de la population
- 4.5. Tome 5 : Mouvements migratoires
- 4.6. Tome 6 : Ménages et habitat
- 4.7. Tome 7 : Répertoire actualisé des localités du Cameroun

### 5. Volume V : Etudes sociodémographiques régionales

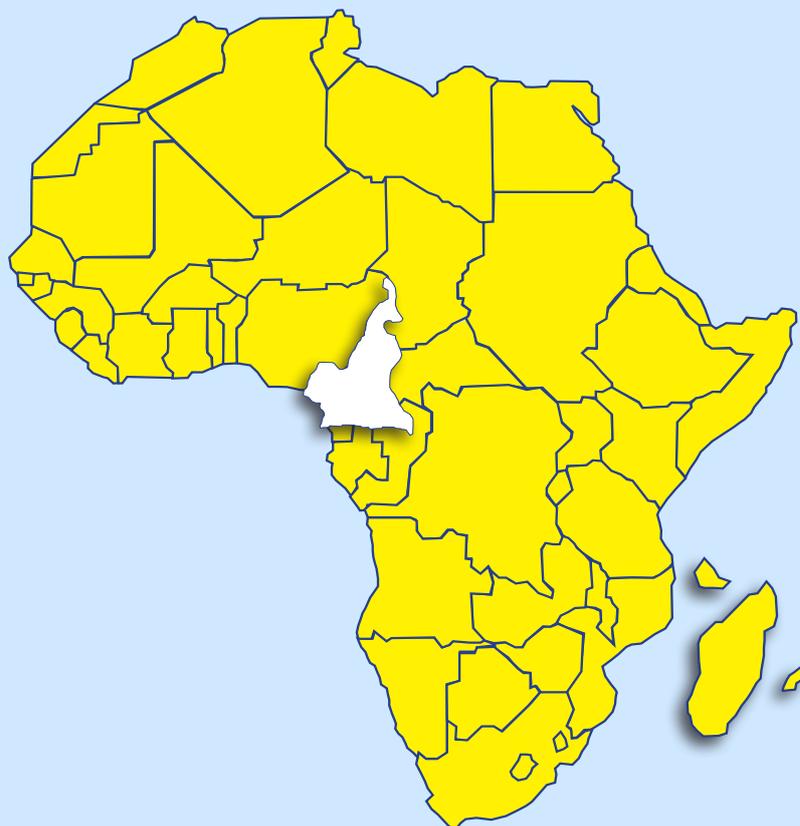
- 5.1. Tome 1 : Adamaoua
- 5.2. Tome 2 : Centre
- 5.3. Tome 3 : Est
- 5.4. Tome 4 : Extrême-Nord
- 5.5. Tome 5 : Littoral
- 5.6. Tome 6 : Nord
- 5.7. Tome 7 : Nord-Ouest
- 5.8. Tome 8 : Ouest
- 5.9. Tome 9 : Sud
- 5.10. Tome 10 : Sud-Ouest

### 6. Volume VI : Etudes sociodémographiques urbaines

- 6.1. Tome 1 : Bafoussam
- 6.2. Tome 2 : Bamenda
- 6.3. Tome 3 : Bertoua
- 6.4. Tome 4 : Buea
- 6.5. Tome 5 : Douala
- 6.6. Tome 6 : Ebolowa
- 6.7. Tome 7 : Garoua
- 6.8. Tome 8 : Kumba
- 6.9. Tome 9 : Maroua
- 6.10. Tome 10 : Ngaoundéré
- 6.11. Tome 11 : Nkongsamba
- 6.12. Tome 12 : Yaoundé

### 7. Hors Séries

- 7.1. Rapport de présentation des résultats définitifs du 3<sup>e</sup> RGPH
- 7.2. Dépliants, plaquettes, tracts et affiches de présentation des résultats du 3<sup>e</sup> RGPH
- 7.3. Etat et Structures de la Population : Indicateurs Démographiques
- 7.4. Population du Cameroun en 2010
- 7.5. Synthèse des rapports d'analyse



**Bureau Central des Recensements  
et des Etudes de Population**



**Contact :** MFANDENA - STADE OMNISPORTS,  
A proximité du Centre Régional des Impôts du Centre  
Boîte postale : 12 932 Yaoundé - Cameroun  
E-mail : [Contact@bucrep.cm](mailto:Contact@bucrep.cm)  
Téléphone / Fax : (237) 22 20 30 71  
[www.bucrep.cm/www.bucrep.org](http://www.bucrep.cm/www.bucrep.org)